gfii

L'ebook dans l'EPUR

Le livre numérique dans l'édition professionnelle, universitaire et de recherche

JOUVE

sofia

la culture avec la copie privée

Version 1 - Edition mars 2012

L'ebook dans l'EPUR

Le livre numérique dans l'édition
professionnelle, universitaire
et de recherche

Groupe de travail ebook du GFII

Version 1 - Edition mars 2012

COPYRIGHT

Groupe de travail ebook du GFII

Le livre numérique dans l'édition professionnelle, universitaire et de recherche

email : *gfii@gfii.fr*

Internet : *http://www.gfii.fr*

L'ebook dans l'EPUR du GFII est mis à disposition selon les termes de la licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 3.0 non transposé
Les autorisations au-delà du champ de cette licence peuvent être obtenues à gfii@gfii.fr.

Sommaire

- Contexte››››
- Objectifs››››
- Chapitre 1 – Cadrage et définitions››››
  - / Définition de l'EPUR››››
  - / Définition du livre numérique et du livre numerique d'EPUR››››
  - / L'économie de l'EPUR››››
  - / Le numérique dans l'EPUR››››
- Chapitre 2 – Le livre numérique et les services associés››››
  - / Les formats du livre numérique››››
  - / Les accès en mobilité››››
  - / Les logiciels de lecture de livre numérique››››
  - / Intégration de contenus multimédias et interactifs››››
- Chapitre 3 – La chaîne de la valeur et les acteurs››››
  - / La chaîne de la valeur dans l'édition››››
  - / Les acteurs du livre numérique d'EPUR››››
- Chapitre 4 – Les modes de commercialisation et d'achat››››
  - / Le coût d'un livre numérique››››
  - / Les modèles économiques››››
- Chapitre 5 – Les usages et l'évolution des pratiques››››
  - / Les usages émergents du livre numérique d'EPUR››››
  - / Des besoins différenciés››››
  - / Les usages naissants dans les établissements d'ESR français››››
  - / Les usages attendus dans l'enseignement supérieur : le point de vue du Consortium Couperin››››
  - / Exemples d'usages››››
  - / Le livre numérique, au centre des réseaux scientifiques et professionnels››››
  - / Le livre numérique : une étape vers le e-learning et les serious games ?››››
- Chapitre 6 – Les accès au livre numérique››››
  - / Typologie des modes d'accès››››
  - / Les enjeux des métadonnées››››
  - / Les identifiants››››
  - / La gestion des chemins d'accès››››
  - / Intégrer les ebooks dans les bibliothèques numériques››››
  - / DRM et piratage››››
- Chapitre 7 – Questions réglementaires et juridiques››››
  - / La loi sur le prix unique du livre numérique››››
  - / L'application du taux de TVA réduit au livre numérique››››
  - / Le contrat d'édition à l'ère du numérique››››
  - / Le droit d'auteur et la granularité de l'information››››
  - / Les droits de l'acquéreur››››
  - / La responsabilité spécifique des éditeurs d'EPUR››››
- Chapitre 8 – Tendances et perspectives››››
  - / Les tendances du marché de l'édition numérique››››
  - / L'enjeu de l'édition francophone››››
  - / Diversité ou concentration ?››››
  - / Interopérabilité et formats››››
  - / La transition du papier vers le numérique››››
  - / L'avenir du livre scientifique et professionnel, sur papier et en ligne››››
  - / Perspectives››››
- Chapitre 9 – Zoom sur les acteurs de l'EPUR
  - /Atos Worldline – "Publishing B to B" et PBO››››
  - /Bibliothèque Interuniversitaire de Santé : l'expérience d'un CADIST››››
  - /Cairn.info : agrégateur en SHS››››
  - /Consortium Couperin : la Cellule ebooks (Ceb)››››
  - /Cyberlibris››››
  - /Dawson››››
  - /Decitre››››
  - /EBSCO Publishing: la plate-forme "eBooks & Audiobooks on EBSCOhost®" ››››
  - /EDP Sciences››››
  - /Elsevier››››
  - /Elsevier Masson››››
  - /Enssib››››
  - /Éditions Francis Lefebvre : quelle stratégie pour le livre numérique ?››››
  - /HEC Paris : l'impact du livre numérique dans la politique d'acquisition de la bibliothèque››››
  - /INIST-CNRS : Les ebooks dans les portails de l'INIST-CNRS››››
  - /JOUVE››››
  - /Kiolis : un éditeur de logiciels dans la chaîne du livre numérique››››
  - /Le livre électronique aux Éditions La Découverte ››››
  - /Lavoisier››››
  - /LexisNexis France : le marché des ebooks juridiques aux Etats-Unis vu par LexisNexis US››››

/Marketresearch.Com Profound : un fournisseur d'études de marché››››
/Numilog››››
/Orange : La plateforme Read & Go››››
/Quae : l'expérience d'un éditeur scientifique dans les livres numériques››››
/scrdaLAB : présentation de l'étude ebook (2011)››››
/Springer››››
/Sofia››››
/Swets : Les ebooks selon Swets››››
/TSP Diffusion››››
/Wolters Kluwer France : l'édition numérique en droit, santé et réglementation››››

Annexes

/Glossaire››››
/Biographie des auteurs››››
/Bibliographie››››
/La mise en place d'une offre d'ebooks dans les bibliothèques et centres de documentation français (étude EBSCO)››››
/Comparatif des tablettes tactiles et des liseuses (Les Numériques)››››

Guide d'utilisation

Pour une lecture rapide sur les stratégies des acteurs, vous pourrez vous référer aux chapitres 1, 3, 7 et 8

Les liens hypertextes rouges sont des liens internes à l'ouvrage.

Les liens hypertextes bleus sont des liens externes à l'ouvrage et ouvrent une page web si vous êtes connecté.

Les notes sont regroupées à la fin de chaque chapitre.

Vous trouverez au fur et à mesure de votre lecture des symboles qui vous diront si ce contenu vous est particulièrement destiné.

Voici la représentation simplifiée du pictogramme Éditeurs, celui-ci vous signalera que ce contenu est susceptible de vous intéresser plus particulièrement

Voici la représentation simplifiée du pictogramme Distributeurs & libraires, celui-ci vous signalera que ce contenu est susceptible de vous intéresser plus particulièrement

Voici la représentation simplifiée du pictogramme Bibliothèques, centres de ressources, celui-ci vous signalera que ce contenu est susceptible de vous intéresser plus particulièrement

Le pictogramme A suivre indique que ce paragraphe sera complété dans la prochaine édition, en fonction de la réglementation, des évolutions techniques, des stratégies d'acteurs et bien sûr de vos remarques sur la plate-forme collaborative.

Chaque mot suivi d'un astérisque (*) se réfère à un terme du glossaire.

Contexte

Le Groupement Français de l'Industrie de l'Information (GFII) regroupe les acteurs du marché de l'information et de la connaissance : producteurs d'information, éditeurs, serveurs, intermédiaires, diffuseurs d'information, prestataires, éditeurs de logiciels, bibliothèques et organismes acheteurs d'information.

Le GFII anime des groupes de travail, qui permettent aux acteurs de l'industrie de l'information de se rencontrer, de confronter et d'échanger leurs points de vue sur les aspects juridiques, techniques et économiques du secteur. Du fait de sa composition, rassemblant des membres des secteurs privé et public, le GFII est un lieu privilégié pour faire progresser la connaissance mutuelle des différents acteurs de l'information, leurs métiers, objectifs et contraintes. Le GFII participe ainsi à la formation continue de ses membres.

Le GFII a accompagné l'ensemble des acteurs dans le développement du marché de l'information numérique et anime un groupe de travail consacré au livre numérique depuis décembre 2009. De décembre 2009 à juillet 2011, le groupe de travail, présidé par Catherine Thiolon (Éditions Quæ), a procédé à des auditions des principaux acteurs de la chaîne du livre numérique scientifique et professionnel. Ces auditions ont donné lieu à de nombreuses discussions autour des usages, des pratiques, des modèles économiques, des difficultés techniques…

Pour diffuser ces travaux, le groupe de travail a décidé de mettre en pratique ses propres recommandations et de créer un livre numérique synthétisant ses réflexions et mettant en valeur les retours d'expériences de ses membres : auteurs-chercheurs, éditeurs, agrégateurs, responsables de bibliothèques universitaires, libraires…

Cet ouvrage est diffusé dans 3 formats (PDF, ePub et Kindle) et disponible sur la plupart des plates-formes.

Objectifs

L'objectif de cet ebook sur les ebooks est de donner des clés pour comprendre la situation du livre numérique dans **l'Edition Professionnelle, Universitaire et de Recherche (EPUR)**, et de prévoir son évolution à court terme. Ce livre blanc propose des éclairages, en simplifiant parfois des situations complexes et souvent illisibles.

Ce livre blanc numérique est le fruit d'un groupe de travail du GFII composé de professionnels en exercice provenant d'horizons variés qui souhaitent partager leurs analyses et leurs expériences.

De nombreux sujets sont juste esquissés dans cette première version. Vos contributions sont les bienvenues sur la plate-forme mise en place à cet effet par le GFII. Cet ouvrage se veut une illustration en grandeur réelle des possibilités du livre numérique, avec notamment l'animation d'une communauté d'experts autour de ce projet et l'appel à de nombreuses contributions pour l'enrichir. Une seconde version sera publiée autour de l'été 2012 intégrant les remarques et les contributions, toujours diffusée gratuitement.

Vos contributions sont les bienvenues sur la plate-forme mise en place à cet effet par le GFII (http://www.gfii.fr/epur/)

Cet ouvrage bénéficie du soutien de la SOFIA et de Jouve.

Chapitre 1 – Cadrage et définitions

retour au sommaire

Le chapitre souligne la spécificité du secteur de l'EPUR par rapport à l'édition générale. Le secteur de l'EPUR alimente en effet l'économie de la connaissance. Il insiste également sur les caractéristiques du livre numérique dans ce secteur et tente d'en proposer une définition.

/Définition de l'EPUR

// L'EPUR : Edition Professionnelle, Universitaire et de Recherche

Cette synthèse du GFII concerne le livre numérique dans l'édition spécialisée, dédiée à la diffusion des savoirs et connaissances dans un contexte universitaire (étudiants de 1er cycle, doctorants, enseignants-chercheurs) ou professionnel (juristes, médecins, ingénieurs, etc.). Ne sont donc pas ici considérés les livres relevant de l'édition générale : ouvrages de fiction, littérature générale, beaux-livres, livres scolaires et pour la jeunesse, bandes dessinées,

On peut distinguer l'édition universitaire-recherche de l'édition professionnelle, en considérant la première comme le principal vecteur de diffusion des résultats de la recherche scientifique auprès des publics académiques, et la seconde comme un vecteur de diffusion des informations spécialisées auprès des professionnels.[1]

Pour certains livres, il est en effet très facile de savoir s'ils relèvent de la recherche ou de la vulgarisation professionnelle. Mais pour d'autres, la distinction est plus floue car il existe un continuum entre un sujet traité pour des chercheurs, pour des étudiants et pour des professionnels. Par ailleurs, les grands groupes mondiaux de l'édition peuvent être présents, via des filiales, dans différents secteurs. Enfin certains livres présentent un caractère transversal et sont tout autant indispensables aux professionnels qu'aux enseignants et chercheurs.[2]

Ainsi, nous pensons que les secteurs de l'édition scientifique de recherche et d'enseignement supérieur, et l'édition professionnelle forment un tout et doivent être considérés comme tels. Par conséquent, le **terme d'EPUR** sera employé dans la suite de cette synthèse pour qualifier le secteur de ***« l'Édition Professionnelle, Universitaire et de Recherche »***.

Nous souhaitons souligner dans cet ouvrage la **spécificité du secteur de l'EPUR** par rapport à l'édition générale. En effet, sur nombre de points clés, l'EPUR n'obéit pas aux mêmes mécanismes et diffère de cette dernière en termes de modèles économiques, offre de services, répartition de la valeur dans la chaîne de l'information, ou encore pratiques d'achats et usages des publications.

// Segmentation disciplinaire et économique de l'EPUR

Si l'EPUR doit être considérée comme un tout, il ne faut pas moins garder à l'esprit la grande **diversité** des situations selon les segments de marché considérés. La structuration de l'EPUR s'explique d'une part, par le poids historique des disciplines, et les pratiques d'information propres à chaque communauté scientifique ou à chaque communauté professionnelle. Elle s'explique aussi par la rentabilité du marché et les modèles économiques propres à chaque segment.

D'un point de vue disciplinaire, l'édition scientifique de recherche est traditionnellement segmentée en deux secteurs : les **sciences humaines et sociales** d'une part (SHS), et les **sciences dures, techniques et la médecine** d'autre part (STM). L'édition universitaire, à la fois mondiale, mais aussi nationale, reprend cette classification en y ajoutant une troisième : **l'Economie, Gestion, Management** (EGM), qui peut inclure aussi en France les sciences juridiques.

Du point de vue des modèles économiques, la culture propre à chaque secteur est un élément fort de la segmentation de l'édition professionnelle. Par exemple, les avocats ou les fiscalistes consomment beaucoup de contenus spécialisés car la réglementation, sa compréhension et sa mise en œuvre, varient en permanence. Il s'agit d'une clientèle très solvable qui refacture les achats de documentation à ses clients, et cette analyse permanente du droit participe à leur formation continue. *A contrario*, les médecins praticiens installés en clientèle dépensent peu en achat de documentation, principalement livrée à titre gracieux par les laboratoires pharmaceutiques, qui achetaient jusqu'à une période récente de la publicité dans les revues et en finançaient principalement le fonctionnement.

/Définition du livre numérique et du livre numérique d'EPUR

// Définition du livre numérique

La seule **définition légale** existant à ce jour du livre imprimé est d'ordre fiscal, livrée par la Direction Générale des Impôts dans son instruction du 30 décembre 1971 (3C-14-71).[3] Cette définition sert de socle à la loi n°81-766 du 10 août 1981 (loi Lang) qui instaure un « prix unique » du livre imprimé.[4] Elle permet d'identifier les produits susceptibles de bénéficier d'un taux de TVA réduit à 7%. Le livre n'est pas d'abord défini par son contenu intellectuel mais par rapport à son **support** : un objet doté de propriétés physiques, manipulable, susceptible d'être échangé dans le cadre d'une transaction commerciale.

La définition légale du livre numérique proposée par l'article 1 de la loi sur le prix du livre numérique s'inscrit dans la continuité de cette approche : *« La présente loi s'applique au livre numérique lorsqu'il est une œuvre de l'esprit créée par un ou plusieurs auteurs et qu'il est à la fois commercialisé sous sa forme numérique et publié sous forme imprimée ou qu'il est, par son contenu et sa composition, susceptible d'être imprimé, à l'exception des éléments accessoires propres à l'édition numérique.* »[5].

Le décret n°2011-1499 du 10 novembre 2011 précise les *« éléments accessoires propres à l'édition numérique » : « s'entendent des variations typographiques et de composition, des modalités d'accès aux illustrations et au texte telles que le moteur de recherche associé, les modalités de défilement ou de feuilletage des éléments contenus, ainsi que des ajouts de textes ou de données relevant de genres différents, notamment sons, musiques, images animées ou fixes, limités en nombre et en importance, complémentaires du livre et destinés à en faciliter la compréhension* ».

A bien des égards, cette définition apparaît problématique :

- La focale est portée sur les **livres homothétiques*** : Les ebooks nativement numériques seront insuffisamment pris en compte.
- Les caractéristiques propres au livre numérique sont considérées comme des « **éléments accessoires** », traitées à la marge.

La définition ne semble pas avoir pris toute la mesure du glissement opéré par la transition numérique qui fait évoluer le livre vers un **ensemble de services** (Voir la partie de cet ouvrage consacrée à la PULN).

Le poids du livre imprimé dans notre histoire sociale et culturelle nous empêche encore d'envisager le livre numérique de manière autonome, indépendamment du livre imprimé et donc du support, pour en percevoir la spécificité. A cet obstacle culturel s'ajoute l'ambiguïté fondamentale du terme « livre » : un mot fédérateur, institué par la coutume, mais qui ne peut être défini autrement qu'au prix d'une réduction du livre à « l'objet-livre ».

Pour clarifier cette ambiguïté, bibliothécaires et éditeurs proposent la notion de **monographie*** par opposition à celle de **périodique***. Mais cette distinction, utile à des fins de gestion dans l'économie du papier, perd de sa pertinence en contexte numérique où l'on consulte des chapitres de monographies comme des articles (et inversement), et où la mise à jour des contenus en temps réel vient brouiller la distinction auparavant établie entre monographies et périodiques.

Le fait de définir le livre numérique par rapport au livre imprimé pose problème dans la mesure où la dématérialisation complexifie la relation du contenu avec le support physique. Selon certains chercheurs, plus rien ne distingue le livre d'un article de revue, d'une dépêche, d'une page web, ou d'un billet d'humeur : tout devient « document dématérialisé » ou « texte numérique ». Pourtant, plutôt qu'une disparition du livre, il convient de parler d'évolution : d'un achat physique à un contrat de licence, d'un objet à un ensemble de services associés à un contenu (mises à jour, liens hypertextes, contenus multimédias, outils de recherche, dictionnaires, outils de traduction, *etc.*)

// **Définition du livre numérique d'EPUR**

Il nous semble que les notions de « documents dématérialisés » et de « textes numériques » sont trop imprécises pour rendre compte de certaines spécificités propres aux livres d'EPUR, papier ou numériques. En effet, **la finalité** démonstrative ou pédagogique du livre d'EPUR impose à l'auteur une certaine codification dans la forme : un nombre de pages plus ou moins important (de 120 à 1000 et même davantage), une table des matières, une bibliographie et des index.

Cette codification prescrit au lecteur un certain **contrat de lecture** en retour. L'auteur restitue une pensée murie sur le temps long dans un discours structuré, invitant à une lecture attentive. Ainsi, certaines monographies relatent un développement progressif de la pensée et appellent une lecture cursive. D'autres, notamment dans le domaine scientifique, technique, médical (STM) invitent à une lecture basée sur une recherche d'informations précises, avec des navigations-parcours plurielles : il y a de multiples lectures d'un même livre d'EPUR, selon les lecteurs, leurs objectifs, leur situation.

Pour toutes ces raisons, un livre d'EPUR, même s'il est mis à jour dans des éditions successives, nous semble rester un « produit à cycle long », alors que la presse ou les blogs sont dits « à cycle court ».

Nous définirons donc le livre numérique d'EPUR dans cette synthèse comme une notion performative, se caractérisant par une déclaration et un usage : ***ensemble de textes rédigés et de contenus multimédia, sous forme numérique, structurés dans un but pédagogique d'acquisition de connaissances et déclaré comme tel par l'auteur***.

/L'économie de l'EPUR

// **L'EPUR : un secteur stratégique**

La dimension stratégique du secteur de l'EPUR est essentielle. En tant que principal vecteur de diffusion des **savoirs** et des **connaissances**, l'EPUR assure **la formation** des étudiants et des professionnels. En tant que circuit patenté pour la communication scientifique, l'édition scientifique assure la diffusion des résultats de recherche auprès des communautés scientifiques, participe au fonctionnement même de la science, et a un **impact décisif sur l'innovation** tant sur le plan rationnel que mondial. L'importance de l'EPUR ne se mesure donc pas au chiffre d'affaires global du secteur ni au nombre d'emplois concernés.

Il est d'ailleurs difficile d'avancer des **statistiques** globales sur le secteur de l'EPUR. Il est essentiel que ce secteur soit isolé dans les chiffres de la profession (produits par le SNE) afin de mieux en mesurer la portée et l'évolution, selon des règles communes et partagées par tous. Ce n'est pas le cas aujourd'hui. Actuellement les types de livres sont agrégés dans des classes de poids statistiques suffisants pour pouvoir être visibles et comparés dans des graphiques, afin de garantir des séries annuelles fiables.

Ainsi, dans l'étude KPMG (réalisée tous les ans, à partir des chiffres du SNE par une équipe du cabinet spécialisé sur l'édition)[1], le secteur de l'EPUR n'est pas identifié mais répartit entre les catégories « Scolaires, Sciences et dictionnaires » et « Information juridique » afin de créer des postes statistiques de poids comparables.

Le marché du livre d'enseignement supérieur (Etude SNE/IPSOS)

En juin 2011, le Groupe des éditeurs universitaires du SNE a réalisé avec IPSOS la première étude sur le marché du livre papier d'enseignement supérieur[2]. De cette étude ressort un état des lieux alarmant quant à la diffusion et à l'acquisition des savoirs sur ce marché :

• De 2006 à 2010, les ventes d'ouvrage universitaires (ventes en ligne comprises, hors codes juridiques et sur la base du panel libraires et du corpus IPSOS) sont passées de 104 millions d'euros à 88 millions d'euros, soit une baisse globale de 15%

• Si on observe une forte augmentation de la part des ventes de livres universitaires assurées par les librairies en ligne (21% en 2010, contre 7,5% en 2006), cela n'a pas suffi à enrayer l'érosion globale de marché, le volume des ventes assurées par les librairies physiques ayant reculé de 28% sur la période.

• Cette évolution, conjuguée à la grave insuffisance des budgets d'acquisition des bibliothèques universitaires (45€ par an et par étudiant en moyenne en 2008 contre 140€ au Royaume-Uni en 2009), reflète clairement un recul de la place du livre dans l'enseignement supérieur, alors même que le nombre d'étudiants a cru de 2,7% de 2006 à 2010, que le nombre de références disponibles (environ 52 000 en 2010) a augmenté de 14 5% et que le prix moyen du livre universitaire a baissé de 5% (20,2 € en 2010). (sélpsos-SNE)

//Une économie du savoir

Le secteur de l'EPUR relève de l'économie du savoir et non de la création* . Le système de rémunération des auteurs est différent de l'univers de la création. Les bénéfices tirés de la publication d'ouvrages sont principalement indirects : en aidant à la **diffusion**, la **formalisation** de leurs découvertes et la maîtrise de leur domaine, les publications des auteurs fondent leur notoriété, favorisent leur **évaluation*** et le succès de leur carrière, qu'ils soient chercheurs et/ou enseignants, formateurs ou consultants.

La valeur ajoutée d'un livre d'EPUR tient à la diffusion d'une nouvelle connaissance (la « découverte scientifique »), mais aussi à la synthèse et à la mise en relation de connaissances déjà connues mais isolées. Elle peut aussi être liée à la diffusion d'informations utiles et inaccessibles à un public élargi : par exemple, lorsque seuls des chercheurs sont à même de réaliser des traitements sophistiqués sur de volumineuses bases de données dont les résultats sont déterminants pour les professionnels.

Quoi qu'il en soit, la diffusion des nouvelles connaissances, leur « digestion » et réutilisation dans d'autres contextes que l'enseignement et la recherche, est essentielle dans l'écosystème de l'EPUR. L'EPUR diffère en cela fondamentalement des industries de la création. Attendre 70 ans après la mort de l'auteur pour que son œuvre tombe dans le domaine public ne fait donc pas sens. La « durée de vie » d'un livre d'EPUR varie selon la discipline et l'importance scientifique de l'auteur. Cependant, à bien des égards, un livre d'EPUR nous semble plus proche d'un brevet, dont la durée de vie est de 20 ans, que d'une pièce de théâtre.

// **Le contexte mondial**

En France, les éditeurs d'EPUR, privés ou publics, ont un poids économique faible, aussi bien dans le contexte français (par comparaison avec les éditeurs de littérature générale), que dans le contexte mondial (par comparaison avec les groupes scientifiques internationaux, dont ils sont d'ailleurs parfois des filiales). Ces grands groupes (Elsevier, Springer, Thomson Reuters, Wolters-Kluwer, Wiley-Blackwell, Pearson) occupent les places de leaders de l'édition mondiale, tous secteurs confondus, bien avant les groupes de littérature générale. Ceci s'explique en partie par l'étroitesse du bassin linguistique national.

Le secteur de l'EPUR, est mondial et le développement du livre numérique l'est naturellement aussi. Des mesures d'usage ou à la conception-création peuvent être prises localement (par exemple au niveau de la France ou de l'Union Européenne), mais les enjeux, les acteurs et les clients sont internationaux. Ainsi, des réglementations limitées à un seul pays peuvent être parfois contre productives dans le secteur de l'EPUR.

/Le numérique dans l'EPUR

// **Opportunité du numérique pour le marché de la monographie d'EPUR**

L'EPUR est depuis 15 ans déjà largement dématérialisée et a engagé précocement une réflexion collective sur l'impact du numérique sur la chaîne de production et diffusion de l'information, sur les modèles économiques, l'évolution des usages (notamment pour les accès nomades) et le développement de services associés innovants.

L'écosystème de l'édition professionnelle, universitaire et de recherche est en permanente mutation, mais l'EPUR peut déjà se targuer de nombreux succès. La mise en ligne de larges corpus de textes scientifiques a facilité l'émergence de nouvelles recherches, en favorisant l'interdisciplinarité ou la « rétroviste » des résultats anciens avec l'éclairage des connaissances contemporaines. La consultation d'articles de périodiques ou de bases de données spécialisées sur de multiples plates-formes numériques est entrée dans les pratiques des chercheurs et des professionnels.

Pourtant, on constate un **décalage** entre l'offre de **périodiques** sous forme numérique, initiée il y a 15 ans, et celle des **monographies**, plus récente, voire pour certains éditeurs qui démarre seulement. Or, les acteurs principaux et les techniques sont les mêmes. Ce décalage s'explique principalement par l'existence d'un marché mûr et solvable, et de modèles économiques appropriés pour les revues alors que ce n'est pas encore le cas pour les livres.

Ce décalage s'explique aussi par la place prépondérante prise par l'article dans le système d'évaluation* des carrières des chercheurs et des performances des laboratoires. La publication d'articles dans des revues à forte notoriété (facteur d'impact*) est devenue le principal critère des agences d'évaluation, contrairement aux monographies qui, plus lentes à rédiger, servent davantage à dresser l'état de l'art sur un sujet.

Dans ce contexte, le passage au numérique constitue un levier efficace pour dynamiser le marché de la monographie. Les possibilités d'enrichissement des contenus et leur mise à jour en temps réel font entrer les livres de recherche dans une temporalité resserrée, plus à même de correspondre aux besoins et aux rythmes de la communication scientifique actuelle. L'interactivité et les parcours scénarisés offrent une indéniable plus-value en contexte de formation – enseignement.

Mais l'offre n'est aujourd'hui pas en mesure de satisfaire une demande de plus en plus forte pour des contenus universitaires et professionnels en langue française, accessibles facilement à titre privé ou par le biais de centrales pourvoyeuses (bibliothèques, services achats en entreprise, *etc.*) La popularité des tablettes et les usages innovants qu'elles susciteront doivent également contribuer à la dynamique attendue

Pour l'heure, beaucoup d'efforts et d'investissements sont consentis, mais les retombées sont encore décevantes : le marché du livre numérique n'a pas (encore) démarré en France, y compris dans l'EPUR

// Une période de transition

La transition numérique est en cours. Si des lignes de forces se dégagent, il est encore difficile d'établir des lois pour l'analyse d'un marché en pleine mutation. On observe beaucoup de mouvements complexes, parfois contradictoires. Rien n'est figé, tant du point de vue de l'offre que de la demande (voir la partie de cet ouvrage consacrée aux « tendances du marché de l'édition numérique »)

Voici quelques tendances fortes et éléments d'interrogation qui ressortent de la réflexion menée par le GFII :

- Aucun groupe, aussi puissant soit-il, n'est sûr de rester leader : l'évolution permanente des techniques liées à la dématérialisation ou aux supports rend difficile toute anticipation à moyen / long terme, et impose aux acteurs d'adapter ou d'inventer de nouvelles stratégies
- Les start-up jouent un rôle majeur dans le développement de l'innovation alors que l'édition scientifique « classique » (mais numérique) repose principalement sur quelques grands groupes mondiaux. On peut penser que ces groupes continueront à acquérir des entreprises innovantes pour faire évoluer leur offre.
- Du point de vue de la répartition de la valeur dans la chaîne de l'information, les frontières établies se brouillent :
  - Produire des livres numériques impose aux acteurs d'absorber et digérer des innovations issues d'autres univers professionnels (cinéma, jeux vidéo, logiciels) avec un impact fort sur la chaîne de production de l'information
  - Diffuser des livres numériques conduit certains éditeurs à vendre des livres spécialisés (B to B)* sur des plates-formes grand public (B to C)* comme Amazon
- Du point de vue des modèles économiques, la cohabitation du papier et du numérique persistera sans doute beaucoup plus longtemps sur le marché de la monographie (au moins une génération) que sur celui des périodiques. Mais il est encore trop tôt pour savoir quelles seront les formules gagnantes et si le livre numérique s'inscrira en complémentarité ou en substitution du livre imprimé
- Du point de vue des usages, on assiste à un double mouvement de fractionnement et de recomposition des contenus. On parle de granularité de l'information* : le livre est déconstruit en « unités documentaires » que l'usager ou les communautés peuvent extraire de leur ensemble pour reconstruire dans des corpus personnalisés.
- L'EPUR embrique différentes problématiques du numérique : **Open Access***, **e-learning***, **archivage pérenne***, obligation de diffusion des résultats de recherche, coût de l'accès à l'information, ouverture des informations publiques, *etc.* Ces sujets ne seront pas développés dans cette synthèse mais participent à l'écosystème de l'EPUR.

---

[1] On entend par information professionnelle l'ensemble des contenus spécialisés nécessaires aux professionnels, quel que soit le secteur dans lequel ils exercent (entreprises, collectivités, professions libérales, *etc.*)

[2] Par exemple : les codes juridiques utilisés par professionnels du droit ; les livres techniques d'ingénierie, utilisés par les bureaux d'études, les étudiants-ingénieurs et leurs enseignants ; les livres techniques d'agronomie, pour les professionnels éleveurs, les étudiants, enseignants et chercheurs.

[3] Le livre y est défini comme « un ensemble imprimé, illustré ou non, publié sous un titre, ayant pour objet la reproduction d'une œuvre de l'esprit d'un ou plusieurs auteurs en vue de l'enseignement, de la diffusion de la pensée et de la culture. Cet ensemble peut être présenté sous la forme d'éléments imprimés, assemblés ou réunis par tout procédé, sous réserve que ces éléments aient le même objet et que leur réunion soit nécessaire à l'unité de l'œuvre (...) ».

[4] Plus exactement un prix fixe, c'est à dire fixé par l'éditeur, que doivent respecter l'ensemble des distributeurs sur le territoire national.

[5] Loi n°2011-590 du 26 mai 2011 relative au prix du livre numérique.

[6] (THOUVENEL, E .,2010)

[7] (GROUPE DES EDITEURS UNIVERSITAIRES DU SNE, 2011)

Chapitre 2 - Le livre numérique et les services associés

retour au sommaire

Ce chapitre technique présente les différents formats du livre numérique ainsi que les fonctionnalités associées aux logiciels de lecture et aux supports de lecture. Il propose notamment une comparaison des différents supports nomades. l'interopérabilité est un enjeu central pour le développement du livre numérique.

/Les formats du livre numérique

Certains livres numériques sont dits homothétiques* car ils sont le reflet d'un livre papier existant. Cette notion reflète un état transitoire de l'édition. l'avenir du livre numérique est sans nul doute le livre enrichi*, contenant des éléments multimédias non imprimables, voire applications spécifiques de lecture ou de parcours pédagogiques.

// Un peu d'histoire

- 1971 : naissance du livre électronique avec le projet Gutenberg de Michael Hart de bibliothèque numérique et de distribution d'ouvrages du domaine public.
- 1972 : premier concept d'un appareil de lecture électronique, centre de recherche de Xerox, USA (Dynabook).
- 1977 : le concept d'encre électronique naît dans les laboratoires Xerox.
- 1985 : le CD-ROM structure le marché de l'information professionnelle.
- 1990 : le web booste l'internet.
- 1995 : eAmazon.com est la première grande librairie en ligne.
- 1999 : le MIT (Massachusetts Institut of Technology) et la société E-Ink industrialisent et commercialisent les premiers écrans utilisant l'encre électronique.
- **2000 :** la société Cytale développe un appareil de lecture, le Cybook qui est commercialisé dès octobre 2001.
- 2003 : les nouveautés sont publiées en version numérique.
- **2004 :** la liseuse Librié de Sony utilise l'encre électronique.
- **2007 :** Kindle d'Amazon.
- **2008-2010 :** publication en masse au format numérique, large diffusion des ebooks.

En 2006, on ne compte pas moins de 6 formats différents : le format **PDF** (pour l'Adobe Reader), le format **LIT** (pour Microsoft Reader), le format **PRC** (pour le Mobipocket Reader), le format **OeB** (pour de nombreux logiciels de lecture), le format **BBeB** (pour la liseuse Sony) et le format **eReader** (pour le PALM).

// Trois formats dominent le marché en 2012

Le format PDF

Le format PDF* (Portable Document Format), développé et diffusé par Adobe depuis le début des années 1990, a été utilisé en premier pour diffuser les livres numériques. Format propriétaire à l'origine, le PDF est un format ouvert normalisé depuis 2008 et a été ratifié par l'ISO sous la dénomination « ISO 32000 – Document management – Portable document format – PDF 1.7 ».

Le PDF, s'il n'est pas conçu spécifiquement pour une recomposition à la volée, est « not reflowable », c'est-à-dire **non recomposable** en fonction de la capacité de la surface d'affichage du support de lecture. La taille des marges ainsi que l'alignement des paragraphes et les retours de ligne sont fixes et déterminés dans le document à sa création.

En 2007, Adobe lance un premier eReader (d'où l'appellation PDF AER pour « Adobe **eR**eader »), développé pour la lecture des livres numériques et supportant les formats PDF puis ePub. Pour assurer la lisibilité des documents PDF à partir de systèmes de lecture à taille d'affichage réduite (téléphones portables, iPhone, Smartphone, *etc.*), PDF s'appuie sur XML* pour développer un format PDF balisé et potentiellement « reflowable ».

Ce n'est que depuis février 2009, que la société Adobe propose, à travers le nouveau SDK (software development kit) Adobe Reader Mobile 9, une technologie *a priori* plus fiable, prenant en charge le format PDF recomposable ou « reflowable », et permettant au texte de s'adapter automatiquement à la taille de l'écran pour offrir aux utilisateurs la possibilité de lire des contenus numériques sur une plus grande variété de terminaux tout en préservant l'essentiel de la mise en page et en améliorant la qualité de l'expérience de lecture.

Pendant la même période, avec le développement de l'Internet, le format HTML*, puis ses évolutions, a permis la diffusion sur Internet des textes numériques, mais dans une mise en forme propre à l'affichage dans un navigateur, éloigné de la mise en forme « ouvrage papier » tel qu'il était traité au format PDF.

Le format AMAZON KINDLE

C'est le format Mobi (Open ebook Format), développé par Mobipocket en 2000. Il présente certains composants (balises) issus du format PalmDOC (format de lecture des fichiers texte sur Palm OS depuis 1997) et suit les recommandations du format « Open ebook », développé et soutenu par l'**IDPF** (*International Digital Publishing Forum*). C'est un format basé sur l'HTML*, recomposable mais qui présente des restrictions par rapport au format ePub (affichage des tableaux par exemple). Il est développé et maintenu par la société Mobipocket depuis sa création en 2000, société rachetée par Amazon en 2005. Il est intégré au format KINDLE (.azw) dont il constitue la base.

Développé par l'**IDPF** (*International Digital Publishing Forum*), ce format est une évolution du format OeBPS (Open ebook Publication Structure) produit en 1999. Il apporte une réponse aux deux problèmes posés par les formats du livre numérique développés depuis les années 90 : la profusion de formats concurrents et le verrouillage des formats propriétaires autour de modèles technologiques fermés (Palm Markup Language, Mobipocket, Microsoft Reader, Sony BBeB, *etc.*).

L'**IDPF** est une organisation basée à Toronto, qui a pour vocation de développer et promouvoir l'édition électronique, en particulier en définissant un format dédié aux ebooks et commun à tous les acteurs de la chaîne du livre. Son principal atout : l'organisation accueille éditeurs, producteurs de logiciels ou de hardware, fournisseurs de contenu électroniques, bibliothèques, responsables en éducation, et groupes de recherche sur l'accessibilité. L'IDPF propose également des statistiques sur le marché du livre numérique aux États-Unis, des forums de discussion ouverts et privés, des enquêtes statistiques sur les usages liés à ces technologies et l'organisation de conférences.

L'IDPF a précocement entrepris une réflexion sur les formats et standards adaptés pour une lecture à la fois sur écran et liseuses, dont l'aboutissement est le format ePub. Il s'agit d'un format ouvert et gratuit, sans royalties. Le format est recomposable : adapté à tous les terminaux de lecture (tablettes, PC). Il répond aux exigences d'un standard (multi plate-forme, multi-lecteur, format ouvert) et est conforme à la norme **DAISY*** (norme basée sur le format DTBook - Digital Talking Book), permettant l'indexation d'un livre audio et l'ajout de signets pour une navigation facile au niveau du paragraphe, de la page ou du chapitre.

Le format ePub est largement promu au sein des acteurs de l'édition électronique ouverte.

Fin 2011, un format intermédiaire **l'ePub Fixed Layout*** est apparu : proche de l'ePub 3, il permet de figer le contenu avec des mises en page complexes (nécessaire pour certains ouvrages de littérature enfantine ou la poésie par exemple). Il est en voie de normalisation par l'IDPF, mais est déjà supporté par certaines tablettes notamment l'iPad.

Figure 1 - Illustration de la structure d'un fichier ePub▾

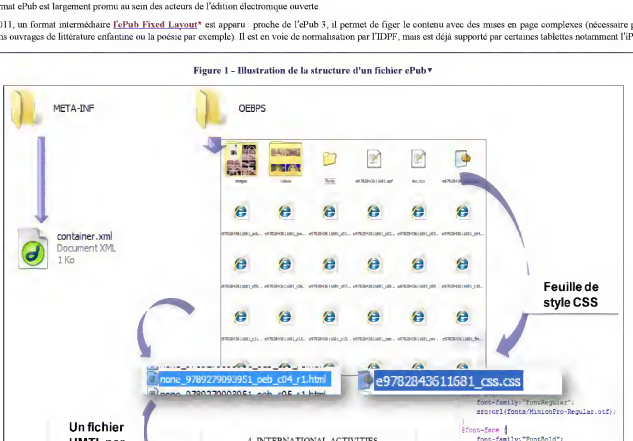

// **Les principales versions du format ePub**

La version 1 du format ePub date de 2008, la version 3 est sortie en septembre 2011 mais il faudra attendre l'été ou l'automne 2012 pour que les principaux logiciels de lecture de livres numériques intègrent ces nouvelles spécifications dans leur logiciel.

ePUB 2	ePUB 2.01	ePUB 3
Format recomposable	Programmes informatiques intégrables	HTML 5 et CSS3 : plus interactif et riche (intégre les JavaScripts)

Mono-colonne, autorise les encadrés	Encadrés autorisés	Affichage multi-colonnes
Gestion des liens hypertextes	Rendu du fichier augmenté grâce aux feuilles de styles CSS2	HTML5 et CSS3 : nouvelles typos, gestion des granules, images de fond
Tableaux et formules mathématiques doivent être gérés en image	Intégration d'éléments multimédia (vidéos, son et animations)	Recomposition intelligente en fonction de la taille de l'écran ; Reconnaissance et adaptation au matériel de lecture
Adapté pour les liseuses encre électronique	Adapté pour les tablettes tactiles	Adapté pour les tablettes tactiles
Optimal pour le livre homothétique (utilisation optimum pour du roman)	Permet la création de livres enrichis	Optimal pour la création de livres enrichis

Les formats d'ebooks dans les bibliothèques (étude EBSCO)

L'agence d'abonnement EBSCO a réalisé avec ITG Consultants / LCS une étude qualitative (disponible en annexe) dans le cadre du groupe de travail du GFII sur le livre numérique. Menée auprès d'une vingtaine de bibliothèques de recherche et centres de ressources documentaires français, l'enquête porte sur la mise en place d'une offre d'ebooks.

Les résultats montrent que les formats HTML et PDF, principalement proposés par les éditeurs, sont les plus utilisés dans les bibliothèques intégrant une offre ebook. Le format ePub, quant à lui, n'est pas connu de tous : seulement 4 structures y ont accès aujourd'hui. Très peu proposé par les fournisseurs, son utilité ne semble pas avérée pour l'instant, les usagers des bibliothèques étant peu équipés de tablettes. Une évolution de sa diffusion est cependant considérée comme probable, en lien avec la croissance du marché grand public (EBSCO)

/Les accès en mobilité

// La lecture nomade : l'avenir de la lecture numérique

Le format le plus utilisé pour le moment, dans le secteur de l'EPUR est le PDF, destiné à une lecture sur un ordinateur PC ou Mac. Depuis la fin des années 90, fabricants de matériel, concepteurs de logiciels et éditeurs cherchent une solution pour permettre une lecture en mode nomade offrant les mêmes caractéristiques que le livre papier.

Après une première tentative d'un dispositif mobile, rétro-éclairé, à la fin des années 90 (Cytale), et malgré la montée en puissance des Smartphones, c'est l'innovation technologique de l'encre électronique* qui a réellement lancé la révolution numérique dans le monde de l'édition.

Pour comprendre ce qu'est l'encre électronique :

- Le composant primaire est une micro capsule qui contient des particules blanches chargées négativement et des particules noires chargées positivement.
- Lorsque l'on applique un champ électrique négatif, les particules blanches se placent sur une extrémité de la capsule et les noires sur l'autre.
- En plaçant des millions de ces capsules sur une surface et en les commandant par des champs électriques, on peut générer une image en 2 couleurs.
- Par simple adjonction d'une matrice de filtres on obtient une version couleur (4096 couleurs).

Figure 2 : la technologie d'encre électronique

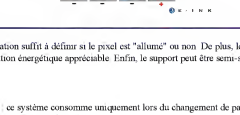

Ce système est bi-stable, une seule impulsion de polarisation suffit à définir si le pixel est "allumé" ou non. De plus, le très fort contraste d'affichage rend l'éclairage direct ou indirect inutile. Tout ceci entraîne un gain de consommation énergétique appréciable. Enfin, le support peut être semi-souple, ce qui est une évolution par rapport aux procédés d'affichage classiques.

Les principaux avantages de ce système sont :

- La très faible consommation de ce courant électrique : ce système consomme uniquement lors du changement de page, ensuite la page reste telle quelle sans consommation d'énergie, comme pour un livre, l'éclairage vient de la lumière ambiante ;
- La possibilité d'avoir des écrans souples ou semi-rigides.

La première tablette à utiliser cette technologie, fut le SONY Librié suivi en 2006 par le SONY Reader. Mais le véritable démarrage de cette technologie date de 2007 sous l'impulsion du géant AMAZON qui a su proposer son matériel avec un catalogue de titres suffisamment exhaustif pour convaincre le grand public d'acheter cette technologie.

C'est à cette même époque que le marché des Smartphones décollait et offrait au livre numérique un deuxième matériel de lecture ultra mobile, avec l'iPhone en vedette. Bien que ces derniers utilisent une technologie avec écran rétro-éclairé, les progrès sur ces écrans et leur taille suffisamment grande permettent une lecture confortable dans la plupart des situations sauf en plein soleil.

On peut estimer que la disponibilité du livre numérique sur ces deux types de matériel a donné confiance au grand public, puisqu'en 2008, une étude montrait que les deux matériels de lecture préférés des Américains étaient le Kindle et l'iPhone.

// Comparatifs des outils nomades

Un Smartphone* est un téléphone mobile disposant de fonction d'assistant personnel et connectable aux réseaux numériques.

Une liseuse* est un support électronique équipé d'un logiciel permettant de lire des livres numériques et utilisant la technologie de l'encre électronique pour l'affichage.

La tablette* est un véritable ordinateur sans clavier car équipée d'un écran tactile. Dernière arrivée sur le marché informatique des outils pour le nomadisme, la tablette comble les lacunes des autres outils informatiques pour les nomades : polyvalence, taille et qualité d'écran permettant toutes les utilisations, y compris les jeux, forte connectivité (3G, Wi-Fi, Bluetooth, USB, HDMI), poids allégé (moins de 1 kg).

La France représente un marché conséquent pour les achats de contenus via les mobiles. Les opérateurs ont facilité la pénétration de l'iPhone en subventionnant les appareils. En France, **1,5 million de personnes** ont une application de connexion à l'iBoostore installée et 200 000 ont un compte iTunes (avril 2011).

	Avantages	Inconvénients

Smartphones	Ultra-portable : poids très réduit. Forte mobilité grâce à la connexion 3G : permet de télécharger partout. Multimédia.	Taille de l'écran réduite rendant la lisibilité réduite. Certains ebooks sont difficilement lisibles tels que le PDF. Multiples Systèmes d'exploitation (Windows, Symbian, IOS, Bada…) dont certain très propriétaire. Logiciel de lecture de livre numérique ne prenant pas en charge les derniers formats en vigueur.
Liseuses	Technologie offrant le même confort de lecture que le papier. Possibilité de lecture même en plein soleil. Ecran non rétro-éclairé : permet une lecture longue et assidue. Ecologique : consomme très peu d'énergie. Très léger (300-400 grammes) permet de lire partout, et est plus léger que la plupart des ouvrages papier.	Technologie qui limite les usages. L'écran noir & blanc n'offre un rendu parfait que pour du texte. Pas de lecture des vidéos ou des animations. Pas d'autres applications disponibles permettant d'autres usages de la tablette. Prix de vente encore beaucoup trop onéreux par rapport à son utilisation. Logiciel de lecture propriétaire ne prenant pas en compte toutes les évolutions du format.
Tablettes	Tout en un : c'est un ordinateur ultra-portable, en fonction du système d'exploitation, l'utilisateur peut retrouver toutes ses applications habituelles Ecran couleur de grande taille et de haute qualité. Pour s'approcher de la qualité de lecture des liseuses, les écrans de tablette jouent sur la luminosité et le contraste (en fonction du contenu et de l'éclairage extérieur, l'écran adapte sa luminosité et son contraste automatiquement). Pas de temps de chargement des applications : disponible immédiatement à l'allumage. Forte connectivité : Wi-Fi, 3G, Bluetooth pour les accès sans fil, USB, HDMI, carte de stockage amovible. Permet la lecture de n'importe quel type de livres numériques standards ou enrichis car les tablettes gèrent la couleur, acceptent la vidéo et autorisent le streaming. Ecran rétro éclairé : on peut lire sans avoir besoin d'allumer la lumière comme pour le papier ou la liseuse.	Ecran rétro éclairé : il peut s'avérer difficile de l'utiliser en extérieur notamment en plein soleil. À noter que les constructeurs font de nombreuses recherches sur ce point afin d'obtenir des écrans avec une qualité qui permet de lire en extérieur en utilisant notamment des réglages automatiques de la luminosité et du contraste en fonction de l'éclairage extérieur. Poids encore important : 750 g à 1 kg. Cela peut être encore lourd pour une lecture longue et si on tient l'appareil à bout de bras. À noter que cela reste moins lourd que certains ouvrages. Différents systèmes d'exploitation : les tablettes tournent sur des systèmes d'exploitation spécifiques qui ne sont pas compatibles avec les ordinateurs. Ainsi si on veut retrouver ses outils informatiques préférés il faudra se procurer une version adaptée à l'OS de la tablette.

// L'accès en mobilité pour les professionnels

Les professionnels lisent des ebooks depuis plusieurs années à partir de leur micro-ordinateur, en général au format PDF. Leurs habitudes de lecture sont différentes de celles du grand public : besoin d'annotations, d'extraction des informations, de communication et échange sur le contenu de l'ouvrage avec collègues, clients, *etc.*

Le temps imparti pour la lecture des livres numériques est de plus en plus réduit pour les utilisateurs professionnels. Il s'agit alors de rationnaliser et d'organiser leur temps de lecture/traitement des livres numériques grâce aux nouveaux outils informatiques nomades, en mettant à profit les temps de déplacement.

Quel est le matériel le plus adapté aux utilisateurs de l'EPUB ?

La tablette semble l'outil informatique nomade idéal pour les professionnels :

- **Allumage instantané :** les applications sont immédiatement prêtes.
- **Forte autonomie :** il est possible de travailler dans les lieux dépourvus d'alimentation électrique ;
- **Ecrans mieux adaptés à la lecture** que ceux des micro-ordinateurs portables ;
- **Forte connectivité :** les utilisateurs professionnels ont besoin d'être connectés pratiquement en permanence. En effet, le développement des moyens de télécommunication font que l'information circule en temps réel et pour certains professionnels cela peut s'avérer essentiel. Ainsi la connexion Wi-Fi et surtout la 3G dont sont dotées les tablettes permettent de recevoir livres et revues numériques à partir de n'importe quel endroit.
- **Multiples applications :** l'utilisateur professionnel va retrouver un ensemble d'applications proches de ses logiciels habituels qui permettront de traiter les informations provenant des livres numériques.

En revanche, la tablette est pour le moment inadaptée aux usages collectifs, notamment en bibliothèque (voir la partie de l'ouvrage consacrée aux « tablettes dans les bibliothèques »).

/Les logiciels de lecture de livre numérique

// Les quatre composantes du livre numérique

Figure 3 : les 4 composantes du livre numérique▾

Comme le montre la figure ci-dessus (fig 3), le livre numérique a besoin de quatre composantes pour pouvoir être lu par un utilisateur :

- le contenu en tant que tel, qui est la responsabilité de l'auteur ou de l'éditeur (voir la partie de cet ouvrage consacrée à « l'intégration multimédia ») ;
- le format employé pour la diffusion du livre numérique (voir la partie « les formats du livre numérique ») ;
- le matériel et son système d'exploitation (voir la partie « accès en mobilité ») ;
- le logiciel de lecture de livres numériques

Le logiciel de lecture du livre numérique est installé sur le matériel et de ce fait est lié au système d'exploitation du matériel. Le contenu du livre en tant que tel doit, en théorie, s'affranchir du contenant, c'est-à-dire être compatible avec tout logiciel de lecture de livres numériques. Comme toutes les nouvelles technologies, les acteurs du marché, notamment les principaux acteurs fabricants de matériels, tentent de prendre une position dominante et surtout monopolistique en essayant de bloquer l'utilisateur dans l'univers de sa marque : les fabricants de matériels, tablettes ou liseuses, proposent un logiciel de lecture intégré au matériel (voir la partie de cet ouvrage consacrée aux « pure players »)

// Les logiciels leader sur le marché mondial

iBook d'Apple

Destiné à l'iPad et l'iPhone, il prend en charge les formats PDF et ePub. Il est le logiciel de lecture le plus avancé pour la prise en charge du format ePub car avant même que sorte le standard ePub3, le logiciel savait interpréter de nombreuses parties de ce format.

Kindle d'Amazon

Comme Apple, Amazon propose son matériel et son logiciel de lecture qui permettent de lire son format propriétaire des ebooks. Amazon va plus loin en termes d'intégration car la société propose automatiquement à ses clients un espace de vente unique : un espace-client personnel dans « le cloud »* ajouté au matériel et au logiciel de lecture propriétaire. Le client Amazon est de fait complètement dépendant de l'environnement de la marque. Pour pouvoir lire les ouvrages achetés sur Amazon et donc au format d'Amazon, la société a développé un logiciel de lecture sur les autres systèmes d'exploitation notamment sur IOS (Apple) et Android (Google)

ADE Adobe Digital Edition

Adobe a investi très tôt dans les technologies du livre numérique. Cette société a notamment proposé, il y a quelques années, un DRM* (protection contre le piratage) qui doit être obligatoirement accompagné d'un logiciel de lecture qui permet, entre autres, de décoder la protection. Aujourd'hui ce logiciel de lecture est la référence sur PC et Mac.

Ces trois logiciels couvrent la quasi-totalité des systèmes d'exploitation à l'exception du système d'exploitation pour tablette Android pour lequel on peut dénombrer une bonne trentaine d'applications de lecture d'ebooks.

//Les fonctionnalités des logiciels de lecture de livres numériques

Parmi l'ensemble des fonctionnalités disponibles à la lecture d'ebooks, il faut distinguer celles liées au format (recomposable ou non), celles liées au logiciel de lecture, et celles liées au contenu lui-même, proposées par l'éditeur, et propres à chaque titre.

Fonctionnalités liées au format recomposable :

- **Agrandir/rétrécir la police :** jusqu'à 10 niveaux.
- **Thèmes :** choix variés de thème permettant d'adapter la lecture à tous les utilisateurs (Fond noir/lettre blanche, Fond blanc/lettre noire, *etc.*).
- **Choix de différentes polices** pour lire les ouvrages.
- **Réglage de la luminosité et du contraste** pour adapter la lecture à toutes les conditions.
- **Table des matières** générées automatiquement.

Fonctionnalités liées aux logiciels de lecture :

- **Marque Page :** permet d'apposer un marque page de couleur et de pouvoir rechercher les différentes pages marquées.
- **Annotations :** l'utilisateur peut insérer une annotation sur un mot ou un groupe de mots ou sur toute une sélection de texte. Ces annotations sont signalées sur la page par une icône. On peut intégrer des couleurs différentes aux annotations permettant de catégoriser les annotations.
- **Espace annotation :** certains logiciels proposent un espace qui rassemble toutes les notes prises par un utilisateur sur l'ouvrage consulté. Cela reprend la portion de texte sélectionnée et la note incluant la page virtuelle du passage sélectionné et la date de la prise de la note.
- **Recherche sur les notes** : l'utilisateur qui a pris beaucoup de notes peut effectuer une recherche sur celles-ci.
- **Surlignage :** l'utilisateur peut bénéficier de la fonction surlignage en différentes couleurs. Il pourra choisir dans certains cas de l'intensité du surlignage.
- **Dictionnaire :** il est possible de charger dans certains logiciels un dictionnaire qui permettra à l'utilisateur de lui donner les définitions de certains termes.
- **Fonction de recherche en texte intégral** : A noter que certains logiciels proposent d'étendre cette recherche au Web ,
- **Copier / Coller :** cette fonction dépend des accords avec les éditeurs et des droits sur les ouvrages

/Intégration de contenus multimédias et interactifs

// La tablette tactile : une nouvelle donne pour le livre numérique

L'arrivée des tablettes numériques tactiles et notamment l'iPad a donné un nouvel élan au livre numérique. En effet, la technologie de l'encre électronique ne permet l'affichage sur l'écran que du texte et des images en noir et blanc, rendant ces appareils parfaitement adaptés à la lecture de romans ou de documents textes mais excluant l'édition d'ouvrages illustrés comme certains ouvrages scientifiques, les beaux livres, les manuels scolaires, les guides, *etc.*

La sortie et l'incroyable succès de l'iPad a changé la donne. Tout d'abord, il y a eu un véritable engouement pour la création d'Apps*, petites applications qui, la plupart du temps, embarquent leur contenu. Ces applications sont beaucoup moins coûteuses qu'un véritable logiciel et sont parfaitement adaptées aux capacités techniques de la machine visée. A cette époque, si l'on désirait produire un contenu multimédia, la seule possibilité était de concevoir une Apps. C'est pour cette raison que de nombreux éditeurs à travers le monde ont choisi de diffuser leurs ouvrages sous forme d'Apps à travers l'espace de vente d'Apple : l'Appstore.

Le succès a été tel qu'au bout de quelques mois l'Appstore contenait plus de 500 000 Apps, rendant du même coup leur visibilité quasi-nulle. C'est ce qui décida Apple à faire évoluer son logiciel de lecture de livre numérique, iBooks[1], en s'inspirant des travaux de l'**IDPF**, auquel il participe, sur la version 3 de l'ePub. Avec cette nouvelle version de ce logiciel, Apple peut proposer deux espaces de vente distincts l'un pour les applications et l'autre pour les livres dont les livres dits enrichis. L'autre avantage pour les éditeurs est que la production d'un livre numérique coûte beaucoup moins cher qu'une application.

// Les enrichissements du livre numérique

Ainsi l'évolution du logiciel de lecture d'Apple a permis aux éditeurs de produire des livres enrichis préfigurant le futur format ePub 3 sorti quelques mois plus tard. Les enrichissements peuvent prendre de multiples formes :

- sur le rendu du livre et notamment sur la feuille de style* ;
- l'intégration de contenus multimédias apportant un éclairage au texte ;
- programmes informatiques ajoutés permettant une interactivité ;
- liens ou info-balles permettant une nouvelle navigation dans l'ouvrage.

Les vidéos ci-dessous présentent les principaux éléments d'enrichissements propres aux ebooks.

Le rendu d'un livre numérique.

Le rendu d'un livre numérique se traduit par un travail de la feuille de style. Comme nous l'avons vu précédemment, le format ePub ne peut reproduire fidèlement la mise en page de l'ouvrage papier. Dans l'exemple présenté ci-dessous, un enrichissement de la feuille de style permet au livre numérique de reproduire fidèlement la mise en page.

L'intégration de contenus multimédias

C'est la principale motivation des éditeurs et c'est la principale évolution des logiciels de lecture de livres numériques. Aujourd'hui en plus du logiciel iBooks, le logiciel d'Adobe ADE et le logiciel pour Kindle Fire peuvent intégrer du contenu multimédia. Cependant les formats utilisés pour des éléments multimédias, sont différents pour chaque logiciel.

L'appel à des images ou fichier PDF

L'intégration d'une image ou d'une icône dans le corps du texte permet de lancer un fichier image ou PDF permettant de donner des informations complémentaires comme par exemple des cartes pour un guide de voyage ou une frise chronologique pour un ouvrage éducatif.

Intégration de programmes informatiques encapsulés dans le fichier du livre numérique

La version de l'ePub 3 permet d'intégrer des programmes informatiques qui vont apporter de l'interactivité pour les utilisateurs. Dans l'exemple suivant, un quizz interactif peut être créé pour valider les connaissances du chapitre étudié. L'exemple suivant permet une nouvelle façon de présenter les notes.

// La personnalisation de contenus

La personnalisation du contenu est l'un des enjeux majeurs du livre numérique. Il manque aujourd'hui principalement les logiciels et la volonté de fournir des services de cette nature, car la matière est présente : l'accès à des milliers d'ouvrages en simultané, le profil utilisateur et l'utilisation des traces de navigation peuvent permettre, par le croisement de ces données, de **fournir à l'utilisateur uniquement le contenu qui l'intéresse**. Mais cette personnalisation n'est possible que si les prestataires (éditeurs d'applications, intégrateurs, etc.) disposent d'un contenu riche. Or, on constate actuellement une relative pauvreté des contenus numériques multimédia (peu de vidéos, sons, images 3D) et des **métadonnées** qui leur sont associées. Or, plus un contenu possède de métadonnées normalisées, plus il est visible, trouvable et réutilisable dans d'autres contextes (voir la partie de cet ouvrage consacrée aux « enjeux des métadonnées »). L'interactivité est un des points forts du livre numérique. Celle-ci exige de penser le contenu différemment, en pensant à toutes les possibilités que le support numérique permet. Le contenu n'est plus figé, il peut être animé voire réorganisé.

Car là est bien le challenge de la personnalisation de contenu : permettre à l'utilisateur d'agencer les contenus qui l'intéressent, dans le respect du **droit d'auteur**. Un chercheur voudra pouvoir aller prendre tel article dans telle revue internationale prestigieuse, tel article dans telle autre, telle information complémentaire dans les ressources internes de son centre de recherche, telle définition dans un dictionnaire pour parfaire sa compréhension, tel post d'un blog lenu par un confrère, et faire un unique document de tous ces contenus différents. Mais cette simplicité d'usage, cette fonctionnalité voulue par l'utilisateur ne peut se faire que si les contenus et les technologies sont là : les contenus grâce à leurs métadonnées, les technologies grâce à leur **interopérabilité**. Il est donc primordial pour les éditeurs de contenus d'intégrer la création des métadonnées dans le processus d'édition des documents. Cette étape nécessite des ressources et a un **coût** qui doit être anticipé. Sans ce travail, le livre numérique restera une pâle copie de son équivalent papier, limitant les usages innovants.

Les bénéfices de la personnalisation de contenus en contexte d'apprentissage sont considérables, par exemple : la conception de manuels adaptés incluant des contenus dynamiques et interactifs (schémas sur lesquels on peut zoomer, objet 3D manipulables pour en observer toutes les facettes, etc.). Les prestataires de services de personnalisation ont aussi un rôle important à jouer dans la mise à disposition du livre numérique auprès des personnes en situation de handicap. Ceci implique le respect des normes existantes pour rendre le livre numérique accessible, notamment la **norme Daisy*** : couleurs pour les daltoniens, lecture des textes par synthèse vocale pour les malvoyants, description des images, *etc.*

---

[1] Ne pas confondre « iBook » : Ordinateur portable Apple, avec « iBooks » : l'application de téléchargement et lecture de livre numérique Apple.

Chapitre 3 – La chaîne de la valeur et les acteurs

retour au sommaire

Ce chapitre présente l'évolution de la chaîne de la valeur de l'édition papier à l'édition numérique dans l'édition générale et propose un éclairage concret sur l'évolution du rôle des acteurs dans le secteur de l'EPUR. Il montre la complexité de cet écosystème et l'importance des agrégateurs et des "pure players"

Traditionnellement, l'édition d'ouvrages est analysée comme une industrie pilotée par l'offre et non par la demande. Il est difficile de savoir si un titre sera un succès : il faut donc éditer de nombreux ouvrages pour que quelques-uns marchent et assurent globalement un bon chiffre d'affaires annuel, permettant d'amortir les frais de structure.

L'éditeur est le chef d'orchestre ou plus encore le coordinateur de l'ensemble de la chaîne : il recrute les auteurs, gère la qualité du contenu, assure le suivi de fabrication, la diffusion (la politique commerciale) et enfin la distribution (les acheminements physiques des livres, vers les libraires pour les commandes et depuis les libraires pour les retours). La vente a lieu directement vers le consommateur (B to C) ou vers des intermédiaires comme les bibliothèques institutionnelles et les librairies (B to B).

Les acteurs sont décrits plus précisément dans la seconde partie de ce chapitre.

/La chaîne de la valeur dans l'édition

// La chaîne de la valeur du livre papier

Figure 4 : Chaîne de la valeur du livre papier

L'ordre bien établi sur le marché de l'édition générale semble aujourd'hui en profonde mutation. La révolution numérique a donné à de nouveaux acteurs, souvent des pure-players*, l'opportunité de se positionner sur le marché du livre. Les intermédiaires traditionnels s'interrogent, faisant face à des sociétés internationales de plus en plus puissantes qui s'imposent peu à peu et dictent leurs règles.

// La répartition de la valeur dans l'EPUR

L'édition professionnelle et universitaire a comme principal vecteur le livre ; l'édition de recherche, la revue. Comme il a été déjà écrit (et regretté), il n'existe pas de statistiques officielles propres à l'EPUR et nous sommes obligés d'utiliser les seules données disponibles où souvent tous les types de livres sont probablement analysés.

Une étude du DEPS/Ministère de la culture et de la communication[7], reprise dans le rapport du Motif[8] « *Combien coûte un livre numérique ?* »[9], propose une répartition de la **valeur du livre papier** entre les différents acteurs (auteurs, éditeurs, prestataires de fabrication dont imprimeurs, distributeurs, diffuseurs, libraires). Ce schéma concerne l'économie du livre en général et repose sur une agrégation des chiffres d'affaires des différents acteurs du livre divisés par le nombre de livres.

Figure 5 : Répartition de la valeur dans la chaîne du livre papier (Le Motif, p34)

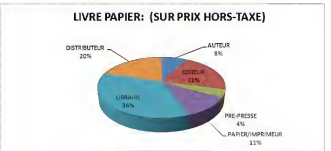

Une autre façon d'illustrer cette répartition de la valeur est de partir des chiffres d'affaires des éditeurs, toujours sur support papier mais classés selon les types de livres. Un graphique issu d'une étude de KPMG (réalisée tous les ans, à partir des chiffres du SNE par une équipe du cabinet spécialisée sur l'édition)[10], montre la **répartition de la valeur** pour des livres, selon le type de contenu des ouvrages.

Figure 6 : Répartition de la valeur d'un livre papier selon son contenu (THOUVENEL, KPMG, p30)

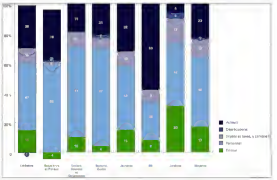

La valeur ajoutée se répartit entre la rémunération de l'auteur, le fonctionnement de la structure de l'éditeur (dite « personnel »), la rémunération du capital des actionnaires (dite « éditeur »), ainsi que le financement des stocks (dite dépréciation)

Les règles fiscales pour l'édition obligent pour chaque titres à choisir sa classe afin d'amortir le stock

- Classe 1 : vente sur 2 ans, dont 70% la première année.
- Classe 2 : vente sur 4 ans, dont 50% la première année.
- Classe 3 : vente sur 6 ans, dont 30% la première année.

Si les ventes sont inférieures à ce qui aurait dû être réalisé, il faut provisionner dans la comptabilité le surcroît de stock. Cette règle fiscale et comptable peut plomber les résultats financiers de toute maison d'édition en cas de stocks trop importants, dus à une mauvaise vente ou une vente simplement décalée dans le temps

On note :

- Que le modèle économique ne peut être identique quand la rémunération de l'auteur varie de 59 % (cas des bandes dessinées) à 6 % (cas de l'information juridique, qui se retrouve aussi en moyenne pour tous les livres EPUR) ; ou pour la dépréciation des stocks qui varie de 2 % pour les beaux livres à 17 % pour l'information juridique (où la nécessité des mises à jour fréquentes rend obsolète un stock – ce n'est pas le cas pour tout l'EPUR)
- Que le secteur EPUR n'est pas identifié dans cette étude, mais réparti entre « Scolaires, Sciences et dictionnaires » et « Information juridique » pour des raisons de postes statistiques de pouds comparables.

// Les revenus de l'EPUR

Les périodiques participent à la communication scientifique entre chercheurs, et par là même au fonctionnement de la science au jour le jour. Le livre est plutôt écrit dans un objectif de synthèse et d'état de l'art.

Les modèles économiques et de partage de la valeur entre périodiques et livres sont historiquement différents. Les revenus des éditeurs scientifiques sont très majoritairement générés par les **périodiques scientifiques**, dont le chiffre d'affaires est à 80 % réalisé par le numérique, sous forme d'abonnements souvent à des bouquets de titres multiples* ; ces ventes numériques sont opérées par les plates-formes des éditeurs ou des agrégateurs* proposant de multiples services associés aux chercheurs en B to B, via leurs bibliothèques. Les auteurs ne sont pas rémunérés. La valeur ajoutée d'un titre de périodique est conditionnée par son excellence scientifique, sa capacité à filtrer (c'est-à-dire à sélectionner les articles publiés, le rejet pouvant aller jusqu'à 90 %), à améliorer qualitativement la rédaction des articles, et à apporter visibilité et notoriété aux auteurs d'articles retenus. Le passage au numérique date d'une quinzaine d'années pour les revues. Le numérique a permis de proposer très tôt des services associés indispensables aux chercheurs (recherche des textes, annotations partagées) mais aussi a permis d'absorber l'augmentation du nombre de chercheurs et de publications, sur le plan international.

Le **livre scientifique**, au niveau des acteurs et du partage de la valeur, obéit aux règles du livre en général : le chiffre d'affaires est essentiellement réalisé par les ventes papier, les auteurs sont rémunérés, l'éditeur s'investit dans le contenu (pas seulement dans le rejet du texte), dans la promotion, la vente unitaire à lieu en librairie ou via les bibliothèques.

Les modèles qui régissent l'abonnement aux revues (périodiques) et l'achat unitaire de livres ne sont pas toujours aussi éloignés : les livres appartiennent à des collections (le marketing est alors mutualisé sur la marque de la collection et non titre à titre), les revues sortent des numéros spéciaux ou thématiques vendus hors abonnement, qui ressemblent beaucoup à un livre collectif avec de multiples auteurs pour chaque chapitre. Il y a aussi, notamment pour le marché universitaire ou professionnel, des ouvrages « bibles » à éditions multiples. Même au temps de l'imprimé, l'EPUR a cherché des modèles économiques permettant de disposer de revenus réguliers et limitant les incertitudes sur les succès commerciaux des livres.

// Evolution de la chaîne de valeur : le livre numérique

L'ordre bien établi de la commercialisation des livres, y compris d'EPUR, ne serait-il pas en passe de changer ? En effet, désormais chaque acteur de la chaîne a la faculté d'entrer en contact avec les autres. L'auteur peut directement s'adresser au lecteur en vendant son contenu sur son propre site, le libraire quant à lui peut s'affranchir de l'intermédiation de l'éditeur en proposant à l'auteur de diffuser en direct son ouvrage, de même l'éditeur peut vendre ses livres en ligne sans le support des libraires.

La puissance des « **pures players** » modifie évidemment la donne.

Notons deux initiatives d'Amazon. Tout d'abord, la collection Amazon Crossing. Il s'agit d'ouvrages en langue étrangère traduits par le libraire en ligne et proposés en direct sur son site. Notons également, l'annonce faite dans l'édition du New York Times du 16 octobre 2011 dans laquelle Amazon propose aux auteurs d'éditer en direct leurs livres à la fois sous la forme papier et numérique. 122 ouvrages devraient être lancés dans le courant de l'année 2012.[12]

Figure 7 : Evolutions de la chaîne de la valeur à l'heure du numérique

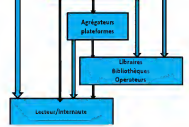

Aujourd'hui le centre de pouvoir tend à se déplacer de l'éditeur vers les plates-formes multi activités, à la fois éditeur, distributeur et vendeur de livres multi supports. Il est intéressant de noter que des éditeurs STM de poids, qui vendaient quasi-uniquement en B to B des abonnements à des bouquets de périodiques électroniques aux bibliothèques, se mettent à offrir des collections importantes de livres (en remontant dans leurs archives, comme par exemple Springer jusqu'au 19ème siècle), y compris sur les plates-formes de diffusion grand public : Apple, Amazon et Google.

Le partage de la valeur dans l'univers numérique est encore source d'interrogation.

Figure 8 : Le partage de la valeur dans l'univers numérique (Benhamou, Guillon / DEPS, p5)

Cas	Règle approximative de partage	Exemples d'acteurs
Vente directe au lecteur (B to C)	50 % auteur, 50 % éditeur	Publicznet
Vente par intermédiaire	50 à 85 % éditeur, 15 à 35 % intermédiaire	Amazon, Apple, Cyberlibris (abonnement institutionnel), Google Edition
Vente via plate-forme	50 % éditeur, 25 % plate-forme, 25 % e-distributeur et libraire	1.dot, Eligent
Vente sur smart phone	30 à 50 % opérateur, partage régional des bénéfices numérique	Smartnovel, Mobilire

Une étude du Motif donne une répartition de la valeur marginale du livre numérique, tout type confondu, sans prendre en compte l'amortissement des frais de structures.[1] On constate la part très importante du distributeur (des fichiers) et diffuseurs-libraires quand c'est un même acteur, comme pour Apple, Amazon et bientôt Google Edition.

Figure 9 : Répartition de la valeur dans la chaîne du livre numérique (Le Motif, p34)

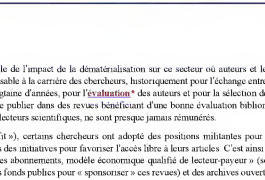

/Les acteurs du livre numérique d'EPUR

// Les auteurs

L'édition scientifique STM semble être un bon exemple de l'impact de la dématérialisation sur ce secteur où auteurs et lecteurs appartiennent à la même communauté des chercheurs. La communication scientifique est indispensable à la carrière des chercheurs, historiquement pour l'échange entre chercheurs, ce qui permet à l'auteur de progresser et au lecteur de se former en continu, et depuis une vingtaine d'années, pour l'**évaluation*** des auteurs et pour la sélection de leurs projets dans des appels à projets nationaux, européens ; il est crucial pour les auteurs-chercheurs de publier dans des revues bénéficiant d'une bonne évaluation bibliométrique, synonyme de notoriété, d'exigence et de qualité. En conséquence, les auteurs, tout comme les relecteurs scientifiques, ne sont presque jamais rémunérés.

Face aux éditeurs privés « commerciaux » (« for profit »), certains chercheurs ont adopté des positions militantes pour se libérer des délais de publication et des coûts d'abonnements considérés comme prohibitifs et ont pris des initiatives pour favoriser l'accès libre à leurs articles. C'est ainsi que ce sont développées des revues en **libre accès** ou Open Access*, financées par d'autres moyens que les abonnements, modèle économique qualifié de lecteur-payeur » (soit par un paiement à la source dit modèle auteur-payeur, soit par l'appel à des fondations privées ou à des fonds publics pour « sponsoriser » ces revues) et des archives ouvertes au sein desquelles les chercheurs déposent leurs articles, dans des versions souvent antérieures au texte édité dans une revue (voir la partie de cet ouvrage consacrée aux « Modèles Open Access »).

Jusqu'aux années 2010, le livre de recherche, comme le livre universitaire ou professionnel, obéissait au modèle lecteur-payeur souvent financé par des bibliothèques. En 2012, commencent des expérimentations pour éditer des livres de recherche en libre-accès, avec un apport de fonds, autre que ceux des institutions de l'auteur ou du lecteur, pour en financer la publication.

// Les éditeurs

Les éditeurs du secteur de l'EPUR se répartissent en sociétés savantes désireuses de faire connaître leurs travaux (dites « non for profit ») ou d'organisations commerciales « for profit ».

Le secteur de l'édition Sciences, Technique et Médical (STM) est dominé par cinq sociétés commerciales majeures, à couverture mondiale, souvent d'origine européenne, publiant très majoritairement en anglais : Elsevier, Springer, Thomson Reuters, Wolters-Kluwer, Wiley-Blackwell ; le reste de ce marché est partagé par une kyrielle de petits éditeurs.

En édition de recherche STM, l'essentiel de l'activité, et donc du chiffre d'affaires, passe par les revues. Notons que de nombreuses sociétés savantes dites « editors » sous-traitent la réalisation de leurs revues ou ouvrages à des sociétés commerciales, qui deviennent des prestataires et simples « publishers ». La masse critique est essentielle, à la fois pour amortir les investissements techniques très importants, mais aussi l'organisation (relectures, rejets, corrections), le marketing des revues, la présence dans les salons, le lobbying auprès des chercheurs.

Le secteur des sciences humaines et sociales est quant à lui très atomisé. Les écrits sont majoritairement rédigés dans la langue du pays, et donc en français en France (voir la partie de cet ouvrage consacrée à « l'édition francophone »). Revues et ouvrages sont d'égale importance. On observe également en SHS l'émergence et le développement d'éditeurs anglo-saxons.

Signalons, qu'avec un réel décalage dans le temps, le secteur Economie, Gestion et Management semble suivre l'exemple des STM : concentration des éditeurs, publication majoritairement en anglais dans des revues.

Les situations des éditeurs de l'EPUR, et donc leurs offres numériques, se présentent de manière très différente suivant les disciplines.

// Les plates-formes

L'offre éditoriale passe par de nombreuses plates-formes. Le consortium Couperin distingue 3 grandes familles :

- les plates-formes d'agrégateurs pluridisciplinaires ;
- les plates-formes d'agrégateurs spécialisés ;
- les plates-formes d'éditeurs.

Dans le cas des plates-formes **d'agrégateurs pluridisciplinaires**, le prestataire regroupe des titres d'éditeurs différents, dans divers domaines. La couverture disciplinaire est large. Les documents proposés sont des collections assez riches (de 100 000 titres à plus de 300 000). Les contenus sont majoritairement en langue anglaise, sauf pour les deux plates-formes françaises **e**immatériel.fr et Numélog. L'achat au titre à titre est le modèle économique dominant même si l'abonnement ou l'achat de collections prédéfinies sont parfois proposés. Depuis quelques années, apparaît, mais timidement, le processus d'acquisition guidée par le lecteur final, en anglais « Patron Driven Acquisition » ou PDA*.

Le prestataire des **plates-formes agrégatrices spécialisées** (Proquest, EBSCO, Dawson, *etc.*) sélectionne des titres parmi les collections des principaux éditeurs d'un domaine afin de constituer un fonds de référence pour ce domaine. La couverture disciplinaire est clairement définie et potentiellement spécialisée. Les collections sont récentes (moins

de 10 ans) et se composent de quelques centaines de titres. Le modèle économique dominant est celui d'un abonnement annuel au bouquet, plus rarement au titre. Une souscription unique pour les Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur (PRES) ou les Universités Numériques en Région (UNR), possédant un portail mutualisé, est généralement possible. Sur ce segment de marché, Cairn, plate-forme développée par des sociétés d'édition privées en SHS, jouit d'une place toute particulière[8]. Cet agrégateur offre aux autres éditeurs la diffusion de leur contenu numérique sans investissement initial. C'est sans doute ce modèle qui a été à l'origine du succès de Cairn.

Les offres des **plates-formes d'éditeurs** sont largement les plus nombreuses. Les collections anglophones représentent 70% des offres et se composent essentiellement de monographies spécialisées et d'ouvrages de référence destinés à un public averti. Le nombre de titres est très hétérogène, allant de l'unité à une collection de plus de 20 000 titres. L'actualité, la mise à jour et la complétude des contenus caractérisent les collections proposées. Il n'y a pas de modèle économique dominant, toutes les combinaisons possibles sont proposées selon les éditeurs : achat ou abonnement, au titre ou au bouquet. Un quart des offres prévoient des frais d'accès à la plate-forme. La moitié des éditeurs se déclarent favorables ou proposent déjà une souscription unique pour les PRES ou UNR possédant un portail mutualisé.

//Les pure-players

Vendre des ebooks (produits par les éditeurs) suppose une machine de lecture, un fichier de contenu dans un certain format, un logiciel de lecture, et une infrastructure souvent virtuelle de vente/paiement. Dans les ventes en B to B via les bibliothèques, cette infrastructure passe souvent par des plates-formes d'éditeurs et des contrats complexes. En B to C, la place grandissante est occupée par des acteurs de l'internet, dits des « pures-players »* : boutiques de e-commerce, plates-formes dédiées aux ebooks (mFeedbooks, m Public.net) et bien sûr les trois pouls lourds américains : Apple, Amazon et Google.

Le marché de la diffusion/distribution du livre numérique est dominé par des acteurs qui proposent « tout en un » : matériel, logiciel de lecture de livres numériques, plates-formes de distribution couplées avec un algorithme de protection des données, l'achat et les flux financiers. Malgré l'adhésion à l'organisme de standardisation des livres numériques, la tentation est grande de restreindre les utilisateurs à l'univers de la marque en imposant des **spécificités propriétaires** au standard (voir la partie de cet ouvrage consacrée « l'interopérabilité »).

Les constructeurs de matériel peuvent apporter des spécificités propriétaires sur deux parties de la chaîne de lecture du livre numérique : le logiciel de lecture du livre numérique et la protection des fichiers numériques. Les deux acteurs qui dominent le marché, Amazon et Apple, ont créé des versions propriétaires de ces deux composantes de la chaîne de diffusion du livre numérique.

Cette situation oblige l'éditeur à faire un choix stratégique :

- Soit il adapte son fichier numérique à chacun des matériels de lecture. Le coût de production du livre numérique sera alors plus élevé car il faudra réaliser au moins trois versions : une pour les tablettes Apple, une pour les liseuses Amazon, et une dernière pour tous les matériels utilisant le logiciel de lecture à base de technologie Adobe Digital Edition. Pour la diffusion, l'éditeur devra en outre s'assurer que son livre numérique sera disponible sur toutes les plates-formes de distribution existantes dans les segments de marché qu'il vise.
- Soit il crée un seul fichier numérique pour tout type de matériel, mais dans ce dernier cas l'éditeur prend le risque de faire apparaître des défauts d'affichage sur certains types de matériel.

Amazon

Amazon, libraire en ligne de livres physiques depuis 2000, s'est positionné le premier dans la vente d'ebooks (depuis 2007 aux Etats-Unis) en comprenant qu'il fallait aussi proposer un support de lecture autre que l'ordinateur : le Kindle. Amazon est un libraire et connaît parfaitement le marché du livre. Depuis 2011, Amazon vend des ebooks en français en France ; il propose des appareils toujours plus performants comme le Kindle Fire vendu aux Etats-Unis depuis septembre 2011 (sans doute prochainement disponible en Europe). Principale libraire de livres papier (la livraison est gratuite), Amazon est en passe de devenir aussi le principal libraire de livres numériques en France, depuis le lancement de son Kindle Store en France début octobre 2011.

Apple

Apple a révolutionné le marché de la musique en créant son store i-Tunes et lancé sa tablette iPad début 2010. La compagnie s'est positionnée sur le marché du livre en signant des contrats sans dumping avec les éditeurs. Apple s'est implanté en Europe durant l'été 2011, en bénéficiant de toute son infrastructure et des contenus européens. Sur le marché français, Apple bénéficie de l'antériorité des ventes en B to C mais Amazon le rattrape vite.

Google

Google a cherché à nouer des partenariats avec les éditeurs français dès 2006, au travers de l'opération Google Books, consistant à numériser les livres et à permettre leur indexation dans le moteur de recherche (d'abord Google Books, puis Google universel dès 2008). Quand il voit un livre dans une liste de résultats de recherche, l'internaute peut alors naviguer dans le sommaire et feuilleter un large extrait du livre grâce à l'aperçu Google. Dans le monde, beaucoup d'éditeurs de poids ont signé ce partenariat ; en France ce sont surtout des éditeurs universitaires. Google a défrayé la chronique en numérisant aussi les grandes masses de livres possédés par de nombreuses bibliothèques américaines (et une française, la bibliothèque municipale de Lyon).

A présent, Google veut aller plus loin en permettant aux internautes de disposer d'un accès pérenne aux ebooks achetés, stockés dans les nuages (le « cloud »*), sans téléchargement, accessibles quels que soient les appareils et logiciels de lecture, et surtout dans la durée. Ce service a été lancé aux Etats-Unis fin 2010 et en Grande-Bretagne mi-2011. Il est annoncé dans plusieurs pays d'Europe pour le printemps 2012. Nul ne sait ce que l'arrivée de Google va entraîner dans ce jeu à trois pour le commerce des ebooks en B to C.

// Les libraires

La situation des libraires aux Etats-Unis est source d'inquiétudes pour les libraires français. Le numéro deux de la librairie « **Bricks & Mortar** » aux Etats-Unis, le réseau Borders, s'est placé sous la protection du « Chapter 11 » (loi sur les faillites) en février 2011 faute d'avoir su anticiper la transition numérique. A l'inverse, Barnes & Nobles (principal concurrent de Borders) a réussi à maintenir sa position de leader de la libraire traditionnelle face aux « pure-players » en misant sur le développement d'une offre numérique massive, et en commercialisant sa propre tablette (Nook).

Mais **la situation française est différente de celle des Etats-Unis**. Le maillage de 2000 libraires et de 10 000 points de vente en France permet la survie de l'édition française. Les libraires ont un handicap technique, mais ils disposent d'un voisinage géographique et intellectuel avec les lecteurs. L'achat d'impulsion dans une librairie est aussi possible en numérique.

Quel est le devenir des libraires dans le monde numérique, et notamment dans la commercialisation de l'édition professionnelle, universitaire et de recherche ? Dans les grandes librairies indépendantes des villes en région, la vente des livres papier universitaires représente environ 10 % du chiffre d'affaires, la vente des livres professionnels étant moins connue. Dans un contexte difficile, il est évident que les libraires ne souhaitent pas abandonner ce marché : que ce soit en B to C, ou en B to B aux bibliothèques, les grandes librairies se positionnent dans la vente de livres numériques d'EPUB.

Les libraires souhaitent investir et proposer aux centres de documentation et universités d'être leurs opérateurs pour les achats de livres numériques, en s'appuyant sur des dispositifs collectifs mutualisés.

Le libraire dans le numérique aura **un rôle d'animation** : l'offre à terme sera bien plus grande que l'univers papier et le libraire pourra avoir un rôle de découvreur de nouveaux titres, mais aussi un rôle de valorisation de fonds. Le libraire ne sera pas le seul prescripteur : les lieux de prescription vont se multiplier. La fonction de recommandation deviendra centrale pour accéder à une offre pertinente.

// Les bibliothèques

Les bibliothèques occupent de multiples rôles dans l'univers numérique :

- un rôle de **prescripteur** ;
- un rôle **d'agrégateur de contenus***, venant de plusieurs endroits ;
- un rôle de **négociateur** (par rapport aux marchés publics) ;
- un rôle **d'administrateur** en définissant les lecteurs autorisés et en leur octroyant des droits d'accès et d'usages.

Par ailleurs, les universités développent un savoir-faire éditorial autour des contenus pédagogiques. Les universités occupent alors les différentes fonctions : auteurs, éditeurs, coéditeurs, plates-formes de diffusion, *etc.*

Cependant, pour le moment, l'apparition des ebooks dans l'offre des bibliothèques françaises n'a pas remis en cause ni modifié les politiques d'acquisition et les politiques documentaires des établissements. L'acquisition des livres électroniques se fait en parallèle de l'acquisition des autres supports, de manière cloisonnée. Les ebooks restent

considérés comme un **produit émergent** qui n'a pas encore trouvé sa place Ce sont d'ailleurs souvent deux services différents qui gèrent monographies papier et livres électroniques, comme à la BIUM, où les livres électroniques sont gérés par le service des périodiques (en charge des périodiques électroniques et des bases de données) et non par le service des monographies, même si ce dernier est associé aux décisions

Une étude réalisée par le consortium Couperin montre que les bibliothécaires souhaitent choisir le mode d'achat achat de collections pour acheter une masse critique d'ouvrages numériques, modèle « pick and choose » * pour acheter des livres de spécialités ou des manuels

Même constat pour les ebooks gratuits il n'y a **pas de réelle politique d'intégration** et **une faible représentation** au sein des collections (moins de 10 % dans 33 établissements sur 45) Certaines bibliothèques ont fait le choix de ne pas proposer d'offre gratuite mais de se limiter aux ressources acquises par l'établissement Quand elle existe, l'offre gratuite est la plus large possible pour une légère majorité des établissements et complémentaire de l'offre payante pour les autres Parmi cette offre gratuite, on retrouve un certain nombre de bibliothèques numériques publiques telles que eGallica, eMedic@ ou encore la eBibliothèque numérique de Lisieux

A l'étranger, certains jouent pleinement la carte de l'intégration des ebooks dans les collections, comme à l'université de Lignan à Hong-Kong où la bibliothèque a fait le choix d'éviter autant que possible le doublonnage entre papier et électronique malgré la logique des bouquets qui ne rend pas cet objectif facilement atteignable Fin 2011, le catalogue des ressources électroniques comprenait ainsi 185 000 ebooks et 38 000 revues accessibles en texte intégral et 190 bases de données De même, les ebooks gratuits sont sélectionnés et signalés au même titre que les ebooks acquis à titre onéreux Le projet Gutenberg est ainsi mis en avant grâce aux huit collections d'ebooks gratuits qui y sont proposés D'autres bibliothèques privilégient une politique articulée entre le papier et l'électronique plutôt qu'une politique de substitution C'est le cas du **JISC** (*Joint Information Systems Comitee* - UK), qui a acquis des manuels électroniques, doublonnant les collections papier afin de constituer une « soupape de sécurité » en cas de pics de demande au moment des examens par exemple

Les ebooks sont encore considérés comme des produits émergents peu de bibliothécaires ont une **ligne budgétaire propre**. Dans la nomenclature des marchés publics, il n'y a pas de ligne consacrée aux ebooks Ils sont considérés comme des bases de données ou des ressources électroniques.

Des subventions spéciales (régions) permettent parfois ponctuellement de réaliser ces achats

L'origine des premiers achats / abonnements d'ebooks en bibliothèque (étude EBSCO)

L'agence d'abonnement EBSCO a réalisé avec ITG Consultants / LCS une étude qualitative (disponible en annexe) dans le cadre du groupe de travail du GFII sur le livre numérique Menée auprès d'une vingtaine de bibliothèques de recherche et centres de ressources documentaires français, l'enquête porte sur la mise en place d'une offre d'ebooks

Les résultats montrent que les déclencheurs de la constitution d'une offre d'ebooks en bibliothèques sont nombreux Si certaines problématiques sont communes à tous les sondés, les raisons invoquées apparaissent multiples

• L'usage déjà ancré du format électronique via les périodiques ou d'autres supports existants est expressément cité par quelques interlocuteurs, mais joue probablement plus largement le rôle de facilitateur ;

• Dans certains cas il s'agit d'un choix stratégique de l'établissement, qu'il soit voulu par la Direction, lié à une volonté de mutualisation des ressources entre plusieurs sites ou encore à une recherche de complétude de l'offre documentaire sur un sujet donné ;

• La demande des utilisateurs, notamment face à la problématique de consultation à distance, est évoquée spontanément par quelques interlocuteurs ;

• La praticité d'usage comparativement à des documents papier volumineux ou fréquemment mis à jour, mais aussi l'apport de fonctionnalités nouvelles comme la recherche dans le texte, constituent des atouts rendant l'ebook plus attractif ;

• De même la volonté/nécessité de gagner de l'espace dans les locaux fait du ebook une alternative particulièrement intéressante au désherbage ;

• L'apparition d'une offre correspondant aux besoins (domaines spécifiques, titres en langue française) dans le portefeuille des fournisseurs, qui s'est étoffé au fil des ans, a permis de démarrer les acquisitions ;

• Des achats opportunistes liés à des budgets disponibles sont également mentionnés ;

• Un établissement a bénéficié d'une expérimentation mise en place par le ministère il y a quelques années et pour laquelle il s'était porté volontaire ;

• Enfin, une entreprise a démarré suite à un test proposé par une plate-forme

Sur relance des interviewés, la demande des utilisateurs apparaît un peu plus forte que ne le laisse penser son évocation parmi les déclencheurs de l'intérêt pour les ebooks. Dans le tiers des structures interrogées, les utilisateurs et tout particulièrement les chercheurs ont exprimé des attentes liées à l'optimisation de leur temps de travail (réduction des déplacements, du temps perdu à attendre un ouvrage emprunté par quelqu'un d'autre), attentes auxquelles les ebooks ont permis d'apporter une réponse, tout comme à celles des étudiants souhaitant avoir accès aux ouvrages pendant leur stage à l'étranger (EBSCO).

// Les groupements d'achats

En raison de la hausse des prix des produits d'édition, et surtout de celle des abonnements aux revues indispensables aux chercheurs, les bibliothèques académiques se sont regroupées sous la forme de **consortiums*** afin d'obtenir de meilleurs tarifs Ainsi, en France, le consortium Couperin comprenait jusqu'en 2010 à la fois des bibliothèques de centres de recherche, des universités et des grandes écoles qui négociaient des prix avec les grands éditeurs, et aussi des groupements d'achats.

Notons qu'en France, le paysage des abonnements courants aux revues, comme celui des acquisitions d'archives (numéros anciens de ces mêmes revues), est **en pleine mutation,** à travers le projet de **licences nationales**, sous le patronage du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche Ces licences nationales comprennent des contenus STM, SHS, EGM pour les chercheurs, enseignants-chercheurs, étudiants (Licence et master) mais pas de contenus d'édition professionnelle

// Les lecteurs dans les bibliothèques

Une certaine confusion dans l'identification des ebooks est perceptible au travers des retours d'usages Certains usagers affirment ne pas utiliser d'ebooks tandis qu'ils les utilisent sans s'en rendre compte Les situations où certains usagers ne savent pas qu'une offre ebooks est disponible, ou bien, s'ils savent qu'elle est disponible, ne perçoivent pas la bibliothèque comme distributeur du service, sont très fréquentes. Par ailleurs, une tendance émerge : **l'effacement de la notion de type de document** (revue, ebooks, *etc.*) au profit d'une plate-forme hybride qui proposerait indifféremment tous ces documents

C'est une tendance que les éditeurs ont suivie en proposant de plus en plus de plates-formes communes aux périodiques et aux livres électroniques Les utilisateurs n'y distinguent pas nécessairement les livres électroniques des revues, l'ensemble ne formant pour eux que des « ressources en ligne » Ils vont y piocher indifféremment l'information dont ils ont besoin, la distinction par type de ressource ne faisant pas sens pour eux Les chercheurs insert les ebooks comme des articles, c'est-à-dire par chapitres La confusion pour l'usager devient maximale, tout « article » de périodique est perçu comme un « chapitre », **tout est « livre électronique »** (voir partie sur les « usages émergents »). Cette réalité dans l'appréhension des types de ressources par les usagers montre combien la distinction faite par les bibliothécaires et les éditeurs est fragile et très certainement vaine, tout document électronique tendant à se fondre dans une immense « base de données » de documents numériques

// Cartographie des acteurs

Figure 10 : cartographie des types d'acteurs

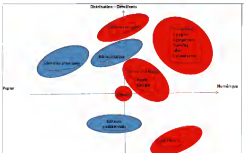

Le livre à l'ère numérique (Ghislaine Chartron)

Interview de Ghislaine Chartron – Professeur au CNAM - titulaire de la Chaire d'ingenierie documentaire – directrice de l'Institut National des sciences et techniques de la documentation (INTD)

La révolution numérique semble préoccuper certains acteurs de la chaîne du livre. D'après vous, quel est l'impact de la dématérialisation pour les acteurs traditionnels ?

"Les conséquences sont multiples. Si l'on se concentre sur les seules bibliothèques, on peut noter tout à tour :

• La modification des modalités d'acquisition,

• La logique de licence avec achat groupés concertés par l'intermédiaire des consortiums. Avant chaque établissement était autonome, on entre presque aujourd'hui dans une phase d' « industrialisation » avec les négociations nationales de licences à des ressources.

• L'offre est présentée sous forme de bouquet. Cette segmentation par lots est souvent en opposition avec la logique de libre choix des politiques documentaires des établissements

• L'arrivée de nouveaux interlocuteurs".

Comment les acteurs traditionnels se positionnent-ils face aux nouveaux entrants ?

"De nouveaux acteurs sont apparus dès qu'il y a eu nécessité de trouver une économe d'échelle. Ainsi, ce sont ces acteurs intermédiaires qui ont permis, en particulier pour les SHS dont le marché est fortement atomisé, l'émergence d'une offre numérique. On peut citer, par exemple, Cairn, Revues.org ou encore Cyberlibris qui fonctionne en streaming.

Les acteurs traditionnels ont intégré par ailleurs les nouvelles compétences sous forme de partenariats, d'acquisitions, fusions de sociétés, le paysage est très évolutif".

Comment la chaîne de valeur évolue-t-elle dans le monde numérique ?

"Il me semble que c'est la diffusion qui a été le plus impactée avec la montée en puissance de plates-formes de référence pour les utilisateurs. On assiste à un phénomène de désintermédiation pour les gros éditeurs qui diffusent et négocient directement leurs contenus. Le phénomène est différent pour les petits éditeurs, pour lesquels une "réintermédiation" s'opère. Les nouveaux intermédiaires ne sont pas forcément ceux d'hier. Il y a de nouveaux entrants comme les agrégateurs. Les compétences technologiques dominent : travail sur les métadonnées, référencement…Les acteurs les moins touchés sont sans doute ceux qui produisent le contenu. Pour les bibliothèques, la valeur s'est concentrée sur les négociations des licences commerciales et sur la valorisation de leur production locale en libre accès, deux pôles parfois en tension. Les libraires sont quant à eux très menacés par les géants du web. On peut très bien imaginer qu'Amazon ou Google vendront un jour une licence aux bibliothèques pour accéder aux contenus."

Que recommanderiez-vous aux acteurs de la chaîne du livre ?

"Ma première recommandation concerne les pouvoirs publics. En effet, je pense qu'il est important de réguler si on veut conserver des marchés diversifiés. Il faut prendre garde à la montée en puissance des concentrations et notamment celles qui se structurent autour des géants du web. Pour conserver la place de certains acteurs dans la chaîne de valeur, il faudra sans doute passer par une taxation des majors du web. Mon autre recommandation concerne les bibliothèques qui doivent nécessairement se diversifier. Elles doivent favoriser l'accueil en faisant de ces endroits des lieux de grande sociabilité. Leur mission ne consiste plus à gérer du stock ou des rayonnages, le curseur se déplace aussi fortement vers l'analyse de contenu. Enfin, ma dernière recommandation est à l'attention des éditeurs scientifiques qui doivent envisager de jouer la carte de l'open access. L'enjeu est à la fois éthique et politique. Les chercheurs doivent pouvoir accéder très vite aux résultats des recherches financées sur les fonds publics. Il y a une harmonie à trouver. Les éditeurs doivent intégrer cette nécessité dans leur modèle économique. Les maisons d'édition doivent libérer les articles dans un délai raisonnable. Les éditeurs dans le domaine scientifique ont un avenir, l'édition est un métier qui n'est pas celui de l'Université généralement, elle doit se tenir à distance des institutions pour éviter les inévitables jeux d'influence. Les valeurs essentielles restent la qualité, l'indépendance, l'accessibilité à tous, associées à une économie éthique et des marges très raisonnables".

[7] (BENHAMOU, F. GUILLON, O., 2010)

[8] (BIENVAULT, H., 2010)

[9] (THOUVENEL, E.,2011)

[10] Chiffres datant de fin 2011

[11] (BIENVAULT, H. 2010)

[12] Cairn a été créé par quatre éditeurs : Belin, Erès, De Boeck, La Découverte. La plate-forme a obtenu le soutien de la BNF et du Centre national du livre

[13] Les établissements de recherche ont quitté Comperim en 2010

Chapitre 4 - Les modes de commercialisation et d'achat

retour au sommaire

Ce chapitre illustre la diversité des modes de commercialisation et d'achat du livre numérique, dans le secteur de l'EPUB. Il met notamment en évidence les conséquences du passage d'une logique d'acquisition d'objets physiques à une logique d'accès à des flux. Différents modèles économiques cohabitent et les offreurs comme les acheteurs expérimentent ces diverses solutions, en les combinant en fonction de leur stratégie.

/Le coût d'un livre numérique

// Le coût d'un livre numérique en production

Combien coûte la production d'un livre numérique ?

Il est impossible de répondre à cette question globalement car tout dépend du point de départ, du point d'arrivée et du nombre de livres à convertir ! Une étude du Motif a essayé d'en dresser des coûts, en annonçant clairement que les coûts indiqués étaient marginaux, c'est-à-dire hors frais de structure. Cette étude date de 2010 et les chiffres devraient en être revus.[8]

Le point de départ

Il peut s'agir d'un livre papier, ou de fichiers « nativement numériques », avec un format propriétaire (fichier PDF* imprimeur, contenu mis en page envoyé à l'imprimeur), ou au contraire dans un format structuré et ouvert du type XML*.

Le **volume** du livre intervient (nombre de signes, en lien étroit avec le nombre de pages et le format du livre papier), tout comme son **contenu** : un roman en noir et blanc avec une mise en page simple et répétitive n'est pas comparable par exemple à un livre scientifique, ou livre scolaire avec couleurs, illustrations, encadrés, notes de bas de pages, bibliographies, exercices, énumérations, liens internes ou externes, *etc.*

Le point d'arrivée

C'est un corpus pris globalement ou éclaté en chapitres, voire en granules d'information plus fines, toutes accessibles et disposant de métadonnées descriptives, qu'il faudra bien sûr créer.

Ce peut être une image du livre papier (fichier PDF scan) avec une reconnaissance optique des caractères (OCR)* pour permettre une recherche des mots, de qualité et donc de coûts variables.

Ce peut être un fichier aisément téléchargeable et affichable sur écran en PDF web (dit aussi PDF AER), pas trop lourd et sans marques d'impression (dites hirondelles), ou en format ePub avec mise en page dynamique adaptée à la taille de l'écran de l'appareil de lecture.

Figure 11 : Points de départ et d'arrivé dans la fabrication d'un livre numérique

Point de départ	Point d'arrivée
papier	pdf_scan (avec texte OCR caché)
pdf_imprimeur	pdf_vel (nettoyé et compressé)
XML	EPUB mobipocket

Enfin intervient le critère du nombre d'ouvrages à traduire et de leur similitude et de la réalisation de "**moulinettes logicielles**" permettant d'accélérer le traitement partiellement automatique : 50 ouvrages complexes d'une même collection ne coûteront pas le même prix que 50 ouvrages tous différents, même moins complexes. Ainsi, la BNF, dans ses opérations de numérisation de masse, ne paie pas le même prix à la page qu'un petit éditeur, par exemple universitaire : certes, il y a le poids d'un marché important, mais aussi pour un gros volume, la mise en place de chaînes logiciel et de procédures qui s'amortissent sur de gros volumes.

C'est pourquoi il est difficile de comparer des prix, même parfois pour une même opération de conversion, tant **les variables diffèrent d'un éditeur à un autre** :

- prix fixe de mise en place (ce qui est peut être différent selon le savoir-faire des prestataires) ;
- prix fixe au document ou fichier traité ;
- coût variable exprimé à la page, ou au millier de signes ;
- coûts annexes (d'assurance qualité, de traitement de fichiers résultats avec renommage, de livraison, d'archivage pérenne, *etc.*).

Pour un prestataire, certains outils de conversion lourds à développer peuvent être amortis (et donc moins chers pour le client) s'il s'agit de conversion standard très demandées (ex : PDF imprimeur vers ePub), alors que l'adaptation d'un seul titre XML peut être coûteuse.

A titre d'exemple, pour un ouvrage scientifique partiellement en couleur avec une mise en page complexe de 280 pages au format A5 : la conversion a coûté 50 euros HT en 2009 (les prix ont tendance à diminuer) ; la conversion pour un même livre d'un PDF imprimeur en ePub a coûté en 2010 250 euros HT, et si l'on part d'un ePub, la conversion en un format structuré a coûté 3 fois moins qu'en partant d'un PDF. Il est clair que les éditeurs doivent travailler dans un **format structuré XML** pour garantir la **réutilisation ultérieure** de leur fichier, soit dans de nouveaux formats (le **format ePub3** ou **HTML 5** sont encore peu utilisés car peu d'appareils peuvent les lire ; il y a fort à parier que les livres numériques actuels devront pour certains être adaptés d'ici quelques années) ; et aussi pour garantir l'archivage pérenne* et la mise à jour par les auteurs dans un format de travail usuel type Word.

Certaines fois, il vaut mieux procéder à des ressaisies (partiellement automatiques avec relecture et balisage manuel, d'où validation humaine) qu'à de multiples conversions-adaptations automatiques.

// **Le prix de revient d'un livre numérique**

Même si les prix de numérisation et de conversion baissent, la réalisation d'un livre au format numérique revêt **un coût difficile à rentabiliser** aujourd'hui, les ventes étant particulièrement peu nombreuses. Car au niveau des ventes, les livres numériques n'obéissent pas à la **règle des 80/20** (80 % des ventes est réalisé par 20 % des titres) : dans les livres numériques EPUB, il n'y a pas de best-sellers mais des ventes étales, beaucoup de titres étant vendus entre 1 et 5 exemplaires par an.

Pour un livre homothétique*, le compte d'exploitation prévisionnel est souvent marginal : l'éditeur ne compte que les coûts spécifiques en plus, le prix de vente étant calculé par rapport au prix du papier (en fonction d'un prix psychologique et du rabais attendu par le lecteur).

Pour un livre uniquement numérique ou pour un ebook enrichi, le problème reste entier : aucun éditeur de livres ne sait aujourd'hui calculer un prix de revient tenant compte des frais de structure, et du seuil de rentabilité ou point d'équilibre. En B to C*, plus le ebook est attractif et enrichi (donc cher à fabriquer), et plus son prix doit être aussi attractif, proche du prix de marché grand public, c'est-à-dire inférieur à 10 euros. Pour les ebooks universitaires et de recherche, comme les articles et bases de données, vendus sur des plates-formes d'éditeurs aux bibliothèques sous forme de bouquets, on dispose de plus de recul. On connaît les résultats des grands éditeurs scientifiques : leur activité génère du profit, mais nul ne sait (en dehors des éditeurs qui ne communiquent pas) quelle est la part revenant au commerce des livres numériques.

/Les modèles économiques

Depuis quelques années, la demande pour des ouvrages sous forme électronique se développe. Pour y répondre, de plus en plus d'éditeurs publient et offrent un accès à leurs livres en ligne. A cela s'est ajoutée l'émergence d'offres de nombreux agrégateurs d'ebooks, regroupant selon des conditions de licences propres des ouvrages de différents éditeurs.

Chaque éditeur/agrégateur a son propre modèle économique (achat pérenne, abonnement, location, *etc.*), ses propres conditions de licences (nombre d'utilisateurs, accès distant, notices Marc*, *etc.*). De plus, un même ebook peut être acquis via différents canaux (éditeurs, agrégateurs, *etc.*) et selon des modalités tarifaires différentes (au titre à titre, en collection, *etc.*).

Dans ce contexte, l'achat d'ebooks s'avère être aujourd'hui un exercice compliqué pour l'acquéreur s'il veut trouver l'offre qui correspond le mieux à son besoin. Des solutions permettent de comparer les différentes offres éditeurs pour accompagner l'acquéreur dans son choix d'ebooks. La cellule ebook du consortium Couperin a notamment mis en place un **comparateur de plates-formes** en 2008.

Les tendances constatées dans le marché des abonnements aux périodiques électroniques s'appliquent au livre numérique. D'un modèle d'acquisition pérenne s'appuyant sur le papier, nous sommes passés, avec le numérique, à une logique de flux et d'accès à durée plus ou moins limitée.

//Les modes d'acquisition

Acquisition titre à titre

L'acheteur individuel ou une collectivité achète un ou plusieurs livres numériques titre par titre : fichier acquis en téléchargement ou Accès pérenne à une plate-forme.

Abonnement par bouquets thématiques

Les éditeurs peuvent proposer une souscription à un ensemble de titres sous forme de « bouquets »* moyennant une proposition tarifaire dégressive par rapport aux souscriptions unitaires cumulées. Cette offre est apparue avec la montée en puissance des consortia. On trouve plusieurs types de bouquets :

- collection complète ou collection thématique ;
- bouquets mono-éditeurs : proposés par l'éditeur ;
- bouquets multi-éditeurs : proposés aux bibliothèques par les agrégateurs par l'intermédiaire des consortia.

Pour une bibliothèque, la souscription à des bouquets thématiques a pour avantage de **réduire les coûts d'acquisition** titre à titre. Mais ce type d'offre entraîne souvent une **perte de contrôle dans la sélection** des ouvrages (cf. « big deals »*). Or, les bibliothèques souhaitent garder la main sur leur politique documentaire et cibler dans les collections proposées les ressources adaptées à leurs besoins.

« Pick and Choose »

Par opposition aux bouquets, le modèle « Pick and choose » autorise les acheteurs (bibliothèques, services achats en entreprise) à prélever dans l'offre des éditeurs ou des distributeurs les titres à l'unité, mais de nombreux titres sont achetés.

Abonnement par lots ou « slots »

C'est un abonnement à un lot d'ebooks dont le nombre est fixé mais dont le contenu est modulable. Ce modèle, proposé notamment par Cyberlibris, s'avère une alternative très souple au bouquet.

« Evidence based selection »

La tarification par **« credits »** ou **« usage based »**, établie selon les retours utilisateurs, se développe également. Cette tarification, historiquement adaptée aux bases de données (facturation sur la consommation réelle, avec l'émission d'une facture mensuelle), concerne également les revues. Les éditeurs internationaux commencent à utiliser ce type de tarification, mélange d'abonnement et de consommation réelle. Le principe est le suivant : hors de la première année l'éditeur et le client ne sachant pas estimer le volume et/ou la population concernée, il est convenu d'une année test (payante et ajustable en fin d'année). Au bout d'un an, le nombre de connexions réelles est constaté. L'éditeur et le client se mettent alors d'accord sur le prix d'un abonnement futur sur la base de l'année n-1. Les livres numériques pouvant être vendus par chapitres, ce modèle s'adapte aussi aux ebooks.

La **tarification par l'usage** permet de **réajuster le tarif** en fin d'abonnement, en fonction de l'utilisation réelle. Elle suppose de disposer **d'outils statistiques** pour alimenter la négociation commerciale entre l'éditeur et le client.

« Patron driven acquisition »

C'est un processus d'acquisition qui permet aux bibliothèques de rendre les ebooks « trouvables », et d'acquérir les titres en fonction des usages. C'est un modèle principalement proposé par les plates-formes spécialisées. La bibliothèque dépose un **montant** auprès de l'agrégateur, les utilisateurs ont accès à toute la base des livres numériques. Chaque livre consulté plus de tant de fois est acquis automatiquement. Ce système a été créé aux Etats-Unis pour consommer les **"queues de budget"** en fin d'année afin d'agrandir et compléter des collections. Le modèle PDA permet de résoudre les problèmes de temps pour la sélection des ouvrages, de rationaliser les acquisitions pour en réduire les coûts, et de faire correspondre l'achat des contenus par rapport aux **besoins des utilisateurs**.

Location à court terme

La location est un modèle qui se développe. La location peut aller de 1 à 7 jours et prévoir un nombre déterminé de prêts par titre. Les ebooks sont trouvables par les systèmes de recherche grâce aux notices Marc* (souvent gratuites). C'est une voie considérée comme intermédiaire par rapport au PDA.

Achat de chapitre

La vente de chapitre est en général proposée par les éditeurs, mais n'est pas disponible chez les agrégateurs.

//L'achat pérenne

L'achat pérenne correspond en réalité, dans la plupart des cas, à un **accès perpétuel.**

Sur les plates-formes agrégatrices multidisciplinaires, la pérennité des achats est mise en avant, mais un seul prestataire propose une **copie matérielle** aux établissements documentaires acheteurs. Chez les agrégateurs spécialisés, aucune pérennité n'est envisagée au-delà de la période d'abonnement : le principe est de donner accès à un contenu pour une période donnée, sur le modèle des périodiques électroniques. Seul un agrégateur déroge à cette règle et propose un accès pérenne après 5 années d'abonnement. Pour

les offres directes des éditeurs, l'accès pérenne, lorsqu'il est possible, est généralement lié à la poursuite d'un abonnement à la plate-forme de l'éditeur. Cette solution permet de disposer des derniers formats des livres numériques et de disposer des dernières versions du livre et des outils de lecture.

Dix pour cent seulement des offres prévoyant l'acquisition des ressources proposent une copie de sauvegarde papier ou sur un support distinct de la plate-forme de l'éditeur. Quand les contenus achetés sont stockés sur un support, se pose la question du système de recherche et du système de lecture.

Achat pérenne & abonnements dans les bibliothèques et centres de ressources scientifiques (étude EBSCO)

L'agence d'abonnement EBSCO a réalisé avec ITG Consultants / LCS une étude qualitative (disponible en annexe) dans le cadre du groupe de travail du GFII sur le livre numérique. Menée auprès d'une vingtaine de bibliothèques de recherche et centres de ressources documentaires français, l'enquête porte sur la mise en place d'une offre d'ebooks.

Les résultats font apparaître que la moitié des structures interviewées pratiquent l'achat pérenne comme l'abonnement, sans privilégier explicitement une modalité par rapport à une autre.

L'achat pérenne :

• Il correspond à une logique patrimoniale pour une grande bibliothèque publique ;

• Il est intéressant en cas de budget ponctuel disponible (solde d'un budget annuel non utilisé, par exemple) qui constitue une opportunité à saisir ;

• Il permet de garantir la disponibilité à long terme de livres spécialisés édités en très petit nombre et risquant d'être rapidement épuisés ;

• C'est une solution plus satisfaisante que l'abonnement lorsqu'il est nécessaire de référencer un grand nombre de titres dans un catalogue, la pérennité de l'achat justifiant l'investissement en temps.

L'abonnement :

• Il s'agit souvent d'une contrainte liée à l'éditeur ;

• Il offre la possibilité de faire évoluer les titres d'une année sur l'autre, et donc de mieux suivre l'évolution des besoins tout en limitant le désherbage ;

• Il donne accès à la dernière version des ouvrages faisant l'objet de mises à jour régulières (EBSCO)

// La tarification pour les usages collectifs

La tarification pour des usages collectifs varie selon de nombreux critères et selon les éditeurs. La tarification peut prendre en compte :

- **Le type d'institution :** gouvernemental, public, académique, privé, *etc.*
- **La taille de l'institution :**
  - le nombre de FTE (« Full Time Employees » ou équivalent personnes employées à temps plein) ;
  - nombre d'étudiants (total, par discipline, par niveau de diplôme), nombre d'employés (total, par fonction, par métier spécifique) ;
  - nombre de chercheurs ;
  - nombre de médecins ;
  - le nombre de facultés, nombre de facultés par discipline, nombre de lits (hôpitaux) ;
  - le nombre de sites géographiques (consortia, multi-site, *etc.*)
- **Le nombre d'accès simultanés :**
  - la localisation du client (existence de programmes à destination des pays émergents) ;
  - le nombre de consultations ou le volume de documents déchargés. Dans ce cadre, les ajustements tarifaires se font le plus souvent lors du renouvellement.

Ces critères peuvent être combinés. On comprend pourquoi les contrats des éditeurs B to B* signés avec de grosses bibliothèques sont souvent complexes et volumineux.

//Les modèles Open Access

Le mouvement du libre accès* (Open Access) désigne l'ensemble des initiatives prises pour une mise à disposition des résultats de la recherche au plus grand nombre, sans restriction d'accès, que ce soit par l'auto-archivage ou par des revues en libre accès. Les initiatives de l'Open Access ont pour objectif d'élargir et d'accélérer la dissémination des résultats de recherche.

Open Access Green

En France avec la « déclaration de Berlin sur le Libre Accès à la Connaissance en sciences exactes, sciences de la vie, sciences humaines » en 2003, signée par le CNRS et d'autres organismes de recherche, il se manifeste d'abord par la création d'archives ouvertes (notamment sur HAL) ou d'archives institutionnelles. Il s'agit de plates-formes qui permettent aux chercheurs d'y déposer leurs publications pour une consultation libre par tout utilisateur d'Internet, dont les pays en voie de développement.

L'influence du mouvement sur les modèles économiques de l'édition scientifique est restée longtemps (et reste ?) négligeable, car les éditeurs n'autorisent que le dépôt d'une version **« preprint »** (version de l'article acceptée pour publication sans mise en page de l'éditeur), associée souvent à une période d'embargo (délai fixé par l'éditeur pour qu'un article soit accessible en texte intégral sur une archive ouverte). Ce modèle est aussi appelé la voie verte : « Open Access Green ».

Le dépôt concerne essentiellement les articles de revues, et parfois des chapitres de livre. On trouve très rarement des livres complets déposés dans une archive ouverte.

Figure 12 : Type de contenus les plus fréquents dans les archives ouvertes françaises signalées dans OpenDOAR

Cliquez ici pour accéder au graphique mis à jour sur le site d'Open Doar

Open Access Gold

La « voie dorée » (« Open Access Gold ») s'applique à la publication d'articles dans des revues en libre accès. Elle correspond à la deuxième stratégie recommandée dans l'Initiative de Budapest pour l'Accès Ouvert (2001). Cette voie est mise en œuvre très tôt par ■BioMed Central et ■PLoS : deux éditeurs spécialisés dans le domaine de la recherche médicale.

Le modèle économique de l'Open Access Gold prévoit un financement des frais d'édition en amont de la chaîne, par l'auteur ou par le laboratoire auquel il appartient. On parle aussi du **modèle « auteur – payeur »**, par renversement avec le **modèle du « lecteur-payeur »** (le chercheur ou sa bibliothèque) prévalant sur le marché de l'édition commerciale. Les publications issues de ce modèle sont pour la plupart intégrées sur les plates-formes des éditeurs, contrairement aux preprints déposés en archive ouverte. Ce modèle se développe chez de nombreux éditeurs.

Certains éditeurs scientifiques se positionnent actuellement sur l'Open Access Gold, par le biais d'acquisitions ou avec le lancement de nouvelles revues.

On note également le lancement de **« méga-revues »** (« mega-journals »). Springer a annoncé en janvier 2012 le lancement de SpringerPlus : une revue scientifique en ligne, multidisciplinaire, en open access, reposant sur un modèle de « peer-review »* allégé, ne fixant pas de taux de sélection a priori mais vérifiant la qualité scientifique globale des publications.[11] ■SpringerPlus, au-delà des articles scientifiques proprement dits, accepte la publication de séquences audiovisuelles, de jeux de données (« data sets ») commentées, soit comme des objets autonomes, soit comme complément d'un article scientifique.

Des expérimentations dans le domaine des monographies

Dans le domaine des monographies, quelques expérimentations voient le jour. Il faut notamment citer l'initiative ■OAPEN (*Open Access Publishing in European Network*), dédié spécifiquement à l'ebook et au domaine des sciences humaines et sociales. Soutenue par la communauté européenne et lancée en 2010, cette initiative réunit un consortium de presses universitaires européennes, dont les Presses universitaires de Lyon.

Elle propose aujourd'hui des livres électroniques en libre accès sur sa propre plate-forme. Avec son offre « ■OpenEdition Freemium », Cléo (*Centre pour l'édition électronique ouverte*) joue sur les formats et service, proposant ainsi un libre accès (en différé) aux revues et collections de livres via ■Cairn.info, tout en maintenant des services payants pour les publications les plus récentes et certaines fonctionnalités et formats à valeur ajouté.

// Le Print-On-Demand (POD)

L'impression à la demande, ou POD (Print on Demand)*, est une technique qui permet de déclencher les commandes d'impression d'ouvrages en les ajustant aux besoins du marché. Il s'agit d'une technique encore peu utilisée en France, mais qui rencontre déjà un succès grandissant chez nos voisins européens, particulièrement en Allemagne (Bach On Demand).

Pour des ouvrages non disponibles en version papier (qu'ils n'aient jamais été imprimés ou que les stocks soient épuisés), le client a ainsi la possibilité de commander une version qui sera spécialement imprimée pour lui dans une bibliothèque ou une librairie d'ebooks, selon les quantités qu'il souhaite. Cette technique d'optimisation des tirages en fonction de la demande et du cycle de vie des ouvrages offre de nombreux avantages : le livrable peut être personnalisé et adapté aux besoins du client (du simple polycopié en noir et blanc jusqu'au livre avec couverture et ISBN), les auteurs et éditeurs peuvent créer des exemplaires préliminaires ou de test en petites quantités pour la promotion des ventes et également répondre aux demandes ponctuelles d'impression d'ouvrages épuisés.

Un éditeur souhaitant proposer un service d'impression à la demande sur ses livres numériques, via son site web, s'aperçoive rapidement qu'une impression à l'unité est certes techniquement possible, mais dispendieuse. S'il on ajoute à cela les frais d'expédition et de livraison, ce service reviendra donc très cher au client. Si ses commandes d'un même titre sont assez fréquentes, il aura alors tendance à attendre de pouvoir les regrouper pour les traiter ensemble, 1 à 2 fois par semaine.

Tout imprimeur numérique étant aujourd'hui capable de réaliser des impressions à moins de 10 exemplaires, de 10 à 20, de 20 à 50, et de proche en proche jusqu'à 700 ou 1000 exemplaires, c'est l'ensemble de la chaîne de fabrication de l'éditeur qui peut être optimisée, avec une première impression par exemple à 200 exemplaires et de fréquentes réimpressions par la suite. L'éditeur supprime alors ses **frais de stockage**, le risque de **dépréciation des stocks** ainsi que de **mise au pilon** (destruction des invendus). De plus en plus, certains éditeurs décident donc de fonctionner uniquement en POD, avec des tirages de 10 à 20 exemplaires.

Cette nouvelle **stratégie d'adaptation quasiment en temps réel du volume de tirage** à la demande a aussi un coût. Il dépendra du format du livre, du nombre de pages, de la complexité de la mise en page, du choix du noir et blanc ou de la couleur, *etc*. Les modèles économiques liés à cette technologie, avec calculs de points morts, du prix de revient et donc du prix de vente (qui doit être unique dans un délai de 2 ans) en sont encore à leurs débuts. C'est l'ensemble de l'économie de l'EPUR, réputée pour ses petits tirages, qui en sera profondément remaniée.

/Modèles d'achat

// Achat individuel

Il correspond à un modèle de vente en B to C*. L'acheteur individuel achète un ou plusieurs livres numériques titres par titres, acquis en téléchargement ou accessibles en streaming. Ce modèle est omniprésent dans l'édition générale, mais **marginal dans l'économie de l'EPUR** où l'achat groupé marque fortement les pratiques. Dans les entreprises, la politique d'acquisition est pilotée par les centres de ressources documentaires, et de plus en plus par les services « achats », en réponse aux besoins collectifs de l'organisation. Les bibliothèques universitaires et de recherche négocient leurs acquisitions à travers des consortia comme Couperin en France.

// Achat groupé

Nombre de produits de l'EPUR dont les ebooks, sont acquis auprès du fournisseur par des institutions et organismes qui les mettent à la disposition de la communauté qu'ils ont à desservir. Nous nommerons les instances chargées de la gestion de ces ressources au sein des organismes-clients des bibliothèques. Elles sont un **intermédiaire** entre le **fournisseur** et l'**utilisateur final**. Cette caractéristique s'accommode mal de certains dispositifs techniques tant liés aux appareils que de protections logicielles (DRM) complexes et souvent inopérantes en l'état actuel de la technique (voir la partie consacrée à « l'usage collectif des tablettes »).

Sur le plan commercial, une bibliothèque est une personne morale qui achète (ou désormais loue) un certain nombre d'œuvres de l'esprit pour les mettre à disposition de son public. À l'heure du support physique, cet usage est restreint :

- **Par le support lui-même**, qui ne peut être lu par plusieurs personnes simultanément
- **Par le bassin d'usagers potentiels**, qui doivent se déplacer physiquement pour le lire ou l'emprunter.

La bibliothèque, propriétaire du livre, peut en faire l'usage qu'elle entend, le relier pour le protéger de l'usure, le restaurer, le conserver, le prêter, sur place ou à distance, le conserver ou le pilonner. En France, l'instauration d'un droit de prêt et le plafonnement de remises sont venus compenser le manque à gagner, réel ou supposé, des auteurs ou ayants droit.

Le passage au numérique ne permet pas une transposition mécanique de tels dispositifs. En effet :

- Il n'y a pas d'autre limite au nombre de lecteurs simultanés que celles qui seront déterminées par des dispositifs techniques de contingentement
- Il n'y a d'autre limite au nombre de lecteurs que ceux qui seront définis contractuellement comme faisant partie du périmètre desservi par la bibliothèque
- Il n'y a d'autre limite à la conservation par l'utilisateur/lecteur du contenu communiqué que celui imposé – le cas échéant – par des dispositifs techniques de restriction de l'usage (DRM/*) ou par les clauses contractuelles.

Le client, en général n'est pas propriétaire d'un bien physique mais simplement détenteur d'une licence d'utilisation. De fait, une bibliothèque numérique, n'est rien d'autre qu'une somme de contrats qui, chacun, fixe les conditions d'utilisation d'un « produit ». La bibliothèque doit s'organiser pour en faciliter l'accès à ses utilisateurs, gérer ses ressources et veiller au respect des clauses contractuelles.

La négociation de ces ressources impose une gestion lourde où doivent être passées en revue nombre de conditions d'utilisation et de définitions de périmètres. Rares sont les bibliothèques qui ont les moyens de suivre l'ensemble des offres, de les expertiser, de les négocier et de les gérer. C'est la raison pour laquelle les établissements universitaires, dans le monde entier, se sont organisés en consortiums pour partager leur expertise et se répartir les négociations. En France, il n'existe pas, pour les ebooks de centrale d'achat, aucun consortium ne dispose de cette forme juridique. Une fois ces négociations validées, chaque établissement membre passe directement commande auprès du fournisseur, dans des conditions négociées collectivement. Dans certains cas, généralement pour des négociations importantes, les établissements se constituent en groupement de commandes. Ils facilitent la négociation dans la mesure où un établissement porteur se charge, souvent de façon coordonnée avec un consortium, de la négociation et du paiement. Il s'agit néanmoins d'un dispositif trop lourd pour être généralisable. Ce dispositif présente un certain nombre d'inconvénients :

Tout d'abord l'établissement porteur doit disposer de la trésorerie suffisante pour faire face aux échéances (il refacture aux membres). Ensuite cette procédure exige un engagement préalable des membres. Enfin il n'est pas possible, contrairement à une commande passée auprès d'une centrale d'achat, de rejoindre un groupement après sa

constitution. Le marché des ebooks étant émergeant, il n'y a pas de groupement de commandes spécifiquement dédiés aux ebooks. Il n'empêche pas que nombre d'ebooks sont achetés selon cette procédure, car faisant partie de bouquets plus larges.

// Les licences nationales

La question des licences nationales s'insert dans le cadre de la coordination nationale des acquisitions numériques dont les objectifs sont :

- d'assurer à l'ensemble de la communauté de recherche nationale l'accès à l'information utile en tenant compte des besoins disciplinaires variés ;
- de garantir et développer la qualité du service en enrichissant les portails existants ;
- de clarifier le rôle des acteurs pour rationaliser la négociation et les processus et politiques liés à la mise à disposition, au référencement et à l'archivage des ressources ;
- de limiter le poids du développement de la documentation numérique dans les budgets des acteurs de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Financé directement à la source par le **Ministère de la recherche, le périmètre des licences nationales en France** concerne l'enseignement supérieur et la recherche, et est susceptible, selon les accords et partenariats financiers, de bénéficier à l'ensemble des citoyens par le biais des bibliothèques de lecture publique. Cette initiative est vue par ses promoteurs comme un moyen de réaliser des économies d'échelle, mais aussi de faire évoluer le rapport de force avec les éditeurs. Les ressources seront accessibles dans un premier temps sur les plates-formes des éditeurs, avant d'être transférées sur une plate-forme nationale d'accès, dans le cadre du projet ISTEX relevant des **Initiatives d'Excellence**.

Le **projet ISTEX** (*Initiative en Information Scientifique et Technique*) a été retenu dans le cadre du programme « **investissements d'avenir** ». Il s'agit d'un projet thématique transversal porté par l'Université de Lorraine, pour l'ensemble des universités. Il associe la CPU (*Conférence des présidents d'Université*), le consortium Couperin, l'INIST-CNRS et l'Abes (*Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur*). ISTEX vise à créer un opérateur en charge d'acquérir dans le cadre de licences nationales les ressources documentaires utilisées et d'agréger ces ressources au sein d'une plateforme nationale accessible à tous les établissements. 60 millions d'euros ont été mobilisés au lancement du projet.

// Les conditions d'achat public des livres numériques

L'acquisition de ressources documentaires par les bibliothèques n'est pas, au regard du code des marchés publics, une affaire simple. Le premier élément qui pose question est celui de le considérer comme un **marché de fournitures**, alors que par bien des aspects il s'apparente davantage à un **marché de services**. Ceci vaut autant pour la fourniture d'abonnements à des périodiques ou des bases de données que pour le livre. Pour ces derniers, l'argument de la mise en concurrence ne joue plus – du moins en ce qui concerne le prix - du fait du plafonnement des remises. Il est douteux que la passation de marchés offre un quelconque avantage à l'acheteur public qui est néanmoins contraint de recourir à cette procédure. De plus, il semble difficile de lancer, comme pour les périodiques, des marchés portant à la fois sur des livres papier et des ebooks.

De fait, le passage au numérique, en accentuant la confusion des genres, risque d'accentuer la fragilité du secteur de la librairie. Nombre de libraires conservent leurs chances de remporter un appel d'offres pour des livres papier. Mais peu ou pas sont actuellement en position d'agrégateurs de contenus et donc en mesure de satisfaire aussi largement la demande d'ebooks. Il est d'ailleurs aventureux de prédire quels seront les fournisseurs les plus à même de fournir un service d'accès au livre dématérialisé, tant sont nombreux les paramètres entrant dans la composition d'une offre pour ce type de services.

Le marché de l'ebook risque de connaître un curieux paradoxe, alors qu'on le souhaite « homothétique »* son acquisition risque de passer, nous l'avons vu, par d'autres intermédiaires que le livre papier. Il se rapproche par bien des points du marché des périodiques et des bases de données. Bien des ebooks sont d'ores et déjà acquis au travers de ces agrégateurs.

Une hybridation accélérée ?

Il n'est pas dit pour autant que le contexte soit favorable aux agences d'abonnements*. Jusqu'à récemment (2010) la majorité des abonnements de périodiques étaient basés sur un mixte **Papier + Electronique**, et facturés par une agence sous la forme d'abonnement **papier + surcoût électronique**, avec une TVA différenciée pour chacune des parties. Nombre de bases de données étaient incluses dans ces marchés. De plus en plus de produits mélangent, des bases de données avec l'accès au texte intégral d'articles ou de livres. L'hybridation est telle qu'il devient de plus en plus difficile de faire coïncider de tels produits avec la nomenclature des marchés publics.

Pour les périodiques, depuis 2011, et avec une très prévisible accélération en 2012 et 2013, la tendance est au passage à l'électronique seul (**« e-only »**). Ce phénomène s'observe aussi bien dans le cadre de groupements de commandes et de négociations nationales « grand comptes » (qui concentrent l'essentiel du chiffre) que sur des bouquets plus restreints.

Concomitamment, les offres de livres numériques se multiplient. Contrairement aux périodiques, elles se caractérisent par une très forte diversité dans les modes de diffusion, de commercialisation, d'usages consentis ainsi que par l'intervention d'un nombre accru d'éditeurs et fournisseurs.

Tendance à l'exclusivité, rôle des agences d'abonnement, absence de « e-libraires »

Dans les deux cas on constate la multiplication des offres assorties d'un certificat d'exclusivité. C'est à dire qu'il n'y a qu'un seul vendeur pour la proposer, donc qu'il ne peut y avoir de mise en concurrence.

En effet, à l'occasion du passage au **« e-only »** les fournisseurs/éditeurs, en particulier les acteurs majeurs, préfèrent garder l'exclusivité de leur produit et éviter ainsi l'intermédiation d'une agence, avec le double avantage d'éviter de verser une commission et de retrouver le contact direct avec le client final. Il est vrai qu'en l'absence de papier, pour les gros bouquets, le rôle de l'agence, ou de l'agrégateur est bien ténu. Si cette tendance se confirme, ou se renforce, l'acheteur devra faire face à l'absence d'acteurs importants et nécessaires, des « e-libraires » à même de concentrer leurs commandes. Ce serait dans ce cas à chaque bibliothèque de jouer le rôle de libraire et d'assumer la lourde charge d'une intermédiation pour laquelle elle n'est pas forcément préparée. De surcroît, l'absence d'intermédiaire (agrégateur, e-libraire) favoriserait les mécanismes de concentration de l'édition, car rares seront les petits ou moyens éditeurs capables d'être présents sur le marché de l'**achat institutionnel**.

Plaider l'exclusivité : une arme à double tranchant.

Dans le cas des ebooks, l'exclusivité est probablement facilement plaidable. En effet, pour un même contenu, l'exclusivité pourrait porter sur une vaste gamme de critères qui, combinés entre eux, génèrent un nombre considérable de combinaisons.

Mais cette situation n'est pas pour autant favorable au fournisseur, car la production d'un certificat d'exclusivité peut entrer en contradiction avec le souhait de l'éditeur d'être présent sur de nombreuses plates-formes, et maximiser ainsi sa présence sur le marché. Il est une autre raison, et non des moindres, de considérer que les certificats d'exclusivité ne peuvent être qu'une réponse provisoire liée à un marché immature : ils compliquent sérieusement l'acte d'achat, au point de provoquer des situations de blocage. Enfin, la **désintermédiation croissante** génère un climat d'incertitude car il devient extrêmement difficile pour l'acheteur de prévoir les montants des achats à venir dans le cadre d'un marché. Même avec la marge des « mini/maxi » de 1 à 4, il sera malaisé de déterminer des seuils raisonnables sans prendre le risque du dépassement ou au contraire, avec celui de ne pas atteindre le chiffre plancher et son corolaire, le risque de pénalités. Ainsi l'acheteur public se voit soumis à un dilemme difficilement soluble :

- **Définir un objet de l'appel d'offres extrêmement large**, incluant bases de données, livres et périodiques sur tous supports au risque de déclarer le marché infructueux car aucun fournisseur ne pourra satisfaire l'ensemble des demandes même avec un allotissement détaillé ;
- *A contrario*, **définir des objets de marché très précis** (pour l'ensemble du marché ou par allotissements) au risque de ne pas mettre en regard, offre et demande, et aboutir là aussi à un marché infructueux.

Un autre élément d'incertitude vient s'ajouter aux précédents. Le passage au numérique tend à renforcer le caractère spécifique de **l'achat collectif**. Ainsi, il n'est pas impossible, si l'on n'y prend garde, qu'il se produise un phénomène similaire à celui qui existe pour les vidéogrammes : seuls les vidéogrammes spécifiquement négociés peuvent être acquis par les médiathèques. Si un tel phénomène venait à se produire pour les livres, des pans entiers de la production éditoriale leurs deviendraient inaccessibles.

On voit par là même émerger un paradoxe : à l'heure du numérique, qui devrait se caractériser par une facilitation de l'accès aux contenus dans une sorte de bibliothèque universelle, on voit poindre une menace, celle de la disparition des bibliothèques du fait de leur impossibilité d'acheter des livres, tous les livres, quel que soit le support. Ne s'agirait pas là d'un simple bouleversement technique, mais d'un changement de paradigme affectant profondément notre conception de la société et de la démocratie, car en totale contradiction avec les principes fondamentaux de la circulation des savoirs et des idées. **Dans le présent climat d'incertitude, il semble utile et urgent de réunir les acteurs pour rechercher un code de bonnes pratiques, à l'instar du livre blanc sur la gestion des abonnements aux périodiques**[iv].

/Zoom sur la politique d'acquisition d'ebooks dans les bibliothèques

L'agence d'abonnement EBSCO a réalisé avec **ITG Consultants / LCS** une étude qualitative dans le cadre du groupe de travail du GFII sur le livre numérique. Menée auprès d'une vingtaine de bibliothèques de recherche et centres de ressources documentaires français, l'enquête porte sur la mise en place d'une offre d'ebooks. Les informations présentes dans ce zoom en sont tirées.

// Types de contenus et modalités de choix des titres

Types de ressources :

Bien évidemment, l'objectif premier des bibliothèques et centres de documentation interrogés est de répondre aux besoins de leurs usagers, en procurant un accès plus large à des documents très demandés dans les bibliothèques universitaires ou la fourniture d'ouvrages très pointus au public académique et aux chercheurs dans les pôles d'excellence/ CADIST, par exemple, ainsi que l'accessibilité à distance de plus en plus demandée dans tous les types de structures. Parmi les types de ressources les plus souvent citées, on trouve :

- monographies ;
- encyclopédies, même si la frontière pas toujours nette entre ebooks et ouvrages acquis sur bases de données ;
- dictionnaires classiques comme le Robert, ou encore spécialisés ;
- manuels scolaires ou assimilés pour l'enseignement supérieur (Cambridge Companion, manuels de management ou marketing) ;
- « Handbooks » ;
- « Current protocols » dans le secteur scientifique ;
- accessoirement, des livres de fiction, des essais et des annales.

Modalités de choix des titres :

- Une large majorité des structures interrogées pratique la **sélection titre à titre** : si elle permet de choisir les livres correspondant aux sujets spécifiques recherchés, cette modalité permet également une meilleure gestion financière et évite les doublons.
- **Les bouquets sont moins utilisés** : parfois imposés par les fournisseurs, ils peuvent s'avérer financièrement intéressants selon certains interlocuteurs. Cependant, ils ne correspondent en général ni aux besoins des entreprises, ni à ceux des grandes bibliothèques publiques.
- Des **collections thématiques** sont acquises par le tiers des structures interrogées et s'avèrent intéressantes dans une logique patrimoniale (grande bibliothèque publique), tout en présentant un coût forfaitaire avantageux.
- Le concept de **« slots »** ou **« paquets »**, peu utilisé, satisfait pleinement ceux qui y ont recours : l'abonnement à un lot d'ebooks dont le nombre est fixé mais le contenu modulable à partir de statistiques mensuelles s'avère une alternative très souple au bouquet.

// Intégration dans le Plan de Développement des collections

Aujourd'hui, peu de bibliothèques / centres de documentation ont véritablement intégré le ebook dans une approche construite ou stratégique : seule une bibliothèque publique a présenté un **plan stratégique de développement** de cette ressource et une bibliothèque universitaire jouant le rôle de « CADIST » a mis en place un projet de bibliothèque entièrement numérique dans son domaine d'excellence.

Les autres structures se sont, dans certains cas, fixées des **principes de fonctionnement** tels qu'un objectif de substitution du livre papier par le ebook, ou à l'inverse, ont choisi pour l'instant de dupliquer des ressources papier déjà acquises en achetant une version électronique.

Quelques-unes ont intégré l'achat d'ebooks dans **l'enveloppe budgétaire globale** des ressources électroniques, tandis que d'autres gèrent les achats par discipline et considèrent le ebook comme un support parmi d'autres, faisant leur choix au coup par coup.

Si la volonté de développer les ebooks est présente dans certaines structures, les restrictions budgétaires mettent un frein aux investissements en faveur de ce support.

// Le critère du prix dans la politique d'acquisition des bibliothèques

Dans deux cas sur trois, le prix est considéré comme ayant été déterminant dans les choix opérés. La perception du prix apparaît toutefois assez différente et les arguments s'opposent parfois. C'est plus précisément sur la notion de **service rendu** et sur le **mode de tarification** que les visions divergent.

Pour certains, le livre numérique possède des atouts parce qu'il permet beaucoup plus d'accès à un titre que la version papier, tout en apportant à l'utilisateur des bénéfices tels que l'accessibilité permanente et à distance, ainsi que l'affichage directement sur écran. Il répond donc à un souci de rationalisation et en ce sens, son prix peut être considéré comme avantageux et déclencheur de l'acquisition ou de l'abonnement.

Pour d'autres, à l'inverse, la tarification pratiquée, basée sur des modes de calcul qui ne font pas l'unanimité chez les clients, entraîne un coût trop élevé par rapport à l'usage et nécessiterait des ajustements pour prendre en compte la réalité des consultations d'ouvrages.

A cela s'ajoutent des **restrictions budgétaires** qui amènent certaines structures à envisager une mutualisation des ressources (université) ou encore à réduire le nombre de sites ayant accès à certaines ressources (centre de recherche).

Les modes d'achat (titre à titre, en bouquets), quant à eux, sont diversement appréciés et leur tarification peut jouer dans un sens positif comme négatif, en fonction des besoins et des contraintes spécifiques à chaque structure.

// Les modes de financement

Dans la majorité des cas, l'investissement dans les ebooks s'est fait entièrement par transfert de budget. C'est, sans surprise, le budget livres papier qui a été utilisé pour financer les ebooks dans une logique de substitution. Seulement 2 bibliothèques financent les ebooks à même le budget des ressources électroniques, l'une d'elles étant en fait un portail électronique centralisé.

A noter toutefois que certaines bibliothèques ont démarré en utilisant de façon opportuniste, pour l'acquisition de collections ou de fonds documentaires, des budgets non dépensés dans l'année. Une bibliothèque universitaire a pour sa part reçu une subvention de l'université pour la mise en place d'une bibliothèque électronique dans le cadre d'un CADIST. D'autres structures ont bénéficié de fonds spécifiques au démarrage ou d'abondements pendant quelques années, parfois en complément de transferts provenant d'autres postes budgétaires. Cette pratique tend toutefois à disparaître.

// Impact de la baisse de la TVA sur les ebooks

La baisse annoncée de la TVA sur les ebooks n'est pas encore une réalité perceptible en ce début d'année. Un seul interlocuteur avait reçu un devis de fournisseur prenant en compte une TVA à 7%.

Si certains interlocuteurs n'étaient pas informés de cette mesure, un autre s'est montré dubitatif sur la probabilité de mise en œuvre de cette baisse qui ne devrait pas recevoir l'aval de la Commission Européenne, selon lui. Le périmètre de cette baisse, qui ne concernerait pas a priori les fournisseurs hors France facturant en devises étrangères, est par ailleurs souligné par deux interlocuteurs travaillant avec des fournisseurs essentiellement étrangers.

Si cette baisse s'applique réellement au cours des mois qui viennent, les opinions sont partagées : 4 interlocuteurs estiment qu'elle n'aura aucun impact, alors qu'ils sont le même nombre à considérer qu'elle jouera peut-être un rôle positif, mais plutôt à la marge, en augmentant mécaniquement l'enveloppe globale hors taxe disponible pour acheter des livres. Une seule bibliothèque indique qu'elle a répoussé en 2012 les discussions entamées en 2011 avec un fournisseur pour pouvoir bénéficier de cette baisse de TVA.

A noter enfin que certaines structures, et notamment 4 centres de recherche, ne sont pas concernées car leur budget est calculé en hors taxe (voir la partie de cet ouvrage consacrée à la « TVA numérique »).

---

[7] (BIENVAULT, H., 2010)

[8] Cf Offre de e-brary

[9] Si les contenus de SpringerPlus seront bien « peer reviewed », cette validation par les pairs se limitera à l'examen de la solidité scientifique des travaux et de l'intérêt des résultats rapportés dans l'article. Il n'y aura pas de révision du projet d'article au cours du process de peer reviewing. Le laps de temps entre la soumission d'un article et sa publication sera réduit au minimum.

[10] Vade-mecum sur la gestion des abonnements rédigé par l'ADBSJ, l'ADBU, le GFJL la ENPS et le SNIEL : http://www.gfjl.fr/fr/document/clients-agences-editeurs-comment-gerer-ensemble-les-abonnements-aux-periodiques

Chapitre 5 - Les usages et l'évolution des pratiques

retour au sommaire

Les éléments manquant à ce jour pour dresser une typologie exhaustive des usages du livre numérique d'EPUR. La transition numérique en cours est loin d'être achevée et les nouveaux usages qui en découlent commencent seulement à émerger. Ce chapitre illustre notamment les besoins spécifiques des professionnels et des publics académiques, qui diffèrent des besoins des lecteurs de littérature générale.

/Les usages émergents du livre numérique d'EPUR

La lecture sur écran : quel impact sur l'attention ?

La lecture sur écran redéfinit en profondeur le **contrat de lecture** hérité du livre imprimé. Les liens hypertextes permettent une circulation transversale au sein des corpus (dans les œuvres et entre les œuvres). Des contenus multimédia dynamiques viennent enrichir et prolonger la lecture. Celle-ci, linéaire sur papier, devient multidimensionnelle sur écran.

Il est encore trop tôt pour mesurer **l'impact cognitif** qu'aura ce changement de pratiques sur les processus d'attention, d'acquisition, de mémorisation et la création de connaissances. Quoi qu'il en soit, ces mutations forceront tous les acteurs du livre numérique (dont l'EPUR) à adapter leur offre afin de coller aux nouveaux usages qui en découleront.

Les évolutions technologiques attendues pour améliorer l'expérience de lecture

Constructeurs de terminaux et éditeurs de logiciels ont accomplis des progrès considérables pour améliorer le confort de lecture sur écran et limiter la fatigue oculaire.

- **Améliorations ergonomiques :** interfaces riches, contenus dynamiques, surfaces tactiles, *etc.*
- **Améliorations typographiques :** encre électronique, prise en compte des règles d'accessibilité dans l'ePub3, *etc.*

Toutefois, des évolutions sont encore attendues pour améliorer l'expérience de lecture, notamment sur les ordinateurs, où l'austérité des interfaces est encore perçue comme un frein à la lecture prolongée. Les retours d'usages des plates-formes d'éditeurs montrent que la lecture sur ordinateur reste le mode de consultation dominant dans les bibliothèques universitaires. Ainsi, 95% des fichiers téléchargés sur la plate-forme SpringerLink de Springer sont des fichiers PDF consultés sur ordinateur.

Quel impact des terminaux mobiles sur la lecture professionnelle ?

La pénétration des tablettes dans le grand public rendra vraisemblablement plus poreuse la frontière établie entre usages professionnels et usages personnels. Cependant, il est à ce jour impossible de prédire jusqu'à quel point la lecture professionnelle s'enracinera dans les nouvelles formes de mobilité, ni la manière dont la lecture nomade impactera les contenus, tant sur le fond que sur la forme.

Des usages fortement déterminés par le terminal de consultation

Les usages du livre numérique varient fortement selon le terminal utilisé pour la consultation, le logiciel de lecture, et le format du fichier. Un même ouvrage sera lu et fera l'objet d'usages différents selon qu'il est consulté sur ordinateur, par exemple au format PDF, ou sur une tablette tactile dédiée comme l'iPad ou Kindle Fire. Ainsi, les logiciels de lecture de fichiers PDF sur ordinateur du type Adobe Reader invitent à cibler de courts extraits en sollicitant fortement les fonctionnalités de navigation : liens hypertextes* dans la table des matières, recherche par mots-clés dans le corps du texte. Le « feuilletage » sur iPad facilite, pour sa part, la lecture transversale en proposant une expérience de lecture plus proche des habitudes papier. Il sera d'ailleurs intéressant de suivre l'éventuel succès de Google, qui propose de lire dans les images un même ebook sur différents appareils (dont le micro-ordinateur), ePUB et PDF, avec la poursuite de la lecture à la dernière page lue.

La grande diversité et l'absence de normes régnant sur le marché des supports de lecture, mobiles ou non, empêche donc pour le moment la tenue d'un discours général sur les usages du livre numérique.

/Des besoins différenciés

A cette complexité inhérente au numérique, le secteur de l'EPUR cumule des difficultés supplémentaires dans l'observation et l'analyse des usages. Le niveau de spécialisation et la technicité variable des contenus publiés se combinent à la diversité des cibles, notamment dans l'édition universitaire-recherche où les communautés scientifiques ont développé des pratiques informationnelles spécifiques.

// Des besoins différents suivant le lectorat.

Il convient de distinguer les usages du lectorat professionnel (juristes, médecins, ingénieurs, *etc.*) des usages du public universitaire.

Les besoins du lectorat professionnel :

- Mobilité : accès aux contenus sur support mobile (médecins, avocats, *etc.*)
- Accès rapide aux articles de référence
- Illustrations fixes ou animées pour illustrer des cas pratiques ou des supports d'apprentissages (e-learning).

A l'intérieur du public universitaire, les besoins entre les différents publics sont différents. Nous nous appuyons ici sur le rapport du groupe de travail du réseau des bibliothèques de l'Université de Moncton : *« Les outils de découverte »*.

Les besoins et usages des étudiants de premier cycle :

- Permettre à plusieurs utilisateurs un accès simultané aux ouvrages (cf. période de concours ou d'examens)
- Trouver facilement un article ou un livre dans leur bibliothèque, idéalement en ligne

Ces besoins sont couverts par les collections locales, appuyées ponctuellement par une demande en prêt inter bibliothèques (PEB)*

Les besoins et usages des étudiants-chercheurs (doctorants) :

- Effectuer des recherches exhaustives sur un sujet, établir des états de l'art

Ces besoins sont couverts si le catalogue local est connecté à celui d'autres bibliothèques, à un niveau national ou mondial, et si le PEB est facilité dans la recherche d'information.

Les besoins et usages des enseignants chercheurs :

- Effectuer des recherches d'informations profondes et exhaustives ;
- Effectuer une veille permanente et personnalisée sur la production académique dans leur discipline ;
- Disposer d'une couverture mondiale et multilingue des références dans leur champ de recherche ;
- Disposer d'un service personnalisé d'accès ;

Ces besoins sont couverts si le chercheur peut accéder aux plates-formes de tous les éditeurs « for profit » et si le chercheur peut accéder aux répertoires institutionnels et aux collections d'archives en accès libre.

// Des besoins différents suivant les disciplines

Par ailleurs, les usages du livre varient fortement selon la discipline envisagée et les pratiques informationnelles des communautés scientifiques qui s'y rattachent. Édition, communication et pratique de la recherche étant intimement liées, il faut donc comprendre la spécificité des disciplines dans le fonctionnement de la recherche pour l'étendre à celle de l'édition, puis aux conséquences pour l'édition de livres numériques.

Au cœur d'une discipline, il y a une **communauté de chercheurs**. Parmi les facteurs structurants d'une discipline, sans hiérarchie de valeurs, il faut mentionner :

- L'importance quantitative de la communauté.
- Son éventuelle dispersion, corrélée aussi au périmètre défini de la discipline ou au contraire à sa transversalité.
- L'ancienneté, la maturité et le rythme d'évolution de la discipline.
- L'abstraction des recherches versus la nécessité de dispositifs importants et coûteux de matériels expérimentaux.
- Le rôle joué par l'observation pratique de terrain dans l'élaboration des connaissances.
- L'échelle de temps propre à une discipline et à ses objets d'étude (sylviculture versus sciences vétérinaires pour les maladies animales émergentes).
- Le caractère local ou au contraire mondial de l'objet de la recherche et de la méthodologie conduite.
- L'usage de la langue dans la diffusion des résultats de la recherche.

Ceci n'est en rien un recensement exhaustif des facteurs caractérisant une discipline, tout juste un rappel de certains facteurs constitutifs, qui ont des résonances dans les publications scientifiques de la discipline, tant dans leur **organisation**, **fonctionnement** que dans leurs **modèles économiques**. C'est pourquoi le classement entre édition scientifique, technique, médicale (STM) et édition en sciences humaines et sociales (SHS), certes usuel et pratique, est parfois trop global pour aider à comprendre et à définir des pratiques éditoriales adaptées.

// Des besoins différents suivants les types d'ouvrages consultés

Il faut enfin distinguer les usages en fonction des types d'ouvrages consultés : les manuels ou les ouvrages de nature encyclopédique invitent à une **lecture ponctuelle** là où les monographies se prêtent davantage (mais pas nécessairement) à une lecture continue. Certains ouvrages n'ont vocation qu'à toucher une cible d'experts dans leurs domaines (ex : thèses professionnelles publiées en monographie). D'autres sont davantage destinés à toucher des publics en phase d'apprentissage (ex : manuels scientifiques pour étudiants de 1er cycle). D'autres enfin présentent un caractère transversal et sont utilisés par tout une catégorie disciplinaire ou professionnelle, quel que soit le niveau du lectorat (ex : codes juridiques).

Ces spécificités doivent être prises en compte par les acteurs du secteur de l'EPUB en amont de la publication afin de positionner leur offre en adéquation avec les besoins et les pratiques spécifiques des publics.

/Les usages naissants dans les établissements d'ESR français

La cellule ebook du consortium Couperin a réalisé une enquête au printemps 2009 : *« Pratiques et usages des ebooks en établissements supérieurs : côté BU et côté usagers »*[30]. Les résultats dessinent quelques grandes tendances mais illustrent surtout l'absence de maturité du marché et des usages, encore *« mouvants »*.

// Situation générale

Prééminence des bibliothèques numériques sur les tablettes et les liseuses

Les bibliothèques numériques sont très nettement le premier guichet de diffusion des ebooks dans les bibliothèques universitaires. Les initiatives de prêts de liseuses ou tablettes sont encore marginales. Les deux retours d'expérience mis en avant par l'enquête (bibliothèque universitaire d'Angers et bibliothèque universitaire de Toulon) montrent que les usages ont d'abord été contraints par les limites des liseuses prêtées : fragilité des supports, affichage noir et blanc, absence de connexion disponibles (wifi, gsm, bluetooth, *etc.*), formats propriétaires. A ce titre, les surfaces tactiles semblent constituer un plus indéniable pour susciter l'intérêt des jeunes générations d'usagers.

Une offre orientée 1er cycle

Les usages observés ont été déterminés par une politique de l'offre orientée 1er cycle. Les bibliothèques universitaires voient dans l'intégration d'ebooks à leur catalogue un moyen de rééquilibrer l'offre, majoritairement orientée vers les doctorants et les enseignants-chercheurs avec les périodiques. L'acquisition d'ebooks à destination d'étudiants en Licence et en Master fait ainsi l'objet d'investissements spécifiques, lorsqu'elle existe. Par ailleurs, l'offre en « sciences dures » (chimie, physique, biologie) est nettement plus importante que celles des autres disciplines. L'offre en contenus francophones à teneur pédagogique (*manuels universitaires*) est encore insuffisante pour satisfaire la demande des étudiants de 1er cycle.

// Les nouveaux modes de consultation

Une lecture ciblée, rapide et efficace dans des « ouvrages de référence »

Il s'agit d'une tendance de fond pointée par l'enquête Couperin. Les ebooks sont d'abord consultés comme des « ouvrages de référence » dans lesquels étudiants et chercheurs vont rechercher une information précise :

- En accédant soit de manière verticale au grain d'information pertinent par le biais des moteurs de recherche.
- En lisant « par tranches » le chapitre jugé pertinent lors de la navigation à travers la table des matières.

Par conséquent, la lecture rapide et efficace est privilégiée. Ainsi, 80% des répondants à l'enquête Couperin déclarent lire des extraits sur des temps de lecture inférieurs à 1 minute. Les 20% restants pratiquent d'abord une lecture cursive, transversale, par balayage des chapitres. Les fonctionnalités d'aides à la lecture sont fortement sollicitées : zoom, annotation, recherche par mots-clés dans le corps du texte, choix des polices (taille, famille, justification).

ebooks, revues, chapitres, articles : tout est « ressources électroniques »

La distinction par type de ressources (ouvrages / articles, monographies / périodiques), établie par les bibliothécaires et les éditeurs, ne fait plus forcément sens pour les usagers en contexte numérique. En effet, ceux-ci ne distinguent pas nécessairement les ebooks des revues (les chapitres d'ebooks sont les comme des articles de périodiques et inversement). L'ensemble des ressources tend à se fondre dans une vaste base de données de « ressources électroniques ». Cette tendance a été encouragée par les acteurs de l'offre (éditeurs, agrégateurs, catalogues de bibliothèques) dont les plates-formes de plus en plus hybrides proposent ebooks et revues de manière indifférenciée, sont directement par le biais de fonctionnalités d'agrégation, soit indirectement par le biais d'outils de recherche transversaux de type méta moteurs.

Les pratiques émergentes de la « génération Y »

On commence à identifier ce qui distingue les modes de consultation des *« digital natives »* des *« digital migrants »*[31]. La lecture des étudiants nés après 1993 apparaît :

- **Multitâche** : plusieurs contenus lus en parallèle ; lecture en parallèle d'autres activités (écoute musicale, podcasts, discussion sur les réseaux sociaux, *etc.*)
- **Enrichie** par le multimédia.
- **Connectée** : la lecture en streaming semble être entrée dans les usages des jeunes étudiants qui ne téléchargent pas systématiquement les documents.
- **Non-linéaire** : lecture fonctionnant en réseau et par associations d'idées.
- **Visuelle** : on lit sur le mode de la « lecture-scanner », par balayage, afin de repérer les principales informations mises en relief sur la page (titre, résumé, schémas et légendes, balises typographiques, *etc.*).

La lecture savante

On ne sait pas encore si les terminaux de consultation et les logiciels de lecture proposeront des fonctionnalités suffisamment intuitives pour offrir une alternative à la lecture studieuse, « crayon en main ».

Les fonctionnalités associées au livre numérique permettent déjà d'en développer certains « usages savants » du livre d'EPUB :

- traduction automatique ;
- aide au résumé automatique ;
- extraction de citations ou de figures à partir d'outils « text mining », « data-mining »* (tableaux, schémas, graphes, *etc.*)
- annotations et partage de commentaires ;
- export des références bibliographiques ;
- lecture sociale.

//Les tablettes, un dispositif inadapté pour les bibliothèques ?

L'enseignement universitaire se fonde sur l'utilisation d'une **pluralité de sources**, en provenance de multiples supports et modes de diffusion. Contrairement à l'enseignement secondaire, les manuels viennent compléter une offre. Ils n'en constituent que très rarement le noyau dur.

Si l'on peut imaginer une sorte de cartable numérique pour les élèves, contenant une bibliothèque dédiée, des applications diverses, pédagogiques ou ludiques, des didacticiels et dictionnaires, bref, un système relativement clos avec des contenus protégés par des DRM* ou « encapsulés » dans des applications, un tel univers est difficilement concevable dans l'enseignement supérieur.

Ce préalable devrait nous aider à comprendre pourquoi l'utilisation de tablettes en bibliothèque universitaire, et plus largement dans les établissements d'enseignement supérieur, a rarement dépassé, jusqu'à présent, le stade expérimental. En effet, les tablettes se caractérisent par l'association d'un appareil et d'un système d'exploitation spécifique. Or, contrairement à un ordinateur, facilement utilisable par plusieurs personnes différentes, les systèmes d'exploitation des tablettes, ainsi que les applications qui leurs sont dédiées, sont conçues, à l'instar des téléphones mobiles, pour un **usage individuel et personnalisé.**

Le caractère propriétaire de nombre d'entre elles et l'exigence – voire l'obligation - de passer par des « e-stores » propriétaires est difficilement transposable pour un mode de distribution où s'interpose un intermédiaire entre l'usager et non pas un fournisseur, mais **une multitude de fournisseurs distincts.**

La tablette n'est intégrable dans un dispositif de distribution de contenus qu'à condition d'être considérée comme un terminal (presque) comme un autre. Ce serait le cas pour la distribution de produits exempts de DRM et livrés selon des modèles standards (PDF, ePub). Les bibliothèques qui ont tenté l'aventure se sont heurtées à de nombreuses difficultés de mise en œuvre.

Il n'est pas impossible néanmoins que les contenus soient accessibles par l'intermédiaire d' « applis », mais il faudrait développer autant d'applications qu'il existe de combinaisons d'appareils avec des systèmes d'exploitation. Même dans ce cas, la pérennité de l'accès est incertaine compte tenu de la très rapide évolution de ces dispositifs.

La grande variabilité des modes de diffusion des ebooks, (PDF, streaming, applications, intégration de vidéo, de simulateurs, voire des jeux, impact des DRM, etc.) rend difficile la rencontre d'un contenu et d'un dispositif instrumental spécifique. De ce fait, il semble hasardeux d'imaginer un dispositif d'enseignement ou de consultation de contenus centré sur un seul type d'appareils. Bien au contraire, ce sont la portabilité (ou interopérabilité) et la mobilité, tout comme une approche non restrictive des usages consentis qui focalisent les attentes des milieux universitaires. Le recul, de maintenant plus de quinze ans qu'ont les universités dans l'usage massif des publications numériques confortent ce point de vue.

C'est dans cette perspective que le consortium Couperin a diffusé des recommandations aux éditeurs : « les dix commandements à l'éditeur d'ebooks », en cours d'actualisation. Ils gagneraient à être complétés par des recommandations aux concepteurs de tablettes et de leurs fameuses « applis »*.

Le Projet Calliopé, une étude des usages des dispositifs numériques de lecture en bibliothèque (Enssib)

Contrairement à l'Amérique du Nord, la France accuse un retard certain en matière d'offre de livres électroniques en bibliothèques. Au-delà d'un effet de mode lié aux nouveaux dispositifs de lecture, prêter des ouvrages numériques répond aussi à un besoin en termes de contenus.

Le projet Calliopé vise à appréhender la réception d'une offre de ce type par les usagers tant au niveau des dispositifs prêtés que de leur adéquation à l'offre de contenus. Ainsi, nous souhaitons répondre au questionnement suivant : quelle perception ont les usagers de ce type d'offre ? Comment s'approprient-ils les contenus ? Existe-t-il des dispositifs privilégiés par type de contenu ? De manière secondaire, il s'agit d'identifier les freins et les avantages de la mise en place d'une offre numérique (support + contenu) par une bibliothèque spécialisée du point de vue de l'usager (niveau micro) et du point de vue de la bibliothèque et ses personnels (niveau macro).

Le projet se déroule en deux temps :

- Phase 1 [janvier à mars 2012] : enquête exploratoire de type qualitatif auprès d'un public restreint (une quinzaine de volontaires).

- Phase 2 [mai à juillet 2012] : enquête de type quantitatif auprès des usagers de la bibliothèque de l'Enssib lancée simultanément au déploiement de l'offre à grande échelle.

Les méthodologies seront donc différentes et propres à chaque phase. Une quinzaine de volontaires testent tour à tour 3 types de dispositifs mobiles durant une session de 3 semaines, utilisant un forum dédié et participant à des "focus groups". Un portail spécifique, mis en place par la bibliothèque de l'Enssib, rassemble et organise les ressources numériques disponibles et adaptées aux dispositifs de lecture retenus pour cette recherche. A terme, il s'agit de définir ce que pourrait être une offre numérique pertinente pour une bibliothèque spécialisée et de proposer des préconisations opératoires concernant sa mise en place (ENSSIB).

/Les usages attendus dans l'enseignement supérieur : le point de vue du Consortium Couperin

Dans les universités, le support électronique, longtemps cantonné, pour ce qui concerne la documentation scientifique, aux périodiques et bases de données, s'étend à de nouveaux supports, notamment au livre numérique. Les clefs de son développement passent certes par davantage d'**interopérabilité** et un format universel compatible. Mais ce sont surtout les **contenus** et les **usages consentis** qui focalisent les attentes du milieu universitaire. Faute d'avoir trouvé un mode de commercialisation simple et peu onéreux, et par peur du piratage, les éditeurs français sont jusqu'ici demeurés en retrait et l'offre a eu du mal à émerger. Regroupés au sein d'agrégateurs, ils n'ont proposé jusqu'à présent qu'une faible partie de leurs fonds, sans atteindre la **masse critique** nécessaire au décollage du secteur. Les prix négociés sont assez déconnectés de l'usage, encore très timide, qui en est fait. L'offre d'ebooks en langues étrangères, essentiellement l'anglais, est paradoxalement bien plus présente.

La cellule ebooks du consortium Couperin joue un rôle de premier plan dans la promotion et la diffusion du livre électronique mais les bibliothèques universitaires elles-mêmes peinent dans l'intégration de ce nouveau support à leur offre documentaire. Les fonds de livres électroniques sont souvent achetés sur le mode de « **big deals** »* et ne correspondent pas forcément aux attentes de la communauté universitaire, d'autant qu'ils sont souvent consultables selon des modalités complexes.

De **nouveaux modèles** sont en train d'émerger tant sur le plan économique que juridique. L'essence même du livre est sur le point de changer : d'une **logique d'entité**, elle passe aujourd'hui à une **logique de flux**, de réseau. La communauté universitaire recherche des livres électroniques ouverts sans DRM, que l'on puisse télécharger, consulter à distance, annoter, échanger, imprimer et réutiliser facilement, voire réécrire, permettant un travail collaboratif, consultables dans une granularité plus fine ; offrant des possibilités de représentation : utilisation du document en cours, en particulier en ce qui concerne les illustrations, les images ou schémas animés, disposant de la restitution vocale, permettant l'utilisation des exercices et autres applications interactives (QCM, corrigés), *etc.*

La peur du piratage est certainement le principal frein au développement des ebooks dans l'enseignement supérieur. Mais la volonté de contrôle de la part des éditeurs est un peu vaine et illusoire, elle va à l'encontre des usages désirés par la communauté universitaire. A l'instar des articles de périodiques, le livre (et ses chapitres) sous toutes ses formes doit pouvoir circuler librement dans les établissements de recherche et d'enseignement supérieur. Brider les potentialités du livre numérique ne va pas dans le sens d'une meilleure diffusion de ce support naissant.

Les bibliothèques sont légitimes quand elles cherchent à obtenir le plus grand nombre dans le périmètre d'utilisateurs qui est le sien. Pour mieux satisfaire les besoins et les attentes des communautés qu'elles desservent, et faciliter la consultation de ressources parfois sous-utilisées. Le prix de vente aux bibliothèques se négocie sur la base de

critères qui peuvent ajouter ou retirer de la valeur au produit négocié. Le nombre de variables entrant dans le champ de la négociation et du contrat de licence n'est limité que par l'imagination des rédacteurs des licences d'utilisation. Néanmoins le marché tend progressivement à se structurer les conditions à se stabiliser.

Sans être exhaustif sur les variables en jeu, nous songerons notamment :

- **Aux modalités de vente** : abonnement, achat pérenne, achat déterminé par l'usage ou « Patron driven acquisition », *etc.* (voir la partie de cet ouvrage consacrée aux « modes d'acquisition »)
- **Aux services associés** à ce contenu : fourniture de métadonnées, fourniture de notices, fourniture du texte intégral, possibilité de versement du texte intégral dans des environnements numériques de travail, possibilité de travail collaboratif, d'annotation, de partage, fourniture ou non de métadonnées ou d'extractions à un fournisseur de système d'information ou navigateur documentaire
- **Aux modalités de consultation** : streaming*, consultations sur dispositifs mobiles, téléchargement (voir la partie de cet ouvrage consacrée aux « modalités d'accès »)
- **Aux usages consentis** : possibilité d'impression totale ou partielle, possibilité de prêt entre bibliothèques, *etc.*
- Aux modalités de garantie de l'**archivage pérenne*** ou de l'accès pérenne

Mais il ne suffit pas de définir les usages consentis, il convient aussi de se doter des moyens de les respecter. De ce point de vue, l'ensemble des acteurs français gagneraient à adapter la norme de fait **ONIX-PL*** qui permet de gérer au mieux

/Exemples d'usages

// Utilisation des collections « Springer ebook » à l'université de Californie

L'éditeur Springer a mis en place un projet pilote (« Springer ebook »), en partenariat avec la bibliothèque de l'Université de Californie en 2008. Ce projet impliquait la constitution d'une offre numérique de publications académiques à destination des étudiants de premier cycle, cycle supérieur et des chercheurs. Une évaluation du projet menée en 2010 prévoyait une enquête d'usages pour :

- Evaluer les préférences des usagers (papier ou numérique, ebook ou périodiques)
- Evaluer les interactions avec les ebooks et identifier les freins aux usages
- Comprendre comment les usagers découvrent et accèdent aux livres numériques
- Mesurer la satisfaction des usagers par rapport aux contenus et aux fonctionnalités offertes par les ebooks Springer
- Mesurer la satisfaction des usagers par rapport au service de Print-on-Demand « MyCopy ».

L'enquête, quantitative, a été adressée par questionnaires à travers l'intranet de l'Université[14]. Plus de 2500 personnes (2569 répondants) ont complété le questionnaire. L'enquête visait des étudiants de 1er cycle (« undergraduate »), de cycle supérieur (« graduate », « post-graduate »), des chercheurs (« researchers ») et des contractuels (« faculty », « lecturers »). Les principaux domaines scientifiques couverts par l'Université de Californie étaient représentés sous les catégories suivantes : *« Life, Health and Science », « Physical Sciences and Engineering », « Arts and Humanities », « Social Sciences », « Business or Law », « Other »*

Les ebooks sont utilisés par tous, à des degrés variables

Sur 2569 répondants :

- 58% des répondants déclarent utiliser des ebooks à des fins de travail universitaire
- 38% déclarent ne pas utiliser d'ebooks (pour une majorité parce qu'ils lisent des revues électroniques à la place de livres numériques).
- 4% se déclarent incertains

Des variations sont observées selon le statut universitaire :

- 68% des chercheurs au niveau « post-graduate » déclarent consulter des ebooks
- 67% des étudiants au niveau « graduate » déclarent consulter des ebooks
- 55% des étudiants au niveau « undergraduate » déclarent consulter des ebooks.
- 57% du personnel engagé en « lecturer » déclarent consulter des ebooks

Des variations sont observées selon le domaine scientifique et la discipline :

- 68% des étudiants inscrits en « physical sciences and engineering » déclarent consulter des ebooks.
- 57% des étudiants inscrits en « Arts and Humanities » déclarent consulter des ebooks
- 47% des étudiants inscrits en « Business and Law » déclarent consulter des ebooks.

La préférence pour le livre imprimé persiste

Interrogés sur leur préférence (livre imprimé VS ebook) :

- 49% déclarent préférer les livres imprimés
- 34% déclarent préférer les ebooks
- 17% disent ne pas avoir de préférence (« usage-dependant »)

Là encore, des variations importantes se font jour selon le statut ou la discipline. Par exemple :

- 49% des « postgraduate » préfèrent lire des ebooks contre 27% parmi les étudiants « undergraduate »
- 54% des étudiants inscrits en "Law and business" déclarent préférer lire des ebooks contre 31% en « social sciences » et 17% en « arts and humanities ».

Parmi les explications pointées par l'étude pour expliquer ces écarts en préférence :

- L'inconfort de la lecture sur écran rend plus délicate la consultation d'ebooks dans les sciences humaines et les humanités (lecture plus linéaire, absorbante, moins factuelle).

Fonctionnalités les plus appréciées

- La **recherche en plein texte*** est la fonctionnalité la plus appréciée : jugée « Très importante » par 95% des répondants. Elle est considérée comme le premier atout de l'ebook, qu'on le préfère au papier ou pas.
- La possibilité de **télécharger des chapitres ou des extraits** des ouvrages est jugée « très importante » par 93% des répondants. Les limitations imposées par les éditeurs ou les agrégateurs à ces usages ciblés (DRM) sont explicitement perçues comme un frein à l'adoption, qu'on préfère le livre numérique au papier ou pas.
- **L'annotation, le surlignage** et les possibilités de **commentaires** sont jugées « très importants » par 68% des répondants. Ces fonctionnalités sont perçues comme un argument fort en faveur du livre numérique pour ceux qui préfèrent encore la consultation papier.
- La **portabilité sur les smartphones** est jugée « très importante » par 36% des répondants, et « pas ou peu importante » par 40% des répondants. A proportion égale, la portabilité des ebooks sur les liseuses et les tablettes dédiées est jugée « très importante » par 32% des répondants, et « pas ou peu importante » par 41% des répondants.

Springer identifie la **lecture nomade** comme une tendance forte pour l'avenir.

Complémentarité du numérique et de l'imprimé

La disponibilité d'un exemplaire imprimé en prêt, complémentaire à l'ebook est perçue comme :

- « Très importante » par 66% des étudiants inscrits au niveau « undergraduate », et 56% des étudiants au niveau « postgraduate ».

Les ebooks servent le plus souvent de première consultation dans une démarche **de recherche d'information** (« fact-checking »). Les exemplaires imprimés restent utilisés pour la lecture savante. Ainsi, les versions imprimées sont régulièrement empruntées à la suite d'une première consultation en ebook :

- 55% des étudiants « undergraduate » empruntent « souvent / de temps à autre » un livre imprimé suite à sa consultation en ebook.
- 57% des étudiants « graduate » empruntent « souvent / de temps à autre » un livre imprimé suite à sa consultation en ebook.
- 48% des étudiants « post-graduate » empruntent « souvent / de temps à autre » un livre imprimé suite à sa consultation en ebook.

L'existence d'un service de **Print on Demand** (POD) est perçue comme

- « Très importante » par 43% des étudiants de 1er cycle (« undergraduate ») ;
- « Très importante » par 39% des étudiants au niveau « graduate » ;
- « Très importante » par 35% des étudiants au niveau « postgraduate » ;

Springer identifie la POD comme une tendance forte pour l'avenir, ceci d'autant plus que le concept, encore mal connu, n'est pas explicité dans le questionnaire. Le service de POD de Springer (« MyCopies ») a donc fait l'objet d'une bonne appropriation.

// Les ebooks dans les portails du CNRS et statistiques d'usage

L'INIST *(Institut de l'information scientifique et technique)* est une unité de service du CNRS (*Centre National de la Recherche Scientifique*) chargée de collecter, analyser et diffuser les résultats de la recherche mondiale en science, technologie et médecine ainsi qu'en sciences humaines, sociales et économiques. Depuis 2002 l'INIST propose l'accès à plus de 5200 revues électroniques et 30 bases de données au travers de portails thématiques pour ses chercheurs. A partir de 2006 se sont ajoutés progressivement plus de 11 000 ebooks sur 4 plates-formes différentes.

Pourquoi des statistiques ?

Dès l'ouverture des portails l'INIST a mis en place et étudié des statistiques d'usage à 2 fins : exploiter les résultats de la campagne de test en vue d'une acquisition et le suivi des usages pour le renouvellement des abonnements.

Dans le contexte des ebooks les statistiques ont une importance différente selon les collections acquises. Les achats définitifs de plusieurs collections ne rendent pas nécessaire un suivi des consultations. En revanche ils permettent d'obtenir des indicateurs sur les pratiques des communautés scientifiques (par thématiques), sur l'intérêt des bouquets (« Big deal ») versus un titre individuel, et sur l'évolution dans le temps. Ainsi en temps de budgets restreints les statistiques d'usage (pour les tests et pour les titres acquis) permettent d'appuyer le choix de titres ou bouquets à acquérir ou donner des pistes de réflexion par rapport aux modèles économiques.

Un périmètre restreint

L'analyse des statistiques d'usage des ebooks au CNRS porte sur 3 collections d'archives d'ebooks en achat pérenne. Il s'agit de bouquets thématiques qui sont cependant proposés à l'ensemble des chercheurs via des portails thématiques (Sciences de la vie, chimie, sciences humaines et sociales, *etc.*). Nous disposons d'au moins 12 mois de statistiques fournis par les éditeurs.

Les éditeurs de ces 3 collections proposent des statistiques d'usage conformes au standard COUNTER*. Une comparaison des usages des différents bouquets est alors possible. Chaque titre est identifié par un ISBN*. La fourniture de statistiques conformes à COUNTER est loin d'être la règle pour les livres électroniques. Ainsi pour 2 bouquets des collections d'ebooks nous ne disposons que de chiffres sommaires qui ne permettent pas une analyse détaillée. Les encyclopédies et dictionnaires sont souvent assimilés à des bases de données, et on nous livre des statistiques de type base de données, qui ne permettent pas non plus une analyse fine.

Premiers résultats

L'analyse des usages sur une période de 12-24 mois donne lieu aux observations suivantes :

- Un ebook est moins consulté qu'une revue, lorsqu'on compare les chiffres au niveau titre de revue et titre de monographie (identifié par ISSN ou ISBN).
- Le suivi d'un ebook au fil des mois donne un graphe en « dents de scie ». Il n'est pas rare pour les livres électroniques les plus utilisés d'une collection de rencontrer des mois sans aucune consultation. Ces variations restent importantes pour le « top5 » ou « top 10 », lorsqu'on les compare d'un trimestre à l'autre. Selon nos observations, si la période estivale amène souvent une baisse, la période des tests (avril et mai) a une influence positive sur la consultation des collections acquises.

Dans le contexte des bouquets le taux des titres non consultés constitue un premier indicateur intéressant. Selon nos statistiques ce taux varie d'une collection à l'autre, mais paraît plus élevé si le nombre de titres compris dans la collection est élevé. Un suivi sur plusieurs années devrait montrer une baisse de ce taux. En revanche, nous n'observons pas de taux de non-consultation plus élevé pour les livres les plus anciens d'un bouquet donné.

Usages et année de publication

L'analyse des usages par rapport à la date de publication de l'ebook montre une répartition équilibrée des consultations pour 2 collections en chimie. Les années les plus récentes (2006 ou 2009) ne rencontrent pas nécessairement le plus grand succès. Parmi les 5 meilleurs titres d'une collection couvrant les années 1995 à 2006, un seul était publié après 2000.

Les résultats sont moins équilibrés pour un bouquet en sciences de l'ingénieur. Dans cette communauté les titres récents sont consultés trouvent plus d'intérêt. La présence d'un manuel ou ouvrage de référence se fait plus remarquer dans les statistiques par année de publication que la « nouveauté » de l'ebook. Dans l'ensemble, toutes les années d'une collection sont bien consultées, sans préférence marquée pour les titres les plus récents, à une exception près. Lorsqu'on compare l'utilisation d'une même collection (en chimie) faite par différentes communautés scientifiques, on constate que les chercheurs en sciences de la vie ont une légère préférence pour les publications les plus récentes par rapport aux chercheurs en chimie.

Bouquets thématiques et utilisation par la communauté cible ou non-cible

Les bouquets thématiques acquis par le CNRS intéressent en premier lieu les chercheurs du domaine scientifique. Ces bouquets sont cependant proposés à l'ensemble des chercheurs du CNRS, toutes disciplines confondues, et permettent de suivre l'usage par d'autres disciplines.

Ainsi les deux collections de chimie sont fortement consultées par les chercheurs en sciences de la vie. Plusieurs interprétations sont possibles :

- La composition thématique des bouquets est plus large que ne le laisse penser leurs noms.
- La taille et l'interdisciplinarité des équipes de cette communauté jouent un rôle déterminant.
- La consultation de ressources électroniques en sciences de la vie est tellement importante qu'elle influence les résultats.

Bouquet ciblé versus offre large

La comparaison de 3 bouquets de taille variable (268, 810 et 2200 titres) montre des taux de titres non consultés allant de 1 % à 23%. Plus la collection est grande, plus la part de titres non consultés est importante. Il faut cependant suivre les titres sur plusieurs années pour savoir si certains titres ne présentent aucun intérêt.

En période de restrictions budgétaires se pose la question de l'intérêt de collections « larges », qui ont un taux de consultation moyen, mais un coût au titre avantageux. Une collection bien consultée peut néanmoins revenir plus cher en termes de coût à la consultation si le prix de départ est très élevé. Par ailleurs, le temps nécessaire pour gérer ces collections et assurer un bon signalement peut être un facteur non négligeable.

Les statistiques comme aide à la décision d'achat

L'INIST-CNRS propose avant toute acquisition une période de test aux utilisateurs des portails. Les résultats d'utilisation présentent un premier indicateur sur l'intérêt de la ressource, mais peuvent se trouver en contradiction avec l'avis exprimé. Les statistiques constituent dons un critère de choix parmi d'autres.

De nouveaux modèles économiques (« patron-driven acquisition » ou « evidence-based model ») s'appuient fortement sur l'usage des ebooks. Les statistiques deviennent un outil d'aide à la décision. Notre expérience avec l'irrégularité des consultations montre cependant qu'il faut être prudent. L'utilisation faite d'un titre avant achat ne se poursuit pas nécessairement après l'achat. L'usage fait avant acquisition doit valoir le montant dépensé.

En revanche un taux faible de consultation d'un titre individuel ou d'un bouquet invite au non-renouvellement de l'abonnement.

L'analyse des statistiques d'ebooks mérite d'être poursuivie sur le moyen terme. Un suivi correct nécessite la présence de métadonnées de qualité et cohérentes, avec un ISBN dédié et sans variation de titre entre applications. Pour comparer l'usage de titres ou de bouquets provenant de fournisseurs différents, la conformité des statistiques au standard COUNTER est indispensable.

// La lecture sociale et connectée

La communication scientifique n'a pas attendu le livre numérique pour pratiquer la « lecture sociale » Bien avant l'apparition de réseaux sociaux scientifiques spécialisés (Research Gates, Nature Network, Mediaterre, *etc.*) et avant même l'apparition du web, les chercheurs utilisaient déjà des applications collaboratives pour échanger des données ou se recommander des ouvrages (réseau Usenet, 1979)

Cependant, le livre numérique inscrit le livre d'EPUB au centre d'un écosystème composé des lecteurs (scientifiques, professionnels), des éditeurs, des auteurs, des bibliothécaires et d'autres professionnels de la recommandation Des synergies nouvelles peuvent se dessiner :

- La réception « collaborative » facilite la **conversation scientifique** Les communautés scientifiques peuvent s'appuyer sur ces logiques de mise en réseau pour faciliter la dissémination des résultats de recherche et le travail critique sur ces derniers.
- Des logiques de **recommandation experte** se superposent à celles, plus traditionnelles, des documentalistes, dans un contexte de « réintermédiation » de l'accès à l'information
- Le livre lui-même s'augmente de données « user generated » : **les données d'usages** (passages les plus lus, les plus commentés, téléchargés, *etc.*) deviennent des **données de lecture** , les commentaires sont intégrés à la réception de l'œuvre.
- Les auteurs eux même peuvent déployer de nouvelles stratégies de **signalement** pour mesurer ou amplifier activement la visibilité et l'impact de leurs œuvres grâce à des outils de gestion des références (ex Zotero, Mendeley)

Les éditeurs et les distributeurs s'appuient sur cette tendance en intégrant désormais des briques sociales à leurs plates-formes Cyberlibris propose ainsi, à travers le service ScholarVox, de rejoindre une bibliothèque communautaire dédiée aux institutions académiques, écoles de commerce, instituts de recherche, *etc.* Celle-ci fonctionne comme un réseau social dédié à la promotion des ouvrages (des kiosques en page d'accueil) permettent de voir les dernières acquisitions et les ouvrages « en cours de lecture ») et à la recommandation experte les profils des utilisateurs connectés sont accessibles et paramétrables, les commentaires et avis sont partagés

Cette évolution des pratiques de réception, plus sociales et connectées, offrent de nouvelles possibilités pour **l'animation de communautés** :

- Dans un contexte de formation, les professeurs peuvent construire les étagères de leurs cours : prescriptions, instructions de lecture, liens vers des vidéos et des ressources annexes, *etc.*
- Dans les bibliothèques, des groupes peuvent être créés autour d'une thématique pour proposer des lectures et prolonger l'action sur les réseaux numériques Le métier des documentalistes évolue vers la gestion de communautés

// Les nouvelles formes de collaboration dans la recherche

L'exemple de Mendeley

Mendeley est à la fois un outil de **gestion des références en ligne** et **un réseau social académique**, dont la création remonte à 2008 L'objectif de ses créateurs étant de créer une dynamique de travail collaboratif dans le milieu de la recherche, en mettant l'accent sur le partage des connaissances par le biais d'un système de gestion des références bibliographiques

En quelques années, Mendeley est devenue **la plus grande base de données académique** et **la première plate-forme de collaboration** dans la recherche au monde Elle compte désormais plus de 1,5 million d'utilisateurs, qui ont chargé au total plus de 145 millions de documents au sein de son système.

Ses applications Web, mobiles et PC/Mac permettent aux utilisateurs d'organiser leurs recherches, de les partager avec des confrères et de réaliser de nouvelles découvertes, sans contraintes géographiques.

Les utilisateurs créent leur profil en ligne et peuvent ensuite y intégrer leur CV, renseigner leurs domaines de recherches et se mettre en relation avec d'autres chercheurs travaillant sur les mêmes thématiques L'outil leur permet de créer des collections de documents et partager ses dernières avec les membres de groupes d'utilisateurs De plus, Mendeley suggère des contacts et des articles, en fonction des informations renseignées dans le profil et les documents consultés

Les chercheurs accumulent de très nombreux documents, articles, notes et autres, qu'il n'est pas évident d'utiliser sans un ensemble organisé Mendeley leur permet de se constituer une bibliothèque contenant l'ensemble de ces documents et d'y faire des recherches à l'aide du moteur de recherche intégré (y compris dans le texte des PDF).

Parmi les fonctionnalités très appréciées des chercheurs figurent, entre autres, la possibilité de :

- Générer des citations et bibliographies sous Microsoft Word, OpenOffice ou Latex*.
- Lire des documents en PDF directement dans l'outil, d'en surligner des passages et d'annoter le texte
- D'importer des documents et de les identifier à l'aide de mots-clés, dont la liste reste affichée en permanence

En janvier 2012, Mendeley et Swets ont lancé la solution **Mendeley Institutional Edition powered by Swets**, une version institutionnelle qui fournit un espace unique au sein de la plate-forme Mendeley, à partir duquel les bibliothécaires peuvent guider, soutenir et simplifier les recherches entreprises au sein de leur institution Cette version est a été conçue sur la base du logiciel existant de Mendeley, ce qui crée un lien direct entre l'environnement de recherche active des utilisateurs et la bibliothèque

Les bibliothèques peuvent ainsi fournir à leurs utilisateurs une solution de gestion des références de qualité et un accès direct à leur contenu, tout en encourageant la collaboration parmi les étudiants et les chercheurs. En outre, les bibliothèques peuvent découvrir, en temps réel, les **tendances d'utilisationet de recherche** de leurs usagers Elles peuvent suivre les publications de leurs membres, constater la portée et l'impact de ces parutions et générer des rapports sur leurs activités de collaboration Les bibliothèques disposent ainsi de tout un éventail d'outils, capables d'assister les chercheurs à un niveau bien plus détaillé et personnalisé que par le passé Elles peuvent contribuer aux activités de recherches virtuelles entreprises au sein de leur institution et y apporter une réelle valeur ajoutée.

Relier les utilisateurs pour renforcer la recherche

Avec plus **d'1,5 million d'utilisateurs**, Mendeley a rapidement transformé le paysage de la recherche académique, en créant un environnement unique, géré par les utilisateurs, qui encourage et simplifie la collaboration entre confrères La très grande diversité des styles bibliographiques inclus (plus de 1 500 au total) permet aux utilisateurs de Mendeley de sélectionner celui qui est le plus adapté à leurs besoins ou celui choisi par leur institution et personnalisé par la bibliothèque Grâce aux groupes de discussion, les utilisateurs ont la possibilité de faire connaître leurs habitudes de lecture et de partager leurs points de vue sur des passages spécifiques d'une publication donnée Toutes ces fonctionnalités provoquent des **changements dans les pratiques de lecture** de la communauté scientifique. Elles induisent de nouvelles tendances et méthodes de travail qui peuvent influencer l'utilisation et la diffusion des informations Elles ouvrent la voie à une collaboration et à des échanges inédits entre chercheurs d'une même discipline

Mendeley Institutional Edition powered by Swets va plus loin, en offrant aux bibliothèques et à leur personnel la possibilité de créer des listes de recommandation et de diriger ainsi les utilisateurs vers les contenus les plus pertinents et les plus importants En associant au cœur même de sa plate-forme un catalogue de bibliothèque traditionnel et une base de données collaborative étendue, Mendeley met à la disposition des utilisateurs et des bibliothèques un espace où exposer leurs recherches, face aux lecteurs du monde entier Les utilisateurs et les institutions bénéficient d'un environnement qui leur permet d'explorer le paysage de la recherche académique, d'entrer en contact avec les acteurs du secteur et de collaborer avec eux, pour participer efficacement à leur sujet d'étude

Les recommandations des confrères et des membres de l'institution permettent aux utilisateurs de sélectionner rapidement les contenus les plus pertinents, dans leur domaine de recherche Grâce au logiciel de gestion des références, ils peuvent rationaliser les processus de recherche les plus essentiels et se concentrer sur la prise de contact au sein de nouveaux réseaux, la découverte des informations les plus récentes et la production d'idées

---

/Le livre numérique : une étape vers le e-learning et les serious games ?

Le livre numérique permet une navigation scénarisée dans un contexte d'apprentissage. Enseignants et formateurs peuvent concevoir des parcours pédagogiques personnalisés en cablant dans les ressources les extraits pertinents (au sein d'un même ouvrage, d'une même collection ou de plusieurs collections). Il peut notamment être une réponse pour les apprentissages courts, dans le cadre de la formation professionnelle notamment et permet d'apporter une réponse plus adaptée aux rythmes de la vie professionnelle que les formations en présentiel.

Le développement du e-learning représente une vraie opportunité pour les éditeurs en leur permettant de réagencer et scénariser des contenus existants à des fins de formation d'un public précisément identifié.

Les Cahiers du "Moniteur des Pharmacies" (Wolters Kluwer France)

Les professionnels de santé ont besoin de formation continue tout au long de leur carrière, particulièrement les pharmaciens qui partagent la double responsabilité médicale avec les médecins. Le cahier "Ordonnance" du "Moniteur des Pharmacies" a été transposé en module e-learning, sous la forme de cas pratiques. Un module se décompose en deux parties : les bases de la pathologie et trois ordonnances à problème (environ 1 heure par module).

La transposition du support papier en module d'enseignement à distance a permis de :

• Gagner en accessibilité : l'ensemble de l'équipe officinale peut désormais se connecter à toutes les heures de la journée, sur le lieu de travail ou à domicile.

• Gagner en interactivité : un retour oral permanent accompagne l'utilisateur dans la résolution des cas.

Ces modules sont commercialisés sous forme d'abonnement, en complément de l'abonnement papier (Wolters-Kluwer France).

Les « **serious games** », ou jeux sérieux, représentent également des nouvelles possibilités de valorisation des contenus éditoriaux. Inspiré du jeu vidéo, les « serious games » tendent à se développer dans la formation professionnelle et l'éducation dans de nombreux domaines.

GENERIC-SG, une plate-forme générique d'édition de serious games pour l'enseignement supérieur (Lavoisier)

Aujourd'hui, les coûts de développement élevés des serious games ne permettent pas aux éditeurs spécialisés d'en assurer la publication pour un nombre restreint d'utilisateurs.

Lavoisier s'est lancé dans un projet de R&D précompétitif sur 2 ans : **GENERIC-SG**, qui vise à développer et à expérimenter un prototype de plate-forme générique d'édition de "serious games" pour l'enseignement supérieur.

Pour y parvenir, l'éditeur s'est associé à deux entreprises technologiques : STRASS et KOKOPELLI, spécialisées sur l'édition pluramédia, les "serious games" et les développements informatiques web. Un partenariat a également été noué avec six UNT (Universités Numériques Thématiques)[28].

La plate-forme mis en place par Lavoisier se caractérise par :

• Une production rapide de "serious games" thématiques.

• Un faible coût de fabrication unitaire (objectif d'un coût de revient de 10% du coût actuel d'un "serious game").

• Une réponse aux nouveaux besoins pédagogiques de l'enseignement supérieur (Lavoisier).

---

[1] (DEGARIE, J., GIRARD, G. et al, 2011)

[2] (BRULEY, C., CHAPOY, E., 2011)

[3] Mark Prensky est l'inventeur présumé de ces concepts polémiques. Nous les employons ici par commodité car ils sont aujourd'hui quasiment entrés dans la langue pour désigner les générations nées avant et après 1993.

[4] (LI, C., et al, 2011)

[5] Liste des UNT partenaires : Université Numérique Francophone des Sciences de la Santé et du Sport - UNFSS ; Association des Universités pour le développement de l'enseignement numérique en Economie et Gestion - AUNEGE ; Université des Sciences en Ligne - UNISCIEL ; Université Numérique Ingénierie et Technologie - UNIT ; Université Numérique Juridique Francophone - UNJF ; Université Virtuelle Environnement et Développement Durable – UVED

Chapitre 6 - Les accès au livre numérique

retour au sommaire

Après une présentation des différents modes d'accès au livre numérique, ce chapitre illustre les enjeux stratégiques autour des métadonnées, des classifications et des services proposés pour signaler, trouver et organiser les contenus. Le livre numérique devient une ressource parmi d'autres et se décompose en multiples unités.

/Typologie des modes d'accès

Ce chapitre reprend des éléments du vade-mecum sur les abonnements publié par le GFII (édition mars 2011)[1].

// Téléchargement / Streaming

Editeurs et distributeurs proposent deux modalités d'accès principales :

- **Streaming*** : l'usager consulte le fichier en ligne qui reste hébergé sur la plate-forme de l'éditeur, du distributeur ou de la bibliothèque. La lecture en ligne, directement sur la plate-forme, reste l'usage le plus répandu.
- Par téléchargement* : l'usager « acquiert » le fichier sur son terminal et le consulte en local, hors connexion. Une offre de téléchargement pour une lecture différée sur un appareil portable (liseuse*, smartphone*, tablette*) commence à se développer. Elle est concomitante au développement du format ePub en parallèle ou en remplacement du plus majoritaire format PDF. Les DRM restent très présents dans les offres proposant un téléchargement qui se présente sous la forme d'un prêt électronique d'un fichier chrono effaçable.

Attention, l'accès en streaming ne signifie pas nécessairement « limité dans la durée » et n'exclut pas l'achat pérenne.

- Des fichiers disponibles en téléchargement peuvent être **chrono-dégradables*** ;
- Les éditeurs et distributeurs qui proposent l'achat pérenne d'ebooks en streaming s'engagent à garantir l'accès aux ressources aussi longtemps que les termes du contrat de licence le stipulent.

Limite : la consultation en local

La consultation en streaming rassure les éditeurs car elle permet de contrôler l'utilisation des fichiers, et, en principe, d'éviter leur reproduction illégale. Pour les bibliothèques, l'hébergement des ressources en ligne et les solutions de « prêt dans les nuages » ont l'avantage d'alléger le stockage des ressources dans les systèmes d'information locaux. En revanche, elle impose à l'usager une connexion au réseau. Ceci pose problème pour la consultation sur des terminaux non connectés ou bénéficiant d'une faible connectivité (liseuses).

// Mots de passe/ Adresses IP

Accès par Login - mots de passe

Le système des identifiants et mots de passe suppose une gestion lourde, aussi bien pour l'éditeur que pour le client. La gestion des login/mots de passe est réalisée directement sur le site de l'éditeur.

Limites : la divulgation des mots de passe

L'accès par identifiants pose le problème du **piratage**, plus facile qu'avec l'adresse IP : en termes techniques, **l'injection SQL*** est très facile à mettre en œuvre, contrairement à **l'usurpation d'IP**. Pirater une adresse IP suppose des connaissances techniques plus élaborées, ce qui n'est pas le cas lorsque l'on communique ses mots de passe à ses collègues, ou que l'on conserve et réutilise des mots de passe après un stage. Toutefois dans les deux cas, il s'agit de piratage de contenus.

Dans certains contrats de travail, les outils d'information sont soumis à des clauses de confidentialité et de responsabilité. Un courrier électronique, lors de l'arrivée de la personne au sein de la société et de son départ, lui rappelle ses droits et ses devoirs vis-à-vis du système d'information.

Accès par adresses IP

Ce système est adapté aux demandes multi-sites et aux multiples utilisateurs. Il se trouve notamment dans le monde académique et public. Il est transparent pour l'utilisateur final. Il est nécessaire que le client communique ses adresses IP* à l'éditeur ou à l'agrégateur au moment de la commande, de préférence au format électronique.

Les limites :

La livraison par IP pose problème chez certains clients :

- Les IP flottantes sont difficiles à gérer.
- Les plages IP peuvent changer en cours d'année (pour éviter les problèmes liés à l'espionnage de la concurrence).
- On observe parfois un veto de la part des informaticiens à laisser voir leur porte d'entrée (banque, assurance). Dans ce dernier cas, les clients peuvent définir une ligne dédiée aux fournisseurs.
- On observe que les IP deviennent plus rares et qu'il est parfois nécessaire de mettre en place des passerelles (ou proxy*).
- L'accès par IP ne permet pas des statistiques par utilisateur ou par groupe d'utilisateurs.
- La livraison par IP pose problème chez certains éditeurs qui ne sont pas en mesure d'intégrer plusieurs plages IP.

// Les accès simultanés

Aussi bien dans la solution identifiant/mot de passe que dans la solution IP, il est possible de limiter le nombre d'accès simultanés. Ce système de nombre d'accès simultanés limités est bien compris des utilisateurs. Lorsque tous les accès sont utilisés, des messages indiquant que les utilisateurs sont invités à se reconnecter ultérieurement. Ce système est apprécié des clients car il permet une certaine souplesse tarifaire dans la négociation avec les éditeurs, dans la mesure où ce n'est plus le nombre potentiel d'utilisateurs qui est à la base de la négociation. Néanmoins, l'analyse des statistiques en bibliothèques universitaires montre la nécessité d'augmenter le nombre d'accès simultanés en période d'examens pour les étudiants.

// Les accès distants

C'est une demande en forte augmentation. Les accès distants peuvent s'effectuer par réseau privé virtuel VPN ou par ligne spécialisée par Internet. Avec le développement du nomadisme, la notion de site perd de sa pertinence. La demande d'accès distant peut faire l'objet d'une tarification spécifique.

L'agence d'abonnement EBSCO a réalisé avec ITG Consultants / LCS une étude qualitative (disponible en annexe) dans le cadre du groupe de travail du GFII sur le livre numérique. Menée auprès d'une vingtaine de bibliothèques de recherche et centres de ressources documentaires français, l'enquête porte sur la mise en place d'une offre d'ebooks. Une partie porte sur les modes de connexions et d'accès

Adresse IP ou mot de passe ?

L'étude qualitative menée par EBSCO auprès de 20 institutions montre que l'accès par adresse IP est le mode de connexion le plus répandu :

• 14 structures l'utilisent exclusivement ;
• 3 structures fonctionnent uniquement par mot de passe ;
• 3 autres utilisent les deux possibilités

La simplicité d'accès de l'adresse IP est mise en avant : elle évite de multiplier les mots de passe et, souligne un interlocuteur d'un centre de recherche, permet aux chercheurs un accès direct aux documents via Google. La difficulté de gérer les mots de passe tant dans les grandes bibliothèques que dans les centres de recherche rend ceux-ci rédhibitoires pour plusieurs interlocuteurs. L'utilisation de l'adresse IP présente par ailleurs l'avantage d'un meilleur contrôle des accès à la plate-forme. L'accès à distance demeure tout à fait possible via un « Reverse proxy ».

Quelques entreprises préfèrent toutefois l'accès par mot de passe en raison de contraintes techniques liées aux adresses IP qui changent souvent, ou encore par simplicité, dans la mesure où ce type de connexion est déjà utilisé pour les revues

Hébergement en ligne ou téléchargement

La question du modèle d'accès, par hébergement en ligne ou par téléchargement, n'est pas toujours parfaitement maîtrisée : la diversité des formules proposées ou imposées par les fournisseurs ainsi que l'évolution permanente des offres font que certains interlocuteurs ne sont pas parfaitement clairs quant aux modèles utilisés. Il ressort en l'état que l'hébergement en ligne est pratiquement un standard (19) et que le téléchargement concerne un peu plus de la moitié des structures interrogées (12). Deux interlocuteurs mentionnent également des accès en streaming (EBSCO).

/Les enjeux des métadonnées

// Les différents types de métadonnées

Les métadonnées sont un ensemble de données structurées relatives à une publication, physique ou numérique. Elles peuvent se situer à divers niveaux de la ressource :

•**En externe :** stockées dans une base de données et exportées séparément ;
•**Encapsulées :** dans l'entête d'un document ;
•**Englobantes :** incluses totalement ou partiellement dans la ressource elle-même.

Elles sont généralement de trois ordres :

•**Métadonnées descriptives** (identifient et repèrent les ressources): titre, éditeur, ISSN, *etc.*
•**Métadonnées de contenu :** sujet, mots-clés, langue, *etc.*
•**Métadonnées de gestion :** version, propriété intellectuelle, embargo, *etc.*

Il est possible d'enrichir les contenus d'autres types de données :

•**Métadonnées administratives** (pour une conservation à long terme) : numéro de client, liste de contacts, type de contrat, utilisateurs autorisés, *etc.*
•**Métadonnées statistiques.**

Les métadonnées redistribuent les pouvoirs dans la chaîne du livre. Il faut noter que l'ABES (*Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur*) a toujours joué un rôle de catalogue collectif pour les ressources papier des bibliothèques de l'enseignement supérieur et qu'elle pourrait se voir confier un rôle de « hub » dans la gestion des métadonnées de la recherche française.

// Les métadonnées pour les bibliothèques

L'objectif est d'avoir une plus grande visibilité des ressources qui permette à l'utilisateur de rechercher facilement son information. Les métadonnées permettent un gain de temps indéniable en optimisant la gestion et l'usage d'un document numérique. Elles facilitent l'interopérabilité et le moissonnage des données. En outre, elles permettent de garantir la conservation des données et donc de préserver une accessibilité du document à long terme. Elles servent aussi à automatiser les transferts vers le système d'archivage.

// Les métadonnées pour les éditeurs

Des métadonnées de qualité sur la gestion des droits sont indispensables pour contribuer au bon usage des ressources électroniques. Elles contrôlent non seulement l'accès à la ressource pour tout ce qui concerne le droit d'auteur, la confidentialité, les restrictions de consultation mais aussi l'usage de la ressource pour tout ce qui concerne sa diffusion, impression, copie, modification.

En créant des métadonnées sémantiques, les éditeurs améliorent la diffusion des contenus éditoriaux sur les multiples supports. La production de métadonnées se fait dans une perspective d'exploitation « à venir » (la notice bibliographique est produite dans la perspective de son inclusion dans une base de données permettant la recherche de documents pertinents). Comme le résumait, Andy McGregor du JISC (*Joint Information System Committee* - UK), lors d'un voyage d'étude organisé par le GFII à Londres en décembre 2011 : *« Metadata is a love note to the future »*. En d'autres termes, la production de métadonnées est un « pari sur le futur » ; elle se fait dans la perspective d'usages à venir qu'il n'est pas toujours facile d'anticiper ou plutôt dont il n'est pas facile d'anticiper le modèle économique.

Cette prolifération nécessaire des métadonnées dans le cadre des nouveaux systèmes d'accès à l'information et à la connaissance pose plusieurs questions clés auxquelles on n'a pas aujourd'hui toutes les réponses :

- Quel est le **coût de la production des métadonnées ?** Peut-on fonder l'investissement éditorial sur une structure de coûts documentée, et ce pour tous les types de métadonnées ?
- Quel équilibre peut-on trouver en l'état des technologies actuelles entre métadonnées **générées automatiquement** par des algorithmes et « **curation** » **humaine** (dont les coûts sont beaucoup plus élevés) ?
- Est-il possible d'amener les producteurs d'information (par exemple les auteurs-chercheurs à l'origine d'un article scientifique) à **produire eux-mêmes les métadonnées** en même temps qu'ils produisent le document ?

Interrogé sur ce point au salon Online Information 2011, le responsable des technologies de recherche pour The Nature Publishing Group répondait par la négative : l'enrichissement des documents par des métadonnées relève d'un processus éditorial en aval de la rédaction du document source. Cette question de la plus ou moins grande implication des « auteurs » dans le processus de production des métadonnées est bien sûr corrélée à la question du modèle économique permettant de rentabiliser cet effort d'enrichissement.

// Le rôle des intermédiaires

Les métadonnées **redistribuent les pouvoirs** dans la chaîne de la valeur du livre numérique. Cette reconfiguration se manifeste à travers la montée en puissance de nouveaux intermédiaires. Ainsi, on note l'apparition de gestionnaires spécialistes des métadonnées, prestataires pour éditeurs ou bibliothèques pour indexer plus finement les contenus et

améliorer la visibilité et le moissonnage dans les ERMS*. Ce sont souvent des agences d'abonnements comme EBSCO, Swets ou Lavoisier, ou des sociétés spécialisées dans la fourniture de logiciels pour les systèmes d'informations comme Serials Solutions ou Exlibris.

Ces fournisseurs offrent par ailleurs des solutions dites "discovery", leur objectif est de proposer un entrepôt de métadonnées qui regroupera différents types de supports (papier et électroniques) et de sources (articles de périodiques, livres, bases de données) disponibles à la bibliothèque sans se limiter à ses collections (voir la partie de cet ouvrage consacrée aux « outils de découverte »).

Ces solutions « Discovery » ont accès (ou négocient des accès) aux métadonnées des éditeurs en mettant en avant l'intérêt que suscite ce type de service pour :

- **les utilisateurs**, à qui elles offrent une alternative simple (interface unique), sur du contenu accessible dans les collections de la bibliothèque ;
- **les sites institutionnels** qui investissent (lourdement) dans des ressources parfois sous-exploitées car elles ne sont pas assez visibles ;
- **les éditeurs** qui ont intérêt à rendre leurs métadonnées (indexation) visibles pour faciliter l'acquisition d'articles, d'ouvrages, *etc.*

// L'importance des normes et standards relatifs aux métadonnées

On constate aujourd'hui un foisonnement des **normes et standards*** relatifs à la gestion des métadonnées. Selon les acteurs qui en sont à l'initiative, ces normes poursuivent des objectifs différents et ont leur propre périmètre. Il faut d'abord distinguer les **normes bibliographiques*** au sens strict des normes développées par les instances de gouvernance des réseaux comme le W3C dans le domaine du web sémantique (RDF). Dans les normes bibliographiques, il faut ensuite distinguer celles qui émanent du monde des bibliothèques (ISBD, Marc, Dublin Core) de celles qui sont issues du monde de l'édition (ONIX). Enfin, certaines normes (et standards) émanent d'agences internationales (ISO, W3C) et d'autres d'agences nationales (AFNOR, ANSSI, *etc.*).

Les initiatives locales ou nationales doivent aujourd'hui intégrer les recommandations provenant des instances internationales afin de faire converger ces normes. L'objectif est de permettre une gestion partagée des métadonnées entre les acteurs de la chaîne du livre numérique tout au long de son cycle de vie. Dans ce domaine, la **norme ONIX** offre des perspectives intéressantes.

Le respect des normes bibliographiques est nécessaire pour permettre la description des titres édités, faciliter la gestion des collections par les documentalistes et bibliothécaires, et la recherche d'information pour les usagers. Le respect des standards du web sémantique, notamment XML* et RDF*, est quant à lui indispensable pour garantir l'interopérabilité et l'échange de données entre les services, et pour permettre la réutilisation des données dans des applications tiers.

Marc et ISBD : les normes bibliographiques historiques

La **norme Marc**, créé à l'initiative de la Bibliothèque du Congrès en 1965, et ses formats associés (aujourd'hui, principalement Marc21 et Unimarc) sont utilisés depuis des années par les bibliothécaires pour normaliser la description des ressources papier dans les catalogues informatiques des bibliothèques. La norme Marc est couplée aux nombreux **standards ISBD** (International Standard Bibliographic Description) : des spécifications propres à chaque type de ressources qui doivent être respectées pour la création des notices bibliographiques. Le standard ISBD régissant la description bibliographique des monographies est FDZ-44-050.

Telles quelles, ces normes « historiques » ne sont pas adaptées à la description des ressources en ligne et ont connu de nombreuses adaptations, notamment à la norme Dublin Core. Par exemple, le schéma MODS, édité par la Bibliothèque du Congrès, se veut un compromis entre Marc et Dublin Core.

Dublin Core : adapter la description bibliographique au document numérique

Le Dublin Core (norme ISO 15836) est une initiative d'OCLC (*Online Computer Library Center*) créée en 1995, conçue comme une alternative simplifiée aux ISBD pour la description des ressources électroniques. Cette norme internationale se fonde sur un schéma de métadonnées génériques composé de 15 éléments descriptifs essentiels. Elle permet notamment le moissonnage* des données bibliographiques entre bases compatibles par le biais de protocoles d'échange de données tels que l'OAI-PMH*.

La norme ONIX – PL : un outil d'harmonisation de l'information bibliographique

La **norme ONIX for Books** est une norme internationale créée en 1999 à l'initiative conjointe de l'AAP (*American Association Publishers*), du BIC (*Book Industry Communication* - UK), du BSIC (*Book and Serials Industry Communication* - US) et d'un consortium international d'éditeurs (EdiTEUR).

Par rapport au Dublin Core, la norme ONIX for Books est spécialisée dans l'encodage des métadonnées des livres numériques au format XML. Elle répond à un double objectif pragmatique :

- **Faciliter les échanges** entre les différents acteurs de la chaîne du livre, notamment entre les éditeurs, les bibliothécaires et les libraires, qui n'utilisent pas les mêmes normes de catalogage et d'indexation des ouvrages ;
- Permettre aux éditeurs de fournir des **services à valeur ajoutée** en complément des livres proposés aux libraires et aux diffuseurs.

Cette norme est encore assez peu utilisée en France. Elle permet pourtant une description très fine de toutes les métadonnées (descriptives, administratives) à l'aide de balises en nombre très supérieur aux 15 du Dublin Core, certaines informations étant obligatoires (ex : ISBN, Titre, prix, format de fichier) et d'autres facultatives (résumé, accroche, *etc.*). Elle offre également une base évolutive pour l'harmonisation de l'information bibliographique sur l'ensemble de la chaîne du livre. En France, la promotion d'ONIX for Books est principalement assurée par le Cercle de la Libraire, également importateur de la norme ISTC*, qui diffuse les notices de la base Electre dans un format conforme à la norme.

RDF/XML : la norme actuelle du web sémantique

Le **Resource Description Framework** (RDF) est une norme développée par le W3C dont l'objectif est de décrire les ressources du web simplement et sans ambiguïté. Ainsi le RDF permet une meilleure efficacité aux moteurs de recherche en autorisant l'interopérabilité entre les applications qui échangent de l'information non formalisée et non structurée sur le Web. RDF n'est pas à proprement parler un format comme XML*, mais un modèle conceptuel permettant de formaliser la description des ressources selon une structure en triplet : {*sujet*, *prédicat*, *objet*}. La description doit ensuite être exprimée dans un langage informatique, notamment en XML. On parle alors de RDF/XML.

Le respect du modèle RDF, et sa prise en compte par d'autres normes, sont une condition indispensable au développement du web sémantique et des données liées (Linked Data*). La description des métadonnées des ebooks selon des normes intégrant le cadre RDF peut décupler la visibilité des ouvrages sur les réseaux, mais aussi le potentiel des marchés liés à la réutilisation de ces données. L'élévation des métadonnées bibliographiques à un niveau sémantique alimente un marché non plus seulement des ouvrages mais des données sur les ouvrages.

// Zoom sur les données de recherche

*Le contexte : ouverture des données publiques et Open Data**

Les établissements publics (administrations centrales et collectivités) sont contraints par la loi à diffuser l'ensemble des « données brutes » qu'ils détiennent, c'est à dire des données non soumises au droit d'auteur et pour lesquelles le législateur estime que la diffusion la plus large possible relève d'une mission de service public[7].

Aujourd'hui, les bibliothèques d'ESR et l'ensemble des instituts de recherche publics ne sont pas soumis à cette obligation, les « données de recherche » faisant l'objet d'un régime dérogatoire, comme les « données culturelles ». Cette exception est remise en question dans le cadre de la révision de la Directive 2003/98/CE relative à la réutilisation des informations de secteur public.

Dès lors, il s'agira de surveiller si les « données de recherche » seront incluses dans l'obligation et, le cas échéant, ce que la loi définira comme des « données de recherche » (brutes). La définition se limitera-elle aux « datasets » non raffinés produits par les scientifiques en laboratoire ? Ira-t-elle jusqu'à inclure les statistiques relatives à la performance des chercheurs et des laboratoires (et donc le nombre de publications, citations, *etc.*) ?

Dans le cadre de l'ouverture des données dites culturelles, se pose la question de la diffusion des métadonnées des œuvres des catalogues des bibliothèques, ainsi que les statistiques de consultation des œuvres diffusées.

Impact potentiel sur le secteur de l'EPUR

Pour le marché du livre numérique d'EPUR, l'inclusion des données de recherche dans le cadre de la loi pourrait avoir plusieurs conséquences :

- De nouveaux gisements seraient susceptibles d'**enrichir la « monographie du futur »** : en plus de la démonstration stricto sensu, le lecteur accéderait à la somme des données brutes utilisées en amont par le chercheur. Par exemple, les statistiques brutes dans le cas d'une enquête sociologique, données satellitaire en temps réel, hydrologie, *etc.*. Les possibilités sont potentiellement illimitées [1]
- L'ensemble des **données de lecture « user-generated » pourraient devenir publiques** (nombre de citation, pages lues, téléchargées, commentées, *etc.*). Les perspectives de **réutilisation** seraient alors nombreuses. Par exemple, dans le domaine des « Digital Humanities », on peut imaginer des applications de monitoring scientifique : des systèmes de fouilles de données et de visualisations permettant d'observer en quasi temps réel les concepts émergents, les pratiques culturelles, ou les courants de recherche « en train de se faire » (« cultural analytics »).

La question des Linked Data*

Mais quel que soit le scénario, la **réutilisabilité des données de recherche** (publiques ou pas) est fonction du respect des normes et des standards garantissant leur **interopérabilité**. L'Open Data rejoint donc la question des données liées et des standards du web sémantique. Il s'agit de contrôler l'exposition des données scientifiques et d'en accroître le potentiel de réutilisation en les traitant à un niveau sémantique. Ceci implique, entre autres, le respect de la **norme RDF***, l'utilisation du **format RDF/XML*** et l'utilisation d'URI*.

Certaines institutions culturelles, notamment les bibliothèques nationales et européennes ont pris des initiatives novatrices et ont montré la voie dans ce domaine. Les bibliothèques scientifiques, par leur expertise sur ces problématiques, sont également invitées à jouer un rôle moteur.

Ainsi, la **BNF** a lancé en juillet 2011 data.bnf.fr (version beta) : un portail de données structurées en RDF permettant d'accéder à toutes les données comprises dans l'ensemble de ses bases sur des auteurs classiques. Les données sont liées (interconnectées) pour favoriser un nouvel accès à l'information, fondé sur les **parcours transversaux** et la navigation entre granules d'information.

Au niveau européen, **Europeana** a lancé au second semestre 2012 son projet pilote sur les données liées (« Linked Data Europeana », LOD). Celui-ci repose sur l'alimentation d'un portail de métadonnées : data.europeana.eu. 2.4 millions d'objets numériques sont déjà référencés : textes, vidéos, sons, *etc.*. Les institutions partenaires de l'initiative sont tenues de respecter les normes et standards du web sémantique et le modèle de données propre à la bibliothèque (*Data Exchanges Agreement*). Les données sont diffusées sous licence Creative Commons depuis février 2012. Ceci pour faciliter la réutilisation commerciale par les opérateurs privés et la création de services innovants.

/Les identifiants

//L'ISBN et le livre numérique

L'ISBN (International Standard Book Number), créé à la fin des années 1960, est un numéro international normalisé des monographies qui identifie de façon univoque chaque édition d'un document textuel de type livre[2]. Identifiant fort, l'ISBN facilite la gestion et les échanges entre les différents acteurs. Il est utilisé par les éditeurs, libraires, bibliothèques et fournisseurs, tout au long de la chaîne de distribution et du signalement.

Les premiers ebooks homothétiques reprenaient l'ISBN de la version papier, créant ainsi la confusion dans les catalogues des bibliothèques et ailleurs. En février 2010, l'agence internationale de l'ISBN (International Standard Book Number) a publié sous le titre *« E-Books and ISBNs : a position paper and action points from the International ISBN Agency »*, des recommandations sur l'utilisation de l'ISBN pour les livres numériques.

Révisé en 2005, le standard posait déjà la question des publications électroniques et y apportait la même réponse, un identifiant pour chaque format. L'agence internationale ISBN recommande dans son manuel d'utilisateur[3] l'attribution d'un ISBN propre dès que le besoin apparaît dans la chaîne de distribution, i.e. dans les relations entre vendeur et client. C'est le cas par exemple pour des versions distribuées avec ou sans DRM. Les contraintes liées à un format spécifique ou la nécessité d'un support de lecture spécifique représentent autant de raisons d'attribuer un ISBN distinct afin de lever toute ambiguïté sur un produit.

Désormais la plupart des catalogues prévoient une notice bibliographique dédiée à l'ebook, avec la saisie d'un **ISBN propre à la version électronique**, s'il existe. L'intérêt de cette solution est évident parce qu'il garantit que l'ebook commandé est bien le bon, qu'il évite au détaillant de fournir des informations supplémentaires pour identifier le format qu'il souhaite, qu'il permet le suivi des ventes comme pour le livre papier et enfin qu'il est facile à implémenter puisqu'il ne nécessite pas de nouveaux développements dans les logiciels de gestion de l'ensemble des intervenants.

Cette position a, dans un premier temps, été contestée par les éditeurs qui, sauf en France, paient l'attribution de leurs ISBN, mais elle a rapidement été respectée du fait de son caractère éminemment pratique. C'est cette règle générale, qui a été réaffirmée en 2010 : un ISBN doit être assigné pour chaque format de livre électronique (ePub, PDF, Html, etc.) destiné au circuit commercial. Dans certains cas des « apps »*, si elles offrent un contenu textuel significatif et qu'elles sont utilisables sur différents systèmes d'exploitation (iPhone, Android, etc.), peuvent également se voir attribuer des ISBN.

Electre, qui gère l'ISBN français pour le Cercle de la Librairie, le Syndicat national de l'Edition et la société Dilisom qui transmet les commandes des éditeurs, ont à cette occasion publié un communiqué invitant les éditeurs français à se conformer strictement à ces recommandations internationales.

Le BISG (*Book Industry Study Group*), créé en 1976 par les éditeurs pour réaliser des études sur l'industrie du livre, a produit le 7 décembre 2011 un nouveau document « Best practices for identifying digital products » qui reprend l'essentiel de ces recommandations. Le bureau de l'agence internationale de l'ISBN a salué cette publication le 10 janvier 2012 comme une contribution positive notamment parce qu'elle réaffirme la règle générale et envisage les cas pratiques liés aux différents usages du livre électronique. Un nouveau manuel d'utilisation de l'ISBN, qui reprend ces différentes règles, a été produit en même temps par l'agence internationale. Il sera traduit en français dans les prochaines semaines par l'AFNIL (*Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre*).

Dans l'avenir la norme ISTC* (International Standard Text Code), destinée à identifier les différentes manifestations d'une œuvre, permettra de relier l'ensemble des versions physiques et numériques d'une même œuvre. En France, le **Cercle de la Librairie**, qui gère déjà l'ISBN, a été chargé de promouvoir et de mettre en place cette nouvelle norme. D'ores et déjà la **base Electre** a été réorganisée autour de cette notion d'œuvre afin de préparer l'introduction des métadonnées du livre numérique aux côtés de celles du livre papier.

L'ISBN est également une clé d'identification essentielle pour l'analyse des statistiques d'usage, car les métadonnées figurant dans les catalogues ou les listes A-to-Z et celles figurant dans les statistiques des éditeurs ne sont pas toujours identiques et parfois difficiles à relier entre elles.

//DOI (Digital Object Identifier) et livre numérique

Un DOI (Digital Object Identifier, « identifiant d'objet numérique ») est un identifiant unique et universel d'un objet numérique, quel qu'il soit (article, ebook, fichier sonore, vidéo, *etc.*). Il est attribué par le producteur ou le diffuseur de l'objet par l'intermédiaire d'une agence DOI agrée par la DOI fondation.[4]

Les DOI sont essentiels pour assurer l'identification et la localisation pérenne de l'ensemble des ressources numériques en ligne soumises à la propriété intellectuelle sur la toile. Les DOI doivent être considérés comme :

- une **convention de nommage** destinée à normaliser l'identification des objets numériques en réseau ;
- un **protocole de résolution de liens** en adresses, alternatif aux URI*, permettant d'éviter les « liens morts ».

Obligations pour les éditeurs

Lorsqu'un éditeur attribue un DOI (Digital Object Identifier) à un article disponible en ligne, il s'engage à déposer dans la base de données de l'intermédiaire qu'il a choisi, les métadonnées de l'article ainsi que l'URL correspondante. Il s'engage également à maintenir à jour toutes les données associées aux DOI qu'il a enregistrés. Les intermédiaires auxquels peuvent faire appel les éditeurs sont nombreux et offrent des services complémentaires différents comme les « références croisées » de CrossRef.

// La norme Open URL

« La norme OpenURL (ANSI/NISO Z39.88-2004) est un protocole standard d'URL* (« Uniform Ressource Locator ») permettant l'acheminement des métadonnées depuis les publications sur les plates-formes des éditeurs (les sources) jusqu'aux résolveurs et leur redistribution par ces derniers dans les différents services des bibliothèques (les cibles) » (Source : Terminologie Kbart, Couperin)

Elle comporte trois sous-ensembles :

- les métadonnées relatives aux ressources et à leur contexte d'utilisation (Context Object) ;
- le lien OpenURL au sens strict (OpenURL) ;
- les spécifications relatives au lien Open URL et aux métadonnées (Registry).

/La gestion des chemins d'accès

// Les classifications : BISAC or not BISAC ?

Les classifications utilisées par les bibliothécaires et éditeurs pour indexer les œuvres, à l'origine physiques, puis numériques, ne sont jamais neutres. Les catégories hiérarchiques qui les structurent sont le reflet d'une vision du monde, d'une culture. Elles sont aussi étroitement subordonnées à un objectif pratique. Pour un même titre, il existe donc de multiples classifications selon les contextes et les destinataires.

En France, pour les libraires, un éditeur utilise **la classification CLIL**, qui est une aide au rangement dans les rayons, en fonction de l'espace disponible. L'édition scientifique des sciences pures n'y est représentée que dans deux classes : « Sciences fondamentales », et « Techniques et sciences appliquées ». En revanche, les catégories relatives au tourisme sont très détaillées : guides des visites, des restaurants, du camping, des randonnées.

A contrario, les bibliothèques universitaires recourent en France aux classifications décimales historiques, principalement la **CDD** (Melvil Dewey, 1976), et de moins en moins la **CDU** (Paul Otlet, Henri La Fontaine, 1905), pour indexer les ouvrages physiques. Le catalogue de la BNF se fonde sur la Dewey, tout comme la base bibliographique d'Electre. Par leur ambition universelle et encyclopédique, ces classifications étaient le produit de leur époque. Elles répondaient aussi à un besoin pratique : permettre au lecteur savant d'**identifier** et de **localiser** rapidement le livre scientifique pertinent dans les rayonnages de la bibliothèque. Pour ce faire, la CDD et la CDU proposent des entrées par discipline ou par objet scientifique assez précises (contrairement à la CLIL).[17]

Ces classifications « historiques » ont longtemps façonné l'accès à l'ouvrage d'EPUB imprimé pour le chercheur ou l'apprenant. Leur transposition ou non dans le monde du livre numérique est un enjeu important car un ebook sur le web doit être accessible de partout.

Les libraires américains utilisent une classification spécifique pour le livre : **BISAC** (Book Industry Standards and Communications), développée par le BISG (*Book Industry Study Group*). Cette classification est utilisée sur les principales plates-formes grand public (iBookStore, Amazon, *etc.*) pour la vente de livres papier et numériques.

Pour vendre sur Apple ou Amazon, un éditeur doit donc qualifier *a posteriori* tous ses ebooks ce qui représente une contrainte non-négligeable. Pour les éditeurs, rendre visibles leurs collections numériques passe par un bon référencement … mais aussi par un rangement pertinent dans la classification habituelle pour le lecteur final en B to C, même si celle-ci leur apparaît non naturelle.

Surtout, la classification BISAC est souvent inadaptée au livre d'EPUB. Produit d'une vision du monde **anglo-saxonne**, BISAC propose une description très fine des religions mais présente des lacunes scientifiques, par exemple :

- Des hiérarchies semblent fausses : les « techniques d'élevages » sont indexées dans la classe « Ingénierie » et non « Sciences et Nature ».
- L'agronome n'est pas représentée.
- Sur la plate-forme d'Apple, seul le premier niveau est affiché : un ouvrage sociologique sur les bergers se retrouve de fait dans la classe relative à l'ingénierie pétrolière !

La généralisation de BISAC soulève la question de la représentation du livre d'EPUB dans les librairies numériques, et plus généralement des **œuvres non-anglophones** dans l'offre de livres scientifiques (voir la partie de cet ouvrage consacrée aux « enjeux de l'édition francophone »).

// Les services de références croisées

L'exemple de CrossRef

CrossRef est une initiative de l'association d'éditeurs scientifiques PILA (*Publishers International Linking Association*) destinée à améliorer la visibilité, le signalement, la découverte et la citation des articles de périodique en ligne à travers des services de « références croisées ».

Plus précisément, CrossRef est un **système automatisé de création de liens** entre références académiques destinée à faciliter l'accès aux résultats de la recherche mondiale, sur le modèle des « résolveurs de liens » utilisés par les bibliothèques. Son principe est d'associer une URL à un identifiant DOI pour garantir l'accès à la bonne version de la publication.

Avantages / inconvénients

CrossRef est un service payant, fondé sur une technologie propriétaire. Il offre aux éditeurs y souscrivant les avantages suivants : les publications sont immédiatement « citables » dès l'attribution du DOI. Le système garantit un accès cohérent aux publications des éditeurs grâce à des liens stables. Pour les chercheurs, CrossRef facilite les usages suivants en permettant un « **hyperchemineur créateur** » : d'un simple clic, le lecteur peut naviguer d'une publication à l'autre. Le rayonnement et la dissémination des publications dans les communautés scientifiques s'en trouvent décuplés.

Les livres et chapitres de livres numériques récemment intégrés

A l'origine tourné vers les articles scientifiques, CrossRef publie depuis 2010 des recommandations pour l'attribution de DOI aux chapitres de monographies. Les enjeux pour le développement de l'écosystème du livre numérique de recherche sont importants.

Il s'agit :

- D'offrir aux monographies les mêmes mécanismes de « citation » et de mesure qu'aux articles dans le cadre de l'évaluation scientifique.
- De renforcer **l'interconnexion entre monographies**, chapitres de monographies et articles.
- De faciliter les usages savants du livre numérique dans les communautés scientifiques.

Enjeux et obligations pour les éditeurs

Les éditeurs membres de CrossRef, s'engagent, pour chaque référence citée dans un article d'une de leur publication, à extraire de la base de données le lien menant vers l'article cité (s'il existe) et à le faire figurer dans la version électronique de la bibliographie. Il est également possible à un éditeur de demander au système d'extraire la liste des articles citant l'une de ses publications (fonctionnalité « Cited-By »). Ainsi, d'un simple clic, le lecteur peut naviguer d'une publication à l'autre, ce qui permet d'augmenter le rayonnement des revues publiées par les éditeurs membres de CrossRef.

//L'importance croissante des bases de citation

L'exemple du Book Citation Index

Le **Book Citation Index** (BCI) est une « base de citation » dédiée aux monographies scientifiques éditée par Thomson Reuters depuis octobre 2001. Conçue comme une déclinaison des services **Journal Citation Index** et **Proceedings Citation Index** pour les articles de périodiques et les actes de colloques, la base permet de :

- naviguer d'une référence à l'autre au sein d'un corpus de 15 7 millions de citations identifiées dans plus de 30 000 ouvrages[18] ;
- valoriser les catalogues des bibliothèques et des éditeurs partenaires ;
- mesurer la performance des activités de recherche des institutions et laboratoires à travers l'analyse des citations des publications (fournies par le service Web of Science) ;
- mesurer la notoriété d'une publication grâce à un « Author Identification Tool ».

Fonctionnement et périmètre disciplinaire

La base BCI est intégrée à la plate-forme **Web of Knowledge** et connectée au service de mesure scientométrique **Web of Science**. Les ouvrages pris en compte dans le BCI sont décrits au niveau de chaque chapitre. Leur bibliographie est systématiquement indexée. Les citations pointent vers les catalogues des institutions et éditeurs partenaires.

Thomson Reuters indique que 40% des citations du BCI sont issues d'ouvrages relevant des sciences humaines et sociales, et 18% du champ des « Arts & Humanities ». Le service focalise donc l'attention des **chercheurs en SHS** où la monographie individuelle ou collective reste un vecteur important dans la diffusion du savoir, contrairement aux « sciences dures », davantage centrées sur l'article.

La citation comme premier chemin d'accès au savoir

Pour les auteurs, le signalement dans des « bases de citations académiques » est aujourd'hui capital pour donner à leurs publications une visibilité suffisante dans un contexte d'inflation du volume des titres diffusés. Pour les chercheurs, le repérage des sources pertinentes passe de plus en plus par la consultation d'index centralisés dont l'alimentation repose sur une politique de sélection scientifique stricte. On ne sait pas encore si le **Book Citation Index** polarisera l'attention des communautés scientifiques en SHS comme le fait aujourd'hui le **Journal Citation Index** avec les articles en STM.

Quel impact sur les publications non anglophones ?

Jusqu'à présent, la circulation des monographies SHS était plus diffuse et moins facilement repérable que celle des articles en raison de l'absence de bases centralisées. Cette situation était ambivalente. D'un côté, elle entraînait un manque de visibilité sur l'offre en monographies et un fractionnement de l'accès dommageable pour les chercheurs dans les disciplines concernées. De l'autre, ce système « décloncentré » offrait une certaine latitude en termes de visibilité et de notoriété aux publications non anglophones. L'apparition d'un canal privilégié contribuera à structurer la diffusion et l'accès à ces publications mais pose la question de la **politique de sélection** des monographies référencées et des modalités du calcul de leur notoriété, en particulier pour les **références non anglophones** (voir la partie de cet ouvrage consacrée aux « enjeux de l'édition francophone »).

Quel impact sur la gouvernance de la recherche en SHS ?

Par ailleurs, les « base de citations » sont de plus en plus utilisées par les organismes de gouvernance de la recherche pour évaluer les laboratoires et les chercheurs dans les STM, précisément parce que des services comme le **Journal Citation Index** et le **Web of Science** leur fournissent l'outillage nécessaire pour évaluer leurs performances selon des critères essentiellement quantitatifs issus du modèle anglo-saxon. La question reste donc posée de savoir si le **Book Citation Index** aura le même impact et deviendra l'étalon de l'évaluation de la recherche en SHS aux niveaux national et européen.

/Intégrer les ebooks dans les bibliothèques numériques

Depuis 15 ans, l'explosion de l'offre en périodiques électroniques dans les bibliothèques numériques a rendu plus complexe la gestion des chemins d'accès vers les ressources. Les catalogues des bibliothèques numériques sont désormais multi-bases, multi-plateformes, multi-ressources. En parallèle, l'habitude des moteurs de recherche sur le web et la fréquentation des bases de données « full-text » ont augmenté les attentes des utilisateurs pour des systèmes d'accès simplifiés à une information pertinente, idéalement disponible en texte intégral, d'un seul clic.

L'**unification des catalogues** est donc devenue une problématique centrale des bibliothèques de recherche. Il s'agit d'apporter à l'utilisateur une vision unifiée de l'offre disponible (physique ou papier), d'en simplifier l'accès en limitant le nombre de points d'entrées, tout en assurant la gestion des droits d'accès au cas par cas. L'intégration des livres numériques dans les catalogues des bibliothèques doit s'inscrire à l'ordre du jour des politiques de valorisation documentaire pour offrir aux collections d'ebooks une **visibilité équivalente** à celle des périodiques. Ceci d'autant plus que les statistiques de consultation impacient fortement la décision d'achat lors du renouvellement des licences d'utilisation des publications.

Cette nécessité impose de nouvelles obligations aux éditeurs, agrégateurs et bibliothécaires en termes de fourniture et gestion des métadonnées. Le respect des standards et des normes devient crucial pour intégrer les métadonnées des ebooks dans les ERMS (Electronic Resources Management System)*. Pour répondre à cette problématique, des services d'intégration interne et externe se sont développés ces dix dernières années, notamment :

- les listes A-to-Z ;
- les résolveurs de liens ;
- les moteurs de recherche fédérée ;
- les « outils de découverte » (Discovery Tools).

// Les listes A-to-Z

Les listes alphabétiques (A-to-Z) constituent la brique basique de l'accès aux fonds documentaires des bibliothèques de recherche. Elles reposent sur une table de références structurée, présentée par ordre alphabétique, intégrée au SIGB* (Système d'Information et de Gestion de Bibliothèque). Elles proposent généralement une interface de consultation accessible depuis l'OPAC* pour l'utilisateur (plate-forme A-to-Z). Elles sont désormais conçues pour fonctionner en accès distant.

Fonctions

Une liste A-to-Z a pour fonction élementaire de donner accès à la notice bibliographique des ressources. Elle peut également renvoyer vers le texte intégral des publications lorsqu'elle se trouve couplée à un « résolveur de liens » ou un outil de découverte. Elle peut également renvoyer vers un module de prêt entre bibliothèque (PEB*) si la ressource est mutualisée sur le catalogue du SUDOC.

Evolutions

A l'origine conçues pour faciliter le catalogage et l'accès des périodiques en ligne, les listes A-to-Z intègrent désormais les collections papier des bibliothèques. L'intégration des monographies numériques s'inscrit dans cette évolution. Il convient d'éviter la situation paradoxale dans laquelle les monographies électroniques seraient moins visibles et accessibles que leurs exemplaires imprimés.

//Les « résolveurs de liens »

« Un "résolveur de liens" ou "serveur de liens", est un outil logiciel qui analyse une OpenURL, en extrait les éléments qui décrivent un article de périodique donné, et les utilise pour créer un lien prévisible vers le ou les services appropriés, identifiés par la bibliothèque de l'utilisateur »* (Source : Terminologie Kbart, Couperin)

Fonctions

Les « résolveurs de liens » sont des logiciels indispensables à la gestion des chemins d'accès vers les publications académiques depuis les OPAC. Ils permettent de :

- garantir à l'utilisateur un accès stable à la « **copie appropriée** » (éviter le problème des liens « brisés ») ;
- faciliter le **rebond** entre des ressources identifiées comme pertinentes depuis un guichet unique (le catalogue de la bibliothèque) ;
- proposer, à un niveau local, une **vision unifiée du catalogue** de la bibliothèque à l'utilisateur ;
- proposer, à un second niveau, **une vision globale des ressources** identifiées comme pertinentes sur un thème dans les catalogues de services tiers (autre bibliothèque, plate-forme d'éditeur, *etc.*).

Le problème des liens « brisés » est dû à l'enregistrement d'une URL en dur dans les notices bibliographiques. En cas de modification de la licence d'exploitation, la référence bibliographique n'est plus liée à la « copie appropriée » : celle pour laquelle l'institution dispose des droits d'accès ou, faute de mieux, d'une fiche bibliographique à jour sur la ressource (ressource détenue par un service tiers).

Composantes

Un résolveur de liens repose sur

- une base de connaissances agrégeant les métadonnées relatives aux ressources ;
- un module d'analyse qui extrait et interprète les métadonnées de la base pour créer un lien stable vers les ressources (texte-intégral si disponible) ;
- la norme OpenURL* pour uniformiser la description des métadonnées relatives à la description et à la gestion des œuvres.

Quelques exemples d'applications

Les « résolveurs de liens » sont soit des applications maisons, soit des services commerciaux fournis par des prestataires : LinkSource (EBSCO), (Ex Libris), Article Linker (ProQuest), OSC-R (Archimed), *etc.* Les liens sont dits « contextuels » car l'environnement juridique des œuvres est pris en compte : les métadonnées sont analysées dans le temps de la requête, le mécanisme est transparent pour l'usager. Les résolveurs de liens disponibles sont conçus pour s'intégrer dans les différentes briques des catalogues, notamment les listes A-to-Z, et les moteurs de recherche fédérée. Ils sont même indispensables au bon fonctionnement de ces derniers. La combinaison liste A-to-Z, résolveur de liens et moteur de recherche fédérée forme la suite classique des outils d'intégration interne en bibliothèque de recherche.

Enjeux et obligations pour les éditeurs

Les éditeurs doivent désormais fournir aux bibliothèques et aux fournisseurs de résolveurs de liens (détenteurs des bases de connaissances) :

- Des métadonnées sur leurs publications fines et mises à jour ;
- Des liens vers leurs ressources conformes à la norme OpenURL.

Dans le cas contraire, les publications diffusées ne sont pas « liables ». L'usager rebondit vers une « copie inappropriée » de la ressource, c'est à dire : une version autorisée du texte intégral (l'institution possède bien les droits d'utilisation dans la nouvelle version de la licence), mais inaccessible : soit parce que les métadonnées sont obsolètes dans la base de connaissances, soit parce que le lien fournit par l'éditeur n'est pas conforme à la syntaxe OpenURL.

// La recherche fédérée

Le rapport de groupe de travail des bibliothèques des de l'Université de Moncton sur les Outils de Découverte a été utilisé pour rédiger ce paragraphe ainsi que le suivant[1]

Une réponse au fractionnement de l'accès dans les catalogues

Les moteurs de recherche fédérée permettent d'interroger simultanément (avec la même requête) plusieurs bases de connaissances distantes depuis une interface unique. Pour les usagers, les outils de recherche fédérée offrent une réponse au fractionnement de l'accès et permettent de s'**affranchir des « silos »** que constituent les sites des éditeurs ou des agrégateurs. Pour les documentalistes, ces solutions peuvent constituer des **instruments d'équilibrage dans les politiques d'acquisition**, notamment lorsqu'elles aident à valoriser des fonds spontanément peu consultés en dépeint la consultation.

Les moteurs de recherche fédérée sont aujourd'hui reconnus comme des briques essentielles des catalogues de bibliothèques numériques et des portails d'entreprise. Il faut toutefois les distinguer des « métamoteurs » apparus sur le web grand-public à la fin des années 90 (ex : Copernic) qui n'interrogent que le web visible, et des « moissonneurs » spécialisés dans l'échange de métadonnées scientifiques entre bases institutionnelles (OAister, ScientificCommons, *etc.*)

Quelques exemples de solutions

On trouve des solutions commerciales positionnées sur le marché des portails documentaires en bibliothèque universitaire (MetaLib d'Ex Libris, Bookline d'Archimed, Jouve, Qwam Content Intelligence, *etc.*). Il existe aussi des solutions Open Source spécialisées dans les développements institutionnels (Library Find, *etc.*). On trouve enfin des solutions davantage tournées vers les portails d'entreprises (Endeca, *etc.*)

Fonctionnement

- L'usager définit une requête, le plus souvent depuis une interface de type formulaire.
- Le système interroge des bases pré-paramétrées (par l'usager ou le documentaliste) : des connecteurs interprètent et traduisent la requête dans la syntaxe d'interrogation propre des bases sources.
- Les résultats sont renvoyés au système qui les affiche en liste à l'usager après élimination des doublons.

Les sources d'un système de recherche fédérée sont très diverses : bases de données spécialisées, serveurs d'information professionnels, catalogues d'autres bibliothèques, plates-formes d'éditeurs, *etc.* Sur le plan technique, la recherche fédérée s'apparente donc à un défi. Le système doit multiplier les connecteurs pour intégrer

- des bases à localisation multiple : hébergées en internes ou distantes ;
- la diversité des formats des ressources ;
- la multiplicité des protocoles d'échange de données entre les bases (**Http, OpenURL, Z39.50, SRW/SRU, OAI PMH**)*

L'interopérabilité est donc une condition *sine qua non* au bon fonctionnement des moteurs de recherche fédérée. L'intégration d'un résolveur de lien est elle aussi indispensable.

Limites

Bien que porteurs d'une réelle plus-value pour la recherche d'information, les moteurs de recherche fédérée présentent des limites importantes pour les usagers :

- Les temps de réponse importants sont souvent perçus comme dissuasifs.
- La pertinence des résultats est parfois discutable.
- La gestion des doublons reste problématique.
- La présentation des résultats limitée à des tranches de 20 ou 30 items oblige à réinitialiser le traitement régulièrement.

Pour les bibliothèques et les services de documentation, les moteurs de recherche fédérée nécessitent un investissement financier et technique important. La multiplication des connecteurs entre bases, très coûteuse en ressource, impacte fortement les temps de réponse. Ceci implique parfois de faire des choix et de renoncer à intégrer certaines bases dont l'interrogation ralentit l'ensemble du processus.

//Les outils de découverte

Une évolution des solutions de recherche fédérées traditionnelles

Les limites des moteurs de recherche fédérée expliquent pourquoi ces solutions évoluent aujourd'hui vers des « outils de découverte » (Discovery Tools)*. Sur le plan technique, le modèle change : on passe d'une logique **de requête simultanée sur plusieurs bases** (« multi-silos ») à une logique d'interrogation des **métadonnées** collectées dans un **index centralisé** (« silo unique »). La performance des systèmes s'en trouve améliorée : diminution des temps de réponses, amélioration des taux de précision et rappel, simplification des interfaces, *etc.*

Sur le plan des usages, il s'agit d'offrir aux usagers une expérience de recherche fluidifiée facilitant les logiques de découverte : repérage des ressources pertinentes quel que soit leur localisation, leur provenance ou leur format. *« L'outil de découverte parfait devrait englober et dépasser les collections et abonnements de la bibliothèque, permettant ainsi une « vraie » découverte d'information »*. On parle ainsi de « Web Scale Discovery Tools »

Quelques exemples de solutions :

- EDS : EBSCO Discovery Service (EBSCO) ;
- Summon (@erials Solutions) ;
- WorldCat Local (@OCLC) ;
- Primo (@Exlibris) ;
- Logiciels libres tels que Blacklight ou Vufind

Débats sur la notion et perspectives

Il y a aujourd'hui débat sur l'utilisation du terme **« découverte »**[7]. Certains, comme nous dans cet ouvrage, utilisent le terme « Discovery Services » comme une amplification du concept d' « Information Retrieval » c'est-à-dire de l'ensemble des technologies informatiques permettant de repérer une aiguille (le document pertinent) dans une botte de foin (un fonds documentaire rassemblant de multiples documents). Le développement des métadonnées - en particulier l'enrichissement sémantique - leur collecte systématique, améliorent en effet les **performanees des systèmes doeumentaires** (en termes classiques de « précision » et de « rappel »)

Mais d'autres veulent réserver la notion de « Discovery services » à des applications plus exigeantes, qui ne sont plus de l'ordre de la simple recherche documentaire, mais sont capables de dégager des **connaissances nouvelles** (par exemple la mise en évidence de la coocurrence de deux phénomènes au sein d'une littérature scientifique qui pourtant n'identifiait pas a priori cette relation). Cette notion de connaissance nouvelle extraite par des applications de « text mining »* et de « data mining »* a partir des connaissances accumulées antérieurement est *in abstracto* un paradigme puissant qui modifie l'horizon de la production de connaissances. Celles-ci ne sont plus forcément produites à partir d'un dispositif expérimental ou d'une enquête originale, mais peuvent être dégagées à partir des gisements (le plus souvent textuels) de connaissances préexistants.

Cet impact des technologies de « text mining » et de « data mining » sur l'élaboration de connaissances peut se faire à différents niveaux : il est peu probable qu'émerge rapidement un « **Nobel virtuel** » qui dégagerait une découverte totalement originale de l'analyse de la littérature antérieure à partir d'un algorithme. Mais l'utilisation d'outils analytiques peut aider à définir des champs de recherche nouveaux. Sans qu'il soit toujours facile de dessiner a priori des scénarios détaillés, on sait que les « Discovery services » vont se généraliser dans la mesure où ils pourront améliorer la productivité de la recherche. On n'est plus là dans le simple champ de la « recherche documentaire »

Enjeux

Quoi qu'il en soit, l'essor actuel des outils de découverte illustre les processus de **redistribution des pouvoirs** à l'œuvre dans la chaine de la valeur, et la montée en puissance des **intermédiaires**. De plus en plus, qui détient les métadonnées (la représentation du document et non le document lui-même) détient l'accès à l'information. Les éditeurs et les bibliothèques, qui détiennent une partie de ces métadonnées, doivent désormais compter sur des intermédiaires capables d'enrichir et normaliser les métadonnées, que ce soit à des fins de recherche documentaire *stricto sensu* ou d'extraction de nouvelles connaissances. Il s'agit à terme d'assurer la visibilité et l'exploitabilité du livre numérique dans le cadre global de la recherche scientifique

/DRM et piratage

Le marché de l'édition court-il le risque de se tarir comme dans le monde de la musique ? Les marges sont resserrées : y aura-t-il un marché si le piratage se développe? Cette question devient centrale aux Etats-Unis sur le marché de l'édition universitaire. Aux Etats-Unis, en droit et en médecine, certains éditeurs auraient perdu 50 % de leur chiffre d'affaire en un an.

Le piratage touche plus la vente en B to C qu'en B to B. La question est aussi de savoir si les livres piratés auraient été achetés par ailleurs.

En France dans l'EPUR, en version papier, l'achat était principalement le fait des bibliothèques et centres de documentations institutionnels ; en numérique, actuellement la vente se fausant principalement via les institutionnels, il ne devrait pas y avoir de piratage. En revanche, si les ventes en B to C, notamment via les plates-formes d'Amazon, Apple, Google, se développent et deviennent un vrai marché, la crainte des éditeurs français devient légitime

Quelle protection contre le piratage ?

Les utilisateurs se montrent, dans leur ensemble, hostiles aux DRM. Plusieurs méthodes permettent d'éviter le piratage des contenus, sans passer par des DRM :

- filigranes avec l'adresse électronique de l'acheteur ;
- consultation sur la plate-forme ;
- développement de livres enrichis, plus difficiles à pirater, filigranes avec l'adresse électronique de l'acheteur (watermarking ou tatouage électronique*).

Sur ce dernier point, il faut retenir que plus les éditeurs iront vers le service, moins le fichier sera dupliqué : mise à jour, moteur de recherche, notes personnelles, échanges, *etc.* (voir la partie de cet ouvrage consacré aux « services associés »)

---

[7] Clients, agences, éditeurs, comment gérer ensemble les abonnements aux périodiques. Vade-Mecum. Paris : ADBS, ADBU, ENPS, GFII, SNIEL, 2011. 48p.

[8] (M. VAJOU, 2011)

[9] Loi CADA du 17 juillet 1978, modifiée par l'ordonnance de décret du 6 juin 2005 et par l'ordonnance de décret et la circulaire du 26 mai 2011 (circulaire Etalab).

[10] Par opposition à l'ISSN (International Standard Serial Number), attribué aux périodiques

[11] (ISBN INTERNATIONAL AGENCY, 2012b, 33p)

[12] Le DOI se compose d'un préfixe et d'un suffixe séparés par un / . Par exemple : 10.1008/nst.1196.238. Le préfixe commence toujours par 10 suivi de quatre chiffres ou plus. Le préfixe identifie l'éditeur mais il est possible à un éditeur de demander plusieurs préfixes (un par revue par exemple). Le suffixe est déterminé par l'éditeur. C'est une chaîne de caractères alpha-numériques insensibles à la casse. Il est recommandé de ne pas choisir de suffixe trop long.

[13] Par exemple, pour la Dewey : 570 Biologie, 572 Biochimie, 572.8 Acides nucléiques, etc.

[14] Masse critique atteinte en janvier 2011, après le lancement du service en octobre 2011. Thomson Reuters prévoit une croissance régulière à raison de 10 000 citations d'ouvrages par an.

[15] (DEGARIE, J., GIRARD, G. et al., 2011)

[16] (VAJOU, M., 2011)

Chapitre 7 - Questions réglementaires et juridiques

retour au sommaire

L'évolution de l'environnement réglementaire est un enjeu important pour l'édition numérique, comme l'ont montré les travaux entrepris en 2011 autour du prix unique du livre numérique, des modifications des taux de TVA ou du contrat d'édition. Il est nécessaire que le cadre réglementaire tienne compte des spécificités de l'édition professionnelle, universitaire et de recherche, développées dans les chapitres précédents. Ce chapitre fera l'objet d'une mise à jour régulière, compte-tenu de l'évolution de la réglementation.

/La loi sur le prix unique du livre numérique

Lors des discussions autour du prix du livre numérique, le GFII s'est félicité de voir le législateur prendre en compte les préoccupations des éditeurs et des libraires pour garder la maîtrise du prix du livre numérique. Le GFII a cependant attiré l'attention sur le fait que, dans le domaine de l'édition professionnelle, universitaire et de recherche, les modèles de commercialisation des ouvrages sous forme numérique sont protéiformes et loin d'être figés.

La **vente unitaire** d'un ouvrage n'est pas le mode dominant de la commercialisation d'ouvrages numériques d'EPUR. L'apport de **services associés** donne lieu à des expériences de lectures diverses que ce soit lors de la consultation d'un ouvrage « dans les nuages » indépendamment du périphérique de lecture ou sur des plates-formes offrant des fonctionnalités très variées. Il est tout aussi difficile d'appliquer alors un même prix que de justifier rationnellement des prix différents : comment comparer des prix pour un livre en téléchargement unitaire, un livre en streaming avec un maximum de 400 accès par an, un livre en streaming avec 3 accès simultanés ou en accès illimité ?

En effet, nous avons montré dans le chapitre sur la commercialisation et l'achat que la nature et **la qualité du service** proposé par un offreur d'ouvrages numériques peuvent varier considérablement en fonction de la combinaison de différents critères, notamment :

- la possibilité ou non pour l'utilisateur « d'acquérir » à l'unité les ouvrages de son choix (voire un seul chapitre de ces ouvrages) ;
- les fonctionnalités techniques de la plate-forme d'utilisation (recherche en plein texte, possibilité de prises de notes et/ou de création d'une bibliothèque personnelle, partage de ces ouvrages avec des tiers, « portage » des ouvrages achetés sur d'autres plates-formes, liens vers d'autres ressources documentaires, *etc.*) ;
- la durée de la licence d'utilisation ;
- et l'étendue des droits acquis (possibilité de téléchargement, d'impression, *etc.*).

Ces différents critères pouvant se combiner, le nombre de formules de commercialisation est infini. Et bien évidemment, le prix proposé à l'utilisateur sera différent en fonction de la combinaison retenue. Par ailleurs, dans le cas « d'acquisitions » par des institutions, les prix dépendent également du type d'institution concernée (établissement d'enseignement, institution de recherche, organisme public, association, entreprise, *etc.),* de sa taille (nombre d'étudiants, nombre de chercheurs, nombre de professionnels susceptibles d'utiliser les ressources documentaires mises à disposition, *etc.*), du nombre d'accès simultanés et/ou du nombre de consultations ou de téléchargements par année, du montant des achats de publications sur support papier par l'institution considérée, *etc.* En outre, dès lors que les montants en jeu sont suffisamment élevés et/ou que les « acquisitions » de ressources documentaires portent sur différents établissements, il est fréquent que le prix appliqué fasse l'objet d'une négociation entre les parties concernées.

Dans ce contexte, il est difficile pour un éditeur de communiquer sur le prix d'un livre numérique.

La loi votée prévoit dans l'article 2 que[1] :

« Toute personne établie en France qui édite un livre numérique dans le but de sa diffusion commerciale en France est tenue de fixer un prix de vente au public pour tout type d'offre à l'unité ou groupée. Ce prix est porté à la connaissance du public.

Ce prix peut différer en fonction du contenu de l'offre et de ses modalités d'accès ou d'usage.

Le premier alinéa ne s'applique pas aux livres numériques, tels que définis à l'article 1er, lorsque ceux-ci sont intégrés dans des offres proposées sous la forme de licences d'utilisation et associant à ces livres numériques des contenus d'une autre nature et des fonctionnalités. Ces licences bénéficiant de l'exception définie au présent alinéa doivent être destinées à un usage collectif et proposées dans un but professionnel, de recherche ou d'enseignement supérieur dans le strict cadre des institutions publiques ou privées qui en font l'acquisition pour leurs besoins propres, excluant la revente. »

Les exceptions prévues au 3ème alinéa de l'article 2 sont limitatives, puisqu'elles nécessitent que soient rassemblées trois conditions, et elles ne peuvent, a priori, s'appliquer, à titre d'exemples :

- ni à la commercialisation de collections d'ouvrages numériques (sans ajout d'autres types de contenus) à des bibliothèques ou à des groupements de bibliothèques universitaires ou de recherche ;
- ni à la commercialisation de collections d'ouvrages numériques, même si elles intègrent d'autres types de contenus numériques, destinées aux professions libérales.

Le GFII s'est engagé à alimenter le comité de suivi mis en place dans le cadre de cette Loi[2] par des retours sur la mise en place de cette loi, aussi bien du point de vue des éditeurs de l'EPUR que des acheteurs. Tous les points discutés lors des sessions parlementaires risquent de resurgir, comme les offres à **contenus multiples et complexes** ou la **juste rémunération des auteurs**.

La demande est tirée par l'offre mais elle est très mouvante et chaotique. Personne n'a de recul et tous les acteurs essaient par conséquent de s'adapter. Il ne faut pas brider l'innovation en termes de services, de prix et de modalités d'accès mais au contraire l'encourager. La hauteur des investissements nécessaires au développement d'une offre innovante et de qualité nécessite un cadre réglementaire adapté, non au seul cas de la vente à l'unité d'ouvrages « homothétiques » mais à la diversité des situations ; il importe, de surcroît, que ce cadre réglementaire ne soit pas susceptible de donner lieu à des interprétations variées, ce qui serait pénalisant pour l'ensemble des acteurs.

Enfin, pour un même contenu diffusé sur de multiples plates-formes en B to B et B to C, il est quasi certain qu'en 2012 les prix pourront aussi différer en raison de délais de traitement, notamment pour des raisons liées aux changements de prix engendrés par la réduction du taux de TVA ; tous les éditeurs seront-ils sanctionnés ?[3]

/L'application du taux de TVA réduit au livre numérique

Les bibliothèques et les organismes publics (comme des secteurs comme la banque ou l'assurance) n'ont pas la faculté de récupérer la TVA. Cette politique fiscale renchérit de plus de 12% leurs frais d'acquisition de documentation et ralentit le développement des contenus numériques.

La fiscalité du numérique et des contenus imprimés se doit d'être **économiquement neutre**, sans distorsion de concurrence, afin que le développement des contenus numériques ne soit pas freiné par une charge fiscale différenciée selon le type de support. Le contenu et l'objectif d'une revue ou d'un livre scientifique restent globalement les mêmes, qu'ils soient publiés sous forme papier ou diffusés sous forme électronique. Mais le GFII attire l'attention des pouvoirs publics sur la **fracture artificielle** créée entre livre homothétique et livre enrichi. Cela ne fait pas sens qu'une vidéo ou un graphique animé fassent passer un contenu de 7 % de TVA à 19 6 plus 21 6. En EPUR (article ou livre) le produit de base du futur sera le contenu enrichi, la version papier n'étant qu'un sous-produit « appauvri ». Il est donc important de ne pas brider l'innovation et la créativité des auteurs et éditeurs et d'appliquer le périmètre du taux réduit au livre numérique, homothétique ou enrichi.

Une étude du Groupe de Francfort[4] montre que les taux de TVA actuels sont dommageables pour la compétitivité européenne en affectant le développement de la science à l'intérieur de l'UE. Cette étude souligne la **distorsion de concurrence** entre la situation aux Etats-Unis sans TVA sur les abonnements et l'Union Européenne qui passe pour

le même produit d'un taux réduit au taux normal, aggravant sensiblement le handicap pour les établissements de recherche et d'enseignement supérieur des différents pays de l'Union Européenne.

A l'heure du développement de l'Europe de la connaissance et de la mondialisation de l'offre et de la demande, il est important de favoriser aujourd'hui la croissance de l'édition et de la presse numériques en mettant en place **des taux de TVA réduits, sans discrimination entre procédés de diffusion de la pensée** , ainsi **qu'une harmonisation des taux de TVA entre états voisins**.

/Le contrat d'édition à l'ère du numérique

Des discussions sont au cours au sein du CSPLA (*Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique*) pour étudier une évolution du contrat d'édition à l'ère du numérique. La révision du code de la propriété intellectuelle s'avère en effet nécessaire puisque le code fait notamment référence au nombre de tirages ou à la destruction des ouvrages. Cependant, il est important de ne pas figer un cadre au moment où de nouveaux modes de diffusion apparaissent. L'exploitation papier et numérique sont intimement liées dans l'EPUR : elles ne peuvent être dissociées.

/Le droit d'auteur et la granularité de l'information

Les contenus proposés dans les **offres complexes** proviennent d'articles de revues, de chapitres d'ouvrages et de bases de données. Ces offres « éclatées » peuvent être recomposées par un lecteur, suite à une recherche et à une sélection de résultats, au gré de ses usages. Il est à souligner qu'un auteur ne maîtrise en rien la proximité de son contenu éditorial avec d'autres écrits.

Par ailleurs, concernant la vente de bouquets multi-éditeurs, ni l'auteur, ni l'éditeur ne connaissent dans le détail le montant des contrats signés. Certes, l'éditeur négocie auprès des agrégateurs ou e-distributeurs des fourchettes de rémunération, mais pas dans le détail pour chaque contrat de vente. Dans un bouquet, tout dépend du nombre de titres contenu dans celui-ci, de leur notoriété comparative (un manuel « bible » de sa spécialité est plus attractif qu'une courte monographie), de la population potentielle de lecteurs, des chiffres de consommation des années passées. Dans ces bouquets multi-éditeurs, les détenteurs des droits sont multiples.

/Les droits de l'acquéreur

Les offres de livres numériques se multiplient. Elles se caractérisent par **une très forte diversité** dans les modes de diffusion, de commercialisation, d'usages consentis ainsi que par l'intervention d'un nombre accru d'agrégateurs et de plates-formes de diffusion. A chaque plate-forme correspondent des modalités d'utilisation spécifique, sont souvent décrites dans des contrats complexes qu'il est difficile de communiquer aux lecteurs.

Les bibliothèques souhaitent une certaine **homogénéisation** dans les possibilités de manipulation des ouvrages numériques pour les lecteurs, dans le respect du droit d'auteur et de citation : copier/coller, impression, prêts temporaires au sein d'une communauté, *etc.*

Les offres éditoriales doivent s'affranchir des logiciels et des matériels propriétaires à cause des restrictions d'usage imposées par les mesures logicielles de protection (DRM), ou pour le moins, les DRM doivent faire l'objet d'un affichage clair de la part du fournisseur, qui précisera les matériels et logiciels requis pour consulter les documents qu'il fournit.

Les possibilités de prêt entre bibliothèques, doivent être explicitement indiquées, notamment pour l'exportation et l'impression des documents.

Enfin, dans le cas d'un **achat définitif** de collections ou de titres individuels ou de souscription à des collections, l'accès perpétuel aux ressources doit être assuré, c'est-à-dire que l'éditeur doit prévoir des solutions d'archivage et d'accès pérennes, parmi lesquelles la récupération des données par les acheteurs ou les abonnés et le dépôt à un tiers de confiance (ABES, CINES, BNF, PORTICO, *etc.*). La cellule ebook du consortium Couperin (la CeB) a exprimé ses souhaits dans ses « 10 commandements à l'éditeur d'ebooks : pour une offre idéale ».

/La responsabilité spécifique des éditeurs d'EPUR

Un accord cadre a été signé le 1er février 2011 par le ministre de la Culture et de la communication, le commissaire général à l'investissement et les présidents de la BNF, du SNE et de la SGDL (*Société des Gens de Lettre de France*), qui fixe les grands principes juridiques, économiques et financiers définis dans la future loi relative à la numérisation et l'exploitation des **livres indisponibles** du XXe siècle. A terme, ce projet permettra à l'ensemble des livres devenus aujourd'hui commercialement indisponibles, et désignés le plus souvent sous l'appellation de **« zone grise »**, de retrouver une seconde diffusion via la numérisation. 500 000 titres seraient ainsi concernés.

Il est important d'alerter les partenaires de ce projet sur la spécificité des livres scientifiques et professionnels. Dans l'économie de la connaissance, il est essentiel que les informations publiées soient **fiables et à jour**. Du temps des livres papier, il est arrivé que des professeurs de droit fassent disparaître des bibliothèques universitaires des éditions obsolètes d'ouvrages afin d'éviter que des étudiants n'acquièrent des connaissances erronées.

Les éditeurs de livres professionnels, universitaires et de recherche ne veulent et ne peuvent suivre le schéma proposé pour la numérisation des œuvres indisponibles du 20e siècle[[1]]. Soit un livre est un outil de base pour travailler, et il y aura alors des mises à jour régulières ; soit il est obsolète et seuls les historiens des sciences doivent y avoir accès. Par exemple en médecine, il est dangereux que des étudiants ou des professionnels de santé acquièrent des notions dépassées.

Qu'il s'agisse d'une version papier ou numérique, le label d'un éditeur garantit le sérieux d'un écrit. Soulignons cependant un **danger réel** : une édition ancienne de quelques années d'un ebook sera mieux référencée par tout moteur de recherche que la dernière édition datant de quelques jours : les algorithmes tiennent toujours compte du nombre de citations d'une page, du nombre de fois où une page a été recherchée et cliquée, du nombre de liens entrants, *etc.* Dans les plates-formes professionnelles de diffusion d'ebooks, les nouvelles éditions remplacent les anciennes qui ne sont alors plus accessibles.

La numérisation de ces contenus scientifiques pose une série de questions autour du **droit de retrait** (incompatible avec le droit d'auteur) et **de l'éthique scientifique** (droit de retrait *vs* économie de la connaissance). Il ne faut donc pas rendre accessibles sans garde-fou et sélection attentive, des ouvrages d'EPUR du 20e siècle en les numérisant.[[2]] L'avertissement suivant devrait *a minima* figurer : le contenu est valable au moment de la publication.

[1] Loi n° 2011-590 du 26 mai 2011 relative au prêt du livre numérique

[2] Prévu dans l'article 8 de la Loi. Composé de deux députés et deux sénateurs, désignés par les commissions chargées des affaires culturelles auxquelles ils appartiennent, il est chargé de suivre la mise en œuvre de la présente loi. Après consultation du comité de suivi et avant le 31 juillet de chaque année, le Gouvernement présente au Parlement un rapport annuel sur l'application de la présente loi ou va de l'évolution du marché du livre numérique comportant une étude d'impact sur l'assurance de la filière.

[3] Décret n° 2012-146 du 30 janvier 2012 relatif aux infractions à la loi n° 2011-590 du 26 mai 2011 relative au prix du livre numérique : http://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000025242055&dateTexte&categorieLien=id

[4] (SOZIOLOGISCHES FORSCHUNGINSTITUT GOTTINGEN (SOFI), 2006)

[5] LOI n° 2012-287 du 1er mars 2012 relative à l'exploitation numérique des livres indisponibles du XXe siècle

[6] Signalons cependant la numérisation des archives de Springer comprenant les livres écrits par Albert Einstein, Niels Bohr, etc. Cette initiative est intéressante du fait de la sélection scientifique opérée et de l'intérêt historique de ces écrits.

Chapitre 8 : tendances et perspectives

retour au sommaire

A partir des tendances du marché de l'édition numérique et des tendances observées dans le champ de l'économie de la connaissance, ce chapitre soulève des pistes de réflexion sur l'avenir du secteur de l'EPUR. Il sera complété dans la prochaine édition de cet ouvrage, à partir des contributions reçues : tous les lecteurs sont invités à partager leurs analyses.

/Les tendances du marché de l'édition numérique

Aujourd'hui, les chiffres, tendances et prévisions sont contradictoires. En France, la part du chiffre d'affaires réalisé dans l'édition numérique reste très faible. Les statistiques provenant du SNE sont assez peu fiables pour le numérique : leur recueil en est récent, la nomenclature a évolué, peu d'éditeurs répondent. Enfin, l'édition numérique sur support physique (CD-Rom, DVD) ne correspond pas à l'idée du livre numérique dématérialisé accessible sur réseaux et lu sur les nouveaux appareils …

Les chiffres présentés dans le tableau ci-dessous sont rapportés dans le rapport Gaymard-CGEFI de novembre 2011 sur l'enjeu de l'application du taux réduit de TVA sur le livre électronique[1].

Figure 13 : CA HT de l'édition de 2008 à 2010 (Gaymard – CGEFI, p11)

CA HT de l'édition (en M €)	2008	2009	2010	Δ 2010/2008 (en %)
Edition physique (papier)	2800	2760	2766	-1,2
Edition numérique sur support physique	13	36	35	+ 269
Edition numérique en ligne	5	13	18	+ 353
Diffusion numérique	NC	19,4	19	NC
Total numérique	NC	68,4	72	NC
Total physique + numérique	2818	2829	2838	+ 0,2

Même si la progression des ventes de livres numériques en réseau est réelle, les taux de progression n'ont aucun sens puisque l'on part de chiffres extrêmement bas et que les variations sont chaotiques d'une année sur l'autre. En 2006, tout secteur de livres confondus, le numérique en ligne représente 0,6 % du papier en valeur.

Le cabinet GFK[2] souligne que la vente 2011 de livres dématérialisés en France représente 0,3 % du chiffres d'affaires, soit 12 Millions d' € pour 1,1 millions de fichiers téléchargés (75 % l'étant à titre gratuit).

Certaines projections (Bain) font état pour 2015 d'un poids du numérique en nombre d'exemplaires de 20-25 % aux Etats-Unis et de 15-20 % en France pour l'ensemble de l'édition. Certes, la variable prix est déterminante pour le marché en B to C et il est probable que les ventes en nombre pourraient rapidement exploser si le prix baissait énormément, sans référence au prix papier mais proche du prix psychologique attendu par le lecteur, bien inférieur à 10€. Il est peu probable en France que cela ait lieu, même pour la littérature générale, les éditeurs sont obligés de raisonner en coût complet et non plus simplement en coût marginal et le prix de vente ne peut baisser ainsi brutalement

Dans l'édition scientifique de recherche, la part du numérique est très supérieure au papier mais provient principalement des abonnements aux revues électroniques et les grands éditeurs STM ne donnent pas la répartition de leur CA, entre revues et livres. Même dans le secteur universitaire et dans le secteur professionnel, ce pourcentage est encore très faible, de l'ordre de 2 à 5 %. Il va croître, de façon bien supérieure à la littérature générale mais de façon discontinue, non régulière et donc imprévisible.

/L'enjeu de l'édition francophone

Le poids des éditeurs français dans l'édition scientifique, technique et médicale s'est réduit considérablement : l'édition STM est représentée soit par des filiales de grands groupes mondiaux, soit par des maisons indépendantes de taille moyenne (Lavoisier, EDP Sciences, Quae, *etc.*)

Tous font beaucoup d'efforts pour proposer leurs titres sous forme numérique, dans des formats et offres commerciales variées, en expérimentant des nouveaux produits comme des ebooks enrichis, des « serious games », *etc.* Ces éditeurs peuvent privilégier, suivant la discipline, la rédaction d'ouvrages en langue anglaise.

L'édition scientifique en langue française est extrêmement fragile compte tenu du bassin linguistique réduit. Si aujourd'hui des ouvrages de recherche en STM peuvent être disponibles seulement en anglais, il est important de continuer à produire à destination des étudiants et des professionnels des ouvrages numériques en français.

L'édition française en sciences humaines et sociales est plus diversifiée mais très atomisée. La publication et la diffusion d'écrits contribuent au fonctionnement de la recherche en sciences sociales. Sans édition, on peut craindre qu'il n'y ait plus d'école de pensée française : la langue structure et façonne la pensée et le discours.

A l'heure actuelle, dans les bibliothèques de l'enseignement supérieur, le nombre d'ouvrages numériques en anglais est bien supérieur à celui des ouvrages numériques en français, alors que la situation est inverse pour les ouvrages papier.

Ce qui est vrai pour la France, l'est bien sûr pour tous les pays francophones, notamment magrébins et africains. Pour maintenir la diversité des pensées et des cultures, une édition professionnelle, universitaire et de recherche doit continuer à exister en langue française.

/Diversité ou concentration ?

La diversité culturelle et éditoriale a souvent été au centre des débats parlementaires lors des discussions autour du prix du livre numérique et du taux réduit de TVA. Dans l'édition scientifique, professionnelle et de recherche, il faut aussi conserver, voire développer la **diversité de langues, de pensées et d'acteurs**. Si les pouvoirs publics extrapolaient les courbes de résultats des maisons d'édition professionnelle, universitaire et de recherche depuis 50 ans, le constat ne serait guère réjouissant. Or l'EPUR joue un rôle actif dans la diffusion de la science française, dans l'apprentissage des étudiants, dans la formation continue des professionnels.

Le numérique offre de nouvelles perspectives à ce secteur. L'EPUR fait appel à des **start-up innovantes** pour concevoir de nouvelles offres : c'est tout le secteur des contenus numériques et multimédia qui est concerné. Mais les investissements sont importants, avec de nouveaux revenus insuffisants, ce qui va nécessairement renforcer la concentration des acteurs, déjà très importante dans le secteur.

/Interopérabilité et formats

L'interopérabilité, reposant sur une standardisation des formats de contenus et des métadonnées, garantit la **liberté des consommateurs lecteurs** vis-à-vis des fournisseurs de matériels, de logiciels et de contenus, ainsi que la **pérennité** de leurs achats dans le temps.

Elle permet aussi un certain **équilibre dans les rapports de force** entre les acteurs, et notamment entre les éditeurs et les plates-formes de diffusion. On peut certes craindre la disparition de nombreux libraires face à la puissance des trois acteurs majeurs américains, mais le jeu de la concurrence permet leur neutralisation ou leur émulation, suivant les cas.

On citera **l'initiative récente de DILICOM**[11] le 1er février 2012, qui a présenté un prototype de gestion de bibliothèque numérique. Ce dispositif permettra à un lecteur de rassembler en une seule interface tous ses livres numériques, ayant transité par Dilicom, quelle que soit la librairie d'achat.

/La transition du papier vers le numérique

La période de **cohabitationentre papier et numérique** va être longue, sur plusieurs années ; sans doute jusqu'à ce que les lecteurs deviennent des utilisateurs n'ayant appris depuis l'école que l'usage des tablettes et des ebooks, ce qui n'adviendra pas avant 20 ans. Il ne faut pas attendre de **basculement brusque**.

Actuellement, dans l'EPUR, il semble bien qu'il n'y ait pas cannibalisation entre les versions papier et numérique, tout au moins pour les ventes individuelles aux professionnels.

Deux anecdotes récentes montrent que le papier et le numérique sont intimement liés et indissociables :

- Un ebook professionnel et technique consacré aux techniques et formats du livre numérique se vendait peu lors de sa sortie mi-2011 ; son édition papier a permis le décollage de la vente numérique.
- Une librairie physique scientifique a fermé il y a un an, remplacée par une librairie virtuelle (d'ebooks vendus par internet) ; le nouveau référencement* de ces ebooks a permis aux livres papier d'améliorer leur « page rank » lors des recherches dans les moteurs, et d'accroître ainsi les ventes.

Ces exemples démontrent le lien étroit entre papier et numérique et plaident pour que les droits d'auteur soient indissociables dans le cadre de l'adaptation du contrat d'édition à l'heure du numérique.

/L'avenir du livre scientifique et professionnel, sur papier et en ligne

La croissance des ventes sur support numérique et sur papier ne peut passer que par un **renforcement** du rôle du livre scientifique. Or, l'avenir du livre scientifique semblait incertain pour des scientifiques… jusque 2011, et notamment dans les STM. Plusieurs raisons semblaient annoncer sa prochaine disparition. D'abord parce qu'un livre étant plus long à écrire qu'un article, il est nécessairement moins à jour qu'un article ; parce qu'il est aussi plus long à lire et que les chercheurs sont très peu disponibles ; et surtout parce que seules les revues bénéficiant d'un indice de notoriété mondial et comparatif, l'évaluation des chercheurs et de leurs laboratoires ne repose que sur la publication d'articles.

Quelques **signaux faibles** apparus en 2011 pourraient infléchir cette tendance :

- Une volonté politique forte en France pour structurer des équipes de recherche et des campus s'appuie sur la **pluri-disciplinarité** (critère majeur de choix pour donner le **label IDEX** soit Initiative d'excellence). Or pour animer des équipes de recherche multi-disciplinaires, il faut former des chercheurs aux concepts, méthodes, pensées d'autres disciplines et donc à l'usage de livres, plus pédagogiques, que des articles. Les statistiques de l'Inist montre que les ebooks sont très consultés en dehors de leur discipline native, beaucoup plus que les articles de revues.
- L'éditeur américain Thomson Reuters, « page » de la bibliométrie et du classement des revues mondiales en fonction de leurs citations (plus précisément de leur facteur impact), et de leur notoriété a annoncé la création d'un index des citations des livres, **Book citation Index**, tout d'abord limité à l'anglais. Il est difficile de savoir aujourd'hui si cela va jouer sur l'évaluation des chercheurs, et donc sur leur intérêt à écrire des livres mais c'est un signe important (voir la partie de cet ouvrage consacrée aux « bases de citation »).

Par ailleurs, le **développement du e-learning** offre de nouvelles perspectives aux livres universitaires et professionnels numériques, en les intégrant dans des plates-formes de ressources multiples. Signalons une tendance nouvelle mais assez lourde qui consiste à monter des programmes de formation à distance, par exemple dans l'industrie automobile, tant pour les ouvriers, que pour les concessionnaires et mécaniciens, en utilisant des ordinateurs et des tablettes. Un contenu sous forme d'ebook est alors nécessaire

/Perspectives

De nombreux chantiers sont en cours : suivi de la loi sur le prix unique du livre numérique, adaptation du droit d'auteur aux livres numériques, travaux sur l'édition scientifique numérique au sein des éditeurs publics, *etc.* Le GFII participera activement à tous ces travaux, en représentant les acteurs de l'édition professionnelle, universitaire, de recherche, éditeurs, intermédiaires et acheteurs

Le secteur de l'édition professionnelle, universitaire, de recherche est **mal connu** car aujourd'hui dispersé dans les statistiques. Il est essentiel que ce secteur soit isolé dans les chiffres de la profession. Le GFII plaide pour une **consolidation des chiffres des livres de l'EPUR**, considéré comme un secteur distinct de l'édition générale

Sur nombre de points clés, l'EPUR n'obéit pas aux mêmes mécanismes que l'édition générale et diffère de cette dernière en termes de modèles économiques, d'offre de services, de répartition de la valeur dans la chaîne de l'information, ou encore de pratiques d'achats et d'usages des publications, *etc.*

Le GFII souhaite, que dans les discussions réglementaires et fiscales, les **spécificités du secteur de l'EPUR** soient prises en compte et que ses représentants soient systématiquement associés aux réflexions. Dans l'univers numérique de l'EPUR, les livres cohabitent avec les articles, ce qui peut conduire à terme à un rapprochement des modèles des revues, des livres et des bases de données. La fiscalité du numérique et des contenus imprimés se doit d'être **économiquement neutre**, sans distorsion de concurrence, afin que le développement des contenus numériques ne soit pas freiné par une **charge fiscale différenciée** selon le type de support.

Ainsi, le GFII a souligné la **fracture artificielle** créée entre livre homothétique et livre enrichi. Il est important de ne pas brider l'innovation et la créativité des auteurs et éditeurs et d'appliquer le périmètre du taux réduit au livre numérique, homothétique ou enrichi.

Le GFII plaide pour une **adaptation importante du contrat d'édition** pour le moderniser : dans l'EPUR, les exploitations papier et numérique sont intimement liées et appelées à évoluer dans leur relation, mais ne peuvent être dissociées.

Il faut trouver un **juste équilibre** entre les demandes des auteurs, des éditeurs et des acquéreurs, sans ouvrir la boîte de Pandore qu'est le droit d'auteur dans le Code de la Propriété Intellectuelle. Les auteurs veulent limiter la durée de cession des droits patrimoniaux à l'éditeur : la contrainte « **d'exploitation permanente et suivie** » exigée dans le contrat de propriété intellectuelle serait sans fin dans le numérique et les auteurs souhaitent garantir leurs revenus avec des montants comparables à ceux tirés des versions papier. Au niveau des éditeurs, aujourd'hui, l'investissement dépasse de loin les recettes pour les livres (y compris dans le secteur de l'EPUR) et il faut amortir **les risques financiers** pris dans toute édition, en limitant le piratage. Enfin, les acquéreurs demandent à pouvoir utiliser toutes les possibilités du numérique pour disposer de plus de services qu'avec un ouvrage papier… Il n'y a pas de solution immédiate et évidente : les solutions ne pourront être trouvées qu'après **concertation entre toutes les parties**, y compris les éditeurs du secteur professionnel, universitaire et de recherche.

Aujourd'hui, les mouvements sont multiples, variés, parfois contradictoires et il faut encourager cette diversité. Mais il faut être en posture d'observation et de veille pour réagir au plus vite en termes de régulation : il est indispensable de maintenir la diversité des offres et de ne pas renforcer la concentration des acteurs dominants sur le marché.

Les situations des éditeurs de l'EPUR, et donc leurs offres numériques, se présentent de manière très différente suivant les disciplines. Il est important de laisser les initiatives se développer et de ne pas freiner cette dynamique.

Depuis toujours, les institutions (bibliothèques universitaires et des centres de recherche) représentent le marché principal en valeur de l'édition universitaire et de recherche. L'acquisition de ressources documentaires par les bibliothèques n'est pas, au regard du code des marchés publics, une affaire simple. Il faut considérer cet achat comme **un marché de fournitures**, alors que par bien des aspects il s'apparente davantage à **un marché de services**. De plus, il semble difficile de lancer, comme pour les périodiques, des marchés portant à la fois sur des livres papier et des ebooks. Enfin, il devient extrêmement difficile pour l'acheteur de prévoir les montants de ses achats à venir dans le cadre d'un marché. Dans le présent climat d'incertitude, il semble utile et urgent de réunir les acteurs pour rechercher un **code de bonnes pratiques**, à l'instar du livre blanc sur la gestion des abonnements aux périodiques[*], permettant d'adapter le code des marchés publics à l'achat de ressources dans l'univers du numérique.

Les **usages du numérique sonten cours de création** et sont loin d'être stabilisés. Le livre numérique insert le livre d'EPUR au centre d'un écosystème composé des lecteurs (scientifiques, professionnels de terrains), des éditeurs, des auteurs, et des bibliothécaires et autres professionnels de la recommandation. Le livre lui-même s'augmente de données « user generated » : les passages les plus lus, les plus commentés, téléchargés, deviennent des données de lecture ; les commentaires sont partie-intégrantes de la réception de l'œuvre. Cette évolution des pratiques de réception, plus sociales et connectées, offrent de nouvelles possibilités pour l'animation de communautés. Le développement du e-learning représente une vraie opportunité pour les éditeurs en leur permettant de ré-agencer et scénariser des contenus existants à des fins de formation d'un public précisément identifié.

Encourager l'innovation dans la création de services et la diversité de modalités d'accès, de tarification, de paiement va de pair avec un engagement auprès des lecteurs et acheteurs pour **sécuriser les usages**, **homogénéiser leurs possibilités** (en termes de DRM), et en **garantir une durée**. Là aussi, une **charte de bonnes pratiques** est à écrire.

Les enjeux pour le développement d'une édition EPUR numérique et dynamique sont nombreux, notamment au niveau de **la francophonie**, pour permettre aux étudiants et professionnels d'apprendre et de se former dans leur langue maternelle. Toute l'édition scientifique de langue française est extrêmement fragile ; par ailleurs, il y a un continuum entre édition scientifique et édition universitaire et édition professionnelle. Sans ouvrages électroniques nativement français, Sans édition, il n'y aura plus d'école de pensée française en SHS car la langue structure et façonne la pensée et le discours.

L'EPUR pour concevoir de nouveaux produits fait appel à des start-up innovantes : c'est tout le secteur des contenus numériques et multimédia, de l'économie numérique qui est concerné. Mais les investissements sur plusieurs années sont lourds, avec de nouveaux revenus insuffisants : le besoin de taille critique pour supporter ces années difficiles va nécessairement renforcer la concentration, déjà très importante. Il est à craindre que la **diversité culturelle de langues, pensées, méthodes** n'en soit amoindrie.

Qui détient les **métadonnées** (la représentation du document et non le document lui-même) détient l'accès à l'information et permet d'assurer la visibilité et l'exploitabilité du livre numérique et ce pour développer de nouveaux services à valeur ajoutée. L'**interopérabilité** des formats de données est la garantie de liberté des consommateurs/lecteurs vis-à-vis des fournisseurs de matériels et de logiciels, ainsi que la pérennité de leurs achats dans le temps. L'interopérabilité des formats permet aussi un certain équilibre dans les rapports de force entre les acteurs, et notamment entre les éditeurs et les plates-formes de diffusion.

A l'heure du développement de l'Europe de la connaissance et de la mondialisation de l'offre et de la demande, il est important aujourd'hui d'encourager le développement de l'édition numérique française dans l'EPUR en veillant à créer des conditions favorables, comme l'harmonisation des taux de TVA entre états voisins, sans discrimination entre procédés de diffusion de la pensée.

---

[*] (BARRY, S., FORMAGNE, C., MARTEL, P., 2012)

[*] Bilan 2011 de l'entertainment, présenté le 16 février 2012 par GfK Retail and Technoly France, non encore en ligne

[*] DILICOM propose un service interprofessionnel destiné aux distributeurs et aux libraires depuis 1989 à faciliter le développement des Echanges de Données Informatisés (EDI) dans le secteur commercial du livre

[*] Vade-mecum sur la gestion des abonnements rédigé par l'ADBS, l'ADBU, le GFII, la FNPS et le SNIEL : **ut**http://www.gfii.fr/fr/document/ebauts-agences-editeurs-comment-gerer-ensemble-les-abonnements-aux-periodiques

Chapitre 9 : zoom sur les acteurs de l'EPUR

retour au sommaire

Les acteurs du secteur de l'EPUR ont été invités par le GFII à présenter leur offre voire leur stratégie vis-à-vis du livre numérique. Ces contenus reflètent les analyses de leurs auteurs, qui en assument la responsabilité.

/Atos Worldline – "Publishing B to B" et PBO

// Des services transactionnels au « Publishing B to B »

Atos Worldline (AWL) est le centre d'expertise historique d'Atos dans les services transactionnels de haute technologie : applications de monétique, e-paiement, paiement sur mobile, IPTV, mais aussi services en ligne pour les clients (CRM), les communautés et les marchés financiers. Atos Worldline réalise un chiffre d'affaires de 844 millions d'euros et emploie plus de 4 800 personnes en Europe. Grâce aux nombreux projets délivrés aux éditeurs B to B, Atos Worldline bénéficie désormais d'une expertise reconnue dans le domaine du publishing professionnel et la BPO (« Business Process Outsourcing ») : métiers, contraintes, organisationnels, attentes et modes de fonctionnement.

Le modèle historique BPO d'Atos Worldline repose sur ces grands principes :

- **Une maîtrise complète des applications développées pour les éditeurs** : nous garantissons aux éditeurs une indépendance totale quant à l'évolutivité de la solution pour qu'ils conservent une propriété et une liberté d'action sur cette dernière.
- **Un Hébergement sur mesure** : nous considérons nos moyens de production (« Datacenters ») comme un outil de développement de notre activité et non comme une conséquence de cette dernière. Ainsi, Atos Worldline garantit une forte expertise dans le domaine de l'hébergement, des services ASP (« Application Service Provider ») ou SaaS (« Software as a service »), et plus généralement dans les technologies du « cloud computing ».
- **Un engagement de qualité** : le pilotage des projets s'effectue selon une approche globale. Un engagement à toutes les étapes de la conception au déploiement opérationnel permet d'apporter une haute disponibilité des services et pas seulement des moyens techniques.
- **Une continuité et une stabilité importante dans un contexte évolutif** : nous veillons à enrichir nos solutions par des fonctions complémentaires afin de coller aux évolutions des besoins et des problématiques métiers des éditeurs. Par ailleurs, une équipe spécialisée traite l'intégration et l'hébergement des solutions afin d'éliminer les dysfonctionnements qui peuvent apparaître lorsque les mises à jour sont très fréquentes et que les responsabilités sont partagées avec des passages de relais délicats.

Au cœur de la stratégie d'innovation et de développement d'Atos Worldline depuis plus de 10 ans, le « cloud computing » est aujourd'hui au centre de son modèle BPO, basé sur la conception et la vente des unités d'œuvres (transaction, vente, accès, *etc.*) et plus uniquement sur la seule unité technique. Ce modèle permet à Atos Worldline de se positionner sur la future économie en « mode SaaS » des éditeurs B to B. Nous souhaitons ainsi intensifier et démultiplier l'usage des utilisateurs sur les technologies de « cloud computing » en inventant de nouveaux services et en les optimisant continuellement.

Nous maîtrisons aujourd'hui tous les aspects de ces technologies d'avenir sécurisantes :

- Maîtrise et optimisation des coûts,
- Fiabilité, haute disponibilité, hautement sécurisé (coffre-fort de données),
- Evolutivité et agilité
- Des références majeures qui font déjà confiance à ce modèle

// Quelques références dans le domaine du publishing B2B

GPS Source

Mise en œuvre d'une plate-forme « back-end » permettant la centralisation de l'Entrepôt de Jurisprudence (EJP) du Groupe ELS (Editions Lefebvre Sarrut). Cet entrepôt est d'ores et déjà utilisé pour alimenter quotidiennement l'application Jurisprudence Chiffrée avec les nouveaux arrêts de cour d'appel publiés, et servira prochainement de source de données dans laquelle les rédacteurs du Groupe pourront puiser pour enrichir l'information et la publier à travers les différents produits commercialisés par les 3 maisons d'édition du Groupe ELS. Ce projet a notamment mis en exergue notre capacité à héberger une application développée par plusieurs tiers.

L'Appel Expert

Développement et hébergement de l'application web en support de ce produit Groupe ELS (Editions Lefebvre Sarrut). Dernièrement, AWL a réalisé dans le cadre de la TMA de ce service une prestation consistant à fournir à la Direction des ELS un « reporting » d'activité sur ce service, construit via un ETL Talend, couplé à l'usage d'une solution de « reporting » conviviale appelée Tableau Software.

Module de Gestion des Accès (GA)

Développement et hébergement de cette application permettant, dans le cadre de la plate-forme commune Editions Législatives / Dalloz (projet HULK), une meilleure connaissance des utilisateurs (connaissance désormais nominative) afin d'être en mesure à terme de faire du « cross-selling » et « up-selling » en proposant à ces utilisateurs connus des offres personnalisées.

GAIA

Les ELS nous ont sollicités pour nous confier la responsabilité de la TMA de l'application GAIA, application critique en termes de performance et de disponibilité du fait de son rôle clé dans le SI ELS (serveur SSO pour l'accès à l'ensemble des applications délivrées aux clients des ELS). Le mode opératoire est en cours de définition, avec une première phase d'appropriation de l'existant, puis une phase de prise de relais avec support de l'intégrateur sortant.

IR/FP

IR/FP est un logiciel de gestion de calcul ou de déclaration de l'impôt sur le revenu, permettant entre autres de calculer, simuler et déclarer l'impôt sur le revenu, les impôts, droits et taxes afférents à la possession et à la transmission du patrimoine, l'impôt sur la fortune, sur les successions et donations. IR/FP est conçu pour fonctionner et s'installer en version monoposte ou réseau-intranet. Les EFL ont souhaité mettre en œuvre un projet de refonte de leur logiciel, sous la forme d'une application IR/FP Web consistant à effectuer les adaptations et développements nécessaires permettant de faire fonctionner le Logiciel en mode hébergé, accessible par le biais du Portail EFL, intégrant des éléments matériels et logiciels permettant de gérer et fournir tous les aspects fonctionnels du Logiciel au profit des clients finaux d'EFL.

Application iPhone EFL

En 2010, les EFL (Editions Francis Lefebvre) ont souhaité proposer à leurs clients un service pertinent et ergonomique accessible sur l'iPhone qui propose de consulter en temps réel, les actualités juridiques éditées par Editions Francis Lefebvre. Première expérience sur mobile pour les EFL, cette application avait également pour objectif de de tester l'appétence des avocats pour ce type de service. Fort de son expertise dans la fourniture de services sur mobiles, Smartphones et iPhone, Atos Worldline a pris en charge la réalisation complète de cette application. De la conception graphique, jusqu'au déploiement en passant par la réalisation technique. Adossée à la solution de gestion des statistiques d'Atos Worldline, cette application est désormais utilisée par les clients des EFL depuis le 6 juillet 2010.

Wolters Kluwer

Besoins :

- Construire une plate-forme Internet générique et européenne permettant une modularité et une personnalisation par pays et par portail.
- Proposer à ses clients le contenu «Wolters Kluwer » sur le canal Internet.

Solutions :

- Plate-forme technologique visant à accélérer le déploiement de sites d'informations juridiques, financières et sociales spécifiques à chaque pays :
  - serveur d'application BEA Weblogic ;
  - moteur de recherche K2 d'Autonomy ;
  - base de données Sybase.
- Solution de recherche documentaire avancée (15 millions de documents).
- Un département entièrement dédié à l'éditeur Européen.

Bénéfices :

- réduction du temps d'attente et optimisation des ressources ;
- maîtrise complète en temps réel ;
- amélioration de la qualité de son service et la satisfaction de ses clients.

/Bibliothèque Interuniversitaire de Santé : l'expérience d'un CADIST

Compétences et missions

La *Bibliothèque Interuniversitaire de Santé* est la bibliothèque de référence en Santé en France (CADIST, pôle associé de la BnF, responsabilité du pôle sciences de la vie et de la santé du consortium Couperin).

Ainsi, parmi ses missions, elle doit :

- Acquérir et proposer des ressources électroniques en santé à son public (principalement de niveau 2ème et 3ème cycle et recherche mais pas seulement, professionnels de santé également), qui vient de toute la France.
- Négocier des ressources pour une quarantaine d'établissements de Santé (universités principalement mais aussi hôpitaux, certains EPST) dans le cadre du consortium Couperin dont elle est responsable de pôle (sciences et vie de la Santé).

La bibliothèque cherche donc à développer une offre en livre de santé (qu'elle soit patrimoniale ou gratuite, mais nous n'en parlerons pas ici, ou acquise à titre onéreux).

Une offre naissante

Le marché des livres électroniques en santé pose des problèmes « typiques » que peuvent connaître d'autres disciplines :

- Une offre pléthorique des ouvrages anglo-saxons (au moins 90% de l'offre), diffusés directement par les éditeurs et/ou par les agrégateurs.
- Une offre encore confuse : il est difficile d'avoir une vue synthétique de toutes les possibilités de diffusion, d'hébergement et d'accès d'un ouvrage électronique.
- Une offre qui ne correspond pas à une demande massive des usagers : ces ouvrages sont principalement de niveau recherche ou, pour les praticiens, ne sont pas toujours adaptables aux pratiques et cadres français en santé. A propos des usages, les statistiques ne sont pas toujours exploitables, sont encore modestes même si elles sont en progression, et les usages qualitatifs sont difficiles à cerner.
- Une offre en français et de niveau 1er et 2ème cycle insuffisante. Actuellement, seulement 3 éditeurs ou agrégateurs proposent des ouvrages correspondant à ces besoins, et de plus, en nombre limité (quelques centaines de titres), sachant que 2 de ces éditeurs ne proposaient pas d'offre il y a encore deux ans.

Cette rareté serait due à plusieurs facteurs selon nous :

- Peur des éditeurs d'affaiblir des secteurs qui sont rentables au niveau de l'imprimé (surtout les préparations aux concours), ce qui explique leur réticence à développer des ouvrages à destination du 1er cycle (d'autant que les étudiants de médecine ne travaillent que sur leurs polycopiés les premières années).
- Cherté des plateformes et des contenus. Le prix des ebooks est calculé sur un quotient multiplicateur de 1 à …40 !
- Un signalement encore instable (hétérogénéité des différentes plateformes, problème de mise à jour des bouquets dans les catalogues, livraison par les éditeurs de notices médiocres quand elles existent, diversité des solutions de signalement qui cohabitent comme les outils A à Z, les bases maison, les catalogues nationaux et locaux).
- Des modèles de diffusion encore archaïques. Afin d'intégrer les ebooks à notre politique documentaire, nous désirons avoir le choix, au moment de la publication des ouvrages, du support (papier ou électronique). En effet, la majorité de l'offre concerne des ouvrages déjà publiés sous forme papier, et souvent déjà acquis par la bibliothèque ! La fraîcheur de l'information est essentielle et constitue un critère important dans nos achats, or trop d'offres proposent des ouvrages qui sont loin d'être récents.

La BIU Santé donc n'a pour le moment que peu de livres électroniques onéreux, qu'elle achète directement auprès des éditeurs – encyclopédies, ouvrages de référence, manuels, collections en série, monographies - et ce, à son grand regret (une quarantaine d'ebooks distribués principalement par deux éditeurs français, 300 par un deux grands éditeurs STM). Cependant, son offre va s'étoffer en 2012 (accès à près de 1000 ebooks en anglais achetés auprès de deux grands éditeurs STM, environ 350 ebooks en Français de deux éditeurs, en majorité récents). Les principaux éditeurs d'ebooks présents début 2012 à la BIU Santé seront : Elsevier et sa filiale Elsevier-Masson, Wolters-Kluwer (Arnette, Dom, Pradel) via sa filiale Ovid, Wiley-Blackwell, les éditions Législatives, Knovel. Même si les usages se font encore attendre et que l'offre est loin d'être idéale, la BIU Santé a décidé d'adopter une politique volontaire dans le développement des ebooks, afin d'encourager et d'observer les nouveaux usages et de soutenir un marché qui tarde à se développer.

/Cairn.info : agrégateur en SHS

// Un portail francophone de référence pour plus de 200 établissements ESR

«Cairn.info est une **plate-forme de publications** de **sciences humaines et sociales** de **langue française** créée à l'initiative de quatre maisons d'édition, une belge (De Boeck Université) et trois françaises (Belin, Erès et La Découverte). Ce projet, auquel participe la BnF, a donné lieu, dans un premier temps, à la mise en ligne sur un même site – **»** www.cairn.info – d'un large ensemble de revues des différentes disciplines des sciences humaines et sociales. C'est ainsi que nos utilisateurs peuvent désormais avoir accès, via notre site, au texte intégral de plus de 300 périodiques SHS, provenant des catalogues de 80 structures éditoriales publiques ou privées.

En l'espace de cinq ans, le site **«**Cairn.info est aussi devenu l'un des principaux portails francophones de périodiques en sciences humaines et sociales. Même si nos utilisateurs ne proviennent pas – loin de là – des seuls milieux scientifiques ou universitaires (notre site est aussi fortement consulté par les professionnels et le grand public cultivé), Cairn n'en est pas moins aujourd'hui une ressource électronique de référence dans plus de **200 établissements d'enseignement supérieur** de langue française.

Si, jusqu'à y a peu, seuls des périodiques étaient diffusés sur Cairn.info, notre souhait est désormais d'élargir progressivement notre offre à d'autres types de publications des mêmes champs disciplinaires – les SHS –, de façon à pouvoir constituer progressivement de véritables « bibliothèques thématiques » dans les domaines intéressant nos utilisateurs ; l'idée est de satisfaire ainsi :

- **nos clients institutionnels**, qui attendent que nous diversifions les types de publications présentées sur notre portail ;
- **nos maisons d'édition partenaires**, qui considèrent souvent la « mise en ligne » de leurs revues comme une première étape vers l'exploitation multi-supports de l'ensemble de leurs œuvres ;
- **nos utilisateurs**, qui souhaitent pouvoir accéder aussi facilement au texte intégral des ouvrages de sciences humaines et sociales qu'à celui des revues.

A l'heure actuelle, nous présentons donc sur notre portail en plus des revues, la collection complète des titres actifs des « Que sais-je ? », la collection complète des « Repères », de même que 800 ouvrages collectifs de recherche (des catalogues des Éditions Autrement, De Boeck Université, La Découverte, Érès, Presses de Science Po et Quae), ouvrages collectifs qui nous semblent partager de nombreux attributs communs avec les numéros thématiques de revues.

Notre volonté est évidemment d'élargir encore notre offre, de façon à proposer aux internautes un service à la fois riche, cohérent et sélectif. En ce sens, nous concentrons maintenant nos efforts à l'intégration, à notre offre, à des **monographies de recherche**, destinées aux mêmes publics que ceux intéressés par les revues.

// Un modèle souple et ouvert

Tous les ouvrages disponibles sur la plateforme www.cairn.info sont proposés selon un modèle d'accès et un modèle économique très proches de ceux que nous avons retenus pour les revues :

- un **mix gratuit / payant** (accès gratuit aux métadonnées et aux introductions, accès payant ou conditionnel au texte intégral des autres chapitres) ;
- une offre certes ouverte aux particuliers (commercialisation à l'unité des chapitres) mais s'adressant d'abord aux **institutions** et **aux bibliothèques** (vente de licences annuelles forfaitaires sur des collections de titres ou vente de droits d'accès pérenne titre par titre) ;
- une offre axée principalement sur **l'accès en ligne** plutôt que sur le téléchargement, de façon à pouvoir non seulement diffuser à l'identique des œuvres parues sur support papier, mais aussi ajouter de multiples fonctionnalités complémentaires propres au numérique : recherche en texte intégral, liens entre documents et au sein d'un même document, fonction « Cité par », fonction « Du même auteur », fonction « Sur le même sujet », *etc.*

Notre optique est ainsi moins de vendre des ouvrages à l'unité que de proposer un service documentaire fortement intégré, doté de fonctionnalités à haute valeur ajoutée.

// Des modes de traitement spécifiques

L'ensemble des publications proposées sur Cairn.info le sont dans une version HTML (selon une feuille de style commune à l'ensemble des revues et ouvrages, de façon à donner à l'utilisateur une expérience de navigation homogène) et dans un format « en page », via le feuilleteur en ligne développé par Cairn ou une version PDF.

Le choix de ces formats découle de plusieurs considérations :

- Le fait de disposer d'un corpus de publications (ouvrages et revues) structuré selon un même **schéma XML** (format pivot de l'ensemble des documents proposés sur Cairn.info) facilite d'abord les recherches en plein texte structurées selon le degré pertinence des résultats.
- Ce choix technique permet, en outre, l'emploi d'un moteur **de recherche sémantique** et ouvre de nombreuses possabilités en termes de balisage et d'association de documents.
- Recourir à ce type de traitement facilite, par ailleurs, la mise en place de **services à valeur ajoutée** propres au numérique, comme la production automatique de sommaires ou le repérage automatique de citations au sein des documents.

/Consortium Couperin : la Cellule ebooks (Ceb)

//Présentation Générale

La cellule ebooks (CeB)

Créée en 1999 afin de négocier au mieux le prix des ressources électroniques, le consortium Couperin est une association regroupant 210 membres issus des universités, grandes écoles et organismes de recherches qui s'est étoffée au fil des ans jusqu'à devenir un acteur incontournable en matière de ressources électroniques académiques. Négociation, promotion, recommandation, prospective, concentrent ses principales sphères d'intervention.

Au sein du consortium, la Cellule ebooks (CeB) intervient depuis 2008 sur deux grands axes :

- ***Coordination des négociations ebooks***, rattachées aux différents pôles thématiques pour le département des négociations documentaires ;
- ***Veille sur les plates-formes***, les contenus, les modèles économiques, les readers, l'encre et le papier électroniques (*etc.*), pour le département études et prospective.

Le comparateur de plates-formes ebooks de la cellule CeB

Présenté lors de la 4e journée Couperin sur le livre électronique le 31 mars 2008 et dans le cadre du Pôle Livres électroniques du consortium coordonné par Catherine Forestier, un comparateur de plateformes d'ebooks a été mis au point par le groupe de travail. Les données ont été mises à jour en avril 2011.

http://www.couperin.org/fr/groupes-de-travail-et-projets-deap/ebook/comparateur-e-book

//Les 10 commandements à l'éditeur d'ebooks pour une offre idéale.

En dix points, la CeB souhaite exprimer les grandes tendances vers lesquelles pourraient tendre les offres d'ebooks dans le domaine académique.

1. Faciliter l'accès au contenu :

- en offrant une adresse **URL stable** ;
- en permettant **leur citation** ;
- en facilitant leur l'intégration au sein des **catalogues** de bibliothèques (grâce à des notices aux formats MARC), des ENT et des **plateformes de gestion** de ressources pédagogiques (grâce à des notices au format LOM ou LOM-FR) ;
- en développant l'**interopérabilité** vers ces plateformes grâce aux protocoles les plus utilisés dans le monde de la documentation : OAI-PMH, SRU/SRW, WebServices ;
- en favorisant toutes les formes de **signalement permettant l'accès** aux ebooks aux communautés desservies (catalogues, ERMS, OPDS, Discovery tools).

2. Intégrer les usages pédagogiques :

- en autorisant le **référencement** et la **citation** des ebooks dans des cours, des bibliographies réalisées avec des logiciels de gestion de références bibliographiques libres ou commerciaux ;
- en donnant la possibilité de **réorganiser** le maximum d'éléments extraits des ebooks pour les intégrer à des cours en ligne ou à des scénarios pédagogiques.

3. Assurer l'archivage pérenne et l'accès perpétuel

Dans le cas d'un achat définitif de collections ou de titres individuels ou de souscription à des collections, l'accès perpétuel aux ressources doit être assuré, c'est-à-dire que l'éditeur doit prévoir des solutions d'archivage et d'accès pérennes, parmi lesquelles la récupération des données par les acheteurs ou les abonnés ; le dépôt à un tiers de confiance (ABES, CINES, INE, PORTICO, …) ; et de participer à des projets d'archivage pérenne comme LOCKSS ou CLOKSS.

4. Offrir un contenu accessible aux budgets des bibliothèques

Les tarifs pratiqués doivent être adaptés aux budgets actuels des bibliothèques. Concernant les modèles économiques, l'abonnement à des collections et l'achat titre à titre dominent les offres commerciales. En cas d'abonnement à une ou des collections, la liberté de choix (granularité variable des achats ou des abonnements) et la possibilité d'ajuster l'envergure de l'offre à la taille de l'établissement, aux usages de son public et à son ambition dans le domaine des ebooks sont essentielles.

5. Développer des services centrés sur l'usager :

En terme de services, il serait intéressant pour les **lecteurs** de bénéficier des options suivantes :

- la **lecture simultanée** de plusieurs livres, l'**annotation** ;
- un **moteur de recherche** performant, capable de rechercher à l'intérieur des documents ;
- une **indexation fine** des documents, en français, avec des **rebonds** entre les ouvrages du même domaine, du même auteur, *etc.*
- la **consultation temporaire** de quelques pages d'un ouvrage ;
- la **consultation simultanée** du même ouvrage par un groupe d'utilisateurs large pendant une courte période, le temps d'un exercice ou pour préparer un examen ;
- l'accès à une **aide en ligne** et à des **formations gratuites** pour les utilisateurs ou les bibliothécaires.

Quant aux **bibliothécaires** et aux **acheteurs** d'ebooks, ils souhaitent pouvoir :

- bénéficier des **dernières éditions parues** et acquérir les éditions plus anciennes à prix réduit,
- consulter un ouvrage avant de l'ajouter à la collection,
- ajouter des documents temporairement à la collection (**location**),
- mettre en place **filtres et profils d'utilisation** des documents, pour des individus ou des communautés,
- ouvrir des **tests gratuits** sur une collection de documents partiuliers,
- accéder à une hotline en cas de problème et à une documentation technique administrateurs,
- signaler facilement à leurs lecteurs les nouvelles acquisitions, par des courriers électroniques automatiques ou par des fils RSS.

6. Offrir l'accès le plus large aux contenus

- En favorisant **l'accès nomade** authentifié et sécurisé (eShibboleth, serveur proxy et reverse proxy),
- En prévoyant une synthèse vocale et l'accessibilité aux malvoyants pour le plus grand nombre possible de textes, et une version audio des textes littéraires.

7. Publier des éditions récentes

En matière de **politique éditoriale**, l'actualité des publications et des éditions est primordiale. Trop souvent, les éditeurs proposent des éditions anciennes. Les bibliothèques doivent offrir des titres récents et prévoir l'ajout régulier de nouveaux titres, voire de titres en cours de rédaction.

8. Fournir des statistiques d'usage

Comme l'**évaluation** joue un rôle primordial dans la politique documentaire de l'établissement, il est important pour eux de pouvoir disposer facilement de **statistiques de consultation** fiables, respectant les recommandations eCounter les plus récentes. Ces statistiques serviront aussi à préciser les **usages émergents**.

9. Libérer les usages

Enfin, en termes d'**usages,** il est essentiel que :

- Les **offres éditoriales s'affranchissent des logiciels et des matériels propriétaires** à cause des restrictions d'usage imposées par les mesures logicielles de protection (DRM),
- Dans le cas contraire, **les DRM** devront faire l'objet d'un affichage clair de la part du fournisseur, qui précisera les matériels et logiciels requis pour consulter les documents qu'il fournit,
- Les éditeurs proposent **plusieurs possibilités de lecture** sur écran, ainsi que des solutions de téléchargement sur tablette de lecture,
- Il soit possible d'imprimer des extraits ou la totalité de l'ouvrage,
- Les possibilités de **prêt entre bibliothèques**, d'**exportation** et d'**impression** des documents, qui manquent souvent de clarté, soient explicitement indiquées,
- La possibilité de choisir les documents titre à titre,
- Pour les offres en abonnement, la possibilité de modifier la liste de ces titres à tout moment ou au moins une fois par an soit proposée.

10. Innover, expérimenter en partenariat

Les usages de ces nouveaux documents et de ces nouveaux supports de lecture n'étant pas encore fixés, ils pourraient donner lieu à **une approche expérimentale des offres**, tout en se donnant la possibilité de modifier ces offres si elles ne correspondent pas aux usages constatés. Quelques exemples de pratiques innovantes :

- Concevoir de nouveaux modèles économiques : dispositif d'acquisition progressif par tire prenant en compte les mises à jour ; des tarifs dégressifs en fonction du volume souscrit
- L'absence de DRM sur les documents téléchargés, remplacées par un filigrane portant le nom de l'utilisateur, ainsi que son institution d'appartenance.
- La personnalisation des plateformes de téléchargement ou du visuel (présence d'un bandeau aux couleurs de l'institution) pour rappeler l'origine de la ressource et de son financement.

/Cyberlibris

//Vision

L'entreprise a été fondée en 2001. La vision de ses fondateurs part du principe que **le livre numérique ne peut et ne doit être envisagé de la même façon que le livre Gutenberg**. Il doit lui être orthogonal tout en lui empruntant ce qui en fait un passeur de savoir et un véhicule de détente remarquable. Le livre Gutenberg offre une expérience immersive, individuelle. Pour employer un terme de linguistique cognitive, le livre Gutenberg est le focus, l'objet de l'attention. Lire *L'homme sans qualités* de Musil ou un manuel de sciences économiques requiert une concentration, un temps durant lequel le lecteur est seul le livre en mains, absorbé par le texte.

Ce sont précisément ces dimensions d'autonomie et de complétude qui font de l'écriture et de la lecture du livre Gutenberg des moments si particuliers. Les frontières du livre que sont ses couvertures définissent les principes d'une expérience à la fois riche et stable. Cette expérience est pourtant singulièrement fermée puisqu'elle isole le temps de l'écriture, le temps de la lecture, l'écrivain et le lecteur du reste du monde. Cette fermeture est un paradoxe à l'heure d'un web ultra-connecté, hyper-relié qui semble faire de chacun de nous non plus des fournis du contenu mais des cigales de l'hyperlien et de la navigation web. **L'idée d'un espace fermé, tel que l'implique le livre Gutenberg, est antinomique du web**.

Le livre numérique parce qu'il est numérique doit être pensé au sein de l'espace qui est le sien. **Son contenu s'émancipe de son contenant**. Mais, il n'y a aucune raison pour que cette émancipation soit le théâtre d'une collision entre deux univers pourtant à priori incompatibles. Le web est synonyme de fluidité. Il est l'opposé de la fixité caractéristique du livre Gutenberg. Les chantres du web louent cette fluidité issue d'un souci constant d'éradiquer les frictions, les coûts de transaction. Le simple hypertien permet de passer d'un article en ligne à une vidéo qui elle-même conduit à d'autres vidéos. Un blog permet d'écrire en ligne. Le partage y est immédiat. Les altérations apportées au texte publié en ligne le sont aussi. Tout bouge autour de l'internaute qui est, du coup, enclin lui-aussi à bouger. Le contraste est saisissant entre la **lecture concentrée**, presque ascétique, d'un livre Gutenberg et la **lecture papillonnante** qu'implique le web.

Ce souci de faciliter les liens, de réduire les distances est louable. C'est pourquoi on peut par exemple se demander si le recours à un seul manuel dans le cadre d'un enseignement n'est pas réducteur, pour ne pas dire rébarbatif, lorsque, au même moment, on contemple la richesse des références possibles du web et la facilité avec laquelle on peut passer

de l'une à l'autre. Il faut toutefois bien comprendre que la décision de ne recourir qu'à un seul manuel dans le cadre d'un cours n'est pas uniquement le résultat conscient d'une stratégie pédagogique. C'est tout autant **le reflet de contraintes fortes qui s'imposent aux participants au processus pédagogique**. Les étudiants ne peuvent acquérir six ou sept ouvrages pour chaque cours. C'est financièrement intenable. Les bibliothèques ne peuvent acquérir lesdits ouvrages en quantités suffisantes pour satisfaire la demande de consultations simultanées. Compte tenu de leurs contraintes budgétaires, cela irait à l'encontre de la diversité de leur catalogue. Une conclusion s'impose dans cet exemple issu du monde de l'éducation : **la pédagogie du manuel unique est une pédagogie de rationnement** qui contraste avec les richesses que fait miroiter le web.

Dans sa forme orpheline, le livre numérique ne fait qu'exacerber cette dualité. Il n'est d'ailleurs pas anodin que l'on parle plus souvent de livre numérique que de lecture numérique. En bref, **le livre numérique ne peut pas être pensé hors son contexte numérique**. Il est évident qu'un livre numérique peut être enrichi par l'ajout de vidéos, de bandes sonores, d'hyperliens, *etc.* C'est l'objectif de ce que l'on appelle le livre augmenté censé délivrer une expérience plus riche, plus divertissante. Dont acte. Mais, c'est oublier un peu vite ces véritables passeurs de liens que peuvent être les usagers d'une bibliothèque numérique. Si l'on est attentif à leurs usages, à leurs enthousiasmes, à leurs découvertes, ils deviennent les artisans d'une bibliothèque « augmentée » qui fait de chaque livre et de chaque lecteur des maillons indispensables de cette augmentation. **Chaque livre devient « augmenté » quand bien même la maison d'édition ne l'aurait pas elle-même augmenté**.

C'est pourquoi le livre numérique doit être pensé dès le départ au sein de bibliothèques numériques aux usages et fonctions multiples fédérées par les communautés spécifiques qui les animent : éducation, entreprise, famille, *etc.* Cette dimension de communautés d'intérêt et d'objectifs est fondamentale : c'est le ciment de la bibliothèque numérique qui transcende les frontières institutionnelles de chaque école, de chaque université, de chaque entreprise, *etc.* Une bibliothèque traditionnelle est la bibliothèque de l'institution ou de l'individu qui l'ont bâtie. Avec **Cyberlibris**, la bibliothèque numérique est commune aux institutions ou aux individus qu'elle fédère : **ScholarVox Management** (**o**www.scholarvox.com), par exemple, est la bibliothèque commune à une centaine d'écoles de commerce françaises, suisses, marocaines, algériennes, sénégalaises, maliennes, brésiliennes, *etc.* Il en ressort une intelligence collective remarquable dont le décodage est une vraie finalité.

//Modèle économique

De cette vision découle un modèle économique d'abonnement forfaitaire.

La simplicité est celle de l'abonnement forfaitaire qu'il soit institutionnel ou individuel. La bibliothèque numérique offre l'accès à des contenus dont la vocation est de couvrir les besoins de pédagogie, d'apprentissage, de formation, d'information, de culture de ses usagers. De ce point de vue, elle agit comme une compagnie d'assurances qui couvrent les sinistres intempestifs subis par ses assurés.

L'abonnement institutionnel à la bibliothèque numérique et à ses services est donc une forme d'assurance de groupe souscrite par l'institution (école, université, bibliothèque, *etc.*) au bénéfice de ses membres. Une compagnie d'assurances ne fait généralement pas faillite car la loi des grands nombres joue en sa faveur. Tous les assurés ne sont pas sinistrés en même temps. **Il en va de même pour l'abonnement : il repose sur une loi des grands nombres de la lecture**. L'abonnement individuel à la bibliothèque numérique est une forme d'assurance individuelle à un service qui couvre les besoins de lecture quelles que soient leurs origines : détente, culture, référence, *etc.*

La métaphore de l'assurance indique clairement que le montant de l'abonnement est déterminé par l'intensité des usages de la même façon que la fréquence et l'intensité des sinistres déterminent le prix de l'assurance. En somme, pour déterminer le montant de l'abonnement, il faut développer un véritable **actuariat des usages et des contenus**. Ce montant, s'il est correctement appréhendé, garantit une juste rémunération aux ayant-droits et à **Cyberlibris**. Son niveau est jugé raisonnable (parce que correspondant à des usages) et, toutes choses égales par ailleurs, le client est enclin à renouveler un abonnement qui lui assure un grand confort d'utilisation.

Cette simplicité si elle communément admise bute parfois sur une frustration : celle de n'être que locataire et jamais propriétaire des livres. Cette frustration, si l'on en comprend les ressorts psychologiques, mérite que l'on s'y arrête. C'est vrai, l'abonnement privilégie l'accès à la propriété. Mais, encore faut-il que l'on s'entende sur ce que propriété veut dire. Lorsqu'un manuel universitaire est acheté (électronique ou pas), de quoi est-on propriétaire ? D'un millésime, d'une année de publication. On reste locataire de l'auteur. Trois ans plus tard, une nouvelle édition paraît et efface l'ancienne. Les usagers exigent naturellement la nouvelle édition. Si le livre a été acquis initialement pour 45 euros, l'amortissement est de 15 euros par an. On aura donc été pendant trois ans locataire de l'auteur à raison de 15 euros par an. La troisième année, il faudra renouveler la location afin d'être à jour et, ensuite, procéder au désherbage des anciennes éditions qu'on n'a pas la place de stocker et qui d'ailleurs n'en valent ni la peine ni le coût. On imagine d'ailleurs mal qu'il faille un jour désherber des fichiers numériques, qu'ils soient dans les nuages (le grenier ou la cave?) ou pas. **L'abonnement n'est donc pas si contraignant qu'une lecture hâtive propriété VS. location le laisse accroire**.

Certes, l'abonnement paraît dessaisir la maison d'édition de ce privilège régalien qui est le sien de fixer le prix. C'est précisément toute la différence entre fixer le prix d'un livre et celui de la lecture. **L'éditeur fixe le prix du livre** dont il ne sait d'ailleurs pas si une fois acheté il sera lu immédiatement ou pas. **L'abonnement fixe celui de la lecture**, lecture qui est profondément dépendante du temps que l'on voudra bien lui accorder. Et, ce temps numérique est très concurrentiel tant nous sommes sollicités pour ne pas dire distraits par de multiples tentations digitales. Autant la lecture d'un livre papier est un acte individuel, solitaire aux frontières délimitées par celles du livre que l'on tient dans les mains, autant la lecture numérique est une lecture ouverte en rivalité temporelle avec d'autres activités. De ce point de vue, l'écoute de la musique n'est pas comparable puisque l'on peut très bien écouter de la musique tout en faisant autre chose. **L'abonnement *monétise ce temps de lecture***.

Qui dit temps dit aussi gain ou perte de temps. C'est par exemple ce temps que l'on peut gagner ou perdre lorsque l'on est noyé sous le contenu, incapable de trouver rapidement ce que l'on cherche et frustré d'avoir manqué la bonne référence et, surtout, de ne pas avoir trouvé ce que l'on ne cherchait pas mais que l'on aurait finalement pu adopter (la fameuse sérendipité). De ce point de vue, une bibliothèque numérique est un animal en mouvement constant, animé par les actions de tous ses membres qui sont autant de traces, de signaux, c'est-à-dire de **métadonnées dynamiques** qu'il convient de décoder. A cet égard, les maisons d'édition demeurent encore de piètres gardiens de l'horloge. Il leur reste un important travail d'apposition de métadonnées, de fléchage qui, combiné à celui de collecte des métadonnées (dynamiques) d'usage, doit permettre l'identification de la structure intime de la bibliothèque numérique qui, autrement, n'en resterait qu'au stade de l'agrégation brute de livres numériques.

On l'aura compris, **Cyberlibris** n'est pas un agrégateur de livres numériques. L'agrégation est l'un de ses facteurs de production, pas sa finalité. Pour employer une métaphore biologique, la finalité d'une bibliothèque numérique est de passer de la structure primaire de l'information (la séquence des acides aminés, c'est-à-dire le catalogue des livres) à la structure tertiaire de l'information (la représentation en 3D de la protéine qui explique sa fonction, c'est-à-dire la représentation (communautaire) en 3D de la bibliothèque qui en donne la structure endogène).

Une équation résume le propos : **« Bibliothèque numérique = Information »**.

Cette dynamique de l'information (au sens géométrique) est une dynamique qui se déroule tout au long de la vie. Elle est balisée par des bibliothèques numériques qui peuvent épauler chaque phase de la vie : études (de la maternelle à l'enseignement supérieur), vie professionnelle, vie familiale. Ce cycle temporel s'enrichit des cycles thématiques, des passions que chaque individu peut développer au cours de son existence. Un aficionado de livres sur la piraterie sera sans doute heureux d'accéder à une bibliothèque numérique dédiée à la flibuste, à la course et partagée avec d'autres aficionados.

C'est ce cycle et ses multiples combinaisons que **Cyberlibris** explore avec passion.

//Portefeuille de services

Les services de **Cyberlibris** s'inscrivent dans la dynamique du cycle de vie et des passions évoquée ci-dessus. Le portefeuille de services est structuré de la façon suivante :

Education :

- www.scholarvox.com à destination des écoles de commerce ;
- http://bts.scholarvox.com à destination des BTS ;
- http://sciences.scholarvox.com à destination des écoles d'ingénieurs ;
- http://cnuperin.scholarvox.com à destination des universités ;
- http://cdi.scholarvox.com à destination des CDI ;
- http://crdp.scholarvox.com à destination des CRDP.

Vie professionnelle :

- http://revuebanque.execvox.com à destination des institutions financières ;
- http://bnt.execvox.com à destination des collectivités locales et territoriales.

Vie familiale :

- www.bibliovox.com à destination des bibliothèques municipales et départementales ;
- www.smartlibris.com à destination des familles (optimisé pour iPad).

La mire suivante synthétise cette déclinaison de services et les publics auxquels ils sont dédiés :

Figure 14 : Services et publics de Cyberlibris

//Développements futurs

Ces développements passent par des investissements significatifs en **recherche et développement**. Leur objectif est ambitieux et simple : révolutionner la façon dont nous interagissons avec les livres (et plus généralement tout contenu culturel) que ceux-ci soient sous forme physique ou sous forme numérique. Cette révolution exige un regard radicalement différent sur le livre et la lecture. Chaque livre est vecteur d'usages, de données. Lorsque ces données sont celles issues des **classifications traditionnelles** de type Dewey ou thésaurus, l'organisation spatiale des livres est bien connue : il s'agit de la bibliothèque physique ou de la librairie. Lorsque ces mêmes données sont mélangées à **des données d'usage**, l'organisation spatiale de la bibliothèque numérique doit être décodée en mobilisant les techniques et les savoirs issus de l'apprentissage automatique, de la géométrie de l'information, de la fouille de données.

Alors il en sortira une interface utilisateur 3D complètement nouvelle que **Cyberlibris** a baptisé le **DICE : DIgital Content Explorer**. L'enjeu du DICE pour reprendre la belle expression de Frédéric Kaplan est « d'extraire, transformer et valoriser le minerai biographique. » Kaplan ajoute avec force pertinence que « trouver la structure sous-jacente à une série d'observations permet de la réécrire de manière plus compacte. »

Le **DICE** est la partie émergée de ce (d)iceberg qui à l'instar du feuilletage d'un livre permet de feuilleter intelligemment (toute) la bibliothèque (celle que nos yeux euclidiens ne voit normalement pas). Le **DICE** rend l'invisible visible, intelligible et intelligent. Le focus est mis en contexte. Ce contexte est tissé de focus intelligemment disposés dont la totalité n'est autre que la bibliothèque numérique elle-même. De cette intelligence naissent des **parcours de lecture**, comme autant de sentiers de grande randonnée dont l'emprunt est garanti de belles et enrichissantes escapades. Tout cet édifice est rendu possible par un arpentage global de l'information, arpentage qui montre si besoin était combien les techniques d'arpentage local sont réductrices.

La philosophie du **DICE**, si bien incarnée par la bibliothèque numérique, embrasse un domaine qui dépasse largement celui des livres numériques. Musique, cinéma, annonces immobilières, destinations touristiques (*etc.*), tout contenu numérique, dès lors que l'on dispose des données appropriées, peut être « *dicé* ». Et, il paraît évident qu'avec l'avènement des tablettes tactiles, on peut anticiper l'émergence d'une nouvelle génération de navigateurs web dont le DICE pourrait bien être la matrice. La réalité du livre (et des autres contenus) s'en trouvera réellement augmentée.

//Fiche d'identité :

Cyberlibris, 36 rue de Saint Saint-Pétersbourg, 75008 Paris

- www.cyberlibris.com

Co-fondateurs :

- Eric Brys, eric.b@cyberlibris.com +32 473 253 451 Twitter : @cyberlibris
- François Lasseaux : francois.l@cyberlibris.com 0608653955

Contact maisons d'édition et recherche et développement :

- Eric Brys, voir supra

Contact corporate :

- François Lasseaux, voir supra

Contacts commerceaux :

- Ecoles de commerce : Charles Roucher, charles.r@cyberlibris.com
- Universités et bibliothèques municipales : Jean-Pierre Degoulet, jean-pierre.d@cyberlibris.com
- Collectivités locales et territoriales : Frédéric Basroger, frederic.b@cyberlibris.com

Blog : http://cyberlibris.typepad.com/

/Dawson

//Présentation

Votre positionnement dans la chaîne du livre numérique ?

Dans la chaîne du livre papier, nous sommes présents depuis 1870 en tant que Librairie International (1925 en France). Dans la chaîne du livre numérique et sur le même modèle, nous sommes clairement un agrégateur depuis 2007. Notre modèle numérique « dawsonera » est une transposition du modèle papier. En effet, nous avons modélisés depuis 2007 une plateforme qui reprend les caractéristiques ainsi que nos nombreux services disponibles pour les ouvrages imprimés. Cette plateforme est relativement unique puisqu'elle s'adresse exclusivement aux bibliothèques (nous avons été très vite, dès 2008, « référencé » Couperin), avec un modèle que ces bibliothèques peuvent modeler en fonction de leur propre politique de prêt : elles peuvent en quelques clics permettre (ou pas) la location, le téléchargement, le PDA, montrer tout ou partie de notre catalogue en fonction de leurs spécialités, *etc.*

//Distribution

Nombre d'éditeurs accueillis (critères d'hébergement) ?

A date nous avons environ **450 éditeurs** présents sur la plateforme. Ils sont en très grandes majorités anglo-saxons. Aujourd'hui, une dizaine d'éditeurs français nous ont déjà rejoints, et sur le premier semestre, d'autres le feront très certainement. Nous priorisons l'intégration des **éditeurs universitaires**, mais le marché du numérique étant moins cloisonné que l'imprimé, nous approchons tous les acteurs du numérique, ce sont nos clients qui feront leur choix dans notre catalogue.

Volume du catalogue, accroissement annuel en nombre de titres (% de l'offre payante) ?

A date nous avons prêt de 180 000 titres disponibles, et nous téléchargeons environ 2 000 titres par semaine. Notre offre est quasi exclusivement payante, certains titres vont avoir une possibilité de consultation illimitée, les autres pourront être consultés environ 400 fois par an (renouvelé automatiquement à la date anniversaire), suivant nos accords avec les différents éditeurs.

Technique : plate-forme logicielle (propriétaire /libre), nombre de personnes travaillant à cette plate-forme (technique et commercial) ?

Notre plateforme est propriétaire, nous travaillons avec un prestataire extérieur pour certains aspects techniques, mais tout est contrôler par une équipe interne de 5 personnes basé en Angleterre Pour le commercial, chaque pays travaille avec sa propre force commerciale, par exemple pour la France, avec le Directeur, c'est une équipe de 3 personnes qui commercialisent **dawsonera**

Politique sur les formats, les DRM

Même si nous sommes en train de travailler activement sur l'**ePub3**, nous proposons aujourd'hui exclusivement des **PDF** Nous les retravaillons systématiquement afin de les encoder pour notre site Notre modèle sophistiqué impose un suivi des connections et des utilisateurs. Nous apposons ainsi des **DRM** aux livres numériques, pour permettre ce suivi, mais aussi une **chrono-dégradabilité** des téléchargements possibles (maxi 7 jours)

Quelle politique de partage de la valeur avec les éditeurs hébergés ?

Notre politique de partage avec les éditeurs hébergés est basé sur un vrai partenariat Nous avons un certain nombre de critères sur lesquels nous discutons et nous mettons d'accord. Ensuite, notre équipe commerciale travaille pour promouvoir ces éditeurs dans notre réseau.

//Diffusion

En propre ?

Oui, directement avec nos équipes commerciales dans le monde entier

Via des partenaires en « marque blanche » ou web services ? Combien lesquels, sur quels critères ?

À cette date, il n'existe qu'un seul accord de commercialisation externe avec Swets

Quels modèle(s) économique(s) ? (vente / flux, abonnement / bouquets …). Quelle politique de prix ? Y a-t-il eu modification de prix depuis janvier 2012 due à la baisse de TVA à 7 %, et si oui dans quel sens ? Outre le prix des titres, quel coût facturé comme prestation aux consommateurs, aux éditeurs hébergés ?

Notre modèle est basé sur le « **pick and choose** », comme le modèle papier, nos clients choisissent un par un les titres qu'ils souhaitent acquérir, nous ne leur imposons aucun bouquet.

Nous n'avons aucun frais récurrents (abonnement, maintenance, *etc.*), nous appliquons une seule fois sur chaque achat pérenne d'ebook des frais d'hébergement qui nous permettent de financer **dawsonera**

Concernant notre politique tarifaire, depuis le début et dans le cadre d'un accord clair avec l'éditeur, nous appliquons le prix qu'il nous indique pour chaque ouvrage

Nous sommes en ce moment en contact avec tous nos partenaires pour leur demander s'ils souhaitent modifier leurs prix sur **dawsonera** Leurs réponses sont variées, et aucune tendance ne découle pour l'instant Certains baissent leurs prix pour impacter la baisse, d'autres préfèrent maintenir leurs prix actuels

Quelle ouverture aux 3 diffuseurs américains (Apple, Amazon, Google) ? Quels résultats économiques, et progression sur 3 ans ?

Notre modèle n'a pour l'instant aucun lien avec les 3 diffuseurs américains Les résultats économiques sont bons et encourageants depuis 2007 Évidemment, la part du numérique dans le monde anglo-saxon est bien supérieure à la France En effet, nous sommes confrontés en France à la « frilosité » des éditeurs à externaliser leur ouvrage chez des agrégateurs Pour autant, nous pensons que leur politique actuelle, consciente ou inconsciente, de se concentrer sur les « gros faiseurs » va, bien évidemment à l'encontre de **dawsonera**, mais aussi à l'encontre d'une future diversité des acteurs, cette diversité qu'ils ont tant cherchée à maintenir dans le livre papier avec les librairies Pourtant nos clients nous réclament tous les jours et de plus en plus des ebooks français : le potentiel est là !

//Projets à court et moyen terme

Politique de partenariat ? Plutôt nationale, européenne, mondiale ?

Depuis 1870 nous sommes partenaires de l'édition, et nous comptons continuer ! Chaque pays développe un partenariat local, pour une diffusion mondiale En France, nous sommes en contact quasi permanent avec tous les éditeurs, les petits comme les grands Régulièrement, suite à la demande de nos clients français, nous contactons des « petits » éditeurs (nous n'aimons pas le terme !), avec quelques ebooks et sommes ravis de pouvoir les diffuser

La doctrine de Dawson est de fournir « tous » les livres, et nous travaillons activement dans ce sens !

Ludovic Lautussier

Directeur France

/Decitre

DECITRE
decitre.fr

'tea'
the ebook alternative

Fondé en 1907, Decitre est un groupe-libraire indépendant, présent sur l'ensemble des canaux de distribution (Internet, librairies) du livre sous tous ses formats (papier, ebook, audio) spécialiste du conseil en lecture et en choix d'ouvrages tant auprès des professionnels que des particuliers

Decitre est un des principaux acteurs de la vente de livres en France, grâce au site Decitre.fr, aux sites affiliés ou clients et à son réseau de neuf librairies en Rhône Alpes

Le groupe est détenteur de la première base de livres en langue française qui compte plus d'un million de références

Decitre est le créateur d'Entrée Livre, le site communautaire de langue française dédié à l'univers du livre et à la lecture, sur lequel se rencontrent lecteurs, libraires, critiques, auteurs et autres passionnés

Ses 400 collaborateurs - tous animés par la passion du livre - ont mis 6 millions de livres entre les mains d'un million de lecteurs en France et dans le reste du monde.

Président du groupe Decitre, Guillaume Decitre est également fondateur de TEA, The Ebook Alternative.

Avec ses partenaires (Decitre, Cultura, Smile, *etc.*), Tea développe la première plateforme logicielle de livres numériques en format open source, librement ouverte à tous les acteurs de la chaîne du livre

L'ambition de Tea est de permettre :

- aux éditeurs de diffuser leur catalogue en respectant leur activités et en conservant leur indépendance ,
- aux libraires de profiter des opportunités du numérique pour exercer leur expertise dans la distribution et le conseil avec des solutions innovantes et compétitives ;
- aux lecteurs, de lire, commenter et annoter tous leurs livres, de gérer leur bibliothèque numérique à tout moment, sur tous supports, en toute indépendance et ayant le choix du distributeur

/EBSCO Publishing: la plate-forme "eBooks & Audiobooks on EBSCOhost®"

EBSCO

EBSCO Publishing, filiale du groupe EBSCO Industries, propose sa propre plate-forme d'ebooks baptisée « **ebooks on EBSCO***host* » (anciennement NetLibrary d'OCLC). Accessible à partir de l'interface de recherche EBSCO*host*, cette collection rassemble plus de 300 000 ouvrages électroniques et bénéficie d'une couverture pluridisciplinaire.

//Une collection d'ebooks pour professionnels en constante expansion

Afin de renforcer sa collection d'ebooks déjà riche et diversifiée, EBSCO a mis en place une politique de développement ambitieuse reposant sur l'ajout moyen de **5 000 ouvrages par mois** pour une augmentation annuelle globale de 60 000 ouvrages. Dans ce contexte, 300 collaborateurs sont entièrement dédiés au maintien et développement de la plate-forme « eBooks on EBSCO*host* » et à la négociation de nouvelles acquisitions auprès des principales maisons d'édition des secteurs académique, corporate, public, scientifique et médical.

A ce jour, la plate-forme « eBooks on EBSCOhost » regroupe du contenu en **texte intégral** provenant de **plus de 700 éditeurs**, parmi lesquels : ABC-CLIO, Cambridge University Press, Elsevier Ltd, HarperCollins, Penguin, MIT Press, Oxford University Press, Pearson Publishing, Springer Science & Business Media, Taylor & Francis Routledge, Wiley-VCH Verlag GmbH, Sage Publications Ltd, Encyclopedia Britannica.

Cette collection majoritairement constituée de titres en langue anglaise comprend également **plusieurs milliers de titres en français**. Par ailleurs, environ 3 000 titres sont en libre d'accès et peuvent être ajoutés au portail de livres numériques des clients « eBooks on EBSCO*host* » sur simple demande.

Plus de 120 bouquets thématiques

Comme la plupart des agrégateurs, EBSCO propose - sur le portail « eBooks on EBS*host* » – des **bouquets thématiques** d'e-books. Ceux-ci permettent d'acquérir simultanément une sélection de livres numériques considérés comme étant les plus pertinents dans chaque domaine et provenant des principaux éditeurs du marché. Ces bouquets sont prédéfinis et ne peuvent donc pas être modifiés. Actuellement, EBSCO possède **plus de 120 bouquets** dans des dizaines de domaines incluant l'art, le cinéma, le développement durable, le développement personnel, l'économie, la finance, la géographie, la gestion, l'histoire, l'informatique, la philosophie, la santé, les sciences sociales, les sciences et la technologie, les soins infirmiers, *etc.*

Le choix du PDF et du format ePub

A ce jour, les ouvrages disponibles sur la plate-forme « eBooks on EBSCO*host* », le sont au format **PDF**. Les développements prévus incluent **l'intégration du format ePub dès l'année 2012**. Le téléchargement des ouvrages se réalise via Adobe Digital Edition, qui gère les questions de gestion des droits numériques (ou DRM, Digital Right Management), les questions de chrono-dégradabilité ainsi que les modalités d'accès au document telles que définies par les responsables des acquisitions/collections. Notons qu'en tant qu'agrégateur, **EBSCO n'intervient pas au niveau de la définition des politiques de gestion des droits numériques**. Ces politiques, qui déterminent les contraintes techniques et restrictions liées à l'exploitation des ouvrages - en termes d'impression et/ou de diffusion par e-mail notamment - sont définies par les éditeurs.

Des livres audio pour compléter la collection de livres numériques

En complément de son offre de livres numériques, EBSCO propose, en partenariat avec une sélection d'éditeurs, un programme d'abonnement à **plus de 1 500 livres audio**, accessibles selon un modèle d'accès simultanés illimités.

Une politique tarifaire claire pour les clients et les éditeurs

L'offre « eBooks on EBCO*host* » bénéficie d'une politique tarifaire claire, particulièrement adaptée aux clients du **secteur académique**, les bibliothèques publiques et les écoles, qui ne paient que le prix de l'ouvrage (tarif éditeur) et ne se voient appliquer aucun surcoût (tels que des frais d'accès ou d'interface). Par ailleurs, dès janvier 2012, la baisse de la TVA à 7% a été répercutée par EBSCO sur son offre « eBooks on EBSCO*host* », avec pour conséquence un ajustement des prix en faveur des clients. Enfin, des royalties sont reversées aux éditeurs représentés sur la plate-forme « eBooks on EBSCO*host* » et aucun coût de référencement ne leur est facturé.

Une offre en évolution constante

La volonté d'EBSCO est d'améliorer la couverture de la plate-forme « eBooks on EBSCO*host* » en développant des partenariats avec des éditeurs français et européens. Au 1er février 2012 plusieurs partenariats sont à l'étude.

//Des modèles d'acquisition flexibles

La plate-forme « eBooks on EBSCO*host* » offre un **accès en ligne, sur site ou à distance** (Shibboleth, Reverse Proxy). Par ailleurs, elle permet également de consulter l'offre avec un accès hors ligne, à partir de l'interface Adobe. Une option d'accès via tablettes de lecture ou Smartphones est également proposée.

Le principal modèle d'acquisition sur cette plate-forme est l'**acquisition pérenne**. Depuis le 1er février 2012, EBSCO ne facture plus de forfait annuel, ni de frais d'abonnements ni même de frais d'accès. Ce modèle permet d'acquérir de manière pérenne l'ouvrage, qui devient par conséquent la propriété du client. Au sein de ce modèle d'acquisition, trois options sont disponibles, au choix :

L'accès unique :

Ce type d'accès est basé sur l'acquisition d'un ebook via un accès unique ne permettant qu'un(e) seul(e) consultation ou téléchargement à la fois. Un système de réservation / liste d'attente est proposé pour gérer les demandes de consultation / téléchargement qui pourraient survenir simultanément.

Trois accès simultanés :

La procédure de réservation / liste d'attente se met automatiquement en place au-delà des 3 consultations simultanées prévues.

L'accès illimité :

Ce type d'accès ne comporte **aucune restriction d'utilisation** en termes de téléchargement et de consultation. Dans ce modèle d'acquisition pérenne, les clients de la plate-forme « eBooks on EBSCO*host* » peuvent choisir titre par titre le type d'accès qu'ils souhaitent proposer à leurs usagers. Ainsi, il est possible de proposer, au sein d'une même collection, des ebooks en accès illimités aux côtés de titres en accès unique, par exemple. Même après l'acquisition effective d'un titre, le mode d'accès reste flexible. Un titre acquis avec un accès unique peut, donc, ultérieurement être offert en accès illimité, si l'éditeur l'autorise. Outre l'acquisition pérenne, « eBooks on EBSCO*host* » propose aussi des modèles d'acquisition basés sur :

Le prêt :

Ce modèle – dont la disponibilité est prévue pour fin 2012 - permet d'emprunter un ebook pendant une période déterminée (1, 7, 14 ou 28 jours), en support de certains cours, organisés à un moment précis de l'année, par exemple. Pendant cette période, seul l'accès unique est disponible. Dans ces conditions, il est cependant possible d'emprunter autant d'exemplaires d'un même eBook que nécessaire, sur une même durée.

L'abonnement :

A terme, ce modèle - dont la disponibilité est prévue pour mars 2012 - permettra de s'abonner à une **collection d'ouvrages prédéfinie**, pour une durée d'un an avec un accès illimité à l'intégralité du contenu de la collection. Il suffira ensuite aux clients qui le souhaitent de s'abonner aux nouvelles versions.

Le Patron Driven Acquisition (PDA, ou acquisition conduite par les usagers) :

Ce modèle d'acquisition – dont la disponibilité est prévue pour avril 2012 – propose à l'utilisateur final une **présélection d'ebooks**, réalisée en fonction de critères prédéfinis (éditeur, discipline, *etc.*). Parallèlement un budget d'acquisition limité est déterminé et dédié à ce type d'acquisition, dont la particularité réside dans le fait que l'achat est déclenché par l'utilisateur final, à savoir le lecteur. Il est tout à fait possible de présélectionner 1000 ebooks dans un domaine donné et d'y associer un budget de 5 000 €. L'acquisition ne se déclenchera effectivement que lorsqu'un utilisateur aura manifesté un intérêt jugé significatif pour le titre concerné. L'intérêt est jugé significatif et déclenche

l'acquisition, lorsqu'un utilisateur a consacré plus de 10 minutes à la lecture du texte intégral d'un ouvrage, visualisé au moins 10 pages dans le texte intégral, entrepris un acte de téléchargement, d'impression ou d'envoi par e-mail.

/EDP Sciences

EDP Sciences est un éditeur STM à vocation nationale et internationale qui publie des revues académiques, des livres, des magazines professionnels et des sites Internet à dominante scientifique ou technique.

L'entreprise, créée en 1920, possède une expérience éditoriale reconnue et a toujours été à la pointe de la technologie pour la diffusion de ses revues avec une plateforme de diffusion créée dès 1995 (www.edpsciences.org) et disposant de tous les outils numériques de valorisation des articles (DOI, liens CrossRef, liens vers les réseaux sociaux, emails alerts, fils RSS, *etc.*).

Aujourd'hui, avec près de **60 revues internationales en ligne** (dont une majorité de titres indexés dans les bases de données internationales dont Web of Sciences et SCOPUS) ainsi qu'une centaine de site internet, EDP Sciences est considéré comme le premier éditeur français indépendant pour la publication de revues académiques internationales.

EDP Sciences a également développé de nombreux partenariats avec de grands éditeurs européens : *Cambridge University Press*, Springer et *l'Institute of Physics Publishing* (IOPP).

A côté de l'activité des revues, EDP Sciences possède un catalogue d'environ 400 livres, dont une partie est également en langue anglaise.

L'activité éditoriale de la société s'étend sur 5 pôles :

- physique/Astronomie/Mathématiques ;
- matériaux/Ingénierie/Industrie/Chimie ;
- énergie/Nucléaire/Radioprotection ;
- environnement/Sciences du vivant ;
- santé.

EDP Sciences a développé sa propre plateforme de diffusion pour ses revues académiques mais également pour la commercialisation directe de ces livres : www.edition-sciences.com

La visibilité dont nous bénéficions à travers la publication de nos revues nous permet des synergies importantes pour l'édition et la diffusion des livres dans les mêmes domaines.

EDP Sciences fut, en 2007, **l'un des premiers partenaires de Gallica** et continue à l'alimenter en contenu. Nos ouvrages récents sont présents et en partie feuilletables dans « Google Books » et distribués sur des plateformes de libraires : Amazon, FNAC, Decitre.

La plupart de nos ouvrages, depuis 2004, sont disponibles au format **PDF** (environ 250 titres). Dès l'ouverture de Google ebooks, les PDF des livres présents dans Google Books pourront être vendus au format PDF.

Actuellement, pour la diffusion de nos ebooks, nous nous appuyons sur les 6 agrégateurs :

- Numilog et CyberLibris (France) ;
- NetLibrary (Etats-Unis) ;
- Dawson (UK) ;
- Myilibrary et Ebrary (Etats-Unis).

Cette politique autorise ainsi des ventes de ebooks auprès de particuliers mais aussi aux bibliothèques et d'institutions. Certains agrégateurs permettant également des prêts (location) d'ouvrages pour les bibliothèques. La présence de DRM dépend de la politique de chaque agrégateur.

Enfin, nous proposons depuis peu nos titres en anglais en **« print on demand »** via la plateforme Ingram.

En 2011, les ventes des ouvrages au format électronique sont restées limitées (aux alentours de 1,5% du CA), mais sont en augmentation constante. Nous travaillons actuellement à la mise en place pour nos sites de versions compatibles avec les mobiles et tablettes ainsi qu'à une **« XMLisation »** de notre contenu.

Malheureusement, des freins importants existent au développement de ce marché :

- La multiplication de l'offre technologique, qui est en évolution constante (format pour les tablettes, par exemple) et à laquelle il faut s'adapter rapidement.
- L'évolution des modèles économiques qui ne sont pas encore pérennes.
- Le piratage : de trop nombreuses versions piratées de nos ebooks circulent sur le net.
- Nous suivons également très attentivement les évolutions actuelles du droit d'auteur et des pratiques concernant les cessions des droits électroniques qui pourraient créer de nouveaux obstacles.

La stratégie d'EDP Sciences est de porter une écoute attentive aux évolutions de ce marché et de participer activement à son développement.

/Elsevier

Les livres électroniques d'Elsevier sont tous disponibles à la consultation sur la plateforme **SciVerse ScienceDirect** : la plateforme texte intégral d'Elsevier. Celle-ci propose aux utilisateurs un environnement scientifique de premier ordre qui, par ailleurs, facilite la collaboration, encourage l'innovation et accélère le processus de recherche (**SciVerse ScienceDirect**, **SciVerse Scopus**, **SciVerse Hub**).

Quel contenu ?

L'offre de livres électroniques d'Elsevier sur SciVerse ScienceDirect est constituée de **14.000 livres, tous validés par des pairs**, dans **un large panel de disciplines scientifiques**. Ils comprennent entre autres les **«imprints» renommés** de Pergamon et Academic Press. Elsevier procède à un examen rigoureux des contenus soumis de façon spontanée de manière à s'assurer de la qualité optimale de ses ebooks. Pour illustration, le taux de rejet se situe entre 80 et 95%.

- Plus de 9400 livres électroniques (monographies) dans 22 domaines scientifiques et techniques, publiés de 2007 à nos jours (+ une collection d'archives par thématiques pour le contenu publié avant 2007).[45]
- Environ 1000 livres électroniques (monographies) en sciences de la santé, publiés de 2007 à nos jours (+ une collection d'archives par sous thématiques médicales pour le contenu publié avant 2007).[46]
- Environ 100 encyclopédies dans 18 domaines.[47]
- 78 livres en série (Book Series) et 36 manuels en série (Handbooks).[48]

Quelles fonctionnalités ?

Les livres électroniques sur SciVerse ScienceDirect présentent l'avantage d'être complétement **intégrés avec les revues**. Ils peuvent être à souhait inclus ou exclus des requêtes. Ils constituent un complément idéal aux fonds documentaires thématiques des établissements .

- disponibilité du texte intégral en format PDF ou HTML, et possibilité de conversion en format ePub (pour téléchargement sur tablette de lecture) ;
- fonctions audio, vidéo et multimédia ;
- consultation simultanée sans limites en nombre d'utilisateurs (dans le respect de la population contractuelle d'ayant droits) ,
- possibilité de télécharger et imprimer sans limitations ;
- facilitation de l'accès nomade authentifié et sécurisé

Quel modèle économique ?

Elsevier propose des modèles d'accès très flexibles pour les livres électroniques.

Livres électroniques (monographies)	• Modèles traditionnels : titres individuels ou collections thématiques – Achat unique, accès pérenne, sans redevance d'accès ou surcoût de maintenance – Aucun lien avec l'achat de la version papier • Nouveaux Modèles « Evidence Based Selection » – Un essai d'un an sur une base très large de titres à des conditions inédites
Encyclopédies	• Achats uniques, accès pérenne, sans redevance d'accès ou surcoût de maintenance • Remises pour ouvrages déjà été acquis en papier
Livres et manuels en série	• Modèles abonnement : à l'unité ou collections thématiques – Abonnement incluant l'année en cours et les numéros des 4 dernières années, accès pérenne • Archives disponibles en achat unique et accès pérenne

Et en plus:

- Les notices au format MARC sont fournies gratuitement et permettent l'intégration des livres électroniques au sein des catalogues des bibliothèques.
- Le Kit Accueil Bibliothèque : Il consiste en différents outils permettant de stimuler l'usage de livres électroniques sur Scriverse ScienceDirect au sein de l'institut[49]
- Des statistiques de consultation fiables, respectant les recommandations COUNTER, sont disponibles, et permettent aux bibliothèques d'évaluer en détail l'usage des leurs collections de livres électroniques

/Elsevier Masson

ELSEVIER MASSON

Qui sommes-nous ?

Elsevier Masson est issu du rapprochement, fin 2005, des Editions Elsevier France, filiale de la division Health Science du leader mondial de l'édition médicale et scientifique Elsevier, et des Editions Masson. De cette association est né l'éditeur francophone médical et paramédical de référence : plus de 10 000 auteurs et rédacteurs, 120 revues publiées chaque année, 47 traités EMC, un catalogue riche de 1 500 titres, plus de 230 000 abonnés aux publications, *etc.*

Intégré à Reed International, l'éditeur du Lancet, Elsevier Masson bénéficie des synergies et des avancées des différentes entités de ce groupe puissant. Cette ouverture sur l'international permet à Elsevier Masson d'avoir accès aux meilleurs contenus anglo-saxons édités sous des marques aussi prestigieuses que le Netter et, via SciVerse Science Direct, aux grandes bases internationales.

Elsevier Masson a fait du passage au numérique sa priorité stratégique et adopté de longue date une **approche "multicanaux"**. Pionnier dans la transformation des processus de production de l'édition, Elsevier Masson a mis en place un workflow de **contenus structurés** et **indexés**. Ceci permet de disposer d'une base de données exhaustive en contribuant de manière décisive à la qualité des produits et services. Ce renversement de modèle économique est au cœur des développements de la société qui adapte, en conséquence, ses structures et ses modes de travail avec ses partenaires.

Cet axe de développement est d'ores et déjà illustré dans ses produits et services en ligne qui sont désormais des outils indispensables tant aux professionnels (médecins, hôpitaux, infirmier(e)s) qu'aux étudiants.

La société dispose d'une offre unique **de près de 500 ebooks en français** et noue des partenariats avec les grands acteurs : Amazon, Google, Fnac, Apple, *etc.* Elle développe activement des applications mobiles dans tous ses secteurs d'activité et sur tous les supports Smartphones : iPhone, Androide et tablettes dont l'iPad.

Ce véritable engagement numérique permet à Elsevier Masson d'être le leader et le pionnier incontesté de l'édition en ligne dans le domaine médical et paramédical, à travers notamment des plates-formes interactives :

- **www.e-ecn.com** : site d'e-learning et de préparation aux ECN, il est destiné en particulier aux étudiants en médecine de D2 à D4
- **www.em-consulte.com** : site de consultation de l'ensemble des revues et traités EMC d'Elsevier Masson, réservé aux professionnels de santé
- **www.mgconsulte.com** : site dédié aux médecins généralistes qui permet de répondre à toutes les questions de pratique courante
- **www.em-premium.com** : site dédié aux institutions, regroupant toutes les publications du groupe Elsevier Masson : articles et publications françaises, anglaises, espagnoles et italiennes
- **www.pratique-infirmiere.com** : site de formation des infirmier(e)s dédié aux institutions et aux indépendants, il permet de rechercher une pratique de soins, d'actualiser ses connaissances, de s'entraîner et de s'auto-évaluer

Elsevier Masson édite également les **traités EMC** (EMC - Traité de médecine AKOS, EMC - Appareil locomoteur, EMC - Savoir est soins infirmiers EMC - Techniques chirurgicales - Appareil digestif). Ces 47 ouvrages de référence dans 33 grands domaines de la santé accompagnent depuis près de 80 ans les médecins spécialistes et généralistes français tout au long de leur vie professionnelle. Les 16 traités espagnols et les 13 traités italiens complètent et enrichissent cette base unique.

Elsevier Masson publie aussi **de nombreuses revues reconnues**

- les revues médicales liées aux principales sociétés savantes françaises ;
- les revues paramédicales ;
- les revues de sciences pures et de sciences sociales.

Afin **d'enrichir son catalogue composé de plus de 1 500 livres**, Elsevier Masson édite, chaque année, plus de 200 nouveaux livres :

- des livres universitaires ;
- des livres de formation médicale continue ;
- des ebooks.

Ce savoir-faire unique est garanti par une éthique et une indépendance sans faille.

Notre Ambition

Elsevier Masson a pour ambition de contribuer à l'efficacité de la médecine. En relayant les avancées de la communauté scientifique et médicale grâce à ses publications de haut niveau et ses supports innovants, Elsevier Masson met à la disposition des professionnels de la médecine et de la science, des services et des contenus indispensables pour **se former**, **s'informer** et progresser dans l'exercice de leur **métier**. Elsevier Masson permet également aux professionnels de santé, médecins généralistes, médecins spécialistes, pharmaciens, chirurgiens-dentistes, vétérinaires et à tous les paramédicaux, d'assurer la qualité de leur formation initiale et la mise à jour permanente de leurs connaissances.

Elsevier Masson offre à ses publics l'information qui leur est nécessaire de façon **immédiate, simple, interactive** et leur fournit **un accès facile aux outils** dont ils ont besoin pour leurs recherches.

L'ambition d'Elsevier Masson est également de faire rayonner, à travers le métier de l'édition, la prééminence **du savoir-faire français** dans le domaine des sciences, des technologies et de la médecine.

Nos partenaires

Au fil des années, Elsevier Masson a su tisser des relations privilégiées avec **les sociétés savantes, les collèges des spécialités médicales et les associations** en assurant une large diffusion de leurs ouvrages, vecteur de visibilité, et en leur fournissant des services dédiés (actes, référentiels, *etc.*).

Ce **réseau unique de leaders** francophones et internationaux, dans chaque spécialité médicale, contribue à la diffusion et au maintien du haut niveau de connaissances scientifiques des médecins spécialistes et assure la diffusion et le rayonnement du savoir médical français dans le monde entier.

De plus, Elsevier Masson entretient avec **les enseignants, professeurs, formateurs, conservateurs de bibliothèques universitaires**, responsables de centres de documentation et d'information, formateurs ou responsables d'associations professionnelles, des relations permanentes : tables rondes, conférences-débats, présentations des nouveautés, *etc.*

Elsevier Masson apporte enfin conseils et solutions **aux acteurs de la santé** dans leurs démarches de formation, d'information et de communication : publicité produits, tirés à part d'articles scientifiques, suppléments livres, partenariats numériques ...

Nos Clients

Elsevier Masson est au service de plus d'un million de professionnels, de chercheurs, d'enseignants et d'étudiants en France ou à l'étranger dans le domaine médical et scientifique.

Elsevier Masson, c'est encore plus de **200 000 abonnés aux publications françaises**, 215 000 inscrits au site de contenus EMConsulte et plus de 2,5 millions de pages vues chaque mois.

/Enssib

A l'**Enssib**, le numérique est un champ essentiel sur lequel l'école s'appuie et souhaite se développer. L'**Enssib** (*Ecole nationale des sciences de l'information et des bibliothèques*), se positionne comme centre de formation, de recherche, de ressources et d'expérimentation sur le document numérique. Cette notion englobe la production de documents, leur diffusion, leur usage, leur conservation et archivage. L'Enssib s'y investit au travers d'une large gamme d'activités : la formation, la recherche, l'expérimentation, l'édition, l'accès aux ressources documentaires, la valorisation, la médiation, *etc.*

- Ce sont des formations universitaires diplômantes spécialisées (publication numérique, archives numériques)
- Ce sont des formations post-concours proposant des unités d'enseignement et parcours tournés vers le numérique.
- Ce sont des stages de formation continue conçues pour une part importante au numérique
- C'est une plate-forme en ligne et interactive proposant des modules de formation à distance
- C'est une réflexion contemporaine sur les formes de circulation des savoirs, sur les notions de dispositifs et de médiation, sur la réflexivité de la technique ; du fait des pratiques, de l'instrumentation propre à l'écriture électronique, des formes de leurs appropriations et détournements, ce sont des déplacements à élucider, à la fois pour faire avancer la recherche et pour aider les professionnels.
- C'est une structure d'observation : la *mission innovation et numérique de l'Enssib* (**mine**). C'est le pilotage de *l'Observatoire du numérique dans l'enseignement supérieur*.
- C'est **Calliopê**, une étude des usages des dispositifs numériques de lecture en bibliothèque.
- C'est une nouvelle revue scientifique électronique sur les thèmes de la transmission des savoirs, les usages documentaires, les médiations culturelle et bien sûr, le document numérique.
- C'est une production éditoriale numérique par **la numérisation rétrospective** de **titres épuisés** parmi les ouvrages édités par les *Presses de l'Enssib* et par la diffusion sous forme numérique de nouveaux ouvrages publiés simultanément sous forme papier.
- C'est la bibliothèque comme lieu d'expérimentations des nouveaux outils de lecture.
- Ce sont des ressources numériques organisées sous la forme d'une encyclopédie en ligne.
- C'est un site internet innovant offrant, par exemple, un espace communautaire ;
- C'est une présence sur les média et réseaux sociaux.

Le numérique constitue, pour l'Enssib, un vecteur majeur de l'évolution de ses missions, de la technicité des métiers en sciences de l'information et des bibliothèques, de la dématérialisation des services qu'elle propose.

/Editions Francis Lefebvre : quelle stratégie pour le livre numérique ?

En 2011, **les Editions Francis Lefebvre** ont réalisé 53% de leur chiffre d'affaires avec des produits numériques. La tendance des ventes s'inverse avec une part plus importante du numérique par rapport aux produits papier du fait de la montée en puissance du fonds documentaire en ligne. La stratégie est donc de développer ces produits dont le livre numérique pour compenser l'érosion des ventes papier.

L'offre des Editions Francis Lefebvre concernant le livre numérique sera **lancée en 2012**. Une première étape sera la mise en vente sur l'Applestore d'ouvrages aujourd'hui disponibles uniquement au format papier. Au cours du premier semestre 2012, les ouvrages **Auto-entrepreneurs** et **Successions et libéralités** seront les deux premiers en version ebooks.

La deuxième étape sera la réalisation **d'une application pour iPad** qui permettra de consulter les **Mémentos** sur tablette. Ce projet est amorcé par notre filiale Espagnole, Ediciones Francis Lefebvre - El Derecho, qui lance l'application pour la version espagnole des Mémentos fiscal et social au premier semestre 2012. L'application sera téléchargeable gratuitement et l'Mémento sera vendu au même prix que la version papier.

L'application permettra de consulter le Mémento comme dans sa version papier avec les fonctionnalités permises par une utilisation tablette. Deux types de recherches seront disponibles, une recherche par la table alphabétique et une recherche en full texte sur plusieurs Mementos. Des notes et dossiers pourront être constitués par le client.

En France, le lancement de cette application est prévu pour le **second semestre 2012**. Elle sera téléchargeable gratuitement depuis l'Applestore. Une fois le Mémento acheté, les clients pourront le consulter sur leur iPad sans avoir besoin de connexion internet. Les Mémentos seront mis à jour lorsque le client se connectera à internet. Cette application présente donc les avantages du off line pour permettre au client de se déplacer en rendez-vous avec tous ses Mémentos.

Le périmètre des Mémentos concernés n'est pas encore défini même si les principaux seront les premiers à être intégrés (Mémento fiscal, Mémento social, Mémento Sociétés commerciales, Mémento comptable, *etc.*). Le format **xhtlm** sera utilisé pour intégrer ces Mémentos dans l'application.

Concernant les modalités de commercialisation pour la version française, elles ne sont pas encore définitives.

A partir de cette première initiative, la réflexion plus globale de « suite » juridique sera déployée sur les différents supports numériques et leur usage contextuel.

/HEC Paris : l'impact du livre numérique dans la politique d'acquisition de la bibliothèque

HEC PARIS
Apprendre à oser®

Quelques chiffres :

- 1 500 lecteurs actifs ;
- 50 000 ouvrages papier ;
- 2 400 livres numériques ;
- 600 abonnements périodiques papier ;
- 18 000 abonnements périodiques électroniques ;
- Acquisition de 1707 ouvrages papier en 2011, en baisse d'environ 10% chaque année depuis 2009 (hors ouvrages dédiés aux chercheurs).

Dès 2003, la **bibliothèque d'HEC Paris** amorçait le tournant vers le livre numérique avec des achats à titre expérimental, **titre par titre** (« pick and choose ») ou **par lot** (« package »). Depuis, l'évolution des bibliothèques académiques vers le numérique se poursuit en s'adaptant aussi bien aux nouveaux besoins et usages des étudiants, qu'aux avancées technologiques proposées par les fournisseurs et les éditeurs.

Le livre numérique : un atout "séduction"

Une étude réalisée fin 2010 par l'éditeur Cengage Learning[50], auprès d'étudiants et de professeurs de l'enseignement supérieur, montrait que plus de la moitié d'entre eux considéraient que les livres numériques, et plus particulièrement les manuels (**eText books**) seraient des outils déterminants dans leur réussite scolaire. Cette statistique, en augmentation de 8% par rapport à l'année précédente, démontre un attrait croissant pour les nouvelles technologies éducatives au sens large.

Si les principaux atouts du livre numérique sont la **disponibilité en période de forte demande** pour le même ouvrage, la **facilité d'accès y compris hors du campus**, et **un délai plus rapide de mise à disposition** par rapport au circuit d'achat des ouvrages papier, les étudiants relativisent malgré tout l'opportunité d'y recourir.

Ils attendent des facilités d'utilisation qu'ils jugent insuffisantes aujourd'hui, comme la possibilité de télécharger l'ouvrage (ou une partie) pour une utilisation en mode déconnecté d'Internet, la possibilité de prendre des notes de manière fluide, de partager ces notes avec un groupe d'étudiants, de les exporter... avec le chapitre ou les pages concernées par ces notes.

Peut-on encore parler de politique d'acquisition ?

Dans la perspective de la prise en compte des nouveaux usages des étudiants, la bibliothèque HEC a réduit ses acquisitions de livres et de périodiques papiers. Cette diminution des collections physiques a modifié la notion même de "mise à disposition" des ressources. Désormais, la bibliothèque donne plus souvent un accès au contenu du document qu'au document en lui-même.

L'accès aux contenus passe désormais par l'acquisition de licences d'utilisation de ressources en ligne, qui remplacent les acquisitions pérennes de ressources et d'unités de stockage physique.

La stratégie de la bibliothèque évolue vers "**répondre au plus près à la demande de consultation en ligne**", ce qui vient compléter la politique d'acquisition et de gestion des collections physiques encore mise en œuvre aujourd'hui et qui reste efficace et pertinente. Enfin, les ebooks n'ont pas encore pris le pas sur les livres papier, les offres des fournisseurs de livres numériques étant pour l'instant en phase évolutive. A ce titre, nous nous sommes fortement inspirés des "10 commandements de l'éditeur d'ebooks" pour une offre idéale" élaboré par la cellule eBooks du Consortium Couperin.[51]

Des fournisseurs "malgré tout" dynamiques

Le choix stratégique de la bibliothèque HEC est de diversifier autant que possible ses fournisseurs de livres numériques, pour s'assurer la meilleure couverture en termes de titres mais également une diversité dans les modes d'accès.

A chaque fournisseur, son propre mode d'accès au livre, son propre mode de lecture ou encore ses propres fonctionnalités associées. La bibliothèque a déjà travaillé avec E-thèque, Numilog, NetLibrary/Ebsco, Immatériel, DawsonEra, Cyberlibris, Elsevier, Emerald, OCDE (*etc.*) et a pu "tester" des accès avec ou sans DRM, des modes de lecture en streaming ou en accès nomade, diverses restrictions d'accès, de lecture ou encore d'impression. Cependant, chaque année, les fournisseurs proposent des nouveautés, tant en terme de contenus (nombre de titres ou délai raccourci entre la parution d'une nouvelle édition papier et son équivalent numérique) que de fonctionnalités (accès simultanés ou nombre de jours de téléchargement).

Cette tendance nous paraît inéluctable, d'autant que les fonctionnalités de lecture en ligne vont inévitablement s'améliorer tout comme les "liseuses" et autres tablettes. Sans parler de la stratégie de numérisation de masse de quelques "gros" acteurs comme Google qui aura un impact, quoi qu'on en dise, sur la lecture de livres numériques.

Les acquisitions à la demande... pour demain ?

Les nouveaux modes d'apprentissage et de recherche à travers d'énormes silos d'information ainsi que la pression croissante sur les budgets d'acquisition conduisent certaines bibliothèques vers le modèle du "**Patron Driven Aequisitions**", ou acquisition à la demande du lecteur. Quelques fournisseurs commencent à le proposer, chacun déclinant le service différemment.

Un achat pourrait par exemple être déclenché automatiquement ou après une simple et rapide validation de la bibliothèque, après que x étudiants aient visualisé a minima x pages d'un même livre numérique pendant x minutes a minima et/ou aient demandé explicitement l'achat de la ressource. Pour sa part, la bibliothèque HEC, après avoir mis en valeur le service de suggestion d'acquisition auprès de l'ensemble de ses lecteurs, compte tester le "PDA" courant 2012.

Pour aller plus loin :

- University of California Libraries Academic e-Book Usage Survey réalisée par Springer e-book pilot project, May 2011 : http://www.cdlib.org/services/uxdesign/docs/2011/academic_ebook_usage_survey.pdf
- Livre électronique en bibliothèque : pratique d'achat, usages et attentes en bibliothèques / SerdaLab, février 2011.[52]
- Le livre électronique : ce que les utilisateurs en pensent / Benchmark Group, février 2010.[53]

/INIST-CNRS : Les ebooks dans les portails de l'INIST-CNRS

cnrs

L'**INIST** (*Institut de l'Information Scientifique et Technique*), unité de service du CNRS (*Centre National de la Recherche Scientifique*), a pour mission de **collecter**, **analyser** et **diffuser** les résultats de la recherche mondiale en science, technologie et médecine ainsi qu'en sciences humaines, sociales et économiques.

Résolument tourné vers les technologies de l'information et de la communication (TIC), l'INIST-CNRS propose une gamme complète de services d'accès à l'information scientifique et technique sur Internet. Il produit, entre autres, les bases de données bibliographiques multilingues et multidisciplinaires, **PASCAL** et **FRANCIS** qui, avec **20 millions de références**, recensent l'essentiel de la littérature scientifique internationale.

L'INIST-CNRS joue **un rôle essentiel dans l'accès à l'information scientifique et technique** en France et en Europe et noue dans ce domaine de nombreux partenariats et coopérations au niveau international. L'INIST-CNRS réalise **6 portails interdisciplinaires ou thématiques** proposant un accès mutualisé à des ressources numériques (bases de données bibliographiques, bases factuelles, accès au texte intégral des articles de revues scientifiques et aux livres électroniques)

Négociateur et opérateur technique pour le CNRS, l'INIST-CNRS offre à ses chercheurs depuis 2002 des accès en ligne à plusieurs milliers de revues électroniques, à des bases de données et depuis 2006 à des bouquets d'ebooks. Le choix des ressources proposées sur les portails se fonde sur **une campagne de test** préalable à toute décision d'acquisition. Tout au long de l'année, les demandes des utilisateurs au sujet de ressources à ajouter sont collectées pour être demandées en test gratuit aux éditeurs.

Après des investigations et des tests techniques internes (format des statistiques, mode de contrôle des accès, *etc.*), les ressources sont proposées deux à trois mois entre mars et mai sur un espace dédié des portails. Au terme de cette période, une **analyse quantitative** des données chiffrées fournies par les éditeurs est confrontée aux **retours qualitatifs** des utilisateurs qui s'expriment dans une enquête électronique. Les ressources intéressantes sont alors devisées et proposées pour accord à la tutelle.

L'acquisition porte sur des titres individuels aussi bien que sur des bouquets de taille variable (une dizaine à plusieurs milliers de titres) et comprend encyclopédies, dictionnaires et séries de livres (book-series). Les derniers ajouts en date portent sur les collections acquises dans le cadre des licences nationales en 2011.

Pour chaque portail, plusieurs modes d'accès sont proposés :

- **feuilletage** dans une liste A-to-Z en filtrant par le critère « ouvrage » ,
- **recherche par mots du titre** à l'aide d'un moteur de recherche développé en interne (hormis 2 collections comprenant un nombre trop important de titres) ,
- **Accès par la plate-forme de l'éditeur**. Les livres électroniques proposés sur les plateformes de revues offrent de plus l'avantage d'une recherche croisée.

Les ebooks accessibles dans les portails d'information du CNRS ont été acquis en **achat pérenne**, quelquefois complétés de leur mise à jour dans le cas des « book-series ». Les titres sont gérés à l'aide d'un **ERMS**, dans un **SIGB** qui sert aussi pour la collection papier. La gestion se fait par licence et par portail. Dès le départ, l'INIST-CNRS a mis en place un **suivi de l'usage,** à l'instar des revues électroniques. Les informations recueillies permettent de mieux connaître les usagers et de comparer l'utilisation d'un titre / d'une collection par différentes communautés thématiques – si les statistiques sont conformes au **standard COUNTER*** . Les statistiques viennent également en appui de décision pour de nouvelles collections et permettent d'orienter la communication sur les collections existantes.

/JOUVE

JOUVE

Jouve, un imprimeur et compositeur centenaire devenu l'un des leaders mondiaux du numérique.

Un acteur industriel au cœur des contenus

- Une connaissance approfondie des contenus et des métiers de ses clients
- Des services qui couvrent l'ensemble de la chaîne de valeur des contenus

Un acteur industriel au cœur du numérique

- Leader mondial de la production de livres numériques avec 100 000 ouvrages convertis en 2010 et partenaire d'Apple, de Barnes & Noble et de nombreux éditeurs
- Numéro 1 de la numérisation patrimoniale en France et 1er prestataire de la BnF

Prestataire de services BPO (Business Process Outsourcing)

- La Relation client, le traitement documentaire et l'externalisation de certains processus métiers (titres sécurisés, gestion de campagne, moyens de paiement…)

Un imprimeur leader sur son marché

- Impression numérique à la demande
- Impression court tirage et web2print

Une Société de Services Informatiques intégrée

- Agence interactive
- Développement logiciel et intégration
- Infogérance et data-centers

Jouve, un acteur pérenne ayant la capacité de financer sa politique de croissance

Une entreprise pérenne fondée en France en 1903

- Un actionnariat privé et stable depuis plus de 30 ans
- Jouve-Safig représente
  - Un CA de 145 millions d'euros en 2010
  - Près de 3000 collaborateurs sur 30 sites dont 16 en France

Une stratégie de croissance et de proximité clients

- Des acquisitions stratégiques en France et à l'international : Publishing Dimensions, Jouve Germany, TexTech International et SAFIG

Une très forte capacité d'innovation et d'investissement en R&D

- 300 ingénieurs en France
- Programmes de recherches Quaero et Emprunt National
- 10% du Chiffre d'Affaires de Jouve

Jouve au cœur des contenus, du numérique et des nouveaux médias de diffusion

Services éditoriaux

- Composition
- Enrichissement
- Multimédia
- Chaîne éditoriale
- Photogravure
- Structuration

Impression et services associés

- Impression à la demande
- Offset
- Logistique internationale
- Routage
- Reliure
- Services Web

BPO – Externalisation de processus métier

- Conseil
- Dématérialisation
- Indexation
- Reporting
- Relation Client
- Back Office

IT solutions

- Web
- Diffusion
- Intégration
- Développement
- Infogérance
- Hébergement

Jouve, un partenaire de proximité

Jouve-Safig est implanté sur plus de 30 sites en France et à l'étranger

En France :

- France – Nord : 2 sites (Lens et Lille)
- France – Est : 1 site (Nancy)
- France – Ouest : 8 sites (Rennes, Laval, Mayenne, Rouen, Le Mans)
- France – Ile de France : 4 sites (Paris et Ile de France)
- France – Centre : 4 sites (Orléans, La Châtre)
- France – Sud-Ouest : 1 site (Bordeaux)

A l'étranger :

- Etats-Unis : New-York, Vermont
- Royaume-Uni : Londres
- Pays-Bas : La Haye
- Espagne : Madrid
- Allemagne : Francfort et Munich
- Pologne : Cracovie
- Roumanie : Bucarest
- Sénégal : Dakar
- Madagascar : Antananarivo
- Inde : Chennai
- Chine : Pékin

Jouve, des références et projets prestigieux

Barnes & Nobles - US

- Conversion eBooks sur de très importants volumes dans un délai

Hachette Littérature - France

- Jouve a accompagné Hachette Littératures pour la conversion sur IPAD (Apple)

Hatier - France

- Jouve a créé de nouveaux supports numériques et interactifs pour les manuels scolaires Hatier

Lulu.com - France

- Impression et distribution numérique à la demande en France

Michelin – France

- Chaine de composition automatisée pour le Guide Rouge

Publication Office of the European Union - UE

- Composition automatisée et impression multilingue

/Kiolis : un éditeur de logiciels dans la chaîne du livre numérique

Présentation générale

KIOLISest une jeune entreprise innovante française d'informatique spécialisée dans l'édition de logiciels de personnalisation : **publication dynamique** et **moteurs de recommandation**. KIOLIS est en outre le distributeur exclusif pour la France des produits de web sémantique d'Attensity dans les domaines de la gestion de contenu au format XML, de la recherche sémantique et du « Text mining ». Ces solutions sont utilisées par **220 000 utilisateurs** dans **500 entreprises** dont 250 «Fortune 1000 ».

Positionnement de Kiolis dans la chaîne du livre

Kiolis se positionne en tant qu'éditeur de logiciel, voulant favoriser le développement d'ouvrages numériques chez ses clients. Grâce à son expertise acquise depuis plus de 20 ans dans l'édition et les moteurs de recommandation, Kiolis peut offrir à ses clients des outils pointus et adaptés à l'évolution du marché du livre vers le numérique. Le logiciel de gestion de contenu, eCLS, permet aux éditeurs de stocker au **format XML** tout leur contenu de façon modulaire et centralisée. Il permet ensuite de réutiliser ce contenu pour le publier vers différents média (PDF, ePub, *etc.*)

Son **moteur de publications personnalisées** a la particularité de pouvoir assembler différentes parties de différents documents pour en faire un nouveau document. L'exemple typique est le scientifique travaillant sur un sujet pointu, qui trouve un article intéressant dans telle revue, un autre article dans telle autre revue, une information importante dans un email qu'il reçoit, et qui aimerait bien posséder un seul document traitant de ce sujet, pour **centraliser l'information** et ne pas la perdre. L'expérience de Kiolis permet de récupérer des chapitres dans des documents de différents types, de les assembler et réordonner selon son bon vouloir, et d'obtenir en sortie **un document homogène**, **personnalisé**, avec une table des matières contenant uniquement l'information voulue par l'utilisateur. Son expertise en moteur de recommandation lui permet éventuellement de proposer **des contenus en rapport avec le sujet voulu**, pour permettre à l'utilisateur de l'intégrer à son document. Le chercheur se retrouve alors aidé et guidé lors de sa recherche d'information et de sa collecte, ce qui lui permet de gagner du temps et d'avoir des supports de travail plus agréables à manipuler.

Kiolis offre aussi le **moteur de recherche fédéré IAS**. Fruit de 20 années d'expertise, il permet un accès à des données hétérogènes via un portail unique, indépendamment de l'endroit de stockage de vos fichiers (bases de données, systèmes de fichiers). De part son architecture distribuée bien adaptée au "big data", IAS garantit des performances optimales quelle que soit la quantité de ressources à indexer.

L'intérêt d'utiliser un tel outil est qu'il permet un **accès unique** à tous les documents, et surtout une **précision accrue dans la recherche**. Lors de l'indexation des documents, le moteur va associer des **métadonnées** aux documents, qui vont permettre par la suite à l'utilisateur de pouvoir lancer des recherches plus précises, ou de filtrer les résultats obtenus. Ces métadonnées peuvent être générées grâce à nos outils, mais il est plus pertinent de définir avec nos clients une **ontologie** qui est pertinente vis-à-vis de leur **métier**, et de laisser le moteur indexer ensuite convenablement le contenu. Ces métadonnées seront réutilisées lors de la recherche, notamment pour aider l'utilisateur à affiner sa requête : de manière générale, lorsqu'on fait une recherche sur un sujet, on l'entre dans la barre de recherche, puis comme on obtient trop de résultats, on rajoute des mots au sujet pour affiner la recherche. Or en faisant cela, on la modifie complètement. Ce qu'on veut, c'est garder le même sujet de recherche, mais trier les résultats par catégorie. C'est exactement ce que permettent les métadonnées : vous restez focalisé sur votre recherche initiale, mais vous arrivez facilement à restreindre le nombre de résultats grâce à des catégories qui sont pertinentes vis-à-vis de cette liste. Le but de l'utilisateur étant de **trouver et non pas de chercher**, il sera ravi de n'avoir qu'à explorer 10 documents pour trouver sa réponse au lieu de 1 000.

/Le livre électronique aux Éditions La Découverte

Le cœur du métier d'éditeur est de sélectionner (ou de solliciter) les écrits des créateurs (en fiction comme en non-fiction), de les aider à les mettre en forme, selon des codes bien précis (dont le code typographique n'est pas le moins important), pour les rendre accessibles et les faire connaître au plus grand nombre possible de lecteurs. Ce cœur de métier n'a aucune raison de changer fondamentalement à l'ère numérique, bien au contraire : s'imaginer que l'on pourra complètement se passer des **œuvres fixes**, des ***œuvres closes***, qui étaient l'univers de référence des lettrés des xixe et xxe siècles, au profit du seul univers des ***œuvres liquides***, livres en permanente transformation, est une vue de l'esprit.

Au sein des Éditions La Découverte, la stratégie numérique – engagée dès les années 1990 – est à la fois pragmatique et vigilante. Il s'agit de bien comprendre les évolutions en cours, tant au niveau des techniques de fabrication que de l'action commerciale. Donc de toujours expérimenter, dans le but de constituer une offre pérenne, désormais significative et déclinée sur différents supports.

L'Encyclopédie de l'état du monde

Investie depuis 1981 dans l'édition d'ouvrages de type encyclopédique (avec l'« annuaire économique et géopolitique mondial » *L'État du monde* et ses dérivés), La Découverte a eu la chance d'être confrontée assez tôt aux défis du numérique, ce qui nous a amenés, dès 1994, à produire annuellement un CD-Rom à partir de ces livres, devenu en 2008 le site Web « L'Encyclopédie de l'état du monde ». Ainsi converties à l'XML (langage informatique construit à partir de la pose de balises qui permettent divers types de conversions du texte), cela nous a aidés à mieux comprendre les perspectives nouvelles ouvertes par le numérique pour la diffusion des ouvrages et revues de sciences humaines et sociales – le point fort traditionnel de notre catalogue –, un secteur réputé en crise.

Le portail de sciences humaines « Cairn.info »

Cette expérience nous a conduits à participer, dès le début des années 2000, aux expériences pionnières des sites Numilog et Cyberlibris. Et, surtout, à participer, en 2005, avec d'autres éditeurs de sciences humaines (De Boeck, Belin et Erès), à la création du portail de revues « Cairn.info ». Avec plus de **600 bibliothèques universitaires abonnées** dans le monde entier, 300 revues accessibles en 2012 et plus de 100 000 articles disponibles, ce portail est un véritable succès. Il nous a permis d'ouvrir également ce service à la diffusion de livres numériques consultables en ligne, en lecture à l'écran, et non téléchargeables (**plus de 400 titres disponibles** de notre collection de poche « Repères », notamment, y sont accessibles depuis janvier 2011).

Les ebooks

Parallèlement, La Découverte a évidemment accompagné la montée en puissance, depuis 2009, de la e-Plateforme d'Editis, qui assure la distribution auprès des libraires en ligne de ebooks aux formats PDF et ePub : entre nouveautés et livres du fonds « rétrocouverts », **plus de 300 titres de notre catalogue** (sur quelque 1 500 titres imprimés disponibles) sont ainsi commercialisés en janvier 2012 – avec un **délai de « carence »** de six mois entre la parution « papier » et la parution numérique pour les titres de la collection « Repères ». L'investissement nécessaire a été facilité par les aides apportées par le « Centre national du livre », lequel, depuis 2007, a joué un rôle décisif pour soutenir l'engagement des éditeurs français dans le monde numérique, non sans polémiques [1].

En bref, la forme numérique du « livre clos » et ses avatars associés (en particulier les **« sites compagnons »**, dont nous avons déjà publié de nombreuses variantes) constituent à l'évidence, dans la diversité de leurs modes de diffusion et de commercialisation, une opportunité formidable pour la dissémination des idées de tous les auteurs que nous cherchons à défendre pour, très modestement, contribuer à changer le monde…

Piratage, protections, DRM

Reste le problème de la protection des fichiers contre le piratage et la question des DRM (Digital Rights Management). Une « question ouverte », s'il en est [2]. L'évolution accélérée des technologies échappe très largement aux éditeurs, qui se doivent seulement, comme les autres professionnels de la chaîne du livre (libraires et bibliothécaires), de la suivre de près pour savoir comment s'y adapter en préservant leurs « fondamentaux ».

Au vu des tendances actuelles, on peut faire le pari que s'imposeront probablement les formats de fichiers les plus **ouverts et « libres »**, susceptibles d'être lus sans perte de qualité sur les supports physiques les plus divers, avec **des logiciels de lecture « neutres »**. Et aussi, qui sauront retrouver la sophistication du patrimoine typographique accumulé au fil de siècles d'usage du plomb et des linotypes, perdu une première fois avec les débuts de la photocomposition, retrouvé ensuite, et perdu à nouveau avec les formats des premiers ebooks, comme celui du ePub. Déjà, le nouveau format ePub 3 semble promettre de vrais progrès, mais d'autres innovations pourront certainement voir le jour.

S'agissant des DRM cryptés associés à certains formats (comme le Mobipocket d'Amazon), on peut aussi faire le pari qu'ils perdront ce vain combat d'arrière-garde contre le piratage. Pour éviter le piratage – et donc assurer une juste rémunération du travail des auteurs et des éditeurs –, il sera bien plus efficace de développer une offre légale importante et de qualité, à des prix raisonnables, de ebooks simplement identifiés par des « DRM sociaux » (**filigranage**) n'empêchant pas leur libre circulation à l'instar des livres papiers… C'est en tout cas l'option retenue par nos livres même si certains revendeurs, et non des moindres, comme Amazon ou Apple, protègent leurs formats propriétaires en imposant aux fichiers de tous les éditeurs le verrouillage par leurs propres DRM.

L'offre numérique (janvier 2012)

L'Encyclopédie de l'état du monde :

- Plus de 8 000 articles, 40 000 données statistiques, 11 chronologies thématiques 1987-2011, etc. : un fonds unique, accessible et rigoureux. Trente ans d'archives pour comprendre l'actualité mondiale ;

« Cairn.info » :

- Toutes les « revues de La Découverte » depuis 2001 ,
- Plus de 400 titres de la collection « Repères » ;
- 150 ouvrages de sciences humaines et sociales

Les ebooks (disponibles sur les sites de libraires en ligne) :

- 50 titres au format e-Pub ;
- 280 titres au format PDF ;

Gallica (portail patrimonial de la BNF) :

- L'intégralité des numéros de la revue Hérodote de 1976 à 2001 en accès gratuit.

/Lavoisier

Lavoisier

//Présentation

Lavoisier est une société indépendante créée en 1947 cumulant 4 métiers (pôle d'édition scientifique, technique et médicale, librairie professionnelle, agence d'abonnements et distributeur de bases de données professionnelles) pour fournir tous les accès à l'information professionnelle grâce à une gamme complète de produits et de services.

Avec **4 marques éditoriales de renom** (Tec & Doc, Médecine Sciences Publications, EM Inter, Hermes Science Publications, cf. Fig. 1), plus de **30 publications** scientifiques de haut niveau et **200 ouvrages** édités chaque année, Lavoisier est devenu le 1er pôle d'édition scientifique, technique et médicale en France avec un fonds éditorial de près de **4 000 titres**.

Figure 15 Les marques éditées par Lavoisier

Lavoisier assure également la diffusion d'une centaine d'éditeurs spécialisés, dont notamment *L'Institut Français pour la Nutrition* (IFN) ou *l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale* (INSERM), en mettant à leur disposition ses outils commerciaux et promotionnels.

Depuis notre création, nous avons particulièrement développé certains secteurs éditoriaux :

- industries agroalimentaires ;
- nutrition et diététique ;
- médecine et sciences de la santé ;
- pharmacie industrielle et officinale ;
- agriculture, agronomie ;
- chimie, génie chimique, biologie ;
- viticulture, œnologie ;
- environnement.

De nombreuses collections ont été constituées dans ces différentes thématiques :

- Sciences et techniques agroalimentaires (STAA) ;
- BTS Diététique, BTS Optique & Vision ;
- Agriculture d'aujourd'hui (AA) ;
- Aquaculture, pisciculture ;
- Rapports et actes de colloques de l'Académie des sciences ;
- Monographies de microbiologie ;
- Sciences du risque et du danger (SRD) ;
- Rapports de l'Académie nationale de médecine ;
- Le livre de l'Interne ;
- Atlas de poche ;
- Traité de Médecine ;
- Cas cliniques ;
- Traités Hermès ;
- Références Prépas et Méthodes & Annales (à destination des étudiants en classes préparatoires).

Sites Internet (nouvelles versions prévues en 2012) :

- www.editions.Lavoisier.fr : le site des Éditions Lavoisier ;
- www.Lavoisier.fr : le site de la librairie Lavoisier ;
- www.tec-et-doc.com : le site qui référence toutes les publications de la marque Tec & Doc.
- www.medecine.lavoisier.fr : le site qui référence toutes les publications de la marque Médecine Sciences Publications (et Médecine Sciences Flammarion) ;
- http://www.hermes-science.com/fr/ : le site de référence des ouvrages publiés sous la marque Hermes Science Publications.

//Auteurs et lectorat

Nos auteurs

L'histoire des éditions Lavoisier est jalonnée de multiples partenariats avec des sociétés ou des institutions : IFN (*Institut français pour la nutrition*), AFSSA (*Agence française de sécurité sanitaire des aliments*), INSERM (*Institut national de la santé et de la recherche médicale*), EDF, l'UIMM (*Académie des Sciences, Académie de médecine*), IRSN (*Institut de radioprotection et de sûreté nucléaire*), ASTEE (*Association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement*), IFEN, ONF, *etc.*

Aujourd'hui, plus de **6 000 auteurs** issus des milieux universitaires, des organismes techniques et de recherche ainsi que du secteur privé, nous font confiance.

Notre lectorat

Nos ouvrages, rédigés par des spécialistes, sont destinés aux :

- professionnels dans de nombreux domaines (nutrition, diététique, industries agroalimentaires, agriculture, chimie analytique, pharmacologie, *etc.*) ;
- techniciens ;
- ingénieurs ;
- chercheurs ;
- médecins généralistes et spécialisés ;
- enseignants et étudiants.

Revues scientifiques

Lavoisier est présent dans le secteur de l'édition scientifique de revues depuis 1982 avec la création de *Sciences des Aliments - Food Science* en collaboration avec l'Inra. Plus tard en 1988, Lavoisier crée la *Revue des Sciences de l'Eau – Journal of Water Science* en collaboration avec l'INRS (Canada).

Le développement se poursuit en 2001 avec le rachat de **28 revues**, dont la Revue française de gestion, aux éditions Hermes puis en 2004 par le rachat de quatre nouvelles revues aux éditions Elsevier, dont Biofutur – le mensuel européen de biotechnologie, magazine scientifique diffusé également en Kiosque. En 2006 Lavoisier signe un partenariat pour la diffusion de cinq de ses revues en sciences humaines et sociales sur le portail de Cairn

La plupart des revues publiées par Lavoisier sont indexées dans les grandes bases internationales et françaises (JCR, Scopus, Pascal, Francis, *etc.*) et certaines d'entres elles sont disponibles en texte intégral dans les bases de données d'intégrateurs (Ebsco, Proquest). Lavoisier a adhéré en 2006 au programme **CrossRef** afin de maximiser la visibilité des articles qu'il publie

Toujours à l'écoute des besoins des chercheurs et des professionnels Lavoisier crée Sciences et Technologie pour le Handicap en 2007, la Revue Internationale d'Intelligence Économique en 2009 et lance en 2012, en association avec « designers interactifs », la revue Interfaces numériques afin de créer un dialogue entre les professionnels du design numérique et les chercheurs en sciences humaines (sciences de l'information et de la communication, anthropologie, sociologie, sémiotique, histoire de l'art, philosophie, *etc.*)

//Edition numérique

Impliqué depuis de nombreuses années dans les nouvelles technologies de l'information, rappelons que Lavoisier fut le premier « libraire » à ouvrir un site Internet marchand dédié à la commande d'ouvrages en 1995 (avec quelques semaines d'avance sur Amazon…) ces dernières années, Lavoisier s'est lancé dans de nouveaux projets

Lancement du site internet www.e.lavoisier.fr

Depuis septembre 2012, Lavoisier a lancé son **propre site web exclusivement dédié à la vente d'ouvrages** sous format numérique. La majorité de notre fonds éditorial a ainsi été numérisé sur la base d'un format PDF adapté à la navigation sur le web. Depuis 2011, Lavoisier a également commencé à créer ses premiers ouvrages au format ePub. L'intégralité de ces fichiers sont disponibles à la vente depuis septembre 2011 sur notre site dédié www.e.lavoisier.fr (cf. Fig. 2). Les ePubs bénéficiant en plus d'une distribution sur la plateforme iBookStore d'Apple.

Figure 16 : le site eLavoisier.fr

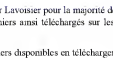

Système de sécurité utilisé et lutte contre le piratage

La **protection par marquage** des documents téléchargés a été retenue par Lavoisier pour la majorité des ouvrages numérisés. Peu contraignante pour l'utilisateur, elle permet une utilisation confortable des fichiers et « limite » la diffusion des fichiers ainsi téléchargés sur les sites internet. Des DRM ont également été placés sur une sélection d'ouvrages.

Nous avons lancé depuis la fin 2011, une « chasse » permanente aux fichiers disponibles en téléchargement illégal sur de nombreux sites internet et avons ainsi réussit à faire retirer de la circulation plusieurs centaines de fichiers

Lancement d'une application iPhone : « La petite encyclopédie médicale »

Fort de l'ouvrage imprimée connu et reconnu depuis plus de 60 ans (la première édition de la petite encyclopédie médicale de Hamburger datant de 1947) nous avons développé parallèlement à la parution de la vingtième édition de l'ouvrage une **application** disponible sur l'Apple store et compatible avec les iPhone, iPod Touch et iPad[54]

Figure 17: De l'ouvrage imprimé à sa commercialisation sur l'Applestore

//Premiers résultats

Application iPhone

Fort d'un prix très attractif de l'application par rapport à l'ouvrage imprimé (29,99 € versus 95 €) nous observons après 6 mois de commercialisation, 2 fois plus de téléchargements que de ventes d'exemplaires de l'ouvrage papier (cf. fig. 4). A noter qu'au lancement de l'application, différé de 15 jours par rapport à la commercialisation de l'ouvrage imprimé, coïncide une hausse des ventes de la version imprimée

Les statistiques d'utilisation de l'application montrent d'autre part **une adhésion très forte** pour le produit : une durée moyenne d'utilisation de 20 minutes, 60% des acquéreurs de l'application l'utilisent chaque semaine. Néanmoins, et compte tenu du différentiel de prix important, ce facteur 2 en nombre d'exemplaires cache néanmoins un chiffre d'affaires issu des royalties reversées par Apple bien inférieur à celui des ventes de l'ouvrage

Figure 18 : Ventes cumulées d'ouvrages imprimés (vert) et de téléchargements (bleu) sur 6 mois d'exploitation

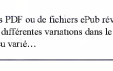

Ouvrages numérisés

La reproduction à l'identique des ouvrages papier, qu'il s'agisse de fichiers PDF ou de fichiers ePub révèle une toute autre tendance. A 1 téléchargement numérique d'ouvrage correspond une centaine d'ouvrages imprimés vendus. Après avoir réalisé différentes variations dans le prix de vente de la version numérique (de 0% de remise à plus de 70% par rapport à l'ouvrage imprimé !) ce facteur de 1 pour cent n'a que très peu varié…

Figure 19 : la commercialisation d'ebooks sur l'iBookStore d'Apple

2012-2013…

Différentes applications pour les Smartphones et tablettes seront encore éditées en 2012 par Lavoisier (compatibles avec la majorité des plateformes et non uniquement pour iOS). Souvent extraits des ouvrages papiers, ces applications qui impliquent des développements spécifiques et des coûts relativement importants apportent néanmoins une réelle valeur ajoutée par rapport à la simple reproduction homothétique d'un ouvrage et semble ainsi répondre davantage aux attentes de nos lecteurs. La politique de numérisation des ouvrages continuera parallèlement à être suivie par Lavoisier (PDF et autres formats) et la commercialisation de ces fichiers sera étendue à de **nouvelles plateformes de distribution** afin de pouvoir diffuser le plus largement possible nos ouvrages.

Et les Serious Games… à partir de 2014

Inspiré du jeu vidéo, les Serious Games ou jeux sérieux commencent à se développer dans la formation professionnelle et l'éducation dans de nombreux domaines. Le coût élevé de développement d'un serious game ne permet pas aujourd'hui de « sortir » de la réalisation de jeux destinés au grand public et à un éditeur spécialisé d'en assurer la publication destiné à un nombre restreint d'utilisateur.

Associé à 2 entreprises technologiques STRASS et KOKOPELLI, spécialisées sur l'édition plurimédia et les serious games ainsi que sur les développements informatiques web et en partenariat avec six Universités Numériques Thématiques[55], Lavoisier, s'est lancé dans un projet de R&D précompétitif sur 2 ans GENERIC-SG, qui vise à développer et expérimenter un prototype de plate-forme générique d'édition de serious games pour l'enseignement supérieur caractérisée par :

- une production rapide et automatisée de serious games thématiques ;
- un faible coût de fabrication unitaire (objectif d'un coût de revient de 10% du coût actuel d'un serious games) ;
- une réponse aux nouveaux besoins pédagogiques de l'enseignement supérieur.

Figure 20 : Les partenaires du projet GENERIC-SG

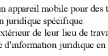

/LexisNexis France : le marché des ebooks juridiques aux Etats-Unis vu par LexisNexis US

LexisNexis

Quelles sont les tendances du marché des ebooks juridiques aux États-Unis, en général et en ce qui concerne votre propre offre ?

Un rapport de l'American Bar Association (2011) sur l'utilisation des nouvelles technologies par les avocats nous apprend que :

- 39% des répondants ont déclaré utiliser régulièrement en déplacement un appareil mobile pour des tâches liées à la loi, comparativement à 15% en 2010.
- 27% des répondants ont indiqué qu'ils avaient téléchargé une application juridique spécifique.
- 15% des répondants ont déclaré utiliser une tablette pour travailler à l'extérieur de leur lieu de travail principal (26% des personnes travaillant dans des grandes entreprises de + de 500 avocats ont déclaré utiliser une tablette pour leur recherche d'information juridique en dehors de leur lieu de travail principal).

En ce qui concerne notre offre d'ebooks, notre objectif est qu'ils répondent aux besoins clients suivants :

- **Mobilité :** la mobilité croissante favorise la multiplication des lieux de travail, et accroît le besoin de nos clients d'effectuer, à n'importe quel moment et de n'importe où, leur recherche juridique.
- **Fiabilité du contenu :** rapidement, en un seul clic, ils ont besoin d'accéder à des sources pertinentes et à des résultats de recherche fiables.
- **Compatibilité :** l'adoption des nouvelles technologies progresse extrêmement rapidement parmi les juristes, mais les utilisateurs finaux veulent pouvoir choisir leur terminal de lecture (tablette, smartphone, liseuse).

En termes de bénéfice client :

- Les ebooks LexisNexis proposent un accès facile en un clic à des informations fiables que les utilisateurs soient ou non connectés à Internet.
- Pour les ebooks les plus récents et quand cela est pertinent, LexisNexis ajoute des renvois vers lexis.com, ce qui crée une double expérience media en associant l'ebooks et les bases de données en ligne.
- Ces ebooks offrent des contenus pertinents, et souvent exclusifs, facilement transportables. l'objectif est de développer les contenus disponibles pour les recherches juridiques grâce à la publication de livres électroniques LexisNexis proposant un contenu connu et référent, incluant notamment les guides Matthew Bender ® cités par les tribunaux.
- Ils sont disponibles dans une grande variété de formats, afin de pouvoir être lus sur un large éventail de lecteurs électroniques dédiés, tablettes, Smartphones, PDA et ordinateurs.
- Enfin, ils offrent la possibilité aux clients d'annoter, de surligner, d'apposer un signet et de rechercher dans le texte, comme ils le font sur des publications imprimées.

D'un point de vue commercial & marketing, quelles sont les principales offres conçues et proposées à des avocats ou des clients professionnels ?

Nos ebooks sont disponibles sur notre WebStore aux États-Unis, www.lexisnexis.com/store, aux côtés de nos offres en version papier et des bases de données. Nous sommes en train de tester différents types d'offres notamment la vente à l'unité ainsi que des offres groupées soit avec des abonnements, soit au sein de packages multimédias à travers notre réseau de vente directe.

Quels sont les principaux canaux de vente et quels sont ceux utilisés le plus souvent par les éditeurs ?

Le magasin LexisNexis www.lexisnexis.com/store propose des ebooks commercialisés à l'unité dans des formats qui peuvent être lus sur presque tous les terminaux et grâce aux logiciels de lecture les plus courants. Nous continuons d'explorer les potentiels des différents canaux de vente en signant des contrats avec des intermédiaires, et nous sommes en train de tester une plate-forme de location avec un fournisseur national.

/Marketresearch.Com Profound : un fournisseur d'études de marché

Profound

L'objectif de Marketresearch.com Profound est d'être la principale destination pour les professionnels de l'information afin de les aider à mieux comprendre leur secteur ainsi que d'explorer de nouveaux marchés. Chaque année, Marketresearch.com Inc. permet à **plus de 10 000 acheteurs** d'utiliser de l'information vitale pour leurs décisions stratégiques. Ces études de marché sont principalement **des études provenant d'éditeurs** internationalement reconnus mais également **d'études primaires** spécialement réalisées par notre équipe d'analystes.

Marketresearch.com est le premier fournisseur d'études de marché dans le monde et ses sources de revenus sont les suivantes : la distribution, Profound et l'édition.

La distribution par le biais de Marketresearch.com (www.marketresearch.com) donne accès à plus de **350 000 études de marché de 700 éditeurs internationaux**. Ces éditeurs font confiance à Marketresearch.com pour vendre leurs études de marché grâce à son service commercial expérimenté, 5 sites géographiques, son réseau d'agents internationaux et son site internet mondialement reconnu. Ces études couvrent 26 secteurs différents : de la télécommunication, technologie et énergie en passant par le secteur médical/santé, la nutrition ou les biens de consommation.

Figure 21 : Page d'accueil de Marketresearch.com

Profound (www.profound.com) est une **plateforme professionnelle de recherche d'études de marché** permettant d'accéder à près de **640 000 études de plus de 180 éditeurs** avec la particularité unique de pouvoir acheter des sections d'études (paragraphes, tableaux, graphes). Grâce à son moteur de recherche performant, cet outil donne la possibilité en quelques clics d'avoir une idée précise des sections à cibler dans une étude ainsi que de télécharger son contenu (toutes les études sont disponibles sous format PDF).

Fort d'équipes expérimentées en charge de la base de données et des échanges avec les éditeurs, Profound propose plus de 1000 études nouvelles par semaine (études récentes, mises à jour, nouveaux éditeurs…) ce qui donne aux utilisateurs, plus de 75% des entreprises du magasine Fortune 500 dont des groupes pharmaceutiques, des cabinets de consultants et des banques d'investissement, une vision plus précise d'un marché recherché.

Figure 22 : Les avantages Profound et quelques éditeurs présents

---

En plus de la partie agrégateur, Marketresearch.com publie des études de marché à travers les éditeurs suivants : **Kalorama Information** pour le secteur de la santé (www.kaloramainformation.com), **SBI** pour l'énergie (www.sbireports.com), **Packaged Facts** pour les secteurs de la nutrition et des biens de consommation (www.packagedfacts.com) et **Simba** pour les medias et l'édition (www.simbainformation.com).

En cas de besoin supplémentaire d'information, veuillez contacter Bruno Moran (bmoran@marketresearch.com, +44 207 256 3920).

/Numilog

Présentation

Pionnier français du livre numérique, créé en 1999 par son actuel PDG Denis ZWIRN, Numilog travaille au service de l'ensemble des acteurs de la chaîne du livre. **E-diffuseur** et **e-distributeur**, Numilog sert de **guichet unique** aux éditeurs pour la commercialisation de leurs livres numériques sur un réseau de points de vente et auprès de bibliothèques clientes :

- En 2004, Numilog lance la Bibliothèque Numérique, solution de prêts d'ebooks à distance pour les bibliothèques.
- En 2008, Numilog devient filiale d'Hachette Livre.
- En 2009, Numilog créé une solution de Librairie Numérique en marque blanche.
- De 2010 à 2011, Numilog développe son réseau de commercialisation en librairie et construit le « Cloud » Numilog : des applications de lecture sur iPhone, iPad et Android.

Numilog dans la chaîne de valeur de l'édition numérique

Figure 23 : Le positionnement de Numilog dans la chaîne de la valeur

---

Le catalogue Numilog en février 2012 :

- un catalogue de 70 000 titres ;
- plus de 150 éditeurs francophones représentés ;
- environ 18% d'augmentation de titres sur 2011 ;
- plus de 800 nouveautés chaque mois ;
- des ajouts d'éditeurs réguliers.

Une offre pluridisciplinaire :

Figure 24 : caractéristiques de l'offre Numilog

L'e-distribution

Figure 25 : Numilog propose une offre à la carte

L'e-diffusion

Figure 26 : Un large réseau de commercialisation

L'ebookstore Numilog

Figure 27 : Numilog répond aux besoins des libraires à toutes les étapes de la chaîne du livre

Agrégation des flux des différents distributeurs

Numilog se charge, en partenariat avec les autres e-distributeurs, de l'agrégation des flux de fichiers et de métadonnées pour ses clients libraires. La gestion des commandes et des liens de téléchargement sur les e-bookstores Numilog est donc fluide : elle permet aux libraires de présenter toute l'offre française sans avoir à effectuer d'opérations techniques de « branchement » multiples

Figure 28 : Les flux agrégés par Numilog

La bibliothèque numérique Numilog

Numilog met à la disposition des bibliothèques :

- Une interface lecteurs personnalisée (site internet) pour :
  - emprunter les livres ou les consulter en ligne ;
  - réserver ses livres numériques ;
  - effectuer des recherches dans tout le catalogue choisi par la bibliothèque.
- Une interface administrateur pour :
  - acquérir des titres du catalogue de Numilog ;
  - gérer les utilisateurs et les accès ;
  - paramétrer le nombre et la durée de prêt des documents ;
  - consulter des statistiques d'usage complètes en temps réel.

Figure 29 : Le catalogue de la bibliothèque numérique de Numilog

Des formules d'acquisition adaptées aux besoins des bibliothèques :

Figure 30 : abonnement, achat pérenne, et bouquets

L'interopérabilité dans l'écosystème Numilog actuel :

Figure 31 : Politique d'interopérabité développée par Numilog

/Orange : La plateforme Read & Go

Depuis l'arrivée des tablettes sur le marché français, Orange s'est positionné sur le marché du livre numérique en tant que **distributeur de tablettes** mais aussi de contenu par l'intermédiaire de son service **Read & Go**. La plate-forme Read and Go propose aux lecteurs des **abonnements à la presse quotidienne et aux magazines**, ainsi qu'un large choix de BD, Mangas et livres d'auteurs.

Read and Go est aujourd'hui le seul service en France à proposer un large panel d'offres au sein d'une même application. Disponible depuis 2010 sur les tablettes et Smartphones Android, le service s'est élargi auprès des utilisateurs Internet via le lancement d'une plateforme web, et sera disponible courant 2012 sur iPad et iPhone. **Read & Go affiche ainsi une vraie promesse multi-écrans et multi-clients**.

Orange souhaite aujourd'hui adresser en plus de ses clients Internet et Mobile, l'ensemble des utilisateurs tablettes et smartphones par l'ouverture de son service Read & Go à l'ensemble du parc français.

Afin de proposer du contenu riche et ciblé en fonction du profil des lecteurs, Orange lance différents projets d'expérimentation en France.

À l'occasion de la semaine de la presse à l'école (21 au 26 mars 2011), en partenariat avec le CRDP de Paris (*Centre Régional de Documentation Pédagogique de l'Académie de Paris*), l'opérateur de téléphonie mobile a expérimenté de nouveaux usages pédagogiques du livre et de la presse numérique.

Le système mis en place par Orange avait pour objectif d'offrir aux élèves un accès à la presse quotidienne et aux magazines sur des tablettes tournant sous Android. **L'objectif était d'étudier, jusqu'à la fin de l'année scolaire en cours, l'intérêt pédagogique de l'utilisation des tablettes numériques et de définir des modalités pratiques d'utilisation dans un cadre scolaire.**

Orange a fourni les tablettes, l'accès à Internet et aux contenus, le CRDP a assuré quant à lui la coordination pédagogique de l'expérimentation, en lien avec le Centre de Liaison de l'Enseignement et des Médias d'Information.

Read & Go démontre aujourd'hui la légitimité pour les opérateurs télécom d'intégrer l'écosystème du livre numérique en proposant des plateformes de distribution, multi canal (mobiles, tablettes, web), et multi contenus.

/Quae : l'expérience d'un éditeur scientifique dans les livres numériques

Les éditions Quae : carte d'identité

- Quae est un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) créé en juillet 2006 par fusion des départements d'édition d'ouvrages de l'Inra (*Institut scientifique de recherche agronomique publique*), Cirad (*Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement*), Cemagref (*Institut de recherche pour l'ingénierie de l'agriculture et de l'environnement*), Ifremer (*Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer*).
- Quae a pour mission la diffusion des résultats et travaux de nature scientifique de chacun de ses quatre membres fondateurs et s'inscrit dans les thématiques de recherche de ces organismes : environnement, milieux et ressources, territoires, productions agricoles, aquicoles et sylvicoles, alimentation, y compris dans leur dimensions économique et sociétale. Les communautés scientifiques, les milieux socioprofessionnels, les décideurs politiques sont ainsi les principaux publics visés. Si la majorité des titres se situent dans l'édition STM (scientifique, technique, médicale), plus de 10 % relèvent des Sciences Humaines et sociales (économie, filières, aide au développement …) et les nouvelles problématiques de l'agriculture (biotechnologies, chimie verte, sécurité alimentaire, biodiversité) sont traitées sous forme de débats intéressant une part importante de la société.
- Quae a un catalogue actif est de **900 titres**, avec une production annuelle de **60 nouveautés** pour **un chiffre d'affaires d'1 Million d'€**.
- Quae a un statut privé mais une forte culture scientifique et publique.

La politique numérique de Quae

Dès sa création en 2006-2007, un engagement fort d'éditeur électronique est pris auprès du MESR (*Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la recherche*), avec la conduite d'une étude stratégique, conduisant à la mise en place d'une chaîne de production basée sur le format XML permettant une édition **multi-canaux**. Dès 2006, Quae adhère au programme **« Editeurs partenaires de Google »** : tous les livres papier de Quae, sur son site et d'autres, proposent les fonctions d'aperçu et de feuilletage (pour 20 % du volume de chaque titre).

Etapes de la production

- Décembre 2007 : Quae dépose un dossier auprès du CNL (*Centre National du Livre*) pour alimenter **Gallica** en ouvrages commercialisés lors de **l'accord BNF/SNE** et est retenu en janvier 2008 parmi les 18 premiers éditeurs : c'est l'acte fondateur de la production et diffusion de livres électroniques pour Quae (et nombre d'éditeurs français d'ouvrages).
- Mars 2008 : lancement officiel de cette opération BNF/SNE/CNL, Quae dispose de **15 titres** sur Numilog. Depuis, toutes les nouveautés sont simultanément traduites en PDF vendus en ligne.
- Été 2010 : achèvement de la numérisation du fonds, après une sélection scientifique des anciens titres. Environ **650 titres** sont disponibles sous forme numérique homothétique en PDF, soit la totalité du catalogue de Quae intéressant et dont Quae possède les droits de diffusion numérique[56].
- Été 2011 : les PDF sont désormais traduits au format ePub, pour les nouveautés mais aussi pour le catalogue rétrospectif.

Diffusion

Ils sont diffusés sur eQuaq.com, Numilog puis Cyberlibris, Dawson et Immatériel. Le fonds d'ouvrages numériques SHS doit aussi être disponible sur eCairn.info. Ceci permet à la fois de toucher différentes cibles en « B to C » (lecteur final, principalement sur eQuaq.com), et « B to B » (libraires, bibliothèques dont les universitaires) et de proposer les mêmes titres selon différents modèles économiques (achat avec téléchargement, abonnement annuel d'accès pour un titre ou pour un bouquet de titres, lecture par flux, revente par des libraires en ligne « en marque blanche » comme eFnac.com, Dialogues, Gibert Jeune, *etc.*).

Depuis 2011, une action volontaire vise à traduire tous les livres du format PDF en ePub, ce qui les rend lisibles sur tablettes et smart phone : fin 2011, via le distributeur Immatériel, 520 ebooks « homothétiques » au format ePub sont disponibles, via l'iBookStore d'Apple et via les libraires travaillant avec Immatériel. Le format Mobipocket est disponible pour les Kindle dès le lancement de la vente des livres numériques sur Amazon fr en octobre 2011, Amazon étant pour Quae la librairie la plus importante en France pour la vente de livres papier. Et aussi sur eFnac.com pour lecture sur la tablette Kobo (un format ePub non standard)

Protection

Il n'y a pas de DRM sur le site eQuae.com (mais une alerte sur le respect de droit d'auteur pour une vente individuelle) ; les plates-formes selon leur modèle de vente (téléchargement, location, abonnement forfaitaire) utilisent des DRM, notamment celles d'Adobe, ou pas de DRM, avec un tatouage, comme c'est le cas sur Immatériel et l'iBookStore d'Apple

Politique de prix

En 2008, Quae a mis en place une **politique de prix homogène et affichée :** un PDF est vendu 70 % du prix papier TTC pour tous les titres actifs (nouveaux, anciens épuisés ou pas) et 50 % du prix papier pour les titres déstockés. En revanche dans les fonds anciens mis en ligne à l'été 2010, certains titres sont proposés gratuitement à la demande des auteurs, et notamment tous les lexiques, dictionnaires, *etc.*

En 2011, les livres sont vendus en ePub à l'euro immédiatement inférieur (N, 99 euros). Et en janvier 2012, la baisse de la TVA des livres numériques sera traduite pour bénéficier à la fois au consommateur, à l'auteur (une redevance en valeur identique pour le papier et le numérique, et à Quae

Dans l'univers numérique, tout est proche de tout : il devient très difficile d'afficher une politique claire et homogène des prix. Quae regrette qu'il n'y ait pas au niveau français, une **plate-forme unique de distribution et d'accès** aux livres numériques, quitte à ce que les politiques de diffusion (prix, accès, usages) soient différentes. Il serait regrettable de ne pas profiter de la facilité qu'offre le numérique pour tester différentes offres, différents modèles d'affaires. Comme beaucoup d'éditeurs scientifiques, Quae ne choisit pas et joue une politique très ouverte de partenariat. La multiplicité des contraintes imposées par les diffuseurs (multiplicité en livraison des formats des métadonnées, des fichiers, des indexations des titres et en réception des formats de statistiques) est une vraie difficulté pour un petit éditeur

Les résultats commerciaux

De 2008 à 2010, l'offre de livres numériques a été croissante ainsi que le nombre de lieux de vente (plates-formes de distribution, revendeurs en ligne). Depuis 2007, le CA des ebooks a été multiplié par 3 d'une année sur l'autre et les objectifs de vente ont chaque fois été dépassés. En 2009, Quae a réalisé 1,3 % de son CA des ventes en électronique (et 11,6 % des ventes de papier par Internet) et 3 2 % en 2010 (une prévision de 4,5 % en 2011).

Mais **les résultats sont en dents de scie, impossibles à prévoir et anticiper**, surtout sur les plates-formes. Récemment, cette croissance s'est ralentie brutalement, voire arrêtée pour certaines plates-formes en 2011 : si les ventes via les libraires continuent, celles aux bibliothèques stagnent ou chutent, les écoles d'ingénieurs ne suivent pas l'exemple des écoles de commerce. Comme si après des achats de curiosité, il y avait une grosse déception …

Une brève analyse des ventes montre que 50 % des titres se vendent chaque année, que certains titres marchent à la fois bien en papier et en numérique (cf. littérature générale) mais pas toujours. Pour les ventes, il n'y a pas de règle des 80/20 (80 % du CA réalisé avec 20 % des titres) : ici en numérique, tout est quasi étale, vendu à moins de 5 exemplaires dans l'année. Les titres dépassant 100 exemplaires vendus par an sont rares.

Les titres destinés aux étudiants et aux professionnels rencontrent plus de succès que les livres dits « grand public » mais ceci peut évoluer avec les ventes via Apple (depuis juin 2011) et Amazon (octobre 2011) et Google (non encore opérationnelles). Enfin pour Quae signalons que depuis 2011, les téléchargements de livres numériques gratuits explosent.

Les difficultés d'un petit éditeur scientifique

Le paysage de la production et du commerce de livres électroniques est très mouvant. La veille avec le suivi des offres (de la concurrence), de la distribution (avec ses techniques de formats et web services), des comparaisons internationales, la multiplication des offres commerciales et des acteurs, génère une **sur-activité**. Un éditeur doit savoir se forger une opinion, bâtir une stratégie, obtenir des moyens pour atteindre des objectifs … mais aussi savoir s'adapter rapidement et parfois changer de projets, de partenaires. Il en va de sa survie.

Par ailleurs, en 2011, cette activité n'est pas rentable car il n'y a pas véritablement de marché en France ; et pourtant, l'amortissement des frais généraux et même du travail de conception et mise en page d'un titre sont encore imputés au livre papier … Alors qu'en serait-il si les ventes de papier baissaient et qu'il fallait aussi amortir les coûts sur le chiffre d'affaires numérique ? Si le propre d'un éditeur, c'est de prendre des risques, ceux-ci doivent être calculés … Il est clair que pour aider à l'emergence de cette activité, et donc de ce marché, les pouvoirs publics doivent mettre en place un **taux réduit de TVA analogue aux biens physiques**[57], mais aussi ne pas réguler trop tôt, ou trop souvent en changeant les règles. Le secteur a besoin de visibilité pour entreprendre et investir.

Paradoxalement, pour Quae, il était plus facile d'être visible il y a 3 ans : le nœud crucial est semble-t-il **le webmarketing des offres numériques**, leur référencement*, les achats de mots-clés, une bonne utilisation des réseaux sociaux. Là aussi, c'est un travail supplémentaire et nouveau. La promotion ne peut plus de faire comme pour les livres papier. Et le web marketing est un métier différent, avec de nouvelles compétences.

Enfin, mais ceci est spécifique au domaine STM, la communication scientifique passe principalement par le biais d'articles écrits dans des revues internationales de forte notoriété. D'où l'offre indifférenciée d'articles et de chapitres d'ouvrages sur les plates-formes d'éditeurs comme Elsevier, Springer, Wiley, *etc.* Mais il n'y a plus en France depuis des années d'éditeurs scientifiques majeurs independants. Pourtant, les besoins des étudiants et des enseignants, comme des professionnels pour des livres scientifiques et techniques écrits en français et de bonne qualité demeurent. D'où l'investissement de Quae pour l'avenir, avec des expériences survies multiples, et aussi des projets de conception-fabrication de quelques titres de ebooks enrichis au format ePub, ces projets requérant aussi de nouvelles compétences multimédias

Catherine Thiolon

/serdaLAB : présentation de l'étude ebook (2011)

serdaLAB : laboratoire de veille, d'études et de prospective du Groupe serda

serdaLAB, le laboratoire de veille, d'études et de prospective du Groupe serda, a pour mission d'analyser les enjeux, les attentes et les tendances des marchés du management de l'information (archivage électronique, dématérialisation, gestion de contenu, édition numérique professionnelle, réutilisation des données publiques, documentation, lecture numérique, traitement et valorisation de contenus, réseaux sociaux d'entreprise, logiciels de veille, moteurs de recherche, *etc.*) et d'en anticiper les conséquences sur les fonctions infodocumentaires.

serdaLAB propose les activités suivantes :

- édition d'études de marché multi-clients ;
- veille permanente sur les marchés du management de l'information, via sa plateforme www.serdalab.com ;
- prestations d'études ou de veille sur mesure ;
- organisation de colloques, en partenariat avec l'Université Paris Sorbonne- Paris IV.

Présentation de l'étude ebook

L'étude *Livre électronique : pratiques d'achat, usages et attentes en bibliothèques* (2011)[58], réalisée par serdaLAB, constitue la première enquête réalisée auprès de bibliothèques académiques ou de recherche et de bibliothèques de lecture publique à propos de leurs pratiques d'achat de livres électroniques (au sens de contenu et non pas de contenant), les usages qui en sont faits par leurs lecteurs et leurs attentes par rapport à l'offre actuelle.

Pour en savoir plus : http://www.serdalab.com/etude/livre-numerique-2011/

/Sofia

La Société Française des Intérêts des Auteurs de l'écrit, la Sofia est une société civile de perception et de répartition de droits créée en 1999 à l'initiative de la Société des Gens de Lettres (SGDL), rejointe en 2000 par le Syndicat National de l'Edition (SNE). Exerçant exclusivement dans le secteur du Livre, elle est administrée à parité par les auteurs et les éditeurs.

Elle rassemble plus de 6 000 auteurs et 200 éditeurs qui représentent plus de 85 pour cent du chiffre d'affaires de l'édition française. Elle est présidée par deux co-gérants : un auteur, François Coupry, président ; un éditeur, Brice Amor, vice-président.

Seule société agréée par le ministre chargé de la Culture pour la gestion du droit de prêt en bibliothèque, Sofia perçoit et répartit l'intégralité de cette rémunération. À ce titre, c'est auprès d'elle que les librairies doivent procéder à la déclaration légale de leurs ventes de livres, données qui sont ensuite recoupées avec celles émanant des bibliothèques de prêt.

Sofia perçoit et répartit également, à titre principal, la part du Livre de la rémunération pour copie privée numérique et consacre une partie des droits perçus à l'aide à la création, à la diffusion et à la formation.

C'est à ce titre qu'elle soutient *Le livre numérique dans l'édition professionnelle, universitaire et de recherche (EPUR).*

/Springer

Springer
the language of science

Springer est un précurseur dans le domaine des livres numériques. Dès 2004, tous les ouvrages publiés sont systématiquement numérisés, et dès 2005, ils sont vendus sous forme de bouquets thématiques aux institutions. Dès 2012, la vente au titre (**« pick and choose »**) sera permise pour des acheteurs individuels.

Par ailleurs, le fonds de Springer depuis 1842 (**plus de 75 000 titres**) a également été entièrement numérisé et proposé aux bibliothèques académiques.

Les ebooks de Springer (**6 500 nouveautés** chaque année) sont diffusés sur la plateforme **SpringerLink** qui comprend également les articles des revues de Springer. Tous les documents de cette plateforme sont liés par les mêmes outils de valorisation du contenu : moteurs de recherche, Crossref, hyperliens, *etc.* A noter que les livres et les ebooks de Springer sont également diffusés par des distributeurs internationaux tels que Google ou Amazon.

Certains ouvrages d'éditeurs partenaires sont intégrés à l'offre numérique de Springer, sous certaines conditions. Ces partenariats sont très encadrés, tant sur le point de la qualité du contenu que sur celui des standards techniques.

Springer affiche clairement son positionnement d'éditeur innovant de contenu numérique dans le domaine des STM. Ses 23 filiales dans le monde sont activement mises à contribution pour renforcer son réseau d'auteurs, de partenaires et d'utilisateurs de SpringerLink.

/Swets : Les ebooks selon Swets

SWETS
INFORMED

//Simplifier la constitution des collections ebooks

Swets a réalisé en 2009 une enquête mondiale, auprès de ses clients/acquéreurs (Enquête Swets Janvier-Mars 2009 – 221 répondants) visant à analyser les pratiques en matière d'acquisition d'ebooks. Est ressorti de cette enquête que la complexité des modèles économiques demeurait le facteur bloquant pour l'ensemble des décideurs.

A la question *« quelles sont, pour votre organisation, les étapes les plus compliquées lors de l'élaboration des collections, lors du processus de gestion et d'achat de livres électroniques? »*

Le top cinq des réponses fut le suivant :

- comparer les prix entre les différents fournisseurs et les options de tarification disponibles ;
- vérifier quels livres électroniques sont disponibles ;
- comparer les conditions de licence ;
- négocier et signer des conditions de licence ;
- obtenir et analyser des statistiques d'utilisation.

Swets a dès lors développé et lancé fin 2009 une solution novatrice et unique, évitant à l'acquéreur que le choix d'une solution adaptée à ses besoins devienne une tâche complexe. A cet effet, le catalogue Swets permet de comparer par ebook, par agrégateur et par éditeur les différentes conditions d'achat, de simplifier les commandes d'ebooks, d'accéder à celles-ci et aux licences en les centralisant auprès d'un prestataire unique. Les acquéreurs gardent ainsi un **contrôle total sur la gestion de tous les titres** de leur organisation et tirent profit de méthodes rapides, efficaces et fiables qu'ils exigent de leurs intermédiaires de confiance. Swets est devenu la source unique d'achat d'ebooks, avec un catalogue de plus **d'un million d'ebooks**, représentant plus d'un millier d'éditeurs. Le nombre d'ebooks disponibles par l'intermédiaire de Swets est en constante croissance. Des collections propres à Swets, rassemblant des titres de plusieurs éditeurs, sont également proposées. Les acquéreurs peuvent solliciter Swets pour recevoir des conseils objectifs sur les offres disponibles afin de les aider à décider de l'offre qui répond le mieux à leurs besoins.

Le catalogue Swets comprend actuellement les offres de 43 éditeurs/agrégateurs, dont :

- **Agrégateurs :** 123 Library, Bibliotechnia, Skillsoft – Books 24x7, Canadian Electronic Library, Cuando GmbH, Cyberlibris, DawsonEra, Digitalia, Ebrary, elibro, MyiLibrary, R2 Library, Safari Books Online LLC, World eBook Library Consortia, Credo.

Pour un même agrégateur, de nombreux éditeurs sont représentés. Par exemple, MyiLibrary propose des ebooks issus du catalogue de plus de 350 éditeurs.

- **Éditeurs :** ABC-CLIO, American Council of Learned Societies, Bentham Science Publishers Ltd, Berghahn Bookd Ltd, Brill, CABI Publishing, Cambridge University Press, CRCnetBase, Duncker & Humblot GmbH, Elsevier, Emerald Group Publishing, Global Media, IGI Global, Infobase Publishing, IOS Press, Jaypee Brothers Medical Publishers, Karger AG, Liturgical Press, Oxford University Press, Sesame Street eBooks, Springer HealthCare Communications, Walter de Gruyter & Co, Wiley Blackwell, Woodhead, World Bank Publications, World Scientific Publishing Co.

Couplée aux solutions novatrices d'accès aux ebooks (répertoire d'ebooks ou moteur de recherche fédérée), la solution d'acquisition Swets permet aux acquéreurs de constituer leur fonds ebooks au plus près de leur besoin, en s'affranchissant des contraintes d'achat d'ebooks afférentes aux différentes plateformes.

//SWETS : Le catalogue comparateur d'ebooks

Rechercher un ebook selon de nombreux critères pouvant être couplés :

Figure 32 : Recherche d'ebooks multicritères▾

Visualiser les différentes modalités d'achat des offres disponibles chez chaque fournisseur pour un même ebook :

Figure 33 : Outils de comparaison des modalités d'achat▾

Accéder aux informations détaillées en amont de la commande :

Figure 34 : Les notices bibliographiques▾

Figure 35 : Les métadonnées de gestion▾

Depuis le catalogue ebooks, vous pouvez également :

- visualiser les sommaires des eBooks ;
- prévisualiser les eBooks via google preview (pour la plupart) ;
- prendre connaissance des conditions de licences de chaque fournisseur (ex : abonnement ou achat pérenne, nombre d'utilisateurs autorisés, DRM ou non, frais d'accès à la plateforme, fourniture de notices MARC, modalités techniques d'accès à la plateforme du fournisseur, ...) ;
- acheter au titre à titre ou par collection ;
- …

Pour plus de précisions, cliquez sur le lien : http://www.sweta.com/video/ebooks-catalog

Les éditeurs et agrégateurs ebooks déjà présents dans le comparateur :

- MyiLibrary, 123 Library, ABC-Clio, Ebrary, Books 24x7, CABI, Brill, Cambridge, Oxford, Bibliotechnia, ACLS, Cengage-Gale, Bentham Science, Ciando, CRCnetBase, Springer, Elsevier, Taylor & Francis, Dawsonera, Credo Reference, Digitalia, e-Libro, Emerald, Dunker&Humbolt, Global Media, IGI Global, InfoBase, IOS Press, Jaypee Medical Karger, Liturgical Press R2 Library, Safari Books, Sage, Sesame Street, Walter de Gruyter, Wiley Blackwell, Woodhead, World Bank, World Scientific, World eBook Library

/TSP Diffusion

Présentation

TSP Diffusion est un **distributeur indépendant français** fondé en 1995 et spécialisé dans la fourniture de ressources électroniques. Au départ tourné uniquement vers les sciences et techniques, TSP Diffusion s'est ouvert ces dernières années aux sciences humaines et sociales

Nos activités se répartissent entre :

- L'édition, via la distribution de contenus académiques : revues, comptes-rendus de conférences, livres numériques et normes. Nous représentons principalement de grandes sociétés savantes américaines à but non lucratif.
- La commercialisation d'outils plus spécialisés destinés au milieu industriel et à la recherche médicale :
  - **ILS (Inventory Locator Service)** : place de marché pour la vente et l'achat de pièces détachées d'avions et de navires
  - **Total Parts Plus :** outil de gestion de l'obsolescence des composants électroniques
  - **ActiGraph :** appareil de mesure de l'activité physique

• La formation de nos clients sur les produits auxquels ils sont abonnés (bibliothèques universitaires, centres de recherche, entreprises).

TSP Diffusion intervient en Europe et au Maghreb, et est membre fondateur du réseau de distributeurs indépendants EDN, European Dealer Network (europeandealernetwork.com/) Ce réseau regroupe des sociétés au profil et portefeuille équivalents :

• Content Online (Grande-Bretagne) ,
• SAM, Standards and More (Allemagne) ,
• Infodoc (Italie).

Sites : www.tsp-diffusion.com ; twitter.com/tspdiffusion

Livres numériques

L'offre s'accroit en fonction de nos contrats de distribution et des nouveautés proposées par les éditeurs. En 2012, TSP Diffusion commercialise les offres de **7 éditeurs ou agrégateurs** de livres numériques :

Figure 36 : les marques diffusées par TSP

Les premières offres sont apparues en 2009 (IEEE) ; les dernières en 2012 (Project MUSE). TSP Diffusion était également le représentant de l'agrégateur ebrary jusqu'à son rachat par Proquest en 2011.

Les modèles d'acquisition sont de deux types : **l'achat pérenne** ou l'**abonnement** grâce à des collections complètes ou thématiques. Si ces modèles sont au final les mêmes pour tous les intervenants, les solutions adoptées pour la mise en place et la diffusion de ces publications ont varié selon les éditeurs.

IEEE : un partenariat sur le long terme

IEEE a confié en 2001 la publication de ses livres sous format papier à John Wiley & Sons. Ce partenariat s'est poursuivi puisque ces ouvrages ont ensuite été numérisés pour créer le corpus électronique « IEEE/Wiley Ebooks Library ». Certains ouvrages continuent donc à être disponibles en ligne chez Wiley et peuvent même être vendus selon des modèles économiques différents de ceux appliqués par IEEE. Néanmoins la collection complète, **500 titres**, reste diffusée uniquement sur la plate-forme IEEE Xplore. Environ **40 nouveautés** viennent compléter ce fonds tous les ans.

http://ieeexplore.ieee.org (télécommunications, énergie, informatique, électronique…)

Knovel : une base interactive

Knovel est un **agrégateur** de livres numériques mais a surtout la particularité de greffer à ce socle des outils de recherche (« data search ») et de manipulation des données contenues dans lesdits ouvrages. Les utilisateurs ont en effet accès à des tables de données interactives, des tracés de courbes, des utilitaires de calcul et de conversion, des courbes mise en équations.

www.knovel.com (28 domaines en sciences et techniques)

Project MUSE : un éditeur doublé d'un agrégateur

Project MUSE est à la fois **un éditeur et un agrégateur** puisqu'elle est la division électronique des Presses Universitaires de l'Université Johns Hopkins. La plate-forme accueille donc ses propres publications « maison » mais aussi celles de 65 autres éditeurs. Elle a la particularité de n'accueillir que des titres publiés par des éditeurs spécialisés en sciences humaines et sociales et à but non lucratif (américains ou étrangers (presses universitaires, instituts, sociétés savantes, etc.).

Project MUSE avait prévu de lancer ses collections de livres numériques courant 2011, soit environ **500 ouvrages**. Ce projet s'est trouvé retardé et sensiblement augmenté (intégration de **14 000 ouvrages** !) suite à l'accord signé la même année avec l'UPCC, University Press Content Consortium. En 2009 s'était en effet créé l'UPeC, University Press e-book Consortium, qui avait pour but d'étudier la faisabilité d'une diffusion de livres numériques publiés par des presses universitaires américaines. En 2011 le consortium s'est mis à la recherche d'un partenaire commercial et a choisi Project MUSE. Le nouveau projet a pris alors le nom d'UPCC. **10 collections thématiques** sont proposées depuis le lancement en janvier 2012.

http://muse.jhu.edu/ (sciences humaines et sociales)

SPIE : comment choisir son modèle économique ?

Les débuts des livres numériques de SPIE furent plutôt agités, non pas sur le plan technique mais sur le plan économique. Prévus pour janvier 2010, les ouvrages furent d'abord proposés en achat perpétuel à travers 4 « collections » : collection complète, « backlist » (1989-2003), « midlist » (2004-2008) et « frontlist » (2009-2010). Les prix variaient en fonction de la taille des établissements (« tier pricing »). Quelques semaines plus tard et suite aux avis des clients, la grille tarifaire fut modifiée : **l'achat perpétuel fut abandonné au profit de l'abonnement**, les collections par années disparaissant au profit de la collection complète et un prix unique fut adopté en remplacement du tier pricing. Une troisième révision allait pourtant avoir lieu ! L'achat perpétuel fut en effet réintroduit parallèlement à l'abonnement.

http://spiedigitallibrary.org (optique et photonique)

World Ebook Library : le domaine public

Cet agrégateur est spécialisé dans la diffusion de publications libres de droit ou tombées dans le domaine public. La plate-forme propose **2 millions d'ouvrages** dont :

• 1 038 000 ouvrages de niveau universitaire ;
• 1 000 livres pour enfants ;
• 11 600 bandes dessinées et livres illustrés ;
• 22 800 livres audio.

World Ebook Library retravaille également la mise en page des fichiers PDF qui lui parviennent pour une meilleure lisibilité des textes.

http://worldebooklibrary.com/ (agrégateur pluridisciplinaire)

Spécificités

Tous les éditeurs représentés par TSP Diffusion proposent un accès illimité à leurs livres numériques. Les ouvrages sont totalement intégrés aux plates-formes qui hébergeaient déjà pour la plupart leurs revues électroniques. Actuellement tous sont consultables **au format PDF** sans **DRM** avec une indexation chapitre par chapitre. Des projets pour une mise à disposition sous d'autres formats sont à l'étude. Le prêt entre bibliothèque est autorisé sous format papier et/ou format électronique selon les cas. Les notices sont proposées gratuitement au format **MARC 21**. Outre l'accès en ligne en cours d'abonnement ou d'achat, des accords existent également pour rendre les contenus disponibles chez des tiers (Portico, LOCKSS).

TSP Diffusion

14 Place des Victoires 92600 ASNIERES – + 33 (0) 1 40 86 41 50

/Wolters Kluwer France : l'édition numérique en droit, santé et réglementation

Wolters Kluwer France

Présentation

Wolters Kluwer France est la filiale française du groupe néerlandais d'édition et d'information professionnelle, Wolters Kluwer (coté sur Euronext Amsterdam). Intervenant dans plus de 40 pays en Europe, en Amérique du Nord, en Asie-pacifique et en Amérique latine, et fort d'un chiffre d'affaires de **3,5 milliards d'euros en 2010**, le groupe Wolters Kluwer figure parmi les leaders de son marché.

« Choix privilégié des professionnels », Wolters Kluwer France anticipe les besoins de ses clients en proposant des solutions adaptées à chaque univers professionnel. A l'heure où l'information est abondante et accessible en permanence, Wolters Kluwer France propose aux professionnels une information à jour, fiable et sélectionnée pour répondre à de réels besoins.

Spécialiste de la production de contenus et de leur diffusion, Wolters Kluwer France offre de multiples plates-formes et formats disponibles (édition papier, numérique, on line et progiciels, formation, événementiel, *etc.*), transformant ainsi l'information en avantage compétitif pour ses clients. C'est dans cette optique que le groupe Wolters Kluwer France développe son offre d'ouvrages électroniques à destination de ses clients.

Les domaines couverts par Wolters Kluwer France sont la santé (humaine et animale), le droit et les réglementations.

L'offre d'ouvrages électroniques

- Politique tarifaire : la politique tarifaire retenue par Wolters Kluwer France pour les achats individuels est un alignement du prix de vente de la version électronique TTC sur celui du papier.
- Diffusion : les ouvrages de Wolters Kluwer France sont disponibles au format ePub sur :
  - e-Plateforme d'Eyrolles (Fnac, Numilog, Epagine, Immateriel…) ;
  - iBookstore d'Apple ;
  - En réflexion sur Google et Amazon

A noter :

Wolters Kluwer France a été le premier éditeur à commercialiser un e-book de langue française enrichi sur iPad en San-té. « Implantologie assistée par ordinateur », cet ouvrage publié aux Editions CdP a été lancé sur l'iBookstore en janvier 2011. Il propose un contenu enrichi avec 900 illustrations et 17 vidéos. L'équipe du Docteur Davarpanah (Paris), s'est attachée à faire connaître une des techniques les plus avancées de la spécialité.

Il s'agit de l'un des tous premiers livres enrichis en santé dans le monde.

La politique de DRM :

Wolters Kluwer France a pris la décision de mettre en place des **DRM** pour se protéger des utilisations frauduleuses.

Achats institutionnels :

Seules à ce jour sont disponibles des collections en **médecine humaine** sur la plateforme d'agrégation OvidFrançais, dont la commercialisation est assurée par Ovid France (filiale de Wolters Kluwer Health Medical Research). Ces collections s'adressent aux étudiants préparant l'ECN, et à certaines spécialités.

Le droit d'utilisation est un **accès perpétuel** sur internet à l'édition souscrite d'un ouvrage ou d'une collection.

Le tarif est établi sur la base du **nombre d'ayant droit** de l'institution.

Problématiques freinant le développement de l'offre d'ouvrages électroniques :

- TVA à 19,6% à ce jour sur l'électronique au lieu du taux de TVA réduit sur les ouvrages papier.
- A ce jour la différence de TVA est entièrement supportée par l'Editeur en cas de maintien du tarif TTC entre la version papier et la version électronique.
- Niveau d'équipement des professionnels et des étudiants en tablette : difficile à évaluer à ce jour, car aucune communication d'Apple à ce jour sur les ventes par pays.
- Adaptation des liseuses aux ouvrages avec une très riche iconographie : les liseuses, qui sont le support le moins cher, ne supportent pas à ce jour la couleur à la différence des tablettes et ne prennent pas en compte les enrichissements (vidéo, JavaScripts, etc.).

Intitulé « Implantologie assistée par ordinateur », cet ouvrage publié aux Editions CdP a été lancé sur l'iBookstore en janvier 2011. Il propose un contenu enrichi avec 900 illustrations et 17 vidéos. L'équipe du Docteur Davarpanah (Paris), s'est attachée à faire connaître une des techniques les plus avancées de la spécialité.

Il s'agit de l'un des tous premiers livres enrichis en santé dans le monde.

---

45 http://www.info.sciverse.com/sciencedirect/content/books/ebooks

46 http://www.info.sciverse.com/sciencedirect/content/books/bookformats/healthsciences

47 http://www.info.sciverse.com/sciencedirect/content/books/bookformats/Reference-works

48 http://www.info.sciverse.com/sciencedirect/content/books/bookformats/Books-series http://www.info.sciverse.com/sciencedirect/content/books/bookformats/Handbooks

49 http://www.info.sciverse.com/sciencedirect/content/books/libraryresourcekit

50 "Instructors and Students: Technology Use, Engagement and Learning Outcomes" : http://www.cengage.com/trends/pdf/CL%20-%20Eduventures%20Survey2010.pdf

51 www.couperin.org/fr/relations-editeurs/download/881/599/15

52 http://www.archimag.com/boutique/nos-etudes/etude-serdalab-livre-%C3%A9lectronique-pratiques-dachat-usages-et-attentes-en-bibliot

53 http://www.combenchmark.com/etude/110-le-livre-numerique

54 http://itunes.apple.com/fr/app/id441095546?mt=8#

55 Liste des UNT partenaires : Université Numérique Francophone des Sciences de la Santé et du Sport - UNF3S ; Association des Universités pour le développement de l'enseignement numérique en Economie et Gestion - AUNEGE ; Université des Sciences en Ligne - UNISCIEL ; Université Numérique Ingénierie et Technologie - UNIT ; Université Numérique Juridique Francophone - UNJF ; Université Virtuelle Environnement et Développement Durable – UVED.

56 http://www.quae.com/fr/ebooks.html

57 Qui est en train de se faire avec un taux de référence de 7%.

58 Livre électronique : pratiques d'achat, usages et attentes en bibliothèques. Paris : Serdalab, coll. Les études verticales, 2011. 120 p.

Annexes

retour au sommaire

/Glossaire

Achat pérenne

Achat définitif d'une ressource documentaire par une personne physique ou une institution. A l'heure du numérique, cela suppose que l'acheteur dispose en local des données et des métadonnées des ressources acquises.

Archivage pérenne

Stockage et accès aux données et métadonnées des ressources numériques acquises. Les données devront continuer d'être accessibles malgré l'évolution des formats et des supports. Deux solutions sont possibles pour assurer un archivage pérenne :

- Le dépôt à un tiers de confiance comme l'ABES, le CINES ou la BNF en France. Au niveau international, Portico, initié par la Fondation Andrew W. Mellon, la Bibliothèque du Congrès et JStor, propose un service d'archivage aussi bien aux éditeurs qu'aux bibliothèques.
- Les projets d'archivage de type CLOCKSS (Controlled Lots of Copies Keep Stuff safe), initiative d'éditeurs, de sociétés savantes et de bibliothèques, vise à créer un accès pérenne à des contenus scientifiques et de l'enseignement en cas de défaillance d'un éditeur.

Adresse IP (Internet Protocol)

Identifiant attribué à chaque interface-réseau (ordinateur, modem, routeur, serveur, etc.) par un fournisseur d'accès pour assurer l'acheminement des données entre chaque point du réseau. Le système d'adresse IP est, avec le protocole de communication associé TCP-IP, le fondement de l'internet. Dans le cas d'acquisitions de ressources numériques, l'établissement acheteur déclare au serveur de l'éditeur ou de l'agrégateur les plages d'adresses IP des ordinateurs qui seront autorisées à s'y connecter.

Adresse IP fixe / Flottante

Par défaut, les adresses IP attribuées par les fournisseurs d'accès changent à chaque connexion et sont « flottantes ». Les serveurs connectés en permanence aux réseaux reçoivent une adresse IP fixe.

Agence d'abonnement

Les agences d'abonnements proposent une offre globale de titres dans un catalogue, périodiques ou ouvrage, papier ou numérique. Elles consolident les commandes, les réclamations et les factures liées aux abonnements à ces titres. Ce rôle d'intermédiation permet au client (bibliothèque ou centre de documentation) de ne pas avoir à s'adresser à des centaines d'éditeurs individuellement.

Agrégateur

« Service regroupant des ressources numériques publiées par plusieurs éditeurs, permettant d'avoir accès à des bouquets thématiques et offrant des fonctionnalités variées pour accéder à ces ressources et les exploiter »[29]

Appli (application)

Morceau d'application logicielle peu gourmande en ressources et déclinable facilement sur plusieurs terminaux embarqués.

Base de connaissance

« Une base de données complète tenue à jour par un éditeur de résolveur de liens, et qui contient des informations sur les ressources électroniques telles que : listes de titres, dates de couverture, syntaxe des liens entrants, etc. Les bases de connaissances peuvent être personnalisées par chaque institution en fonction de ses collections locales. Par exemple, quels titres sont consultables en version électronique et lesquels sont détenus par la bibliothèque au format papier. On la nommera alors "base de connaissances locale" »[30]

Big Deals

Offres par lots reposant sur un modèle d'abonnement à des bouquets thématiques proposés par les éditeurs aux bibliothèques et centres de ressources documentaires. Les « Big deals » sont négociés à travers des consortia pour les bibliothèques et des groupements d'achats pour les entreprises.

Bouquet de contenus / bouquets thématiques

Offre packagée de contenus numériques, qui permet d'acquérir des ressources à un coût plus avantageux qu'une acquisition titre à titre.

B to B / B to C (information)

Désigne à l'origine deux modèles marketing opposés : B to B, les produits et services proposés par des entreprises pour des entreprises (business-to-business) ; B to C, les produits et services proposés par des entreprises au client final (business-to-consumer). Par extension, on appelle « marché de l'information B-to-B » le marché de l'information produite par des éditeurs spécialisés à destination des professionnels (entreprises, administrations, bibliothèques, *etc.*). Dans ce modèle de marché, l'utilisateur final n'est pas la cible directe car il n'achète pas lui-même l'information qu'il consomme. Celle-ci lui est généralement fournie par le service achat ou le centre de ressources de son organisation.

Chrono-dégradabilité

Propriété de certains ebooks comprenant des DRM spécifiques permettant à l'éditeur d'interdire l'accès à un fichier téléchargé sur le disque dur de l'utilisateur après une certaine durée d'utilisation prévue dans les termes de la licence. Les fichiers peuvent être supprimés du disque dur, ou l'accès au fichier (total ou partiel) temporairement bloqué jusqu'au renouvellement de la licence (ainsi des ebooks prêtés dans les bibliothèques).

Cloud-computing

Le cloud computing (« informatique en nuage ») désigne une évolution des systèmes d'information marquée par l'externalisation, la virtualisation et la mutualisation des ressources et des applications auparavant hébergées en local (sur le disque dur des utilisateurs) sur des serveurs distants. La maintenance de ces serveurs est déléguée à des prestataires spécialisés : le client ne connaît pas l'emplacement exact de ses ressources sur le serveur. S'il allège le travail des DSI, le cloud computing soulève de nombreuses questions en matière de sécurité des données et de continuité des services.

Consortium (bibliothèques)

« Groupement de bibliothèques qui coopèrent pour l'acquisition et la fourniture d'accès à des ressources. Dans certains cas il s'agit seulement de « groupement d'acheteurs », alors que dans d'autres, il peut s'agir d'un réseau étroitement intégré de bibliothèques associées. Les éditeurs constituent également des consortia afin de fournir des bouquets de ressources multi-éditeurs aux bibliothèques »[18].

COUNTER (Counting Online Usage of Networked Electronic Ressources)

Code de bonnes pratiques international permettant de mesurer l'utilisation des produits et services d'information en ligne de manière crédible, cohérente et compatible (« les 3 C »), en se fondant sur les données mises à disposition par les éditeurs, hébergeurs et agences. A l'origine conçu pour les bases de données et les périodiques, COUNTER comporte depuis 2006 un volet spécifiant le format, le contenu, la périodicité et le mode de transmission des statistiques d'utilisation des livres électroniques.

DAISY (Digital Accessible Information System)

Norme développée par l'ANSI (Agence de normalisation américaine) destinée à faciliter l'accès des personnes en situation de handicap au livre numérique (principalement les non-voyants, les malvoyants, les personnes dyslexiques et les personnes en handicap physique). Ses spécifications portent sur la structuration des contenus pour les rendre accessibles depuis des terminaux de lecture adaptés, et lisibles par des lecteurs DAISY utilisant des logiciels de synthèse vocale. Les ebooks conformes à la norme DAISY sont convertis en audio-book à l'usage.

Data mining

Le « data mining » (ou fouille / exploration de données) désigne un ensemble de technologies et une famille de logiciels permettant d'extraire des connaissances nouvelles à partir de gisements de données d'origines éparses, préalablement structurées et consolidées dans des entrepôts (« data warehouses »), sur la base d'interprétations statistiques de schémas récurrents (patterns). Le « data-mining » peut intégrer une dimension prédictive lorsque les algorithmes de l'application visent à faire émerger une tendance ou un comportement à venir (ex : détection de fraudes, analyse des comportements clients).

Diffuseur

Le diffuseur assure la promotion des collections des éditeurs auprès des distributeurs et des libraires, par la voie d'un contrat de commercialisation.

Distributeur

Dans l'économie du papier, le distributeur assure la distribution des collections des éditeurs en stockant et acheminant les ouvrages physiques vers les librairies. Dans l'économie numérique, le distributeur devient gestionnaire de données en assurant l'hébergement et la fourniture des fichiers et métadonnées, et la fourniture des commandes au client final (par l'intermédiaire des librairies).

DOI (Digital Object Identifier)

Identifiant universel unique élaboré par *l'Association of American Publishers* (AAP) et la *Corporation for National Research Initiatives* (CNRI) afin d'identifier les objets numériques (livres, chapitres, articles, images, enregistrements, vidéos ou toute autre œuvre de création). Les DOI sont attribués par une agence DOI agréée par la DOI Fondation à l'éditeur en formulant la demande. Il prend la forme d'une chaine de caractères alphanumériques insensible à la casse, par exemple : 10.1008/irt.1196.238.

DRM (Digital Rights Management)

Les DRM (Droits de Gestion Numérique) sont des systèmes implémentés dans les œuvres numériques soumises au droit d'auteur spécifiant les utilisations autorisées (prévues dans la licence d'utilisation) et interdites (illégales ou non prévues dans la licence). Ils permettent aux ayant-droits sur une œuvre d'en contrôler l'utilisation et la diffusion à distance, notamment pour les œuvres disponibles en téléchargement. Il faut distinguer les DRM au sens strict, qui expriment l'environnement légal d'une œuvre (droits de propriété intellectuelle, usages permis et interdits), des MTP (Mesures Techniques de Protection) qui déploient des « verrous numériques » pour faire appliquer de facto ces spécifications (ex : chrono-dégradabilité, copier-coller interdit, impression limitée, *etc.*).

Dublin Core

Format descriptif de ressources numériques ou physiques. Il comprend quinze éléments de description formels (titre, créateur, éditeur), intellectuels (sujet, description, langue ou autre) et relatifs à la propriété intellectuelle. L'agence de maintenance est la DCMI (Dublin Core Medata Initiative), organisation non gouvernementale et non lucrative, œuvrant au développement de formats de métadonnées interopérables.

Economie de la création

Regroupe l'ensemble des activités de production, de création, de distribution de biens et de services intégrant la créativité et la propriété intellectuelle à titre principal.

Economie du savoir (économie de la connaissance ou économie de l'immatériel)

Regroupe l'ensemble des activités de production, de création, de distribution de biens et de services pour valoriser les connaissances et le savoir. L'économie du savoir s'appuie notamment sur la recherche et le développement, l'éducation, les technologies de l'information et de la communication afin de développer l'innovation et la compétitivité des sociétés et de l'Etat.

e-learning

Ensemble des formations destinées à l'apprentissage en ligne garantissant le suivi pédagogique et l'évaluation des apprenants dans un contexte scolaire, universitaire ou de formation professionnelle. Le terme désigne des réalités très différentes : dispositifs synchrones (classes virtuelles) ou asynchrones (cours en ligne), mêlant distanciel et présentiel (« blended learning »), ou même jeux sérieux en entreprise (« serious game »). On parle aussi de formations multimodales, ou de formations ouvertes et à distances.

Encre électronique

Technologie d'affichage propre aux liseuses numériques reposant sur un système de pigmentation à impulsion électrique très peu gourmand en ressources et ne nécessitant pas de rétro-éclairage. L'encre électronique améliore le confort de lecture sur écran.

ePub

Format de fichiers de livre numérique ouvert, basé sur le langage XML, interopérable, recomposable et désormais dynamique. L'IDPF (*International Digital Publishing Forum*) assure la définition du format pour en faire un standard commun aux industriels du livre numérique. ePub est la réponse actuelle aux problèmes de compatibilité et d'interopérabilité qui freinent le développement du marché de l'ebook. ePub3 intègre notamment l'audio, la vidéo, le langage de programmation JavaScript, *etc.*

ePub Fixed Layout

Proche de l'ePub 3, il permet de figer le contenu avec des mises en page complexes (nécessaire pour certains ouvrages de littérature enfantine ou la poésie par exemple). Il est en voie de normalisation par l'IDPF (*International Digital Publishing Forum*), mais est déjà supporté par certaines tablettes notamment l'iPad.

EPUR (secteur de)

Secteur de l'édition professionnelle, universitaire et de recherche qui regroupe l'édition scientifique technique et médicale (STM), l'édition en sciences humaines et sociales (SHS), l'édition juridique, l'édition en économie gestion et management (EGM). L'EPUR s'adresse à un public de professionnels consommant de l'information spécialisée dans leur travail ou dans une démarche de formation continue (juristes, médecins, pharmaciens, architectes, *etc.*) et d'étudiants, étudiants-chercheurs, et chercheurs dans un cadre académique.

ERMS (Electronic Ressources Management System)

Les ERM ou ERMS (Système de Gestion de Ressources Electroniques) sont des systèmes d'information assurant la gestion des ressources dans les organisations (notamment en bibliothèques) en conformité avec les termes de leur licence d'utilisation et tout au long de leur cycle de vie (sélection, évaluation / test, acquisition, maintenance,

renouvellement ou suspension de l'accès). Les ERMS sont donc centrés sur la gestion des métadonnées et n'ont pas pour fonction première de mettre à disposition les œuvres ou d'en permettre le signalement, comme les briques des catalogues traditionnels (liste « A to Z », résolveurs de liens, etc.).

Evaluation

L'évaluation du travail des chercheurs et des unités de recherche repose notamment sur la comptabilisation du nombre de publications, l'impact des revues scientifiques dans lesquelles elles sont publiées et le nombre de publications ultérieures les citant.

Evaluation par les pairs (Peer reviewing)

Système de validation scientifique reposant sur l'évaluation par les pairs (chercheurs et experts de la communauté) avant la diffusion d'une publication.

Facteur d'impact (FI)

Mesure de la notoriété d'une revue produite sur une base annuelle par l'ISI (*Institute for Scientific Information*) et diffusée dans le *Journal Citation Report* (Thomson Reuters). Le facteur d'impact est devenu un critère d'évaluation déterminant dans le positionnement des chercheurs en vue de leur évaluation : ceux-ci doivent publier et comptabiliser des citations dans les revues de leurs disciplines jouissant de la plus forte notoriété possible.

Feuille de style

Une feuille de style est un fichier comprenant des instructions pour la mise en forme et la présentation des contenus du fichier principal (famille de fontes, couleurs de polices, colonnes, positionnements, *etc.*). La mise au point d'une feuille de style facilite l'uniformisation de la présentation et permet une gestion séparée des éléments relatifs à l'affichage des contenu en tant que tels. Le format le plus couramment utilisé pour la création d'une feuille de style sur ebook est CSS, recommendation du W3C (Cascading Style Sheet).

Granularité de l'information

Concept dérivé des Sciences de l'information et du Document désignant l'explosion de la linéarité textuelle avec le document numérique. Celui-ci, décrit en unités d'information élémentaires (granules d'information), est décomposable, recomposable, et réutilisable sous d'autres formes, dans d'autres contextes et à d'autres fins que celles prévues à son origine.

HTML (HyperText MarkUp Language)

Langage à balise utilisé pour la création de page web. Html est un fondement du web puisqu'il permet la navigation hypertextuelle (de page web en page web). HTML5 (la prochaine version de Html, finalisée en 2014) sera plus riche, plus dynamique, et plus descriptive pour faciliter les traitements sémantiques.

Hypertexte

Système de renvois permettant de passer d'un document à un autre (lien externe), ou d'une partie d'un document à une autre (lien interne). En favorisant les parcours transversaux et la ramification de l'exploration des documents, ce système caractérise la navigation web et la lecture sur écran.

Interopérabilité

Capacité des systèmes informatiques à communiquer pour échanger des données malgré leurs langages différents. Le principe d'interopérabilité est garanti par le respect des normes et des standards relatifs aux formats de fichiers et aux protocoles d'échanges de données lors de la conception des applications.

ISBN (International Standard Book Number)

Numéro international normalisé permettant d'identifier tous les documents édités quel que soit le support de publication. Ce numéro est accordé aux monographies et délivré en France par l'AFNIL (*Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre*).

ISSN (International Standard Serial Number)

Numéro international permettant d'identifier toute publication en série quels que soient le pays, la langue de publication, la fréquence de parution et le support. Ce numéro est attribué par le centre ISSN.

ISTC (International Standard Text Code)

Norme internationale (ISO 21 047) permettant d'identifier les œuvres textuelles au moyen d'un identifiant unique, permanent et international (« Text Code » signifiant « code international des œuvres textuelles). L'ISTC a été créé pour faciliter le repérage des œuvres textuelles, indépendamment de leurs manifestations et des formes matérielles de leur publication. Ainsi, une même œuvre reçoit un seul identifiant ISTC, quels que soient sa traduction, sa version, le support ou le canal utilisé pour sa publication. Depuis 2010, l'Agence internationale ISTC assure la gestion de la base d'enregistrements centralisée et la coordination entre les agences nationales agréées.

LaTeX

Langage de programmation spécialisé dans l'édition de documents au format PDF, traditionnellement utilisé par les chercheurs en sciences dures pour la publication d'articles. Ceci en raison de ses grandes qualités typographiques, des possibilités offertes pour la gestion des références bibliographiques (BibTex), et de la prise en charge des formules mathématiques ou chimiques.

Libraire

La librairie est le point de vente des ouvrages. Dans le circuit numérique, il s'agit d'une plate-forme en ligne permettant de présenter et promouvoir l'ensemble de l'offre numérique et de réaliser la transaction avec le client.

Linked Data (Données liées)

Expression forgée par Tim Berners-Lee en 2006 pour désigner une évolution du web sémantique, centré sur les technologies de recherche de l'information « intelligentes », vers le « web de données » : un vaste réseau composé d'ensembles de données décrites, structurées, et interconnectées pour permettre une navigation transversale, indépendamment du silo dans lequel les données seraient stockées. La construction du « web de données » suppose le respect de la norme RDF (Ressource Description Framework).

Liseuse

Support électronique équipé d'un logiciel permettant de lire des livres numériques et utilisant la technologie de l'encre électronique pour l'affichage.

Livre homothétique

« [Livre numérique] reproduisant à l'identique l'information contenue dans le livre imprimé, tout en admettant certains enrichissements comme un moteur de recherche interne, par exemple »[42]. Le livre homothétique, dans la continuité directe des habitudes papier, ne permet pas d'exploiter le potentiel offert par le support numérique pour développer des contenus, services et usages innovants. Il reflète un état transitoire de l'édition numérique, encore empruntée des habitudes liées au papier.

Livre enrichi ou Livre augmenté

Livre numérique pensé pour le numérique incluant des enrichissements (contenus interactifs, multimédias) et dont la conception comme les usages s'inscrivent en rupture avec le livre imprimé. La rupture entre le livre homothétique et le livre enrichi n'est pas tranchée : il existe un continuum allant du livre enrichi par de simples contenus textuels (encore un « document plat » comme le livre homothétique) au livre application proprement dit (multimédia, interactif, social) offrant une expérience de lecture augmentée. Le livre enrichi fait passer le livre de la notion de « document 2D » (navigation hypertextuelle) à celle de « document 3D » (navigation multimédia). Le livre enrichi est l'avenir de l'édition numérique.

MARC (notices)

Les formats MARC sont des formats d'échange de données bibliographiques permettant l'informatisation des catalogues des bibliothèques

Métadonnées

Ensemble de données utilisées pour décrire le contenu (titres, noms, auteurs, *etc.*), la provenance (éditeurs) et l'environnement juridique d'un document (ayants droit, termes des licences, profils autorisés, *etc.*) afin d'en faciliter la gestion tout au long de son cycle de vie

Moissonnage

Collecte automatique des métadonnées (et parfois des œuvres en texte intégral) concernant les publications enregistrées dans des bases compatibles à certains protocoles d'échanges de données. Typiquement, le protocole OAI-PMH assure l'interopérabilité entre les archives ouvertes et institutionnelles et leur alimentation réciproque. On parle parfois de « moissonneurs » pour désigner les méta-moteurs permettant d'interroger simultanément plusieurs répertoires compatibles OAI-PMH (OAISter, ScientifiqueCommons, *etc.*)

Monographie

Ouvrage formant un tout, rédigé par un ou plusieurs auteurs, composé d'une ou plusieurs parties, doté d'un titre unique et d'un identifiant (ISBN). Une monographie a vocation à ne paraître qu'une seule fois, même si des nouvelles éditions peuvent les mettre à jour. La notion de monographie s'oppose à celle de périodique en bibliothéconomie traditionnelle.

Norme / Standard

Une norme est une recommandation comprenant des spécifications techniques publiées par une instance de normalisation officielle de nature internationale (ISO) ou nationale (AFNOR, ANSII, etc.). Un standard est une recommandation émanant d'acteurs industriels regroupés au sein de consortia (W3C) dont le protocole de fonctionnement « assouplit » permet de développer rapidement des recommandations en vue d'adopter des standards de fait (utilisés par une majorité d'usagers avant même d'être institués en norme). Ces standards peuvent alors être reconnus comme norme par les instances officielles dans le cadre d'une procédure de normalisation accélérée.

Normes bibliographiques

Les normes (et standards) bibliographiques sont des recommandations destinées à formaliser la description des données bibliographiques lors de l'indexation et du catalogage des ressources, physiques ou numériques. Elles sont indispensables pour faciliter la gestion en interne des fonds locaux et l'échange des données entre bibliothèques. Pour l'usager, elles doivent faciliter la localisation des ressources dans la recherche d'information

OCR (Optical Character Reconnaiton)

Technologie de conversion d'un document textuel imprimé en document numérique. Un logiciel de reconnaissance optique détecte et analyse le contour des lettres sur le document préalablement scanné (conversion de la source en mode image), puis les convertis en chaîne de caractères intelligibles pour un système informatique (passage en mode texte). L' « oœrisation » permet d'exécuter des traitements automatiques sur les fichiers impossibles à effectuer sur le mode image (ex : recherche plein-texte).

OPAC (On Line Public Access Catalogue)

Désigne l'interface de consultation accessible au public du catalogue d'une bibliothèque. L'OPAC n'est qu'une brique du SIGB parmi d'autres (résolveurs de liens, ERMS, « A-toZ », *etc.*). Conçus à l'origine pour fonctionner en réseau local (dans les murs de la bibliothèque), la plupart des OPAC fonctionnent désormais en accès distant. En français, on parle aussi de CIEL (Catalogue informatisé en ligne) et CAP (Catalogue d'accès public), mais l'acronyme anglais reste le plus utilisé

Open Access

Modèle économique reposant sur un principe de libre disponibilité des résultats de recherche (et non pas « gratuité »). Le modèle de « l'auteur-payeur » (ou son laboratoire) se substitue au modèle traditionnel du lecteur-payeur (ou sa bibliothèque) : on passe d'une logique de financement en aval à un financement en amont de la mise à disposition. La validité scientifique des publications diffusées en Open Access est en principe garantie par l'évaluation par les pairs (« peer-review »).

Open Data

Mouvement émanant de la société civile revendiquant une politique d'ouverture la plus large possible des données produites ou détenues par les structures publiques pour en garantir la transparence (on parle aussi d'Open Gouvernement). L'Open Data s'inscrit dans une dynamique initiée par la Commission européenne pour permettre la réutilisation des données publiques à des fins commerciales (Directive européenne 2003/98/CE). Dans le cadre de la révision de cette directive, il est envisagé d'étendre son périmètre aux « données culturelles » et aux « données de recherche »

ONIX-PL (Online Information Exchange)

Standard international (fondé sur XML) mis au point par un consortium d'éditeurs anglo-saxon depuis 1999 pour faciliter l'échange et la dissémination des métadonnées bibliographiques entre tous les acteurs de la chaîne du livre : éditeurs, bibliothécaires, distributeurs et libraires, mais aussi, dans une moindre mesure, agrégateurs de contenus et moteurs de recherche. L'utilisation de cette norme est recommandée car elle constitue un socle efficace pour l'harmonisation de l'information bibliographique à l'échelle mondiale.

OpenURL

Norme internationale (ANSI/NISO Z39.88) utilisée par les services d'informations, notamment les bibliothèques, pour résoudre le fractionnement de l'accès et le problème des liens morts vers les ressources stockées sur les serveurs de services tiers. OpenURL assure l'acheminement des métadonnées entre les ressources en tant que telles, le résolveur de liens, et le catalogue de la bibliothèque.

Outils de découverte (Discovery Tool)

Systèmes de recherche et d'accès à l'information destinés à faciliter la découverte de toutes les collections locales (ressources auxquelles la bibliothèque donne accès) et le rebond entre ces dernières, ceci quels que soient le support, le format, la localisation ou l'origine de ces ressources. Un outil de découverte doit aussi ouvrir l'exploration à des ressources externes, détenues par un service tiers et identifiées comme pertinentes par la bibliothèque, tout en offrant à l'usager une expérience de recherche fluide.

Patron Driven Acquisition (PDA)

Processus d'acquisition qui permet aux bibliothèques de rendre les ebooks « trouvables », et d'acquérir les titres en fonction des usages. C'est un modèle principalement proposé par les plates-formes spécialisées. La bibliothèque dépose un montant auprès de l'agrégateur, les utilisateurs ont accès à toute la base des livres numériques. Chaque livre consulté plus de tant de fois est acquis automatiquement

PDF (Portable Document Format)

Format de fichier propriétaire (Adobe) utilisé pour la communication et l'échange de document dont la mise en forme doit être conservée. PDF est aujourd'hui le principal format utilisé dans les programmes de numérisation et pour la création de « livres homothétiques ». Statique, le format réduit les possibilités d'enrichissement

PEB (Prêt Entre Bibliothèques)

Service proposé aux étudiants et chercheurs dans les bibliothèques universitaires leur permettant d'emprunter une ressource disponible détenue par une institution dans laquelle ils ne sont pas inscrits. Les ressources disponibles en PEB sont mutualisées dans le catalogue du SUDOC (Système Universitaire Documentaire) coordonné par l'ABES (*Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur*).

Périodiques

Publications en série dont la parution est régulière, dotées d'un titre et d'un identifiant unique pour les localiser (ISSN). Il en va ainsi des revues, de certaines collections et ouvrages en plusieurs volumes. La notion de périodique s'oppose à celle de monographie en bibliothéconomie traditionnelle.

Print-On-Demand (POD)

Modèle économique émergent permettant l'impression à la demande de tirages indisponibles dans le circuit papier. Le POD permet en principe à l'éditeur d'ajuster les commandes d'impression et les coûts de transports-stockage à la demande du marché et du cycle de vie des ouvrages. Ce modèle, adapté à la vente de petits tirages (caractéristique en EPUR) impose une réorganisation en profondeur de la stratégie éditoriale et son infrastructure.

Pick and Choose

Par opposition aux bouquets, le modèle « Pick and Choose » autorise les acheteurs (bibliothèques, services achats en entreprise) à prélever dans l'offre des éditeurs ou des distributeurs les titres à l'unité.

Protocole OAI-PMH (Open Archives Initiative's Protocol for Metadata Harvesting)

Protocole de communication et d'échange automatique de métadonnées permettant le moissonnage entre bases compatibles, principalement des archives ouvertes et des répertoires institutionnelles dans le monde des publications académiques. OAI-PMH permet d'alimenter réciproquement et automatiquement les contenus des bases interconnectés sans avoir à les dupliquer. Le protocole est également utilisé pour concevoir des métamoteurs dédiés à l'interrogation simultanée de plusieurs des archives (ex : OAIster, ScientificCommons).

Protocole SRW/SRU

Protocole d'interrogation utilisé par les solutions de recherche fédérée, fondé sur Z39.50, élargi aux bases de données et services en ligne (Search-Retrieve via Web Service / Search-Retrieve via URL).

Protocole Z39.50

Protocole d'interrogation utilisé par les solutions de recherche fédérée pour l'interrogation de bases de données bibliographiques au format MARC.

Proxy (serveur)

Serveur mandataire relayant les requêtes entre une application cliente et un serveur, systématiquement utilisé dans les environnements universitaires ou professionnels pour filtrer l'accès (les sites interdits sont inaccessibles), sécuriser le réseau (seules les adresses IP authentifiées peuvent se connecter), et réguler la navigation (gestion des caches, fichiers logs).

Pure player (dans l'édition)

Acteurs issus de l'économie du web dont l'édition n'est pas le cœur de métier. Sont qualifiés de « pure players » plus particulièrement les distributeurs et libraires en ligne (Google, Apple, Amazon) qui maîtrisent l'ensemble des processus de diffusion de contenus sur le web mais dont les activités ne s'appuient sur aucun réseau de distribution physique.

Recherche plein texte

La recherche plein texte (ou recherche en texte-intégral) est une recherche ciblée par mots clés lancée dans le corps du texte depuis un moteur disponible dans le logiciel de lecture du fichier.

Résolveurs de liens

« Un 'résolveur de liens" ou 'serveur de liens", est un outil logiciel qui analyse une OpenURL, en extrait les éléments qui décrivent un article de périodique donné, et les utilise pour créer un lien prévisible vers le ou les services appropriés, identifiés par la bibliothèque de l'utilisateur. »[11]

RDF (Ressource Description Framework)

Norme développée par le W3C dont l'objectif est de décrire les ressources du web simplement et sans ambiguïté. RDF n'est pas un format au sens strictes, mais un modèle conceptuel utilisé pour formaliser la représentation et la description des données selon une structure en triplet [*sujet, prédicat, objet*]. Ainsi le RDF fournit une meilleure efficacité aux moteurs de recherche en permettant l'interopérabilité entre les applications qui échangent de l'information non formalisée et non structurée sur le Web.

Référencement

Techniques visant à optimiser la visibilité d'un site dans les différents outils de recherche disponibles sur Internet.

SIGB (Système intégré de gestion de bibliothèque)

Suite intégrée d'applications permettant le pilotage opérationnel d'une bibliothèque au quotidien (gestion des profils, des abonnements, signalement des œuvres, interrogation – consultation depuis un OPAC, *etc.*)

Smartphone

Téléphone mobile disposant de fonction d'assistant personnel et connectable aux réseaux numériques.

Streaming

Mode de transmission de données numériques sur les réseaux permettant la lecture par une machine cliente en flux continu d'un fichier (audio visuel, textuel) stocké sur un serveur distant. Un fichier diffusé en streaming ne nécessite pas un téléchargement complet et définitif sur le disque dur de l'ordinateur client pour être lu. Pour simplifier, on parle de « lecture en ligne », même si les données transmises sont bien téléchargées par l'ordinateur client, mais stockées temporairement dans la mémoire vive de la machine et décodées en temps réel par une application de lecture spécifique (on parle de « lecture en transit »).

Tablette

Véritable ordinateur sans clavier car équipé d'un écran tactile, offrant une forte connectivité (3G, Wi-Fi, Bluetooth, USB, HDMI).

Téléchargement

Mode de transmission de données numériques entre un ordinateur client et un serveur via un canal spécifique (téléchargement direct sur le web, FTP, réseaux P2P, …). On parle de téléchargement descendant lorsque la machine cliente acquiert les données stockées sur un serveur distant, et ascendant dans le cas inverse. On oppose traditionnellement « téléchargement » (acquisition définitive) et « streaming » (lecture temporaire). Cependant, certains fichiers disponibles en téléchargement peuvent être chrono-dégradables et leur accès temporaire. A la différence d'un fichier disponible en « streaming », un fichier disponible en téléchargement doit avoir été entièrement transféré et stocké sur le disque dur de la machine cliente pour pouvoir être lu.

Text mining

Le « text mining » (fouille de textes) désigne un ensemble de technologies et une famille de logiciels permettant d'extraire de nouvelles connaissances à partir de vastes corpus de données textuelles non structurées ou semi-structurées. Pour ce faire, les applications de text mining intègrent des modules d'analyse morpho-syntaxique et sémantique permettant de "quantifier" le texte pouvoir y effectuer des traitements automatiques.

URL (Uniforme Ressources Locator)

Une URL (Repère Uniforme de Ressource) est une chaîne de caractères indiquant au logiciel de navigation le localisation d'une ressource (page web) sur le réseau et son emplacement sur le serveur où elle est stockée. Les constituants d'une URL varient selon le type de ressources (page web statique, base de données) et le type de réseau utilisé (ouvert / protégé ; web / FTP etc.). On trouve le protocole de communication (http //, https://, FTP://,) un chemin d'accès, une adresse IP ou un nom de domaine, et parfois un nom d'utilisateur, un mot de passe, ou une requête dans une base de données. Une URL « source » désigne le point de départ d'un lien hypertexte pointant vers une URL « cible ».

URI (Uniforme Ressource Identifier)

Un URI (Identifiant Uniforme de Ressource) est une chaîne de caractères permettant d'identifier une ressource physique ou abstraite sur un réseau, conforme à la norme RFC 3986 (W3C). Les URI sont complémentaires aux URL et permettent une localisation des ressources à un niveau plus fin.

Versioning (contrôle des versions)

Processus de contrôle des différentes versions d'un fichier numérique à partir d'un logiciel spécialisé ou d'une fonctionnalité dédiée assurant la conservation de l'historique des modifications (auteur, date, objet, *etc.*).

Watermarking ou tatouage électronique

Technique de marquage qui consiste à insérer une signature permanente à l'intérieur d'un document numérique, afin de lutter contre le piratage. Cette signature peut être visible (adresse électronique de l'utilisateur par exemple) ou invisible (il s'agit dans ce cas d'un code d'identification indétectable par tout système ignorant son mode d'insertion).

XML (eXtensible Markup Language)

Langage générique à balises permettant la description et la structuration des données et documents numériques. XML est dit extensible et générique car son vocabulaire peut être redéfini et spécifié selon les besoins (ex : ontologies spécialisées pour certains métiers, vocabulaires spécifiques pour l'indexation des données scientifiques, etc.). Depuis 10 ans, XML remplace progressivement SGML (Standard Generalized Markup Langage) qui assurait cette fonction, et constitue désormais le langage matriciel du web sémantique. La plupart des normes bibliographiques utilisées pour la publication de données sur le web en sont dérivées (XML/RDF, Skos, Dublin Core, RDF, etc.). XML est indispensable pour assurer l'interopérabilité et la portabilité des données entre les systèmes. Le WRC en a fait une recommandation dès 1998.

W3C

Le World Wide Web Consortium est un organisme de normalisation à but non-lucratif, fondé en 1994 chargé de promouvoir la compatibilité des technologies du World Wide Web telles que HTML, XHTML, XML, RDF, CSS, PNG, SVG, SOAP, *etc.*

---

[10] Source : glossaire du guide des recommandations KIBART, publié par FUKSG, et traduit par Couperin (http://www.couperin.org/fr/groupes-de-travail/st-projets-cheap/glossaire-ressources-electroniques/item/887-glossaire-des-ressources-electroniques)

[11] Idem

[12] Idem

[13] ZELNICK, P., TOUBON, J.,CERRUTI, G. Création et Internet [en ligne]. Rapport public 104000006. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, 2010. 147p. Disponible sur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/104000006/index.html> (consulté le 28.02.12).

[14] Source : glossaire du guide des recommandations KIBART, publié par FUKSG, et traduit par Couperin (http://www.couperin.org/fr/groupes-de-travail/st-projets-cheap/glossaire-ressources-electroniques/item/887-glossaire-des-ressources-electroniques)

/Liste des membres du groupe ebook

Le groupe e-book est animé par Catherine Thiolon, Directeur de projet Edition électronique et bibliothèque numérique à l'INRA et Directeur du développement numérique aux Editions Quae

Ont participé régulièrement au groupe de travail :

Françoise Barnaud, LexisNexis
Philippe Beauvillard, Electre
Patrick Boisserpe, Institut Energies Nouvelles
Jean-Frank Cavanagh,Reed Elsevier
Ghislaine Chartron, INTD-CNAM
Christine Collongues, HEC
André Dazy, Couperin
Martine Dejean, BVDIM
Meryem Ech Chaoui, Atos Worldline
Sophie Foraadell, Bibliothèque HEC
Dominique Gros, DILA
Jacques-Edouard Gros, Wolters Kluwer Pôle Santé
Sébastien Hadot, Atos Worldline
Thierry Hottat, Swets
Fabrice Jaffré, Wolters Kluwer
Jérôme Kalfon, Université Paris Descartes, Couperin
Anne Latournerie, DILA
Anne Le Blanc, CEA
Emmanuel Leclerc, Lavoisier
Yann Mahe, Swets
Vivien Mann, GFII
Anne-Laurence Margerard, enssib
Stéphane Martin, Elsevier
Ruth Martinez, GFII
Pascal Mendak, Editions Lamy
Marc Minon, Cairn
Jean-Pierre Morize, DILA
Claire Nguyen, Couperin, BIUM
Florent Oudet, Kiosks
Valérie Parroco, John Libbey
Sylvie Pithoud, TSP-Diffusion
Antoine Raulin, Bureau van Dijk Information Management
Jérémie Roche, Swets
Aude Sauer-Avargues, EBSCO
Philippe Stern, JOUVE
Christiane Stock, INIST-CNRS
Catherine Thiolon, INRA et Editions Quae

/Biographie des auteurs

Dazy André

André Dazy est conservateur à Couperin et y coordonne le département études et prospective. Il assure notamment à ce titre la veille sur la diffusion de la documentation électronique et est membre de la cellule ebooks (CeB). Son mémoire d'étude à l'enssib portait sur le livre électronique et les bibliothèques universitaires.

DAZY, A. *Livre électronique et bibliothèque universitaire*. Mémoire d'étude, diplôme de conservateur de bibliothèque, enssib, 2010

Gendrey Patricia

Patricia Gendrey a occupé plusieurs postes de directrice éditoriale chez Reed Business Information, puis au sein du Groupe Berger-Levrault. Elle a travaillé sur de nombreux projets print et numériques et est l'auteur d'une étude sur le thème de la « Stratégie numérique des éditeurs de livres ».

Manago Michel

Michel Manago est un spécialiste du raisonnement à partir de cas (Case Based Reasoning ou CBR). Michel Manago obtient en 1983 un BS en mathématiques et informatique de l'Université d'Illinois à Urbana Champaign aux Etats-Unis où il y a passé 4 ans. Rentré en France, il obtient un DEA d'Intelligence Artificielle à l'Université Paris VI en 1984 puis un Doctorat d'informatique en 1988 à l'Université Paris XI sur « l'intégration de techniques numériques et symboliques en apprentissage automatique ». Michel Manago est lauréat du programme Challenge+ d'IEC en 1992.

Il a fondé deux entreprises : IntelliSoft, qu'il a revendue en 1991, et Kaidara qu'il a dirigée en France et aux Etats-Unis de 1991 à 2005 et qui a été revendue à la Société américaine Servigistics. Il entre ensuite au sein de la Société d'informatique allemande empolis (Groupe Bertelsmann) en tant que Directeur Produits où il acquière son savoir-faire dans le domaine de la gestion de contenu XML avant de fonder KIOLIS en 2008. Michel Manago est co-titulaire d'un brevet américain sur l'extraction de connaissances structurées à partir de texte libre.

Mann Vivien

Vivien Mann est chargé de mission au GFII. Après des études en lettres modernes, il obtient en 2011 à l'Université de Lille 3 Charles de Gaulle un Master 2 en Sciences de l'Information et du Document, avec une spécialisation sur les métiers de la veille.

Martinez Ruth

Ruth Martinez est Déléguée Générale du GFII, l'association des acteurs du marché de l'information et de la connaissance. Elle coordonne notamment les travaux des groupes de travail du GFII (ebook, Open Access, licences nationales, abonnement, *etc.*). Le GFII organise depuis 2005, un voyage d'étude à la Foire du Livre de Francfort.

Le GFII réalise une veille quotidienne sur l'actualité du livre numérique sur le réseau social, AMICO, réservé à ses membres.

Nguyen Claire

Claire Nguyen est Conservateur à la Bibliothèque Interuniversitaire de Santé depuis 2006, en tant que responsable du service des périodiques et des ressources électroniques. Membre de la cellule ebooks de Couperin, elle négocie et fait de la veille sur les livres électroniques dans le milieu académique.

Oudet Florent

Florent Oudet a étudié à l'école d'ingénieur Télécom SudParis, où il a suivi en dernière année la majeure d'Ingénieur d'Affaires Internationales. Ce cursus lui a fourni des connaissances techniques poussées, lui permettant de proposer des produits et services adaptés aux demandes des clients. Dans la classe du professeur Didier Trenchet, en stage découverte de startup, il collabore notamment à la rédaction d'un rapport d'analystes avec le cabinet américain Patricia Seybold Group sur le thème des moteurs de recommandation. Pour son stage de fin d'études, il part 6 mois à Sydney en Australie où il s'ouvre pleinement aux cultures asiatiques et australiennes.

Il travaille dans la Société HOYA où il met en place un outil de reporting analytique automatique basé sur le logiciel Qlikview. Il rejoint Kiolis en Septembre 2010, où son dynamisme et ses idées contribuent au développement des produits innovants de la société. Il y découvre le monde de l'édition, et acquiert de solides connaissances concernant les outils de recherche et les moteurs de recommandation.

Sauer-Avargues Aude

Diplômée en Master Information-Communication-Documentation (ICD), Parcours Gestion de l'Information et de la Documentation en Entreprise (GIDE) de l'Université Charles de Gaulle - Lille 3 en septembre 2010, Aude Sauer-Avargues a ensuite intégré la société EBSCO Information Services en tant que Chef de Produit Marketing.

Ses travaux ont toujours été associés au monde de l'Information Scientifique et Technique et notamment en 2010 lorsqu'elle a travaillé sur la définition d'une stratégie de valorisation de l'offre eBook en vue d'une intégration documentaire (collection) et sociale (usage) au SCD de l'Université de Lille 2.

Stern Philippe

Philippe Stern a commencé sa carrière, fin des années 80, en tant que Directeur du département cédérom, chez Chadwyck-Healey, éditeur spécialisé dans les micro-fiches et cédéroms. Puis, fort de cette expérience, Philippe a créé l'Office Central de Documentation (OCD) dont l'activité principale était la distribution de cédéroms et de bases de données professionnelles auprès des bibliothèques et centres de documentation.

En 1999, Philippe a intégré Victoire Multimédia en qualité de Directeur général adjoint, chargé de la migration de l'activité du minitel vers le Web (informations boursières). Son expérience au sein de Wolters Kluwer lui a ensuite permis d'élargir sa connaissance du marché et des technologies notamment sur la commercialisation de bases de données juridiques et de logiciels de gestion des cabinets d'avocats.

Depuis 2007 chez Jouve, Philippe Stern est Directeur de l'avant-vente International sur les solutions de livres électroniques. Dans ce cadre, Philippe Stern intervient en tant qu'expert auprès des éditeurs sur les problématiques liées à la création, la production et la diffusion de produits numériques.

Stock Christiane

Christiane Stock est responsable du service Monographies et littérature grise de l'INIST, en charge de l'acquisition de monographies pour le fonds INIST et d'e-books (hors négociation nationale) pour les portails du CNRS. Elle est également spécialiste pour la littérature grise et participe à des comités et conférences internationales dans le domaine. christiane.stock@inist.fr

Thiolon Catherine

Catherine Thiolon commence sa carrière en 1976 dans une SSII spécialisée dans l'informatique bancaire, après des études en physique-chimie à Normal Sup et en économie à Sciences-Po Paris. Très vite, dès 1980, elle s'oriente vers le domaine de l'IST et des TIC. Selon les postes, son rôle principal relève d'incitation politique comme chargé de mission ou est plutôt opérationnel comme chef de projet, voire managérial comme chef de service, avec un aspect documentaire, communication, éditions, ou système d'information plus marqué. Elle travaille ainsi au sein de la Midist, du MESR, de l'Inra, d'Informart (privé), de la Documentation Française, puis elle rejoint à nouveau l'Inra en 2004.

Depuis janvier 2008, Catherine Thiolon est directeur du projet Quae-numérique au sein des éditions Quae : un Groupement d'Intérêt Economique (GIE) créé en juillet 2006 par fusion des différents départements d'édition de l'Inra, Cirad, Cemagref et Ifremer et est chargé de mission auprès du directeur de la valorisation de l'Inra pour le livre numérique. Elle participe aux travaux du GFII, du SNE et aussi de BSN, chantier majeur du MESR

Ont également contribué à la synthèse, sans fournir les éléments biographiques :

- Patrick Boisserpe, Institut Energies Nouvelles
- Meryem Ech Chaoui, Atos Worldline
- Jérôme Kalfon, Coupern

/Bibliographie

ADEMA, J. *Overview of Open Access Models for eBooks in the Humanities and Social Sciences*[**en ligne**] OAPEN - D.3.2.3. 2011.73p. Disponible sur : <http://www.nupress.ca/documents/OpenAccessModels_OAPEN.pdf> (consulté le 01.03.2012)

ALBANEL, C., et al. *Pour un livre numérique créateur de valeurs*[**en ligne**]. Rapport. 104000189. Paris : Premier Ministre, 2010, 33p. Disponible sur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/104000189-pour-un-livre-numerique-createur-de-valeurs> (consulté le 01.03.2012)

AUBRY, C. JANIK, J (dir.). *Les Archives ouvertes : enjeux et pratiques. Guide à l'usage des professionnels de l'information*. Paris : ADBS, 2005. ISBN : 2-84365-079-8.

BARLUET, S. *Pour que vive la politique du livre*[**en ligne**]. Rapport. 074000434. Paris : Ministère de la culture et de la communication, 2007. 149p. Disponible sur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/074000434/index.html> (consulté le 01.03.2012)

BARRY, S., FORMAGNE, C., MARTEL, P. *Les enjeux de l'application du taux réduit de TVA au livre numérique*[**en ligne**]. Rapport. 11-08-51. Paris : CGEFi, 2011. 80p. Disponible sur : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Actualites/Missions-et-rapports/Les-enjeux-de-l-application-du-taux-reduit-de-TVA-au-livre-numerique/%28language%29/fre-FR> (consulté le 28.02.2012)

BENHAMOU, F., GUILLON, O. *Modèles économiques d'un marché naissant : le livre numérique*[**en ligne**]. CP. 2010-2. Paris : DPES, 2010. 16p. Disponible sur : <http://www.culturecommunication.gouv.fr/Politiques-ministerielles/Etudes-et-statistiques/Revues/CP-2010-2-juin-2010/%28language%29/fre-FR> (consulté le 28.02.2012)

BIENVAULT, H. *Le coût d'un livre numérique*[**en ligne**]. Paris : Le MOTif / Aldus Conseils, 2010. 36p. Disponible sur :<http://lemotif.fr/fr/études-et-analyses/etudes-du-motif/cout-d-un-livre-numerique/> (consulté le 28.02.2012).

BRAIN & Cie. *Les écrits à l'heure du numérique*[**en ligne**]. Brain and Company / Forum d'Avigon, 2011. 17p. Disponible sur : <http://www.forumavignon.org/sites/default/files/editeur/2010_Etude_Bain_FR.pdf> (consulté le 01.03.2012).

BRULEY, C., CHAPOY, E. *La place de l'ebook dans le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche*[**en ligne**]. Support de présentation. Disponible sur : <www.couperin.org/fr/blog-de-veille/download/813/628/15> (consulté le 28.02.2012)

CENTRE NATIONAL DU LIVRE. *Le livre sera-t-il numérique ?*[**en ligne**]. Etude confiée à Ipsos MediaCT, 2009-2010. Disponible sur : <http://www.centrenationaldulivre.fr/?Le-livre-sera-t-il-numerique> (consulté le 01.03.2012)

CHARTRON, G. *La quadrature éditoriale : Libre accès, qualité, indépendance et pérennité, in Documentaliste – Sciences de l'Information*, vol. 48, n° 3, 2011, pp.38-39.

CLAVREUL, E. (dir.). et al. *Achat public de livres : vade-mecum à l'usage des bibliothèques de l'État, des collectivités et de leurs établissements*[**en ligne**]. Paris : DGMIC, Ministère de la Culture et de la Communication, 2011. 75p. Disponible sur :<http://www.centrenationaldulivre.fr/IMG/pdf/Vademecum_Achat/PublicLivres2011.pdf> (consulté le 01.03.2012)

« Clients, agences, éditeurs, comment gérer ensemble les abonnements aux périodiques ». Vade-Mecum. Paris : ADBS, ADBU, FNPS, GFII, SNIEL, 2011. 48p.

DACOS, M., MOUNIER, P. *L'édition électronique*. Paris : La Découverte, coll. Repères, 2010. 126 p. ISBN : 9782707157294.

EPRON, B. *L'édition universitaire française face au numérique : enjeux stratégiques et menaces économiques pour les manuels en sciences humaines et sociales*. Thèse de doctorat : Sciences de l'information et de la Communication, Lyon 1, 2005

GAILLARD, Y. *La politique du livre face au défi numérique*[**en ligne**]. Commission des finances, Sénat, rapport d'information n° 338 (2009-2010). Paris : Sénat, Commission des finances, 2010. 103p. Disponible sur : <http://www.senat.fr/rap/r09-338/r09-338.html> (consulté le 01.03.2012)

GAYMARD, H. *Situation du livre : évaluation de la loi relative au prix du livre et questions prospectives*[**en ligne**]. Rapport. Paris : Ministère de la Culture, mars 2009 – 422 p. Disponible sur : <http://www.culture.gouv.fr/culture/actualites/rapports/rapport_gaymard.pdf> (consulté le 05.03.2012).

GAYMARD, H. *Pour le livre : rapport sur l'économie du livre et son avenir*. Paris : la Documentation française / Gallimard, 2009. 224 p.

GENDEREY, P. *Quelle stratégie numérique pour les éditeurs de livres ?*[**en ligne**]. Paris : Institut Léonard de Vinci / MBA Marketing et commerce sur internet, 2011. Disponible sur :<http://www.memoireonline.com/04/11/4499/Quelle-strategie-numerique-pour-les-editeurs-de-livres- html> (consulté le 01.03.2012)

GFII. « Synthèse des discussions du groupe de travail sur le livre accès »[**en ligne**]. Groupement Français des Industries de l'Information, document de synthèse. Paris : GFII, janvier 2010. 50p. Disponible sur : <http://www.gfii.fr/fr/document/groupe-de-travail-gfii-sur-le-livre-acces-mise-en-ligne-de-la-synthese-des-discussions-et-des-recommandations> (consulté le 28.02.2012).

GROUPE DES EDITEURS UNIVERSITAIRES DU SNE. *Replacer le livre au centre de l'acquisition des connaissances et de la réussite*[**en ligne**]. Synthèse de l'étude 07.2011, marché du livre universitaire 2006-2010. Paris : IPSOS / SNE, 2011. 5p. Disponible sur : <http://www.syndicat-librairie.fr/images/documents/sne_sup_synth_se_tude_ipsos_sur_march_universitaire_aout_2011.pdf> (consulté le 28.02.2012)

DEGARIE, J., GIRARD, G. et al. *Les outils de découverte : rapport du groupe de travail du réseau des bibliothèques de l'Université de Moncton*[**en ligne**]. Version abrégée destinée au public. Moncton (Canada) : Université de Moncton, 2011. 20p. Disponible sur : <http://www.couperin.org/images/stories/documents/outils_decouverte_rapport_final_abrege_mars2011.pdf> (consulté le 28.02.2012)

DEPS / Ministère de la Culture et de la Communication. *Culture et Médias 2030 : prospective de politiques culturelles*. Rapport. 9782110975423. Paris : La Documentation Française, 2011. 208p. ISBN : 978-2-11-097542-3.

INTERNATIONAL ISBN AGENCY. *E-Books and ISBNs: a position paper and action points from the International ISBN Agency*[**en ligne**]. Position Paper de l'Agence Internationale de l'ISBN. Londres : 2010, 3p. Disponible sur : <http://isbn.org/standards/home/images/isbn_agency_e-books_position_paper.pdf> (consulté le 05.03.2012)

INTERNATIONAL ISBN AGENCY. *The International Number Book System: ISBN User's Manual*[**en ligne**]. 6ème version de l'édition international. Londres : 2012, 31p. Disponible sur : <http://www.isbn-international.org/pages/media/Usermanuals/ISBN%20Manual%202012.pdf> (consulté le 05.03.2012)

LEGENDRE, J. *L'avenir de la filière du livre numérique*[**en ligne**]. Rapport n°252. Paris : Sénat, Commission de la culture, de l'éducation et de la communication, 2010. Disponible sur : <http://www.senat.fr/notice-rapport/2009/r09-522-notice.html> (consulté le 01.03.2012)

Le livre numérique : de nouveaux enjeux professionnels[**en ligne**]. Documentaliste : revue d'information et de techniques documentaires, mai 2010, vol. 47, n° 2. Disponible sur : <http://www.adbs.fr/revue-docsi-volume-47-n-2-mai-2010-dossier-le-livre-numerique-de-nouveaux-enjeux-professionnels-85199.htm> (consulté le 01.03.2012)

Livre électronique : pratiques d'achat, usages et attentes en bibliothèques. Paris : Serdalab, coll. Les études verticales, 2011. 120 p.

LEVY-ROSENWALD, M. *Rapport du médiateur de l'édition publique pour l'année 2010*[**en ligne**]. Rapport.124000034. Paris : Ministère de la culture et de la communication, 2012. 78p. Disponible sur :<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/124000034-rapport-du-mediateur-de-l-edition-publique-pour-l-annee-2010?xtor=EPR-526> (consulté le 01.03.2012)

LI, C., POE, F., POTTER, M. et al. *UC Libraries : Academic e-book usage survey. Springer e-book pilot project*[**en ligne**]. University of California Libraries, 2011. 34p. Disponible sur : <http://www.cdlib.org/services/uxdesign/docs/2011/academic_ebook_usage_survey.pdf> (consulté le 28.02.2012).

McKIEL, A. *2011 global student ebook survey*[**en ligne**]. Western Oregon University / eBrary (ProQuest), 2012. Disponible sur : <http://site.ebrary.com/lib/surveys/doel.action?docID=10076107> (consulté le 28.02.2012).

MOLLIER, J(dir.), et al. *Où va le livre ?*. Paris : La Dispute, coll. Etat des lieux, 2007. 392 p. ISBN : 978-2-84303-151-9.

PATINO, B. *Le devenir numérique de l'édition : du livre objet au livre droit*[**en ligne**]. Paris : Ministère de la Culture et de la communication, Juin 2008 – 88 p. Disponible sur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/084000381/index.html> (consulté le 05.03.2012)

POLASTRON, L. *La grande numérisation : y a-t-il une pensée après le papier ?*. Paris : Denoel, coll. Impacts, 2006. 198 p. ISBN : 2.207.25669.3

RENARD, H., PELLETIER, G. *L'accès des libraries aux marchés d'achats de livres des bibliothèques : état des lieux après une décenie de modifications du cadre législatif et réglementaire*[**en ligne**]. Rapport. 104000481. Paris : DGMIC, Ministère de la Culture et de la Communication, 2010. 255p. Disponible sur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/104000481/0000.pdf> (consulté le 01.03.2012).

RIN, RLUK, et al. The value of libraries for research and researchers **[en ligne]**. Royaume-Uni : RIN, Research Information Network, ADBU (trad.) 2011. 68p. Disponible sur : <http://adbu.fr/actualites/traduction-du-rapport-du-research-information-network-la-valeur-des-bibliotheques-pour-la-recherche-et-les-chercheurs/> (consulté le 01.03.2012).

ROBLIN, C. *Les livres dans l'univers numérique*. Paris : La Documentation française, 2011. 168 p. ISBN : 1763-6191.

ROUET, F. *Le livre : mutations d'une industrie culturelle*. 3303331952497. Paris : La Documentation française, coll. « Les Études de la documentation française », 2007. 420 p. ISBN : 2-11-004459-4. ISSN : 1152-4596.

SALMON, F. *Devant le livre numérique* **[en ligne]**. Projet, 2010, 2, n° 315, p. 11-15. Disponible sur : <www.cairn.info/revue-projet-2010-2-page-11.htm> (consulté le 28.02.2012).

SOCCAVO, L. *Gutenberg 2.0 : le futur du livre : six siècles après Gutenberg une nouvelle révolution va changer votre façon de lire*. 2e édition. Paris : M21 éditions, 2008. 222 p. ISBN : 2-916260-06-4.

SOZIOLOGISCHES FORSCHUNGINSTITUT GOTTINGEN (SOFI). *Survey on the impact of VAT on libraries and the scientific publication markets* **[en ligne]**. Rapport du Groupe de Francfort, 2006. Disponible sur : <http://frankfurtgroup.d-nb.de/statements_press/pdf/statement_impact_vat.pdf> (consulté le 01.03.2012).

TESSIER, M. *Rapport sur la numérisation du patrimoine écrit* **[en ligne]**. Rapport. Paris : Ministère de la Culture, 2010. –64 p. Disponible sur : <http://www.dgmic.culture.gouv.fr/IMG/pdf/Rapport_sur_la_numerisation_du_patrimoine_ecrit.pdf> (consulté le 05.03.2012).

THOUVENEL, E. (coord.) et al. *Maisons d'édition : les défis à relever pour 2011* **[en ligne]**. 5ème édition de l'étude annuelle de la société KPMG sur le marché du livre. KPMG, 2010. 39p. Disponible sur : <http://www.kpmg.com/FR/fr/IssuesAndInsights/Articles/Publications/Pages/Maisons-edition-defis-2011.aspx> (consulté le 28.02.2012).

VAJOU, M. *Tendances, silences et signaux faibles, du salon Online Information 2011* **[en ligne]**. Paris : GFII / MV Etudes et Conseil, 2011. 19p. Disponible sur : <http://www.gfii.fr/fr/document/tendances-silences-et-signaux-faibles-du-salon-online-information-2011> (consulté le 01.03.2012).

WISCHENBART, R., KALDONEK, S. *The Global eBook Market: Current Conditions & Future Projections* **[en ligne]**. O'Reilly Media, 2011. 39p. Disponible sur : <http://www.publishersweekly.com/binary-data/ARTICLE_ATTACHMENT/file/000/000/522-1.pdf> (consulté le 01.03.2012).

ZELNICK, P., TOUBON, J., CERRUTI, G. *Création et Internet* **[en ligne]**. Rapport public 104000006. Paris : Ministère de la Culture et de la Communication, 2010. 147p. Disponible sur : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/104000006/index.html> (consulté le 28.02.2012).

/La mise en place d'une offre d'ebooks dans les bibliothèques et centres de documentation français (étude EBSCO)

EBSCO

ITG Consultants / LCS – Janvier 2012
Étude commanditée par EBSCO dans le cadre du groupe de travail ebooks du GFII

// Contexte et objectifs

Au cours des dernières années, l'offre de livres numériques s'est développée et étoffée en France, tant chez les éditeurs que chez les agrégateurs. Le GFII a mis sur pied en 2010 un groupe de travail dont l'objectif est d'élaborer un ensemble de recommandations pour permettre le développement de cette offre d'ebooks sur le marché français. Ses recommandations seront rendues publiques sous forme d'un Livre blanc à paraître en mars 2012.

La présente étude entend contribuer à la réflexion du groupe de travail en apportant un éclairage spécifique sur la démarche qui a été menée jusqu'ici par les bibliothèques et centres de documentation, tant dans la sphère académique que professionnelle, pour intégrer cette nouvelle ressource. Elle vise notamment à identifier les éventuelles difficultés rencontrées dans la mise en place d'une offre d'ebooks à destination des utilisateurs de ressources documentaires et les raisons des choix opérés.

// Méthodologie

Cette étude qualitative a été menée auprès d'une vingtaine d'intervenants au total dans des bibliothèques ou centres de documentation d'établissements d'enseignement supérieur, de grandes bibliothèques publiques, de centres de recherche privés ou publics et de grandes entreprises. Des entretiens téléphoniques d'une durée variant de 30 minutes à plus d'une heure ont ainsi été réalisés entre le 13 et le 28 janvier auprès des personnes en charge des acquisitions et/ou abonnements aux ebooks.

Nous avons voulu, pour cette étude, nous adresser à la plus large variété possible de structures susceptibles d'avoir mis en place une offre d'ebooks parmi leurs ressources documentaires. Il est apparu lors de la prise de contact que plusieurs structures n'avaient pas encore intégré cette offre, en particulier parmi les centres de documentation d'entreprises, mais pas seulement. Certains centres de recherche, bibliothèques et universités n'ont pas encore entamé de démarche dans ce sens.

Au final, les structures auprès desquelles des entretiens ont été réalisés se répartissent comme suit :

- 9 établissements d'enseignement supérieur (universités et écoles d'ingénieurs ou de management) ;
- 6 centres de recherche privés ou publics (dont 1 ayant amorcé sa recherche de prestataire mais n'ayant pas encore testé d'offre de ebooks) ;
- 3 grandes bibliothèques publiques ;
- 3 grandes entreprises.

Les profils de ces bibliothèques et centres de documentation sont variés et couvrent un large éventail de champs disciplinaires :

- sciences et techniques (établissements d'enseignement supérieur, centres de recherche, bibliothèque publique)
- sciences de la vie (centres de recherche et université) ;
- dominante technique ou informatique complétée de ressources liées à la gestion d'entreprise (entreprises) ;
- multidisciplinaire (universités et grandes bibliothèques publiques) ;
- sciences humaines et sociales (universités) ;
- management (établissement d'enseignement supérieur) ;
- histoire de l'art (centre de recherche).

Les effectifs œuvrant dans ces structures sont en nombre très variable, allant de 1 à 2 personnes dans une entreprise privée à plus de 2000 dans une grande bibliothèque publique. De même, le profil des usagers de ces structures diffère énormément d'un établissement à un autre : certains desservent un millier d'étudiants et chercheurs dans un domaine très ciblé alors que d'autres, ouverts au grand public, accueillent jusqu'à un million et demi d'usagers par an.

Les besoins et contraintes ne sont donc pas les mêmes, loin s'en faut. De plus, si dans toutes ces structures la réflexion sur les ebooks est engagée depuis au moins un an, la moitié d'entre elles ont déjà une expérience de 5 ans ou plus dans la proposition de cette ressource à leurs utilisateurs.

L'état des lieux dressé dans les pages qui suivent rend compte de cette diversité des situations et expériences.

// La démarche préalable

L'origine des premiers achats/abonnements

Les raisons à l'origine de l'intérêt pour les ebooks ou qui ont contribué à leur intégration parmi les ressources mises à disposition des usagers sont multiples et très fragmentées :

- L'usage déjà ancré du format électronique via les périodiques ou d'autres supports existants est expressément cité par quelques interlocuteurs (5), mais joue probablement plus largement le rôle de facilitateur.
- Dans certains cas il s'agit d'un choix stratégique de l'établissement (5), qu'il soit voulu par la Direction, lié à une volonté de mutualisation des ressources entre plusieurs sites ou encore à une recherche de complétude de l'offre documentaire sur un sujet donné.
- La demande des utilisateurs, notamment face à la problématique de consultation à distance, est évoquée spontanément par quelques interlocuteurs (4).
- La praticité d'usage comparativement à des documents papier volumineux ou fréquemment mis à jour, mais aussi l'apport de fonctionnalités nouvelles comme la recherche dans le texte, constituent des atouts rendant l'eBook plus attractif (4).
- De même la volonté/nécessité de gagner de l'espace dans les locaux fait du eBook une alternative particulièrement intéressante au désherbage (3).
- L'apparition d'une offre correspondant aux besoins (domaines spécifiques, titres en langue française) dans le portefeuille des fournisseurs, qui s'est étoffé au fil des ans, a permis de démarrer les acquisitions (3).
- Des achats opportunistes liés à des budgets disponibles sont également mentionnés (2).
- Un établissement a bénéficié d'une expérimentation mise en place par le ministère il y a quelques années et pour laquelle il s'était porté volontaire.
- Enfin, une entreprise a démarré suite à un test proposé par une plate-forme.

Sur relance des interviewés, la demande des utilisateurs apparaît un peu plus forte que ne le laisse penser son évocation parmi les déclencheurs de l'intérêt pour les ebooks. Dans le tiers des structures interrogées (7), les utilisateurs et tout particulièrement les chercheurs ont exprimé des attentes liées à l'optimisation de leur temps de travail (réduction des déplacements, du temps perdu à attendre un ouvrage emprunté par quelqu'un d'autre), attentes auxquelles les ebooks ont permis d'apporter une réponse, tout comme à celles des étudiants souhaitant avoir accès aux ouvrages pendant leur stage à l'étranger.

L'analyse des besoins

Lorsqu'on les interroge sur l'analyse des besoins préalable à un abonnement ou une acquisition d'ebooks, les interlocuteurs indiquent dans deux cas sur trois (14) qu'il n'y a pas eu d'analyse formalisée. Cela ne signifie pas pour autant que les besoins ne sont pas identifiés car ils reconnaissent généralement qu'il existe une politique globale d'acquisitions et/ou des mécanismes de consultation permanents auprès des chercheurs/professeurs.

L'analyse des besoins, lorsqu'elle est menée spécifiquement dans l'objectif de proposer une offre d'ebooks, peut prendre diverses formes : une consultation de chercheurs représentatifs de la communauté dans le monde universitaire et les centres de recherche, une consolidation des achats effectués dans les diverses centres rattachés à un pôle de recherche ou encore l'analyse des ouvrages les plus empruntés ou demandés sur support papier dans une bibliothèque. L'identification du contenus et/ou titres de livres pouvant s'avérer les plus utiles en format électronique semble donc globalement maîtrisée.

Il est intéressant toutefois de noter que l'analyse des besoins, telle qu'elle est exprimée, ne semble pas inclure les fonctionnalités recherchées au niveau technique. Or nous verrons plus loin que la mise en place d'une plate-forme d'ebooks peut se heurter à des problèmes sur ce plan.

La recherche de fournisseurs

Une fois identifié l'intérêt du livre électronique pour les usagers d'une bibliothèque, de quelle façon les représentants des entreprises, établissements d'enseignement, centres de recherche et bibliothèques publiques ont-ils pris connaissance de l'offre des prestataires ?

Une majorité d'entre eux (15) se sont adressés à des sources d'information non commerciales et en tout premier lieu au consortium Couperin (11), celui-ci constituant LA référence incontournable dans le monde de l'enseignement supérieur et des bibliothèques publiques. La participation à des journées d'études (4) a également permis à certains de mieux appréhender une offre pas toujours facile à décrypter. Quant à la consultation d'homologues (3) travaillant dans d'autres structures, elle n'a pas toujours permis d'y voir plus clair, du moins dans les entreprises, en raison du manque d'expérience dans ce domaine de la part des autres entreprises.

Les grands acteurs du marché, éditeurs et agrégateurs, ont bien évidemment été consultés eux aussi, soit parce que ce sont des fournisseurs déjà connus (9), soit parce qu'ils proposent des contenus spécifiques qui les rendent incontournables (4). Les démarches commerciales des agrégateurs et éditeurs (8) auprès de leurs clients et prospects ont également permis à ceux-ci de prendre connaissance des offres existantes et de leurs modalités, voire de réaliser des tests gratuits (4). Enfin, les salons professionnels ont fourni l'occasion de dresser un panorama des offres de divers prestataires en un même lieu (3).

Ces prises de contact avec des interlocuteurs neutres ou commerciaux se sont avérées dans l'ensemble les plus productives et on ne cite que rarement les activités classiques de veille sur internet (sites de prestataires ou d'autres bibliothèques) ou encore la consultation de revues spécialisées telles que « Choice ». La clarification d'une offre qui apparaît complexe et de ses modalités de mise en œuvre passe donc le plus souvent par des interactions avec les prestataires potentiels.

Des sources d'information diverses, donc, ont permis aux deux tiers des établissements contactés de s'y retrouver au final sans trop de difficulté dans l'offre et d'identifier des prestataires répondant à leurs besoins. Il en reste un tiers, toutefois, qui déplorent des modèles budgétaires parfois « troublants » et une structure des offres pas toujours facile à appréhender malgré le travail effectué par le consortium Couperin (5 universités/centres de recherche). La difficulté de comparer des offres basées sur des modèles tous différents rend les choix difficiles à faire et à soutenir devant des Directions qui demandent à être convaincues et à comprendre les raisons de sélection d'un prestataire. En outre, comme le précise un contact, cette démarche de prospection s'avère chronophage, beaucoup de temps étant perdu à la prospection et à la mise en place d'un accord.

Mais outre la problématique du choix face à la complexité des offres proposées, des difficultés peuvent survenir lors de la mise en place de la solution du fournisseur : une bibliothèque publique a ainsi dû faire marche arrière avec un prestataire après avoir rencontré des difficultés techniques non anticipées lors d'une phase de test.

// Les choix effectués

L'intégration des ebooks dans l'offre de ressources

Les types de contenus que les bibliothèques ont cherché à acquérir :

- Monographies (18) ;
- Encyclopédies (10), même si la frontière pas toujours nette entre ebooks et ouvrages acquis sur bases de données ;
- Dictionnaires (9) classiques comme le Robert, ou encore spécialisés ;
- Manuels scolaires ou assimilés (5) pour l'enseignement supérieur (Cambridge Companion, manuels de management ou marketing) ;
- Handbooks (4) ;
- Current protocols (3) dans le secteur scientifique ;
- Accessoirement, des livres de fiction, des essais et des annales.

Bien évidemment, l'objectif premier des bibliothèques et centres de documentation interrogés est de répondre aux besoins de leurs usagers, en procurant un accès plus large à des documents très demandés dans les bibliothèques universitaires ou la fourniture d'ouvrages très pointus au public académique et aux chercheurs dans les pôles d'excellence/CADIST, par exemple, ainsi que l'accessibilité à distance de plus en plus demandée dans tous les types de structures.

Deux bibliothèques font le choix d'acquérir des ouvrages pérennes tels que des encyclopédies et dictionnaires, par opposition à des monographies qui peuvent répondre à des besoins plus ponctuels.

Le recours au livre numérique permet aussi d'élargir le fonds documentaire des bibliothèques (2) ou de mutualiser des ressources (centre de recherche).

Intégration de la démarche dans le Plan de Développement des collections :

Aujourd'hui, peu de bibliothèques / centres de documentation ont véritablement intégré le eBook dans une approche construite ou stratégique : seule une bibliothèque publique a présenté un plan stratégique de développement de cette ressource et une bibliothèque universitaire jouant le rôle de « CADIST » a mis en place un projet de bibliothèque entièrement numérique dans son domaine d'excellence.

Les autres structures se sont, dans certains cas, fixées des principes de fonctionnement tels qu'un objectif de substitution du livre papier par le eBook (5), ou à l'inverse, ont choisi pour l'instant de dupliquer des ressources papier déjà acquises en achetant une version électronique (2).

Quelques-unes ont intégré l'achat d'ebooks dans l'enveloppe budgétaire globale des ressources électroniques (2), tandis que d'autres gèrent les achats par discipline et considèrent le eBook comme un support parmi d'autres, faisant leur choix au coup par coup (3).

Si la volonté de développer les ebooks est présente dans certaines structures, les restrictions budgétaires mettent un frein aux investissements en faveur de ce support.

Le choix des prestataires et des offres

Parmi les trois types de prestataires proposant une offre d'ebooks en milieu académique et professionnel, ce sont les éditeurs spécialisés qui sont les plus présents dans les structures interrogées (16). Au-delà des contenus spécifiques recherchés, des coûts avantageux et des contraintes moins fortes que chez un agrégateur (cf. DRM), il ressort que l'expertise des éditeurs par rapport aux agrégateurs dans leur domaine de spécialisation constitue un atout réel de cette catégorie de fournisseur.

Les agrégateurs multidisciplinaires fournissent des données à plus de la moitié de l'échantillon interrogé (12) tandis que les agrégateurs spécialisés en touchent le tiers (7). On notera qu'une bibliothèque sur deux (11) travaille à la fois avec des agrégateurs et des éditeurs. Les agrégateurs sont en revanche préférés par les entreprises qui souvent ne souhaitent pas multiplier les plates-formes ni les fournisseurs. Toutefois, des contraintes de sécurité posent une limite à l'utilisation de certains outils proposés par des agrégateurs (Adobe Digital Editor, par exemple).

Enfin, un interlocuteur se montre curieux de voir les offres que pourraient faire de grands diffuseurs/libraires présents sur le marché grand public, tout en exprimant des inquiétudes sur la pérennité des éditeurs et agrégateurs face à la concurrence de ces intervenants internationaux ou nationaux qui présentent aujourd'hui une offre très large et accessible.

Les raisons du choix de prestataire :

Les contenus recherchés constituent bien évidemment le critère le plus déterminant dans le choix des prestataires, et parfois même le seul. L'exigence dans ce domaine sera différente selon que l'on recherche une offre très large auprès d'un agrégateur ou très ciblée chez un éditeur. D'autres aspects sont pris en considération et peuvent s'avérer sélectifs en fonction de besoins spécifiques :

- Tout ce qui a trait au calcul des coûts est regardé de près par certains (6), en particulier la tarification liée au mode de comptage des utilisateurs, les frais de plate-forme et les différences de tarif entre agrégateur et éditeur pour une prestation similaire.
- La facilité d'intégration des titres au catalogue de la bibliothèque et/ou dans le SUDOC (5) : la compatibilité de la base avec l'outil de recherche de la bibliothèque (notamment avec de nouveaux outils de recherche fédérés maintenant sur le marché), la présence de notices, la possibilité de signalement des titres, auteurs et résumés dans le catalogue sont recherchés. Cette demande est très forte, en particulier de la part des bibliothèques publiques possédant des fonds important, mais aussi de certaines bibliothèques universitaires.
- Les services apportés aux utilisateurs (3), comme la personnalisation de la plate-forme pour créer ses dossiers, extraire des citations, annoter, partager.
- La compatibilité technique des accès à la plate-forme avec l'environnement professionnel (3), en particulier dans les entreprises soumises à des contraintes de sécurité informatique fortes. Ce critère s'avère très sélectif dans les grandes entreprises technologiques.
- La simplicité et la rapidité d'accès à la plate-forme, son caractère intuitif (3).
- La proposition de tests gratuits (3).
- L'absence de logiciel spécifique à installer sur le poste de l'utilisateur (2).

Les modalités de mise en place des ebooks :

Si certaines structures privilégient l'achat pérenne et d'autres l'abonnement, la moitié des interlocuteurs reconnaissent pratiquer ces deux modalités (11). Les contenus recherchés déterminent largement les types de fournisseurs, mais d'autres critères jouent également sur le choix de l'un ou de l'autre.

L'achat pérenne (14)

- Il correspond à une logique patrimoniale pour une grande bibliothèque publique ;
- Il est intéressant en cas de budget ponctuel disponible (solde d'un budget annuel non utilisé, par exemple) qui constitue une opportunité à saisir ;
- Il permet de garantir la disponibilité à long terme de livres spécialisés édités en très petit nombre et risquant d'être rapidement épuisés ;

- C'est une solution plus satisfaisante que l'abonnement lorsqu'il est nécessaire de référencer un grand nombre de titres dans un catalogue, la pérennité de l'achat justifiant l'investissement en temps.

L'abonnement (17) :

- Il s'agit souvent d'une contrainte liée à l'éditeur
- Il offre la possibilité de faire évoluer les titres d'une année sur l'autre, et donc de mieux suivre l'évolution des besoins tout en limitant le désherbage
- Il donne accès à la dernière version des ouvrages faisant l'objet de mises à jour régulières

Les choix d'ouvrages :

Parmi les modalités de choix des titres, une large majorité des structures interrogées pratique la sélection titre à titre (16) : si elle permet de choisir les livres correspondant aux sujets spécifiques recherchés, cette modalité permet également une meilleure gestion financière et évite les doublons

Les bouquets sont moins utilisés (9) : parfois imposés par les fournisseurs, ils peuvent s'avérer financièrement intéressants selon certains interlocuteurs Cependant, ils ne correspondent pas aux besoins des entreprises et pas tellement à ceux des grandes bibliothèques publiques

Des collections thématiques sont acquises par le tiers des structures interrogées (7) et s'avèrent intéressantes dans une logique patrimoniale (grande bibliothèque publique), tout en présentant un coût forfaitaire avantageux

Le concept de « slots » ou « paquets », peu utilisé, satisfait pleinement ceux qui y ont recours (2) : l'abonnement à un lot d'ebooks dont le nombre est fixé mais le contenu modulable à partir de statistiques mensuelles s'avère une alternative très souple au bouquet

Les modèles d'accès et les formats

Adresse IP ou mot de passe ?

L'adresse IP constitue le mode de connexion le plus répandu : 14 structures l'utilisent exclusivement, tandis que 3 structures fonctionnent uniquement par mot de passe et 3 autres utilisent les deux possibilités.

La simplicité d'accès de l'adresse IP est mise en avant : elle évite de multiplier les mots de passe et, souligne un interlocuteur d'un centre de recherche, permet aux chercheurs un accès direct aux documents via Google. La difficulté de gérer les mots de passe tant dans les grandes bibliothèques que dans les centres de recherche rend ceux-ci rédhibitoires pour plusieurs interlocuteurs. L'utilisation de l'adresse IP présente par ailleurs l'avantage d'un meilleur contrôle des accès à la plate-forme. L'accès à distance demeure tout à fait possible via un « Reverse proxy ».

Quelques entreprises préfèrent toutefois l'accès par mot de passe en raison de contraintes techniques liées aux adresses IP qui changent souvent, ou encore par simplicité, dans la mesure où ce type de connexion est déjà utilisé pour les revues

Modèles d'accès

La question du modèle d'accès, par hébergement en ligne ou par téléchargement, n'est pas toujours parfaitement maîtrisée : la diversité des formules proposées ou imposées par les fournisseurs ainsi que l'évolution permanente des offres font que certains interlocuteurs ne sont pas parfaitement clairs quant aux modèles utilisés. Il ressort en l'état que l'hébergement en ligne est pratiquement un standard (19) et que le téléchargement concerne un peu plus de la moitié des structures interrogées (12). Deux interlocuteurs mentionnent également des accès en streaming.

Formats utilisés

Les deux principaux formats proposés par les fournisseurs sont très largement utilisés (HTML: 17 et PDF: 19). Le format ePub, quant à lui, n'est pas connu de tous : seulement 4 structures y ont accès aujourd'hui. Très peu proposé par les fournisseurs, son utilité n'est pas avérée pour l'instant, les usagers des bibliothèques étant peu ou pas équipés de tablettes. Une évolution de sa diffusion est cependant considérée comme probable, en lien avec la croissance du marché. Si son confort de lecture sur tablette est reconnu, certains interlocuteurs soulignent des contraintes techniques associées à son utilisation : ce format est jugé restrictif car ne pouvant pas être lu universellement sur les supports habituels et nécessitant l'installation d'un logiciel spécifique.

DRM

La mise en place des DRM, avec les limites que cela impose aux utilisateurs, est globalement bien acceptée même si quelques interlocuteurs ne les apprécient pas trop. L'application de DRM est rédhibitoire pour deux interlocuteurs, qui signalent qu'ils ne prennent pas de fournisseurs qui les imposent

Sauvegarde des fichiers

La question de la sauvegarde des fichiers source a été envisagée par le tiers des interlocuteurs interrogés seulement (7) : certains ont ainsi fait le choix, à l'origine, de procéder à une acquisition pérenne (3). Les agrégateurs n'étant pas forcément en mesure de répondre à cette demande, la sauvegarde des fichiers a constitué ou constituera un critère de choix des fournisseurs pour 5 structures.

// La gestion des contrats et des coûts

Le processus d'achat/d'abonnement

Une large majorité des structures interrogées (18) n'a pas procédé par appel d'offres jusqu'ici pour des contrats de fourniture d'ebooks. Deux structures publiques sur 3 sont régies par les codes des marchés publics. Celles qui ne le sont pas (des universités) bénéficient des tarifs négociés par le consortium Couperin. Certaines parmi elles s'adressent également directement à des éditeurs proposant les contenus recherchés.

A noter : les structures régies par les codes des marchés publics procèdent, pour certaines, par procédure dérogatoire. Les montants en jeu se trouvent souvent sous les seuils et l'argument de fourniture non substituable est également avancé.

Le rôle du critère de prix dans la prise de décision

Dans deux cas sur trois (14), le prix est considéré comme ayant été déterminant dans les choix opérés. La perception du prix apparaît toutefois assez différente et les arguments s'opposent parfois. C'est plus précisément sur la notion de service rendu et sur le mode de tarification que les visions divergent.

Pour certains (4), le eBook possède des atouts parce qu'il permet beaucoup plus d'accès à un titre que la version papier, tout en apportant à l'utilisateur des bénéfices tels que l'accessibilité permanente et à distance, ainsi que l'affichage directement sur écran. Il répond donc à un souci de rationalisation et en ce sens, son prix peut être considéré comme avantageux et déclencheur de l'acquisition ou de l'abonnement.

Pour d'autres (2), à l'inverse, la tarification pratiquée, basée sur des modes de calcul qui ne font pas l'unanimité chez les clients, entraîne un coût trop élevé par rapport à l'usage et nécessiterait des ajustements pour prendre en compte la réalité des consultations d'ouvrages.

A cela s'ajoutent des restrictions budgétaires qui amènent certaines structures à envisager une mutualisation des ressources (université) ou encore à réduire le nombre de sites ayant accès à certaines ressources (centre de recherche).

Les modes d'achat (titre à titre, en bouquets), quant à eux, sont diversement appréciés et leur tarification peut jouer dans un sens positif comme négatif, en fonction des besoins et des contraintes spécifiques à chaque structure.

L'impact budgétaire

Dans la majorité des cas (13), l'investissement dans les ebooks s'est fait entièrement par transfert de budget. C'est, sans surprise, le budget livres papier (11) qui a été utilisé pour financer les ebooks dans une logique de substitution. Seulement 2 bibliothèques financent les ebooks à même le budget des ressources électroniques, l'une d'elles étant en fait un portail électronique centralisé.

A noter toutefois que certaines bibliothèques ont démarré en utilisant de façon opportuniste, pour l'acquisition de collections ou de fonds documentaires, des budgets non dépensés dans l'année. Une bibliothèque universitaire a pour sa part reçu une subvention de l'université pour la mise en place d'une bibliothèque électronique dans le cadre d'un CADIST. D'autres structures (5) ont bénéficié de fonds spécifiques au démarrage ou d'abondements pendant quelques années, parfois en complément de transferts provenant d'autres postes budgétaires. Cette pratique tend toutefois à disparaître.

Impact de la hausse de la TVA sur les ebooks à 7% au 1er janvier 2012.

La baisse annoncée de la TVA sur les ebooks n'est pas encore une réalité perceptible en ce début d'année. Un seul interlocuteur avait reçu un devis de fournisseur prenant en compte une TVA à 7%.

Si 3 interlocuteurs n'étaient pas informés de cette mesure, un autre s'est montré dubitatif sur la probabilité de mise en œuvre de cette baisse qui ne devrait pas recevoir l'aval de la Commission Européenne, selon lui. Le périmètre de cette baisse, qui ne concernerait pas a priori les fournisseurs hors France facturant en devises étrangères, est par ailleurs souligné par deux interlocuteurs travaillant avec des fournisseurs essentiellement étrangers.

Si cette baisse s'applique réellement au cours des mois qui viennent, les opinions sont partagées : 4 interlocuteurs estiment qu'elle n'aura aucun impact, alors qu'ils sont le même nombre à considérer qu'elle jouera peut-être un rôle positif, mais plutôt à la marge, en augmentant mécaniquement l'enveloppe globale hors taxe disponible pour acheter des livres. Une seule bibliothèque indique qu'elle a repoussé en 2012 les discussions entamées en 2011 avec un fournisseur pour pouvoir bénéficier de cette baisse de TVA.

A noter enfin que certaines structures, et notamment 4 centres de recherche, ne sont pas concernées car leur budget est calculé en hors taxe.

// Les recommandations

Dans l'objectif d'aider leurs homologues n'ayant pas encore intégré les ebooks dans leur fonds documentaires, les personnes interrogées ont été invitées à leur suggérer des pistes de réflexion et les bonnes pratiques pour leur permettre de démarrer plus efficacement dans ce domaine.

- Identifier en amont toutes les parties prenantes (informatique, bibliothécaires, responsable du catalogue, accueil, communication, *etc.*) dans la mise en place des ebooks et créer une équipe projet au départ, en particulier si on intervient dans une grosse structure.
- La difficulté première consiste à se retrouver dans la complexité et l'abondance des offres.
- Il faut s'appuyer sur les grilles comparatives fournies par les groupes de travail Couperin.
- Plusieurs licences nationales, longtemps portées par Couperin et maintenant dans les missions de l'ABES, ont été signées et les éditeurs ont donné leur accord pour qu'elles soient également accessibles aux bibliothèques publiques.
- La qualité des fournisseurs est importante : utiliser des fournisseurs éprouvés et ne pas hésiter à les tester.
- Aller aux journées d'étude, s'impliquer dans un réseau, être très vigilant.
- Prendre le temps de rencontrer les fournisseurs et tout investiguer (agrégateurs et éditeurs).
- Réfléchir à l'accès, voir la licence et les conditions de prêt, les possibilités d'impression ou de copie, vérifier s'il faut installer un logiciel spécifique.
- Mettre en relation directe le fournisseur et les intervenants internes (informatique, responsable du catalogue) pour gagner du temps.
- Une grosse difficulté est d'avoir une grille de référence tarifaire : on ne sait pas comparer.
- Il faut regarder attentivement les augmentations annuelles : certains fournisseurs garantissent le niveau des augmentations de prix sur 3 ans.
- Tout est négociable ! Il faut bien expliquer sa structure, les utilisateurs touchés et l'utilisation anticipée pour obtenir un prix adapté.
- Il faut une politique volontariste, sachant qu'on a la possibilité d'évaluer l'impact après coup.
- L'abonnement est peut-être une solution moins risquée au démarrage, plus souple.
- Les statistiques constituent un point noir, elles ne sont pas facilement exploitables. Les éditeurs eux-mêmes ne sont pas clairs dans leur interprétation.
- Il vaut mieux éviter les bouquets, sauf en cas de collection merveilleuse et surtout si on travaille sur une thématique ciblée.
- Le choix titre à titre est peut-être à développer mais il demande beaucoup de travail et de consultation, une collecte des besoins.
- Investiguer les nouvelles possibilités pour les choix titre à titre (cf. outil web 2.0 permettant de déclencher l'achat en fonction de la demande).
- Il faut être attentif à la convivialité des plates-formes.
- Le premier obstacle à vaincre pour déployer l'offre d'ebooks est le manque de connaissance des ressources et des outils pour les utiliser, à commencer chez les bibliothécaires : penser à la formation.
- Il faut être vigilant sur le signalement des ressources dans le catalogue, sur la visibilité des ebooks. Il faut valoriser cette ressource : si elle est mal identifiée, elle ne sert à rien.
- Il ne faut pas hésiter à investiguer la nouvelle génération d'outil de recherche intégrée (Discovery Service).
- Il faut suffisamment de ressources électroniques au démarrage pour proposer une offre attractive. S'il y a trop peu d'ebooks, ils n'auront pas de visibilité.
- Il faut prendre en compte le problème de signalement des abonnements parce que le contenu évolue d'une année sur l'autre.
- Pour le secteur des Sciences et Techniques, peu utilisateur de livres par rapport aux revues, il vaut mieux choisir des éditeurs faciles d'accès, sans DRM, via Google.
- Il ne faut pas s'attendre à des usages du eBook similaires à ceux des revues : un ouvrage n'est jamais lu complètement.

/Comparatif des tablettes tactiles et des liseuses (Les Numériques)

Comparatif des tablettes tactiles réalisé par nlesnumeriques.com en janvier 2012 Application disponible en intégralité à l'adresse suivante :

Nokia N8-00
Apple iPhone 4S 32 Go
Apple iPhone 4S
Apple iPhone 4
Nokia C7-00
Samsung Galaxy Ace
Apple iPhone 3G
Apple iPhone 3GS
Nokia E7-00
Samsung Galaxy Tab
Apple iPad
Apple iPad 3G
Apple iPad Wi-Fi
Apple iPad 2
Samsung Galaxy Tab 10.1
Samsung Galaxy Tab
Samsung Galaxy Tab 10.1
Samsung Galaxy Tab
Samsung Galaxy Tab
Samsung Galaxy Tab